



Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

Département des Prix à la Consommation, des Ressources et des Conditions
de vie des Ménages

Division Revenus et Patrimoine des Ménages

INSEE

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

S.R.C.V.

**Statistiques sur les Ressources et les
Conditions de Vie**

QUESTIONNAIRE

Collecte 2007

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| ARCHITECTURE DU QUESTIONNAIRE..... | 6 |
| TRONC COMMUN MÉNAGE TRANSVERSAL..... | 9 |
| PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)..... | 10 |
| BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT | 10 |
| BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE..... | 13 |
| PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT) | 16 |
| BLOC A - LISTE ET ÉTAT-CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT | 16 |
| BLOC B - SITUATION FAMILIALE..... | 21 |
| BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES | 23 |
| BLOC D - AUTRES LOGEMENTS..... | 27 |
| BLOC E - SITUATION PRINCIPALE VIS-À-VIS DU TRAVAIL ET GROUPE DE RÉFÉRENCE | 30 |
| PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)..... | 31 |
| TRONC COMMUN MÉNAGE LONGITUDINAL..... | 32 |
| PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)..... | 33 |
| BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT | 33 |
| BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE..... | 38 |
| PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT) | 41 |
| BLOC A - LISTE ET ÉTAT CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT | 41 |
| BLOC AA - LES HABITANTS À L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE | 41 |
| BLOC AN - LES NOUVEAUX HABITANTS | 47 |
| BLOC B - SITUATION FAMILIALE..... | 51 |
| BLOC BA - SITUATION FAMILIALE DES HABITANTS À L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE..... | 51 |
| BLOC BN - SITUATION FAMILIALE DES NOUVEAUX HABITANTS | 53 |
| BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES | 55 |
| BLOC D - AUTRES LOGEMENTS..... | 59 |
| BLOC E - SITUATION PRINCIPALE ET GROUPE DE RÉFÉRENCE..... | 64 |
| PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)..... | 66 |
| LE QUESTIONNAIRE MÉNAGE-UNITÉ DE VIE SRCV 2007..... | 67 |
| BLOC INTRODUCTIF..... | 70 |

| | |
|--|-----|
| PARTIE TRONC COMMUN : RESSOURCES ET CHARGES EN PÉRIODE COURANTE..... | 71 |
| BLOC CHARGES ET RESSOURCES RELATIONNELLES | 71 |
| BLOC REVENU GLOBAL | 72 |
| PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS | 77 |
| BLOC CHANGEMENTS RÉCENTS DE COMPOSITION DU MÉNAGE | 77 |
| BLOC SÉLECTION DES ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES..... | 79 |
| BLOC REVENUS DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS AU 31/12/2006 | 80 |
| BLOC GARDE D'ENFANTS ÂGÉS DE 12 ANS OU MOINS AU 31/12/2006 | 82 |
| SOUS-BLOC SCOLARISATION | 82 |
| SOUS-BLOC MODES DE GARDE..... | 83 |
| PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT (RÉSIDENCE PRINCIPALE)..... | 85 |
| BLOC HABITATION..... | 85 |
| BLOC CONDITIONS DE LOGEMENT..... | 94 |
| BLOC ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES | 108 |
| BLOC AIDES AU LOGEMENT | 112 |
| BLOC PROPRIÉTAIRE | 117 |
| SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT | 118 |
| BLOC LOCATAIRE..... | 128 |
| BLOC CHARGES NON INCLUSES | 136 |
| BLOC CHARGES INCLUSES..... | 139 |
| BLOC AUTRES CHARGES | 143 |
| BLOC VALEUR DU LOGEMENT..... | 144 |
| PARTIE RESSOURCES ET CHARGES (EN 2006) | 145 |
| BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS..... | 145 |
| BLOC REVENUS FINANCIERS..... | 148 |
| BLOC TRANSFERTS ENTRE MÉNAGES | 151 |
| BLOC IMPÔT SUR LE REVENU | 153 |
| BLOC PRIME POUR L'EMPLOI..... | 158 |
| BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE..... | 161 |
| BLOC IMPÔTS LOCAUX | 162 |
| BLOC AUTOCONSOMMATION | 167 |
| PARTIE ENDETTEMENT, CONFORT FINANCIER (EN 2006) | 168 |

| | |
|--|------------|
| BLOC CRÉDITS AUTRES | 168 |
| BLOC ÉPARGNE..... | 170 |
| BLOC SITUATION FINANCIÈRE | 171 |
| BLOC FIN DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE..... | 174 |
| QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL..... | 175 |
| PARTIE BIOGRAPHIE ET RESSOURCES CULTURELLES | 177 |
| BLOC BIOGRAPHIE ET FORMATION..... | 177 |
| PARTIE ACTIVITÉ, EMPLOI, PROFESSION..... | 190 |
| BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ..... | 190 |
| BLOC VIE PROFESSIONNELLE | 193 |
| BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL | 196 |
| BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ OU ANCIENNE ACTIVITÉ | 198 |
| SOUS-BLOC ACTIVITÉ ACTUELLE..... | 198 |
| SOUS-BLOC ACTIVITÉ ANTÉRIEURE..... | 210 |
| PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE (2006) | 212 |
| BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE..... | 214 |
| SOUS-BLOC DES RÉMUNÉRATIONS ANNEXES | 218 |
| SOUS-BLOC SALAIRE RECONSTITUÉ..... | 220 |
| SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES | 226 |
| SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE..... | 228 |
| SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE | 229 |
| BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS | 231 |
| BLOC ALLOCATION CHÔMAGE | 237 |
| BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE | 240 |
| BLOC PENSIONS ET RETRAITES | 244 |
| SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE..... | 252 |
| BLOC ÉPARGNE RETRAITE..... | 258 |
| BLOC PRESTATIONS FAMILIALES | 259 |
| BLOC AIDE SOCIALE..... | 263 |
| BLOC BOURSES D'ÉTUDES (POUR ADULTES DE 16 ANS ET PLUS) | 269 |
| BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS | 272 |
| PARTIE SANTÉ..... | 278 |

| | |
|--|------------|
| BLOC SANTÉ | 278 |
| BLOC DÉMÉNAGEMENT (MODULE SECONDAIRE 2007) | 280 |
| BLOC FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL | 282 |
| INDEX DES VARIABLES..... | 283 |

ARCHITECTURE DU QUESTIONNAIRE

Architecture du TCM (SRCV)

Bloc X
(repérage du logement)



Bloc Y
(approche du ménage)



TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT (THL)

Bloc A
(liste et état-civil des habitants du logement)



Bloc B
(situation familiale)



Bloc C
(contour des ménages)



Bloc D
(autres logements)



Bloc E
(situation principale et groupe de référence)



FIN TCM SRCV

Architecture du QM SRCV 2007

PARTIE TRONC COMMUN : RESSOURCES ET CHARGES (en 2007)

Bloc charges et ressources relationnelles



Bloc revenu global



PARTIE CHANGEMENTS RECENTS ET JEUNES ENFANTS

Bloc changements récents de composition du ménage (seulement en 1^{ère} interrogation)



Bloc sélection des allocataires de prestations familiales (en 2006)



Bloc revenus des enfants âgés de moins de 16 ans (en 2006)



Bloc garde d'enfants âgés de 12 ans ou moins (en 2007)



PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT- RESIDENCE PRINCIPALE (en 2007)

Bloc habitation



Bloc conditions de logement (*1^{ère} partie du module secondaire*)



Bloc éléments non monétaires



Bloc aides au logement



Bloc propriétaire



Bloc locataire



Bloc charges non incluses

OU



Bloc charges incluses



Bloc autres charges



Bloc valeur du logement



PARTIE RESSOURCES ET CHARGES (en 2006)

Bloc revenus immobiliers ou fonciers



Bloc revenus financiers



Bloc transferts entre ménages



Bloc impôt sur le revenu



Bloc prime pour l'emploi



Bloc impôt sur la fortune



Bloc impôts locaux



Bloc autoconsommation



ENDETTEMENT, CONFORT FINANCIER (en 2007)

Bloc crédits autres



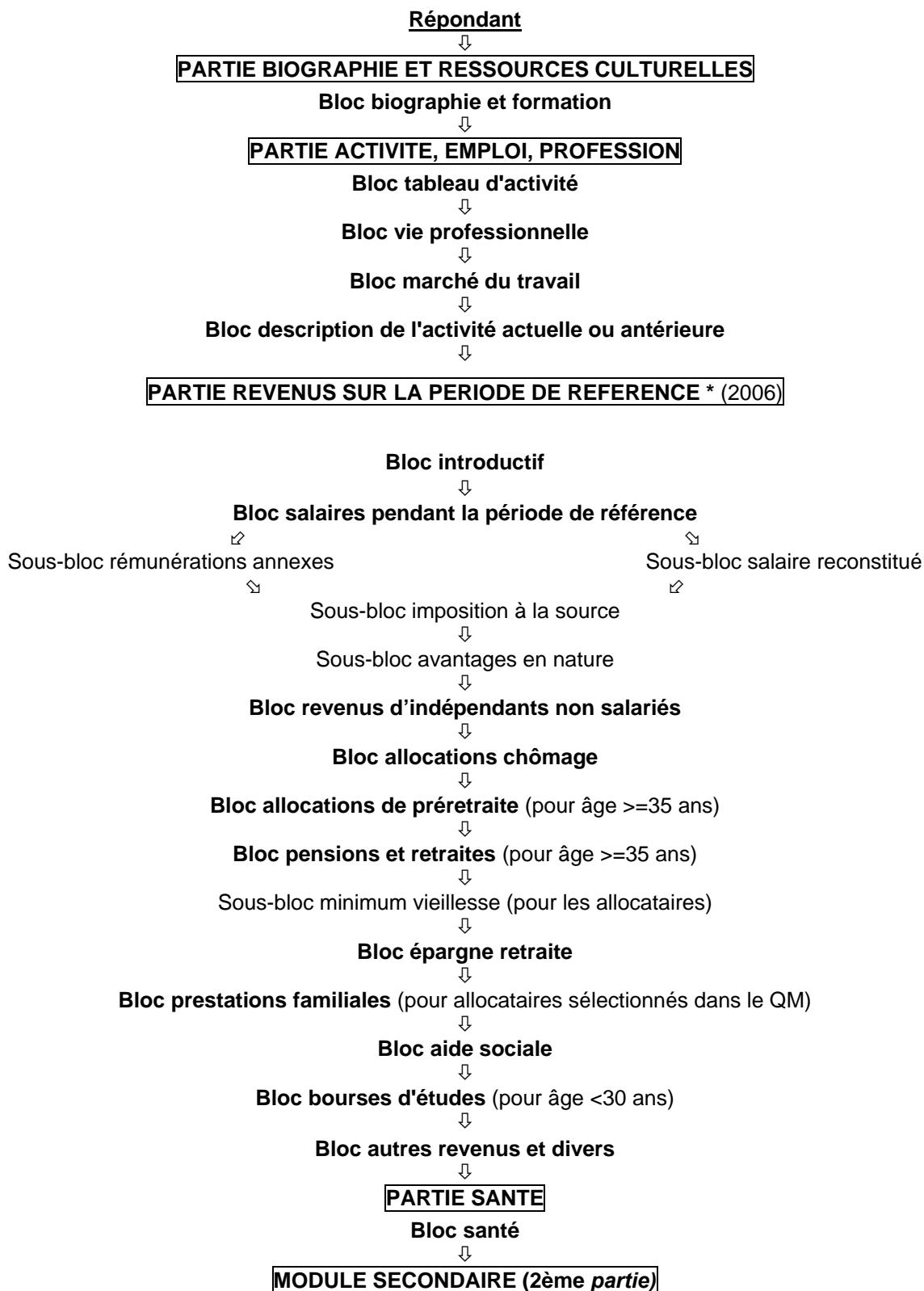
Bloc épargne



Bloc situation financière

Architecture du QI SRCV 2007

Le Questionnaire Individuel s'ouvre pour tous les « adultes » âgés de 16 ans ou plus au 31 décembre 2006



TRONC COMMUN MÉNAGE TRANSVERSAL

PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)

BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT

REPERLOG **Avez-vous réussi à identifier le logement ?**

1. Oui, et il existe toujours
2. Oui, et il a été détruit, condamné
3. Non, il est inconnu, impossible à identifier
4. Non, il a été créé par une erreur de manipulation
5. Non, la fiche-adresse n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte

Si REPERLOG = 5 :

FANONTRAIX **Pourquoi la fiche-adresse n'a-t-elle pas pu être traitée avant la fin de la collecte ?**

Réponse en clair.

Fin de l'enquête

Si REPERLOG = 4, fin et suppression de l'enquête

Si REPERLOG = 2, fin de l'enquête

Si REPERLOG = 3 (non identifié) :

LOGNONID **Concernant le bandeau Adresse du logement de la fiche adresse, diriez-vous que :**

1. L'image est dégradée ?
2. L'image est vide ?
3. L'écriture est indéchiffrable ?
4. L'adresse n'est pas suffisamment précise ?
5. L'adresse est incohérente par rapport à la situation sur le terrain ?
6. Autre

Si LOGNONID = 6 (Autre raison):

AUTLOGNO **Précisez :**

Réponse en clair.

Fin de l'enquête

Si REPERLOG = 1 (logement identifié):

TYPVOISP

Quel est le type d'habitat au voisinage du logement ?

1. Maisons dispersées, hors agglomération
2. Maisons en lotissement, en quartier pavillonnaire ou en ville
3. Immeubles en ville (autres que cité ou grand ensemble)
4. Immeubles en cité ou grand ensemble
5. Habitat mixte : à la fois immeubles et maisons

TYPLOGP

Quel est le type de logement ?

1. Une ferme, un pavillon ou une maison indépendante
2. Une maison de ville mitoyenne, jumelée, en bande, ou groupée de toute autre façon
3. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de deux logements
4. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de trois à neuf logements
5. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de 10 logements ou plus
6. Une habitation précaire (roulotte, caravane, ...)
7. Un autre type de logement

COMPARBA

Quelle est la situation du logement par rapport à la base de sondage ?

1. Existe toujours et n'a ni fusionné ni éclaté
2. A absorbé un ou plusieurs logements
3. A absorbé un ou plusieurs locaux à usage autre que d'habitation
4. A perdu son caractère de logement ordinaire (transformé totalement en bureau ou en logement collectif)
5. Etait une pièce indépendante qui a été reprise par l'occupant principal
6. A été absorbé par un logement voisin
7. A (au moins) une pièce annexe devenue un logement distinct
8. A été partagé ou aménagé en plusieurs logements
9. Est issu d'un logement éclaté

NBLE

Combien y-a-t-il de logements maintenant ?

2 à 9.

On confirme l'éclatement : LOGECLAT = 1

Dans ce cas, la fiche-adresse est abandonnée et on crée NBLE nouvelles fiches-adresses, avec pour chaque nouveau logement COMPARBA = 9 et LE = 1, 2, etc.

Si COMPARBA différent de 1 :

ORIGECART

Quelle est l'origine de l'écart par rapport à la base de sondage ?

1. Le changement du logement par rapport à la base de sondage correspond à un mouvement réel
2. Le changement du logement par rapport à la base de sondage n'est pas réel mais correspondant à une erreur dans la base
9. Ne sait pas

Si COMPARBA = 4, 5, 6, 7 ou 8 : fin de l'enquête

BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE

Une fois le Tableau des Habitants du Logement (THL) réalisé, il peut y avoir plusieurs ménages à enquêter. Dans ce cas, il y a une fiche-adresse simplifiée, avec la reprise du bloc Y, pour les autres ménages que celui de la personne contactée (généralement le répondant du THL).

RESESSAIS **Finalement :**

1. J'ai contacté un habitant du logement
2. Je n'ai contacté personne, mais quelqu'un était présent pendant la durée de la collecte
3. Personne n'était présent pendant la durée de la collecte
4. La fiche-adresse n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte
5. La fiche-adresse a été créée par erreur

Si RESESSAIS = 5 (erreur) :

FAERREUR **Pourquoi la fiche-adresse a-t-elle été créée par erreur ?**

Réponse en clair.

Aller à la fin du BLOC Y

Si RESESSAIS = 4 (non traitée) :

FANONTRAI **Pourquoi la fiche-adresse n'a-t-elle pas pu être traitée ?**

1. Impossible d'accéder au logement
2. Autre raison

Si FANONTRAI = 2 (Autre raison) :

AUTFANON **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESESSAIS = 3 (absence) :

ABSENCE **Il s'agit d'une absence :**

1. Habituelle et certaine dès le premier essai de contact (personne normalement en vacances...)
2. Inhabituelle mais certaine dès le premier essai de contact
3. Inhabituelle et incertaine jusqu'à la fin de la collecte
9. Ne sait pas

Aller à CATLOGAY

Si RESESSAIS = 2 (présence) :

NONCONTA **Pourquoi n'avez-vous contacté personne ?**

1. Les habitants du logement ont cherché à m'éviter
2. Ils n'étaient que rarement présents au logement (tard le soir...)
3. Autre raison

Aller à CATLOGAY

Si NONCONTA = 3 (autre) :

AUTNONCO **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESESSAIS = 1 (contact) :

RESCONTA **Quelle a été l'issue de ce contact ?**

1. Le ménage a accepté l'enquête
2. L'entretien a été impossible à réaliser
3. Le ménage a refusé l'enquête (ouvertement ou non)
4. L'entretien n'a pas pu être réalisé avant la fin de la collecte

Si RESCONTA = 2 (impossible) :

IMPOSSIB **Pourquoi l'entretien a-t-il été impossible à réaliser ?**

1. La personne présente n'est pas habilitée à répondre (enfant, étranger au ménage...)
2. La personne présente est malade, handicapée
3. La personne présente ne parle pas le français
4. Autre raison

Si IMPOSSIB = 4 (autre raison) :

AUTIMPOS **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESCONTA = 3 (refus) :

REFUS **Selon vous, pourquoi le ménage a-t-il refusé ?**

1. Il se méfie des enquêtes
2. Il ne se sent pas concerné par le thème de l'enquête
3. L'enquête aborde des sujets trop personnels
4. Il n'a pas de temps à consacrer à une enquête
5. La durée de l'enquête est trop importante
6. Autre raison
9. Ne sait pas

Si REFUS = 6 (autre) :

AUTREFUS **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESCONTA = 4 (entretien non réalisé avant la fin de la collecte) :

NONENT **Pourquoi l'entretien n'a-t-il pas été réalisé ?**

Réponse en clair.

Si CHAMP=1 (et RESESSAIS=2, 3, ou 4)

CATLOGAY **Le logement est pour le ménage :**

Si CHAMP=2 ou NSP

CATLOGAYBIS

Le logement est, selon vous :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Une résidence principale2. Un logement utilisé occasionnellement3. Une résidence secondaire ou de vacances9. Je ne sais pas |
|---|

Si CHAMP=2 ou 9, aller à VALIDF

NHABY

Au total, combien de personnes vivent-elles dans ce logement ?

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1 à 20.99. si le nombre est inconnu |
|--|

Fin du BLOC Y :

Si RESCONTA = 1, ouverture de la partie 2 : Tableau des Habitants du Logement (THL)

Si RESCONTA est différent de 1 : validation de la fiche-adresse ou retour sur le logement

Si RESCONTA = 1 (un habitant du logement a été contacté et il a accepté l'enquête)

PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT)

Nous allons tout d'abord faire la liste des personnes qui vivent habituellement ici et les décrire rapidement.

BLOC A - LISTE ET ÉTAT-CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT

Pour le répondant au THL (NOI = 1) :

Commençons par vous-même

Pour le répondant, les questions sont formulées avec "vous", "vôtre". Pour les autres habitants du logement (20 personnes maximum), les questions sont formulées avec < PRENOM >.

PRENOM **Quel est son prénom ?**

Prénom en clair. (15 caractères maximum)

SEXE **PRENOM est de sexe :**

1. Masculin
2. Féminin

JNAIS **Quelle est la date de naissance de PRENOM ?**

Indiquer le jour du mois.

01 à 31.

S'il est inconnu, saisir 15

MNAIS**Quel est le mois de naissance de PRENOM ?***Indiquer le mois.*

- | |
|--|
| 1. Janvier 2. Février 3. Mars 4. Avril 5. Mai 6. Juin 7. Juillet 8. Août 9. Septembre 10. Octobre 11. Novembre 12. Décembre |
|--|

S'il est inconnu, saisir 06

ANAIS**Quelle est l'année de naissance de PRENOM ?***Indiquer l'année.*

1900 à 2007.

Si elle est inconnue, saisir une année vraisemblable.

AGE et AGEJANV sont calculés automatiquement.

Si ANAIS=AENQ : AGEJANV=0

Sinon : AGEJANV= AENQ-1-ANAIS

LNAIS**PRENOM est-il (elle) né(e) :**

- | |
|---|
| 1. En France(métropole ou DOM-TOM) 2. À l'étranger |
|---|

*Si LNAIS = 1 (France) :***DEPNAIS****Dans quel département ou territoire ?***Codage par trigram avec la table Département/Territoire.**Si LNAIS = 2 (étranger) :***PAYSNAIS****Dans quel pays ?***Codage par trigram avec la table Pays.**Si la personne est retournée dans son pays avant de revenir en France, noter l'année de première installation.***ANARRIV****En quelle année PRENOM s'est-il(elle) installé(e) en France ?**

1900 à 2007.

TYOLOG**PRENOM vit-il (elle) ici :**

- | |
|---|
| 1. Toute l'année ou presque 2. Plutôt les week-ends ou les vacances 3. Plutôt en semaine 4. Quelques mois dans l'année (y compris cas des enfants en garde alternée) 5. Plus rarement |
|---|

Si TYOLOG = 1, aller à AUTLOG ou AUTLOG2

Si TYPOLOG = 2 (plutôt les week-ends ou les vacances)

JOURAN Combien de jours environ par an ?

5 à 300.

Si TYPOLOG = 3 (plutôt en semaine)

JOURSEM Combien de jours par semaine ?

2 à 7.

Si TYPOLOG = 4 (quelques mois dans l'année)

MOISAN Combien de mois depuis un an ?

2 à 10.

Si TYPOLOG = 5 (plus rarement)

JOUR2AN Combien de jours environ depuis un an ?

1 à 60.

NHAB Nombre d'habitants du logement

0 à 10.

Si TYPOLOG = 1 (toute l'année ou presque) :

AUTLOG PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs de temps en temps ?

1. Oui
2. Non

Si AUTLOG = 2, aller à AUTHAB

Si TYPOLOG = 2 à 5 :

AUTLOG2 PRENOM réside-t-il (elle) aussi ailleurs ?

1. Oui
2. Non

Si AUTLOG2 = 2, aller à AUTHAB

Si AUTLOG = 1 ou AUTLOG2 = 1 (Existence d'autre(s) logement(s)) :

LOGCOL PRENOM réside-t-il (elle) habituellement dans un établissement comme un internat, un foyer, une maison de retraite ?

1. Oui
2. Non

Si LOGCOL =1 :
TYPLOGCO

Où ?

Plusieurs réponses possibles.

1. En caserne, en camp
2. En internat
3. En cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants
4. Dans un foyer de jeunes travailleurs
5. Dans un établissement pénitentiaire
6. En sanatorium, dans un établissement de soins ou un hôpital
7. Dans une maison de retraite ou un hospice
8. Sur un chantier temporaire de travaux publics

LOGIND

PRENOM vit-il (elle) dans un autre logement individuel ?

1. Oui
2. Non

Si LOGIND = 1 :
NAUTLOG

Combien d'autres logements PRENOM habite-t-il (elle) ?

Si la réponse est "je ne sais pas", "plusieurs", "beaucoup", parce que le répondant se déplace pour son travail sans domicile unique, ne pas compter ces logements : NAUTLOG = 0

0 à 9.

La question PASSE est paramétrée :

si ANAIS > 2005, elle comprend la parenthèse " ANAIS ".

si ANAIS <= 2005 et

si AENQ<=2011, elle comprend la parenthèse " 2005 "

si AENQ>=2012, elle comprend la parenthèse " AENQ-7".

PASSEE

Depuis max(2005,AENQ-7,ANAIS,ANARRIV), PRENOM a-t-il(elle) vécu au moins neuf mois dans les DOM, à l'étranger ?

1. Oui
2. Non

PASSEC

Depuis max(2005,AENQ-7,ANAIS), PRENOM a-t-il(elle) vécu au moins neuf mois dans un établissement comme un internat, un foyer, une institution de soin, ... ?

1. Oui
2. Non

Si PASSEE=1 ou PASSEC=1, aller à NBANPASSE

Si PASSEE=2, NSP ou REFUS et PASSEC=2, NSP ou REFUS, aller à l'individu suivant ou AUTHAB

NBANPASSE

Combien d'années PRENOM a-t-il(elle) vécu hors de la France métropolitaine ou dans un établissement ?

0 à 9.

AUTHAB

Y-a-t-il quelqu'un d'autre qui vit habituellement ici, même si ce n'est pas régulier et qu'il vit aussi ailleurs ?

- | | |
|------------------|-------------------------------------|
| 1. Oui | On recommence le Bloc A pour PRENOM |
| 2. Non, personne | |

BLOC B - SITUATION FAMILIALE

Si NHAB = 1 : Je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre situation familiale

Si NHAB > 1 :

Il y a donc NHAB personnes qui vivent dans ce logement. Je vais maintenant vous poser quelques questions sur la situation familiale de chacune d'elles. Commençons par vous-même.

Pour le répondant (NOI = 1), les questions sont formulées avec "vous", "votre", ...

Pour les autres habitants :

COUPLE **PRENOM vit-il(elle) actuellement en couple ?**

Les questions COUPLE, CONJOINT et ETAMATRI ne sont posées que pour les personnes ayant 15 ans ou plus.

1. Oui, avec une personne qui vit dans le logement
2. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement
3. Non

Si COUPLE = 1 (avec une personne qui vit dans le logement) :

CONJOINT **Quel est son prénom ?**

NOI. Numéro d'ordre du conjoint dans CONJOINT

La relation symétrique est automatiquement établie : les questions MER2E à PER2E ne sont pas posées à l'autre conjoint, les variables correspondantes sont automatiquement renseignées.

ETAMATRI **Quel est l'état matrimonial légal de PRENOM ?**

1. Célibataire
2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement
3. Veuf(ve)
4. Divorcé(e)

MER1E **La mère de PRENOM vit-elle ici ?**

1. Oui, et elle vit ici
2. Oui, et elle vit ailleurs
3. Non, elle est décédée
4. Mère inconnue

Si MER1E = 1 (vit ici)

MER2E **Quel est son prénom ?**

1 à 9.

PER1E

Le père de PRENOM vit-il ici ?

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui, et il vit ici2. Oui, et il vit ailleurs3. Non, il est décédé4. Père inconnu |
|--|

Si PER2E = 1 (vit ici) :

PER2E

Quel est son prénom ?

| |
|------|
| NOI. |
|------|

Comme pour CONJOINT, les liens parent/enfant sont automatiquement symétrisés : si A est père de B, on ne lui demande pas de préciser un autre lien.

Si NHAB > 1

On remonte au début du Bloc B pour la personne suivante

Une fois la dernière personne de la liste renseignée :

Si, pour toutes les personnes de la liste, au moins un lien direct a été repéré, on passe au bloc C.

Un lien direct est repéré pour PRENOM si :

1) au moins une des variables CONJOINT, MER2E ou PER2E est renseignée

ou

2) PRENOM est cité au moins une fois pour une autre personne dans CONJOINT, MER2E ou PER2E.

Si pour PRENOM, aucun lien direct n'a été repéré :

LIENTYP

Pouvez-vous préciser un lien de parenté ou une relation de PRENOM avec une personne qui habite ici ?

Choisir le lien le plus direct

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Frère, soeur2. Grand-parent, petit-enfant3. Gendre, belle-fille, beau-parent4. Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine5. Autre lien familial6. Ami(e)7. Pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté8. Domestique ou salarié logé9. Autre lien non familial |
|---|

Si LIENTYP = 1 à 6 :

LIENPERS

Quel est le prénom de la personne concernée par le lien ?

| |
|------|
| NOI. |
|------|

La relation est symétrisée automatiquement : si A est le grand-père de B, B est un petit-enfant de A. On n'interroge qu'une des deux personnes concernées.

BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES

BS renseigne sur le ménage auquel appartient chaque habitant du logement.

Si NHAB = 1 (personne isolée) alors BS = 0, on passe à CONFIR.

Si NHAB > 1 (plus d'un habitant dans le logement) :

APART

Nous allons maintenant voir qui fait partie de votre ménage et qui n'en fait pas partie. Y-a-t-il, parmi les habitants du logement, des personnes qui, dans la vie courante, font budget à part ?

À la moindre hésitation du répondant, préciser :

On fait budget à part quand on n'apporte pas de ressources dans le ménage et qu'on ne bénéficie pas des dépenses faites pour le ménage, hormis les dépenses pour le logement. Les personnes qui font budget à part peuvent appartenir à un autre ménage ou bien décider seules de leurs dépenses et les régler avec leurs ressources personnelles.

1. Oui, certaines personnes font budget à part
2. Non, tout le monde fait budget commun

si APART = 2 : pour toutes les personnes de la liste, BS = 0 et NPERS = NHAB.

Aller à CONFIR.

Si APART = 1 (existence de budget(s) à part):

COMPBS1

Il y a donc, parmi les habitants du logement, plusieurs ménages. Parlons de votre ménage. Qui fait partie de votre ménage, c'est-à-dire qui, avec vous, contribue au budget commun du ménage ou simplement en bénéficie ?

NOI. Numéro d'ordre des personnes

Pour les personnes concernées, BS = 1 et NPERS = nombre de personnes avec BS = 1.

Pour la première personne (PRENOM) sur la liste qui a BS non renseigné :

COMPAUTR

Parlons du ménage de PRENOM. Qui, parmi les habitants du logement, fait budget commun avec PRENOM ?

NOI. Numéro d'ordre des personnes

Pour les personnes concernées, BS = 2 et NPERS = nombre de personnes avec BS = 2.

On réitère la question tant que la variable BS n'est pas renseignée pour tout le monde.

Contrôle et relance des budgets séparés

Premier cas : A et B vivent en couple (pour A : CONJOINT = B) et font budget à part (BS(A) différent de BS(B)) :

Si A (ou B) est répondant :

BSCTRLC1

Vous m'avez dit faire budget à part avec B(A). Avez-vous quand même souvent des activités en commun avec B(A), comme les repas ou les sorties ?

1. Oui => aller à BSRELC
2. Non => validation

Si ni A ni B ne sont répondants :

BSCTRLC2

Vous m'avez dit que A et B font budget à part. Ont-ils quand même souvent des activités en commun comme les repas ou les sorties ?

- 1. Oui => aller à BSRELC
- 2. Non => validation

BSRELC

Il y a donc budget à part et activités communes. Êtes-vous sûr de votre réponse ? Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part. Avec cette définition, confirmez-vous que A et B (vous) font (faites) budget à part ?

- 1. Oui => validation
- 2. Non => retour à APART et correction

Deuxième cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E = A ou B et PER2E = A ou B), est mineur (AGE < 18) et n'a pas d'autre logement (AUTLOG = 2 ou AUTLOG2 = 2) et fait budget à part (BS(C) différent du BS(A ou B))

Si C est répondant :

BSCTRL1

Vous vivez avec vos parents (votre père/votre mère), mais vous m'avez dit faire budget à part. Prenez-vous quand même la plupart du temps vos repas avec eux ?

- 1. Oui => aller à BSRELE
- 2. Non => validation

Si C n'est pas répondant :

BSCTRL2

C vit avec ses parents mais vous m'avez dit qu'il (elle) fait budget à part. Prend-il (elle) quand même la plupart du temps ses repas avec eux ?

- 1. Oui => aller à BSRELE
- 2. Non => validation

BSRELE

Entre C (vous) et sa (votre) famille il y a vie commune et budget à part. Êtes-vous sûr de votre réponse ? Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part. Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget à part ?

- 1. Oui => validation
- 2. Non => retour à APART et correction

Troisième cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E = A ou B et PER2E = A ou B), est majeur (AGE > 24), a un autre logement ordinaire (LOGIND = 1) et fait budget commun (BS(C) = BS(A ou B))

Si C est répondant :

BSCTRLV1

Vous n'habitez pas toujours ici et vous m'avez dit faire budget commun avec vos parents. Pensez-vous que vos parents soient en mesure de répondre avec précision à des questions sur vos dépenses courantes ?

- 1. Oui => validation
- 2. Non => aller à BSRELV

Si C n'est pas répondant :

BSCTRLV2

C n'habite pas toujours ici et vous m'avez dit qu'il fait budget commun avec ses parents. Pensez-vous qu'ils pourraient répondre à des questions sur ses dépenses courantes ?

- | |
|--|
| 1. Oui => validation 2. Non => aller à BSRELV |
|--|

Si BSCTRLV = 2 :

BSRELV

C (vous) fait(es) budget commun avec ses (vos) parents et pourtant ceux-ci ne connaissent pas ses (vos) dépenses. Êtes-vous sûr de votre réponse ? Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget commun avec ses (vos) parents?

- | |
|--|
| 1. Oui => validation 2. Non => retour à APART et correction |
|--|

Une fois BS renseigné pour tout le monde :

Etat récapitulatif des occupants du logement par ménage

Suivant la liste que nous avons établie ensemble, le logement est habité par (max BS) ménages

Si (max BS) = 1 :

Dans le ménage, il y a NPERS personnes : Liste des PRENOM

Si (max BS) > 1 :

Dans le premier ménage, il y a NPERS personnes, etc.

Dans le deuxième ménage, il y a NPERS personnes, etc.

CONFIR

Êtes-vous d'accord sur la liste ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si CONFIR = 2 : retour sur le THL

Si CONFIR = 1 et si NHAB = 1, affecter NOI dans PROPLOC et

si NAUTLOG = 0 ou non renseigné, aller au bloc E

si NAUTLOG > 0, aller à CATLOGAC

si NHAB > 1, aller à PROPLOC

PROPLOC

Qui est l'occupant principal du logement ?

C'est en principe le propriétaire ou le locataire en titre. Plusieurs réponses possibles. Si plusieurs propriétaires ou locataires, choisir le ménage qui passe le plus de temps dans le logement ou, à défaut, celui pour lequel NPERS est le plus grand ou, à défaut, BS = 1 (ménage du répondant).

NOI. Numéro d'ordre de la personne concernée dans PROPLOC

NOUVPRINCIP

0 à 9.

NOUVPRINCIP = BS du ménage dont la personne concernée est membre.

TYPLOGIND

1. Pour BS = BSPRINCIP
2. Pour les autres ménages

Pour tous les ménages :

Si pour tous les membres du ménage, AUTLOG = 2 ou AUTLOG2 = 2 (pas d'autre logement), le logement est la résidence principale du ménage. On a CATLOGAC = 1 et CATLOGBC = 1.

Si pour un ou plusieurs membres du ménage, AUTLOG = 1 ou AUTLOG2 = 1 (un autre logement), la catégorie du logement pour le ménage n'est pas déterminée. On a CATLOGBC = 1 (résidence habituelle commune) par défaut et on pose la question :

Si un seul ménage :

CATLOGAC1 **Pour votre ménage, le logement où nous sommes est-il :**

Pour l'enquêteur : en cas d'hésitation, utiliser le critère de la plus grande durée d'occupation.

1. Une résidence principale
2. Un logement utilisé occasionnellement
3. Une résidence secondaire ou de vacances

Si plusieurs ménages :

CATLOGAC2 **Pensez-vous que, pour le ménage de PRENOM, le logement où nous sommes est :**

Pour chaque ménage concerné (PRENOM de PROPLOC pour le ménage principal, PRENOM de la première personne du ménage pour les autres ménages) :

1. Une résidence principale
2. Un logement utilisé occasionnellement
3. Une résidence secondaire ou de vacances

BLOC D - AUTRES LOGEMENTS

Le Bloc D s'ouvre si pour un ou plusieurs habitants du logement, NAUTLOG > 0 (un autre logement ordinaire)

NUMAUTLOG Numéro d'ordre des autres logements

NUMAUTLOG = NUMAUTLOG + 1
De 0 à N. (N = 5 au maximum)

Pour le premier logement :

NOMLOG1 Vous m'avez dit qu'une ou plusieurs personnes habitant ici vivai(en)t aussi ailleurs. Parlons du premier de ces autres logements. Pour cela, comment voulez-vous le désigner ?

Logement en clair.

Pour les logements suivants :

NOMLOG[N] Comment voulez-vous le désigner ?

Logement en clair.

LOCALOG[N] Le logement NOMLOG est-il :

1. En France métropolitaine
2. Ailleurs

Si NHAB = 1, affecter NOI dans QUILOG et passer à TYPOLOGD

QUILOG[N] Qui, parmi les habitants du logement où nous sommes, vit dans le logement NOMLOG ?

NOI. NOI des personnes concernées

Les 5 questions suivantes s'appliquent à toutes les personnes concernées :

TYPOLOGD[N] PRENOM vit-il (elle) dans le logement NOMLOG :

1. Toute l'année ou presque
2. Plutôt les week-ends ou les vacances
3. Plutôt en semaine
4. Quelques mois dans l'année
5. Plus rarement

Si TYPOLOGD[N] = 1 (toute l'année ou presque), on passe à EXTLOG[N].

EXTLOG[N] **Le logement NOMLOG est-il aussi habité par des personnes qui ne vivent pas ici ?**

- | |
|------------------------------------|
| 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas |
|------------------------------------|

Si EXTLOG[N] = 1 (Autres habitants ne vivant pas dans le logement):

NHABD[N] **Au total, combien de personnes vivent-elles dans le logement NOMLOG ?**

- | |
|---------------------------|
| 1 à n. 99. Ne sait pas |
|---------------------------|

Si EXTLOG[N] = 2 ou 9 :

NHABD[N] = nombre de personnes décrites dans QUILOG[N]

Les 4 questions suivantes sont posées pour chaque ménage habitant NOMLOG.

Pour la première personne PRENOM de chaque ménage habitant le logement NOMLOG :

TLOGINDD[N] **Le logement NOMLOG est-il :**

- | |
|---|
| 1. Un logement dont PRENOM est l'occupant principal ? 2. Un logement où l'occupant principal est un autre parent, un(e) ami(e) ? |
|---|

Si EXTLOG[N] = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite
- une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite

Si EXTLOG[N] = 1

UVLOG[N] **PRENOM fait-il(elle), dans la vie courante, budget commun avec tout ou partie de ces personnes ?**

- | |
|------------------------------------|
| 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas |
|------------------------------------|

si UVLOG[N] = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite.
- une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite

si UVLOG[N] = 1 :

- si une partie seulement du ménage y habite, PRENOM et les autres personnes concernées appartiennent à deux ménages. Dans ce cas CATLOGBD du logement NOMLOG = 3 (résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas à celui décrit dans le bloc C)

- si tous les membres du ménage décrit dans le Bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 1 (France métropolitaine), NOMLOG est une résidence habituelle commune de tout le ménage CATLOGBD = 1

- si tous les membres du ménage décrit dans le bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 2 (hors France métropolitaine), CATLOGBD = 3 (NOMLOG est une résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas au ménage décrit dans le Bloc C)

CATLOGAD[N] **Pour le ménage de PRENOM, le logement NOMLOG est :**

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Une résidence principale2. Un logement utilisé occasionnellement3. Une résidence secondaire ou de vacances9. Ne sait pas |
|--|

CONTACTD[N] **Le logement NOMLOG ne sera pas enquêté mais une personne habilitée à répondre à l'enquête serait-elle susceptible d'être contactée dans ce logement avant le (date de fin de la collecte) ?**

Si le répondant manifeste réticence ou étonnement, préciser qu'il s'agit de mesurer le degré d'occupation des logements

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non9. Ne sait pas |
|--|

AUT2LOG **Parmi les personnes habitant ici, y-en-a-t-il une autre qui vit aussi dans un autre logement ?**

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

Si AUT2LOG = 1, on repasse le Bloc D

La suite du TCM dépend des options déclarées en amont et l'information nécessaire est fournie par ces variables

L'enquêteur doit avoir pour chaque ménage cette information à l'écran, et la décision d'enquête :

Le ménage de PRENOM (première personne de la liste des membres du ménage) doit (ne doit pas) être enquêtée.

Si le ménage n'est pas à enquêter, le TCM est terminé pour elle et l'enquête aussi.

Si le ménage est à enquêter, on passe au bloc E.

BLOC E - SITUATION PRINCIPALE VIS-À-VIS DU TRAVAIL ET GROUPE DE RÉFÉRENCE

Pour chaque membre (PRENOM) de 15 ans ou plus de chaque ménage à enquêter :

SITUA **Quelle est actuellement la situation principale de PRENOM vis-à-vis du travail ?**

1. Occupe un emploi
2. Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré
3. Etudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré
4. Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)
5. Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
6. Femme ou homme au foyer
7. Autre situation (personne handicapée, ...)

S'il y a une seule personne de 15 ans ou plus dans le ménage, les questions PRACT, PRPERM et PRAN ne sont pas posées. Les variables sont renseignées automatiquement.

Sinon, pour chaque ménage à enquêter :

PRACT **Pouvez-vous me dire qui, dans le ménage, apporte actuellement le plus de ressources ?**

*Si le répondant demande pourquoi cette question est posée :
Il s'agit de déterminer au sujet de qui vont être posées les questions sur l'emploi et la formation.
Si le répondant demande ce que signifie "actuellement" :
Qui, dans le ménage, a apporté le plus de ressources le mois dernier ?
Si deux personnes sont ex aequo, on note les deux personnes.*

1. Oui
2. Non

PRPERM **Était-ce globalement le cas au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire depuis (mois, année précédente) ?**

1. Oui
2. Non

Si PRPERM = 1, on passe à la partie 3 (description du ménage - unité de vie)

Si PRPERM = 2 :

PRAN **Qui, depuis un an, a apporté le plus de ressources au ménage ?**

1. Une personne dans le ménage
2. Une personne hors du ménage

Si PRAN = 2 (personne hors du ménage), on passe à la partie 3 (description du ménage - unité de vie)

Si PRAN = 1 (personne dans le ménage) :

PRANPR **De qui s'agit-il ?**

- Identifiant 1ère personne.
- Identifiant 2ème personne.

PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)

Si le ménage ne comporte qu'une personne, on passe directement au questionnaire ménage.

Sinon : reprise des données du THL concernant le ménage.

Si le ménage n'est pas celui du répondant du THL :

Suivant la liste que nous avons établie avec PRENOM, dans votre ménage, il y a NPERS personnes :

Pour chaque personne :

PRENOM, AGE, lien, SITUA (pour les 15 ans ou plus)

Lien : si CONJOINT renseigné : conjoint de PRENOM (CONJOINT)

si MERE et/ou PERE renseignés : enfant de PRENOM (MER2E) et de PRENOM (PER2E)

sinon : LIENTYP de PRENOM (LIENPERS)

CONFIRM

Ce que nous appelons le groupe de référence est composé de < Liste des prénoms >

Êtes-vous d'accord ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si CONFIRM = 1 : début du questionnaire ménage

Si CONFIRM = 2 : retour sur le THL

TRONC COMMUN MÉNAGE LONGITUDINAL

PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)

BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT

| | |
|--|--------------------------------------|
| | RGES Région de gestion |
| | NUMFA Numéro de fiche-adresse |
| | SSECH Code échantillon |

| | |
|--|----------------------------------|
| | LE Éclatement de logement |
|--|----------------------------------|

- 0. au démarrage (logement issu de la base)
- 1, 2 etc. pour les logements éclatés

| | |
|--|---|
| | BS Numéro de ménage dans le logement |
|--|---|

BS = 0 au démarrage puis si l'ensemble des habitants du logement compose le ménage enquêté.
Sinon 1, 2 etc.

| | |
|--|--------------------------------|
| | EC Éclatement de ménage |
|--|--------------------------------|

- 0. au démarrage (ménage d'origine)
- 1, 2 etc. pour les ménages éclatés

| | |
|--|----------------------------|
| | CLE Clé de contrôle |
|--|----------------------------|

| | |
|--|-------------------------------------|
| | |
| | NUMENQ Numéro de l'enquêteur |
| | DEP Département |
| | NCOM Nom de la commune |

| | |
|--|-----------------------------|
| | COMMENTA Commentaire |
|--|-----------------------------|

Si DEMEC = 1 (déménagement) ou 2 (ménage éclaté), réinitialiser COMMENTA et ADRPROCHE à valeur manquante.

Si DEMEC = 1, 2 ou 3 : aller à AFFICHADR

Si DEMEC = valeur manquante,

| | |
|---------------|--------------------------------------|
| X1 (F) | MOUVEMENT Mouvement du ménage |
|---------------|--------------------------------------|

Le ménage réside-t-il toujours à l'adresse indiquée sur la FA ?

- 1. Le ménage réside toujours à l'adresse indiquée (ou rien ne laisse penser le contraire)
- 2. Le ménage a changé d'adresse
- 3. Les membres du ménage sont décédés
- 4. Impossible d'accéder à l'adresse
- 5. Impossible de localiser l'adresse
- 6. Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée

Si MOUVEMENT = 1 (pas de changement d'adresse) :

Affecter V1NCOM et V1CODCOMMU (ou V1DEP et V1COM si en vague 2) à NCOM et CODCOMMU

| | |
|--|------------------------------------|
| | NCOM Nom de la commune |
| | CODCOMMU Code de la commune |

| | |
|---------------|--|
| X2 (F) | TEMPDEM Transfert de FA à une autre adresse |
|---------------|--|

- 1. L'enquête est réalisable à cette adresse
- 2. L'enquête est réalisable à une autre adresse (résidence occasionnelle, résidence secondaire)

Si TEMPDEM=1, aller au bloc Y

Si TEMPDEM=2, aller à TEMPADR

Si MOUVEMENT = 2 (changement d'adresse) :

| | |
|---------------|--|
| X5 (F) | CHANGADR Type de nouvelle adresse |
|---------------|--|

Où le ménage réside-t-il actuellement ?

- 1. Le ménage réside en France dans un logement ordinaire
- 2. Le ménage réside dans une collectivité ou une institution en France
- 3. Le ménage est parti dans les DOM ou à l'étranger
- 4. Le ménage est parti sans laisser d'adresse
- 5. Le ménage a fusionné

Si CHANGADR = 1, aller à NOUVADR

Si CHANGADR = 2, aller à CODECOMI

Si CHANGADR = 3, aller à PAYSETR

Si CHANGADR = 4 ou 5, aller à SANSOU

Si DEMEC=1, 2 ou 3 :

| | |
|---------------|---|
| X5 (F) | AFFICHADR Affichage de la nouvelle adresse |
|---------------|---|

Nouvelle adresse du ménage :

Si DEMEC=1 ou 2

NOUVADR
CODECOM - COMMUNE
NOMX.
1. OK

Aller à RESIDMEN

Si DEMEC=3

TEMPADR
TEMPCCOM - TEMPCOMM
TEMPNOM.
1. OK

Aller à VEREAL

Si DEMEC=blanc et TEMPDEM = 2 :

| | |
|---------------|--|
| X3 (O) | TEMPADR Adresse d'enquête |
| | TEMPCCOM Code de la commune d'enquête |
| | TEMPCOMM Commune d'enquête |

Indiquez l'adresse où le ménage peut être enquêté :(adresse en clair)

Quel est le code de la commune où le ménage peut être enquêté ?(codification automatique)

Si recherche infructueuse

Quel est le nom de la commune où le ménage peut être enquêté ?(commune en clair)

| | |
|---------------|--------------------|
| X4 (O) | TEMPNOM Nom |
|---------------|--------------------|

Quel est le nom de famille du ménage ?

Si DEMEC=valeur manquante et TEMPDEM=2 ou
Si DEMEC=3

| | |
|-----|----------------------------------|
| X4b | VEREAL Verrouillage de l'adresse |
|-----|----------------------------------|

Voulez-vous que l'adresse soit verrouillée maintenant ?

1. Oui
2. Non

ATTENTION ! Assurez-vous d'avoir noté les bonnes coordonnées. Dès qu'elles seront verrouillées, vous n'aurez plus accès à l'adresse ni au nom que vous venez de saisir.

Si VEREAL=1, les champs TEMPADR à TEMPNOM et AFFICHADR sont verrouillés

Si DEMEC=blanc et TEMPDEM = 2, aller à X8

| |
|----------|
| RESIDMEN |
|----------|

Finalelement :

- 1. Le ménage réside bien à l'adresse indiquée (logement ordinaire)
- 2. Le ménage est à une autre adresse complète
- 3. Le ménage réside dans une collectivité ou une institution en France
- 4. Le ménage est parti dans les DOM ou à l'étranger
- 5. Le ménage est parti sans laisser d'adresse
- 6. Le ménage a fusionné
- 7. Le logement est impossible d'accès
- 8. Le logement est impossible à localiser
- 9. Les membres du ménage sont décédés

Si DEMEC=3 et RESIDMEN=2, message d'erreur : « Cette modalité n'est pas possible. A défaut, mettre que le ménage a fusionné »

Si RESIDMEN=1, et

si DEMEC=1 ou 2, aller à VERDEM

si DEMEC=3, affecter ADRPROCHE=1 et aller à TYPVOISR

Si RESIDMEN=3, aller à CODECOMI

Si RESIDMEN=4, aller à PAYSETR

Si RESIDMEN=5, 6, 7 ou 8, aller à SANSOU

Si RESIDMEN=9, aller à VALIDF

Si DEMEC=valeur manquante et CHANGADR=1 ou

Si DEMEC=1 ou 2 et RESIDMEN=2,

| | |
|--------|---|
| X6 (O) | NOUVADR Nouvelle adresse CODECOM Code de la nouvelle commune COMMUNE Nouvelle commune |
|--------|---|

Indiquez la nouvelle adresse du ménage :(adresse en clair)

Codification de la nouvelle commune

Si recherche infructueuse :

Indiquez la nouvelle commune du ménage(commune en clair)

| | |
|--------|----------|
| X7 (O) | NOMX Nom |
|--------|----------|

Quel est le nom de famille du ménage ?

| | |
|------------|---|
| X7b | VERDEM Verrouillage de l'adresse |
|------------|---|

Voulez-vous que l'adresse soit verrouillée maintenant ?

1. Oui
2. Non

ATTENTION ! Assurez-vous d'avoir noté les bonnes coordonnées. Dès qu'elles seront verrouillées, vous n'aurez plus accès à l'adresse ni au nom que vous venez de saisir.

Si VERDEM=1, les champs NOUVADR à NOMX et AFFICHADR sont verrouillés

| | |
|---------------|--|
| X8 (F) | ADRPROCHE Adresse proche de l'enquêteur |
|---------------|--|

Le ménage réside-t-il à proximité de votre secteur et pouvez-vous faire l'enquête ?

- 1. Oui, je suis en mesure de réaliser l'enquête
- 2. Non, je ne peux pas réaliser l'enquête

Si ADRPROCHE = 1 et DEMEC = 3 alors afficher

« Vous allez enquêter ce(s) ménage(s) ici (« TEMPCOMM »), mais les questions se rapportant à leur logement concerneront **leur résidence principale** à « V1NCOM ».

Si ADRPROCHE = 1 aller au filtre avant X12

Si ADRPROCHE = 2, aller à Y19

Si CHANGADR = 2 (en collectivité ou en institution) :

| | |
|---------------|---|
| X9 (F) | CODECOMI Code de la nouvelle commune COMMUNEI Nouvelle commune |
|---------------|---|

Codification de la nouvelle commune

Si recherche infructueuse :

Dans quelle commune réside désormais le ménage ?(commune en clair)

Aller à Y19

Si CHANGADR = 3 (à l'étranger) ou RESIDMEN=3 :

| | |
|----------------|-------------------------------------|
| X10 (F) | PAYSETR DOM ou pays étranger |
|----------------|-------------------------------------|

Dans quel DOM ou pays étranger réside désormais le ménage ?

table Pays

NSP

REFUS

Aller à Y19

Si CHANGADR = 4 ou 5 ou RESIDMEN=4,5,6,7 ou 8 :

| | |
|----------------|-------------------------------|
| X11 (F) | SANSOU Ménage parti où |
|----------------|-------------------------------|

Le ménage est-il parti :

- 1. Dans un logement indépendant
- 2. Dans une institution ou une collectivité
- 3. Aucune information sur sa nouvelle adresse

Aller à Y19

Si MOUVEMENT = 3 (décès) :

**CONTROLE : « Tous les membres Panel du ménage sont-ils décédés ?
Si oui, confirmer le contrôle, si non corriger »**

Aller à Y19

Si MOUVEMENT = 4, 5 ou 6 (impossible de localiser ou accéder, adresse inexistante ou inoccupée) :

Aller à Y19

Si ADRPROCHE = 1 (enquête réalisable) :

Si MOUVEMENT = 1 (pas de changement d'adresse), affecter V1TYPVOIS et V1TYPLOG dans TYPVOISR et TYPLOGR et aller au bloc Y

Si MOUVEMENT = 2 :

| | |
|----------------|---|
| X12 (F) | TYPVOISR Type d'habitat au voisinage du logement |
|----------------|---|

Quel est le type d'habitat au voisinage du logement ?

1. Maisons dispersées, hors agglomération
2. Maisons en lotissement, en quartier pavillonnaire ou en ville
3. Immeubles en ville (autres que cité ou grand ensemble)
4. Immeubles en cité ou grand ensemble
5. Habitat mixte : à la fois immeubles et maisons

| | |
|----------------|---------------------------------|
| X13 (F) | TYPLOGR Type de logement |
|----------------|---------------------------------|

Ce logement est-il ?

1. Une ferme, un pavillon ou une maison indépendante
2. Une maison de ville mitoyenne, jumelée, en bande, ou groupée de toute autre façon
3. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de deux logements
4. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de trois à neuf logements
5. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de 10 logements ou plus
6. Une habitation précaire (roulotte, caravane...)
7. Un autre type de logement

BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE

Une fois le THL réalisé, il peut y avoir plusieurs ménages à enquêter. Dans ce cas, il y a une fiche-adresse simplifiée, avec la reprise du Bloc Y, pour les autres ménages que celui de la personne contactée (généralement le répondant du THL).

| | |
|--------|-------------------------------|
| Y1 (F) | RESESSAIS Résultat des essais |
|--------|-------------------------------|

- Finalemment :
- 1. J'ai contacté un membre du ménage interrogé l'année précédente
 - 2. Je n'ai contacté personne, mais quelqu'un était présent pendant la durée de la collecte
 - 3. Personne n'était présent pendant la durée de la collecte
 - 4. La fiche-adresse n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte
 - 5. La fiche-adresse a été créée par erreur

Si RESESSAIS = 5 (erreur) :

| | |
|--------|---|
| Y2 (O) | FAERREUR Raison du non traitement de la fiche-adresse |
|--------|---|

Pourquoi la fiche-adresse a-t-elle été créée par erreur ? (Réponse en clair).....

Aller en Y19

Si RESESSAIS = 4 (non traitée) :

| | |
|--------|--|
| Y3 (F) | FANONTRAI Raison du non traitement de la fiche-adresse |
| Y4 (O) | AUTFANON Raison du non traitement de la fiche adresse |

Pourquoi la fiche-adresse n'a-t-elle pas pu être traitée?

- 1. Impossible d'accéder au logement
- 2. Autre raison

Si FANONTRAI = 2 : (Y4) Précisez en clair

Aller en Y17

Si RESESSAIS = 3 (absence) :

| | |
|--------|---------------------------------------|
| Y6 (F) | ABSENCE Nature de l'absence du ménage |
|--------|---------------------------------------|

Il s'agit-il d'une absence :

- 1. Habituelle et certaine dès le premier essai de contact (personne normalement en vacances...)
- 2. Inhabituelle mais certaine dès le premier essai de contact
- 3. Inhabituelle et incertaine jusqu'à la fin de la collecte
- 9. Je ne sais pas

Aller en Y17

Si RESESSAIS = 2 (présence) :

| | |
|---------|--------------------------------------|
| Y9 (F) | NONCONTA Raison du non contact |
| Y10 (O) | AUTNONCO Autre raison du non contact |

(Y9) Pourquoi n'avez vous contacté personne ?

- 1. Les habitants du logement ont cherché à m'éviter
- 2. Ils n'étaient que rarement présents au logement (tard le soir...)
- 3. Autre raison

Si NONCONTA =3 (autre) : (Y10) Précisez en clair

Aller en Y17

Si RESESSAIS = 1 (contact) :

| | |
|---------|--------------------------------|
| Y11 (F) | RESCONTA Résultat des contacts |
|---------|--------------------------------|

Quelle a été l'issue de ce contact ?

- 1. Le ménage a accepté l'enquête
- 2. L'entretien a été impossible à réaliser
- 3. Le ménage a refusé l'enquête (ouvertement ou non)
- 4. L'entretien n'a pas pu être réalisé avant la fin de la collecte

Si RESCONTA = 2 (impossible) :

| | |
|---------|--|
| Y12 (O) | IMPOSSIB Entretien impossible |
| Y13 (O) | AUTIMPOS Autre raison d'impossibilité de l'entretien |

(Y12) Pourquoi l'entretien a-t-il été impossible à réaliser ?

- 1. La personne présente n'est pas habilitée à répondre (enfant, étranger au ménage...)
- 2. La personne présente est malade, handicapée...
- 3. La personne présente ne parle pas le français
- 4. Autre raison

Si IMPOSSIB = 4 (autre raison) : (Y13) Précisez en clair

Aller en Y17

Si RESCONTA = 3 (refus) :

| | |
|---------|--------------------------------|
| Y14 (F) | REFUS Raison du refus |
| Y15 (O) | AUTREFUS Autre raison du refus |

(Y14) Selon vous, pourquoi le ménage a-t-il refusé ? (SET OF)

Plusieurs réponses possibles

- 1. Il se méfie des enquêtes
- 2. Il ne se sent pas concerné par le thème de l'enquête
- 3. L'enquête aborde des sujets trop personnels
- 4. Il n'a pas de temps à consacrer à une enquête
- 5. La durée de l'enquête est trop importante
- 6. Autre raison
- 9. Je ne sais pas

Si REFUS = 6 (autre) : (Y15) Précisez en clair

Aller en Y17

Si RESCONTA = 4 :

| | |
|---------|--|
| Y16 (O) | NONENT Raison de la non réalisation de l'entretien |
|---------|--|

Pourquoi l'entretien n'a-t-il pas été réalisé ?

(réponse en clair)

| | |
|---------|---|
| Y17 (F) | CATLOGAY Catégorie du logement au sens du recensement |
|---------|---|

Le logement est-il, pour le ménage ?

- 1. Une résidence principale
- 2. Un logement utilisé occasionnellement
- 3. Une résidence secondaire ou de vacances
- 9. Je ne sais pas

| | |
|---------|--------------------------------------|
| Y18 (O) | NHABY Nombre d'habitants du logement |
|---------|--------------------------------------|

Au total, combien de personnes vivent-elles dans le logement ?

1 à 20 (99 si inconnu)

Dans tous les cas de « déchets » :

| | |
|----------------|--|
| Y19 (F) | VALIDF Validation d'un logement |
|----------------|--|

- 1. Je valide la FICHE-ADRESSE
- 2. Je souhaite revenir sur ce logement

VALIDF : Message d'erreur si (VERDEM=2 ou VERAL=2) et (VALIDF=1) : « Vous ne pouvez valider la fiche-adresse tant que les adresses ne sont pas verrouillées ».

Fin de l'enquête

Si RESCONTA = 1 (acceptation) : Ouverture du THL

PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT)

BLOC A - LISTE ET ÉTAT CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT

BLOC Aa - LES HABITANTS À L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE

DEBAA

Si DEMEC = valeur manquante

Lors de notre dernière entrevue, les personnes qui vivaient habituellement ici étaient (liste des PRENOMS). Nous allons rapidement revoir la liste.

Si DEMEC = 1

Lors de notre dernière entrevue, les personnes qui vivaient habituellement dans votre ancien logement étaient..... (liste des PRENOMS). Nous allons rapidement revoir la liste.

Si DEMEC = 2

Lors de notre dernière entrevue, nous avons interrogé..... (liste des PRENOMS). Nous allons rapidement revoir la liste.

Si DEMEC = 3

Lors de notre dernière entrevue, les personnes qui vivaient habituellement dans votre résidence principale étaient..... (liste des PRENOMS). Nous allons rapidement revoir la liste.

1. OK

A1 (F) PRESPERS Mouvement des personnes

Si DEMEC = valeur manquante

PRENOM vit-il(elle) toujours ici, même si ce n'est pas régulier et qu'il(elle) vit aussi ailleurs ?

Si DEMEC = 1 ou 2

PRENOM vit-il(elle) ici, même si ce n'est pas régulier et qu'il(elle) vit aussi ailleurs ?

Si DEMEC = 3

PRENOM vit-il(elle) toujours dans votre résidence principale, même si ce n'est pas régulier et qu'il(elle) vit aussi ailleurs ?

- 1. Oui
- 2. Non

Création d'une variable auxiliaire MVTPERS (ne s'affichant pas à l'écran) :

- 1. Fait toujours partie des habitants du logement (en faisait partie à l'enquête précédente)
- 2. Ne fait plus partie des habitants du logement (en faisait partie à l'enquête précédente)
- 3. Fait désormais partie des habitants du logement (n'en faisait pas partie à l'enquête précédente)

NOI Numéro d'ordre individuel

Numéro d'ordre dans le THL de la vague précédente

| |
|--|
| PRENOM Prénom à l'enquête précédente |
| SEXE Sexe à l'enquête précédente |
| JNAIS Jour de naissance à l'enquête précédente |
| MNAIS Mois de naissance à l'enquête précédente |
| ANAIS année de naissance à l'enquête précédente |

Rappel de l'enquête précédente

| |
|----------------|
| AGE Âge |
|----------------|

AGE est calculé automatiquement

| |
|-----------------------------|
| PANEL Individu panel |
|-----------------------------|

Les individus panel sont repérés par un (*)

| |
|--|
| NHAB Nombre d'habitants du logement |
|--|

A chaque personne ayant PRESPEERS = 1, NHAB = NHAB+1

Pour chaque habitant de l'enquête précédente :

Si PRESPEERS = 1 aller à A12

Si PRESPEERS = 2 (parti) :

| | |
|---------------|-------------------------|
| A2 (F) | PARTIOU Parti où |
|---------------|-------------------------|

PRENOM est-il (elle) :

- 1. Parti(e) en France métropolitaine
- 2. Parti(e) dans les DOM ou dans un pays étranger
- 3. Disparu(e), SDF, aucune information sur la nouvelle adresse...
- 4. Décédé(e)

| | |
|---------------|--------------------------------|
| A3 (O) | PARTIJOU Jour du départ |
| | PARTIMOI Mois du départ |
| | PARTIAN Année du départ |

A quelle date PRENOM est-il(elle) parti(e) (décédé(e) si PARTIOU=4) ? Indiquez le jour, le mois, l'année

Contrôle non bloquant si la date est inférieure à la date de la dernière enquête réalisée.

Si PARTIOU = 4 (décédé), aller en fin de bloc Aa

Si PARTIOU = 1, 2 ou 3 :

| | |
|--------------|---------------------------------------|
| A (F) | PARTIAVEC Parti avec quelqu'un |
| A (O) | AVEC Avec qui |

(A) PRENOM est-il(elle) parti(e) avec un ou plusieurs habitants du logement (présent à la dernière enquête) ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui :

(A11) Avec qui ?

y compris PRENOM

Les variables des questions A1 à A3 sont automatiquement renseignées pour toutes les personnes de la liste AVEC avec les modalités pour PRENOM

Si PARTIOU=2, aller à NPAYS

Si PARTIOU=3, aller en fin de bloc Aa

Si PARTIOU = 1 (en France métropolitaine) :

| | |
|--------|---|
| A4 (F) | PARTILOG Dans un logement individuel ou collectif |
|--------|---|

PRENOM est-il (elle) ?

- 1. Parti(e) dans un logement individuel
- 2. Parti(e) dans une collectivité ou une institution

Si PARTILOG = 1 (parti dans un logement individuel) :

| | |
|--------|-------------------------|
| A5 (F) | ADRCONNU Adresse connue |
|--------|-------------------------|

Connaissez-vous, vous-même ou un autre habitant du logement, la nouvelle adresse de PRENOM ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si non, aller à A10

Si oui :

| | |
|--------|--|
| A6 (O) | NADR Nouvelle adresse NCODCOMI Nouveau code commune NCOMMUI Nouvelle commune |
|--------|--|

Quelle est la nouvelle adresse de PRENOM

| | |
|--------|---------|
| A7 (O) | NOM Nom |
|--------|---------|

Afin de retrouver PRENOM, à quel nom peut-on le(la) joindre à cette adresse

ENQUETEUR : Pensez à récupérer le prénom ou les prénoms
Si plusieurs personnes partent ensemble, noter les 2 noms de famille

Les variables des questions A4 à A7 sont automatiquement renseignées pour toutes les personnes de la liste AVEC avec les modalités pour PRENOM

| | |
|-----|----------------------------------|
| A7b | VERECA Verrouillage de l'adresse |
|-----|----------------------------------|

Voulez-vous que l'adresse soit verrouillée maintenant ?

1. Oui
2. Non

ATTENTION ! Assurez-vous d'avoir noté les bonnes coordonnées. Dès qu'elles seront verrouillées, vous n'aurez plus accès à l'adresse ni au nom que vous venez de saisir.

Si VERECA=1, les champs NADR à NOM sont verrouillés

Si PARTILOG = 2 (dans une collectivité ou une institution en France métropolitaine) :

| | |
|--------|---|
| A8 (O) | NCODCOM Nouveau code commune NCOMMU Nouvelle commune |
|--------|---|

Dans quelle commune réside-t-il(elle) maintenant ?

Les variables des questions A4 à A8 sont automatiquement renseignées pour toutes les personnes de la liste AVEC avec les modalités pour PRENOM

Si PARTIOU = 2 (dans les DOM ou dans un pays étranger) :

| | |
|--------|---|
| A9 (O) | NPAYS Nouveau pays CODNPAYS NUMNPAYS ALPHNPAYS |
|--------|---|

Dans quel DOM ou pays étranger, PRENOM réside-t-il(elle) maintenant ?

table PAYS

Les variables des questions A4 à A9 sont automatiquement renseignées pour toutes les personnes de la liste AVEC avec les modalités pour PRENOM

Aller en fin de bloc Aa

Si MVTPERS = 1 (vit toujours ici) :

| | |
|-----|---------------------------------------|
| A12 | ETACIVCF Confirmation de l'état-civil |
|-----|---------------------------------------|

Les renseignements affichés (prénom, sexe, date de naissance) pour PRENOM sont-ils exacts ?

RAPPEL : ^PRENOM, de sexe ^SEXE, né(e) le ^JNAIS - ^MNAIS - ^ANAIS

- 1. Oui
- 2. Non

Si ETACIVCF = 1 aller à TYPMEN

Si ETACIVCF = 2 (non confirmation) :

| | |
|---------|----------------------------|
| A13 (F) | ETACIVER État-civil erroné |
|---------|----------------------------|

Quelles informations sont inexactes ?

Plusieurs réponses possibles

- 1. Le prénom
- 2. Le sexe
- 3. La date de naissance

Contrôle : si ETACIVER contient 1 et 3, « S'agit-il de la même personne »

si ETACIVER = 1 (erreur de prénom)

| | |
|--------|----------------------|
| A (14) | NPRENOM Prénom exact |
|--------|----------------------|

Quel est le prénom exact ?

si ETACIVER = 2 (erreur de sexe)

| | |
|--------|-------------------|
| A (15) | NSEXEX Sexe exact |
|--------|-------------------|

Quel est le sexe de PRENOM ?

- 1. Masculin
- 2. Féminin

si ETACIVER = 3 (erreur de date de naissance)

| | |
|--------|---|
| A (16) | NJNAIS Jour de naissance exact NMNAIS Mois de naissance exact NANAIS année de naissance exact |
|--------|---|

Quel est le jour de naissance exact de PRENOM ?

Quel est le mois de naissance exact de PRENOM ?

Quel est l'année de naissance exacte de PRENOM ?

Si NPRENOM est renseigné, affecter NPRENOM à PRENOM

Si NSEXEX est renseigné, affecter NSEXEX à SEXE

Si NJNAIS est renseigné, affecter NJNAIS à JNAIS

Si NMNAIS est renseigné, affecter NMNAIS à MNAIS

Si NANAIS est renseigné, affecter NANAIS à ANAIS

Affecter V1LNAIS, V1DEPNAIS, V1PAYSNAIS, V1CODEPAYS, V1NOMPAYS et V1ALPHAPAY dans LNAIS, DEPNAIS, PAYSNAIS, CODEPAYS, NOMPAYS et ALPHAPAY.

| |
|--|
| LNAIS Né(e) en France/à l'étranger DEPNAIS Département/territoire de naissance PAYSNAIS Pays de naissance CODEPAYS Pays de naissance NOMPAYS Pays de naissance ALPHAPAY Pays de naissance |
|--|

| |
|--|
| V1TYPOLOG Type d'occupation du logement V1JOURAN Nombre de jours par an du logement V1JOURSEM Nombre de jours dans la semaine dans le logement V1MOISAN Nombre de mois dans l'année dans le logement V1JOUR2AN Nombre de jours par an dans le logement |
|--|

Rappel de l'information de l'enquête précédente

Si DEMC=1, 2 ou 3 ou

Si V1TYPOLOG n'est pas renseigné ou

Si V1TYPOLOG=2 et V1JOURAN n'est pas renseigné ou

Si V1TYPOLOG=3 et V1JOURSEM n'est pas renseigné ou

Si V1TYPOLOG=4 et V1MOISAN n'est pas renseigné ou

Si V1TYPOLOG=5 et V1JOUR2AN n'est pas renseigné :

aller à A18.

Sinon :

| | |
|---------|---|
| A17 (F) | TYPMEN Occupation du logement identique |
|---------|---|

En « ^AN », PRENOM vivait ici V1TYPOLOG (pour V1TYPOLOG=5, ne rappeler que « rarement »)

(V1JOURAN jours par an) (si V1TYPOLOG=2)

(V1JOURSEM jours par semaine) (si V1TYPOLOG=3)

(V1MOISAN mois par an) (si V1TYPOLOG=4)

(V1JOUR2AN jours pendant par an) (si V1TYPOLOG=5),

Aujourd'hui, la situation est-elle toujours la même ?

- 1. oui
- 2. non

Si TYPMEN = 1 (L'occupation est inchangée) : affecter respectivement V1TYPOLOG, V1JOURAN, V1JOURSEM, V1MOISAN et V1JOUR2AN dans TYPOLOG, JOURAN, JOURSEM, MOISAN et JOUR2AN) et aller à l'individu suivant ou en fin de bloc Aa

Si TYPMEN = 2 (L'occupation du logement a changé) :

| | |
|---------|---|
| A18 (F) | TYPOLOG Type d'occupation du logement |
| A19 (O) | JOURAN Nombre de jours par an |
| A20 (O) | JOURSEM Nombre de jours dans la semaine |
| A21 (O) | MOISAN Nombre de mois dans l'année |
| A22(O) | JOUR2AN Nombre de jours par an |

(A18) PRENOM vit-il(elle) ici ?

- 0.
- 1. Toute l'année ou presque **On passe en A23**
- 2. Plutôt les week-ends ou les vacances
⇒ (A19) Combien de jours environ par an ? JOURAN (1 à 365)
- 3. Plutôt en semaine
⇒ (A20) Combien de jours par semaine ? JOURSEM (1 à 7)
- 4. Quelques mois dans l'année (y compris cas des enfants en garde alternée)
⇒ (A21) Combien de mois depuis un an ? MOISAN (1 à 12)
- 5. Plus rarement
⇒ (A22) Combien de jours environ depuis un an ? JOUR2AN (1 à 365)

La modalité 0 n'est active que pour option-log = 3 : personne n'habitant pas le logement et appartenant à un ménage dont la résidence habituelle commune est ailleurs.

Contrôles non bloquants :*Bornes incluses :*

| | |
|---------|----------|
| JOURAN | 60 à 300 |
| JOURSEM | 2 à 6 |
| MOISAN | 2 à 10 |
| JOUR2AN | 1 à 60 |

*Si JOURAN < 60 ou JOURSEM < 2 ou MOISAN < 2 :**avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait être classé(e) en occupant occasionnel**Si JOURAN > 300 ou JOURSEM > 6 ou MOISAN > 10 :**avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait être classé(e) en occupant permanent**Si JOUR2AN > 60 :**avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait être classé(e) ailleurs.***A23 (F) AUTLOG Existence d'autres logements****Si TYPOLOG = 1 :****PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs en temps en temps ?****Si TYPOLOG = 2 à 5 :****PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs ?**

- 1. oui
- 2. non

*Si l'enquête provient d'un éclatement de ménage suite au bloc D, contrôler AUTLOG par rapport à l'information recueillie dans le logement initial (possible ?)***si AUTLOG=2 (non) aller en fin de bloc Aa****si AUTLOG=1 (oui) :**

| |
|---|
| A24 (F) LOGCOL Existence d'un logement collectif |
| A25 (F) TYPLOGCO Type de logement collectif |

(A24) PRENOM réside-t-il(elle) habituellement dans un établissement comme un internat, un foyer, une maison de retraite... ?

- 1. oui
- 2. non

si oui : (A25) Où ? (SET OF)

Plusieurs réponses possibles

- 1. En caserne, en camp
- 2. En internat
- 3. En cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants
- 4. Dans un foyer de jeunes travailleurs
- 5. Dans un établissement pénitentiaire
- 6. En sanatorium, dans un établissement de soins ou un hôpital
- 7. Dans une maison de retraite ou un hospice
- 8. Sur un chantier temporaire de travaux publics

| | |
|---------|---|
| A26 (F) | LOGIND Existence d'un logement individuel |
| A27 (O) | NAUTLOG Nombre des autres logements |

(A26) PRENOM vit-il(elle) dans un autre logement individuel ?

- 1. oui
- 2. non

si oui :

(A27) Combien d'autres logements PRENOM habite-t-il(elle) ?

de 0 à 9

Pour l'enquêteur : Si la réponse est je ne sais pas, plusieurs, beaucoup, parce que le répondant se déplace pour son travail sans domicile unique, ne pas compter ces logements : NAUTLOG = 0

Si l'enquête provient d'un éclatement de ménage suite au bloc D, contrôler LOGIND et NAUTLOG par rapport à l'information recueillie dans le logement initial

Fin de bloc Aa :

Si un autre habitant à l'enquête précédente, repasser le Bloc Aa.

Sinon :

BLOC An - LES NOUVEAUX HABITANTS

| | |
|----------|--|
| A 28 (F) | AUTHAB Existence d'un autre habitant du logement |
|----------|--|

Y-a-t-il quelqu'un d'autre qui vit habituellement ici, même si ce n'est pas régulier et qu'il vit aussi ailleurs ?

- 1. Oui,
- 2. Non, personne

Si non, aller au bloc B

Si oui, pour chaque arrivant :

| | |
|--|--|
| | MVTPERS Mouvement des personnes (rempli automatiquement) |
|--|--|

- 3. Fait désormais partie des habitants du logement (n'en faisait pas partie à l'enquête précédente)

| | |
|--|-------------------------------|
| | NOI Numéro d'ordre individuel |
|--|-------------------------------|

Numéro d'ordre dans le THL à la suite de tous les individus cités initialement dans le THL

| | |
|----------|---------------|
| A 29 (O) | PRENOM Prénom |
|----------|---------------|

Quel est son prénom ? (personne n°^NOI)prénom en clair (15 caractères maximum)

| | |
|---------|-----------|
| A30 (F) | SEXE Sexe |
|---------|-----------|

PRENOM est de sexe :

- 1. Masculin
- 2. Féminin

| | |
|---------|--------------------------|
| A31 (O) | JNAIS Jour de naissance |
| | MNAIS Mois de naissance |
| | ANAIS Année de naissance |
| | AGE Age |

Quelle est la date de naissance de PRENOM ?

Jours (01 à 31) Mois (01 à 12) et année (1900 à année en cours) - AGE est calculé automatiquement.

| | |
|----------------|-----------------------|
| A32 (F) | ARRIVE Arrivée |
|----------------|-----------------------|

^PRENOM est :

- 1. arrivé(e) depuis la dernière enquête (y.c. si ^PRENOM a déjà appartenu au ménage)
- 2. est né(e) depuis la dernière enquête
- 3. était présent(e) à la dernière enquête mais avait été oublié(e)

Si *ARRIVE = 2*, contrôle que la date de naissance soit supérieure à celle de la dernière enquête.

Si *ARRIVE = 1* :

| | |
|---------------|-------------------------------------|
| A33(O) | ARRIVEJOUR Jour de l'arrivée |
| | ARRIVEMOIS Mois de l'arrivée |
| | ARRIVEAN Année de l'arrivée |

A quelle date PRENOM est-il(elle) arrivé(e) ? Indiquer le jour, le mois, l'année
Date depuis la date de la dernière enquête.

| | |
|----------------|--|
| A34 (F) | LNAIS Né(e) en France/à l'étranger |
| A35 (F) | DEPNAIS Département/territoire de naissance |
| A36 (F) | PAYSNAIS Pays de naissance |
| | CODEPAYS Pays de naissance |
| | NOMPAYS Pays de naissance |
| | ALPHAPAY Pays de naissance |
| | ANARRIV Année d'installation en France |

(A34) PRENOM est-il(elle) né(e) ?

- 1. En France
- 2. A l'étranger

Si *LNAIS = 1 (France)* :

(A35) Dans quel département ou territoire ? codage par trigram

NSP
REFUS

Si *LNAIS = 2 (étranger)* :

(A36) Dans quel pays ? codage par trigram avec la table Pays

NSP
REFUS

En quelle année ^PRENOM s'est-il(elle) installé(e) en France ?

1900 à année en cours
NSP

Si la personne est retournée dans son pays avant de revenir en France, noter l'année de première installation.

| | |
|----------------|--|
| A37 (F) | TYPOLG Type d'occupation du logement |
| A38 (O) | JOURAN Nombre de jours par an |
| A39 (O) | JOURSEM Nombre de jours dans la semaine |
| A40 (O) | MOISAN Nombre de mois dans l'année |
| A41(O) | JOUR2AN Nombre de jours par an |

(A37) PRENOM, vit-il(elle) ici

- 0.
- 1. toute l'année ou presque ? **On passe en A42**
- 2. plutôt les week-ends ou les vacances ?
⇒ **(A38) Combien de jours environ par an ? JOURAN (1 à 365)**
- 3. plutôt en semaine ?
⇒ **(A39) Combien de jours par semaine ? JOURSEM (1 à 7)**
- 4. quelques mois dans l'année (y compris cas des enfants en garde alternée) ?
⇒ **(A40) Combien de mois depuis un an ? MOISAN (1 à 12)**
- 5. plus rarement ?
⇒ **(A41) Combien de jours environ depuis un an ? JOUR2AN (1 à 365)**

La modalité 0 n'est active que pour option-log = 3 : personne n'habitant pas le logement et appartenant à un ménage dont la résidence habituelle commune est ailleurs.

Contrôles non bloquants :

| | | |
|-------------------|---------|----------|
| Bornes incluses : | JOURAN | 60 à 300 |
| | JOURSEM | 2 à 6 |
| | MOISAN | 2 à 10 |
| | JOUR2AN | 1 à 60 |

Si JOURAN < 60 ou JOURSEM < 2 ou MOISAN < 2 :

avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait être classé(e) en occupant occasionnel

Si JOURAN > 300 ou JOURSEM > 6 ou MOISAN > 10 :

avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait être classé(e) en occupant permanent

Si JOUR2AN > 60 :

avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait être classé(e) ailleurs.

| | |
|--|--|
| | NHAB Nombre d'habitants du logement |
|--|--|

NHAB = NHAB + 1

| | |
|----------------|--|
| A42 (F) | AUTLOG Existence d'autres logements |
|----------------|--|

Si **TYPOLOG = 1** :

PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs de temps en temps ?

Si **TYPOLOG = 2 à 5** :

PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs ?

- 1. oui
- 2. non

avertissement :

si TYPOLOG#1 et AUTLOG=2 : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait avoir un autre logement. Confirmer

si AUTLOG=2 (non) on recommence le bloc An

si AUTLOG=1 (oui) :

| | |
|----------------|---|
| A43 (F) | LOGCOL Existence d'un logement collectif |
| A44 (F) | TYPLOGCO Type de logement collectif |

(A43) PRENOM, réside-t-il(elle) aussi habituellement dans un établissement comme un internat, un foyer, une maison de retraite... ?

- 1. oui
- 2. non

si oui : (A44) Où ? (SET OF)

Plusieurs réponses possibles

- 1. En caserne, en camp
- 2. En internat
- 3. En cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants
- 4. Dans un foyer de jeunes travailleurs
- 5. Dans un établissement pénitentiaire
- 6. En sanatorium, dans un établissement de soins ou un hôpital
- 7. Dans une maison de retraite ou un hospice
- 8. Sur un chantier temporaire de travaux publics

| | |
|----------------|---|
| A45 (F) | LOGIND Existence d'un logement indépendant |
| A46 (O) | NAUTLOG Nombre des autres logements |

(A45) PRENOM vit-il(elle) dans un autre logement individuel ?

- 1. oui
- 2. non

si oui :

(A46) Combien d'autres logements PRENOM habite-t-il(elle) ?

de 0 à 9

Pour l'enquêteur : Si la réponse est je ne sais pas, plusieurs, beaucoup, parce que le répondant se déplace pour son travail sans domicile unique, ne pas compter ces logements : NAUTLOG = 0

| | |
|-------------|--|
| A 17 | PASSE Vécu à l'étranger ou en établissement |
| A18 | NBANPASSE Nombre d'année à l'étranger ou en établissement |

(A17) La question PASSE est paramétrée :

si ANAIS>2005, elle comprend la parenthèse « ANAIS ».

si ANAIS<=2005 et

si AENQ<=2011, elle comprend la parenthèse « 2005 »

si AENQ>=2012, elle comprend la parenthèse « AENQ-7 ».

Depuis max(2005,AENQ-7,ANAIS), ^PRENOM a-t-il(elle) vécu pendant au moins trois mois dans les DOM, à l'étranger ou dans un établissement comme un internat, un foyer, une institution de soin... ?

Un établissement peut être une caserne, un internat, une cité universitaire, un foyer d'étudiants, un foyer de jeunes travailleurs, un établissement pénitentiaire, un sanatorium, un hôpital, une maison de retraite ou un hospice, un chantier temporaire de travaux publics

- 1. oui
- 2. non
- NSP
- REFUS

si oui : **(A18) Combien d'années PRENOM a-t-il(elle) vécu hors de la France métropolitaine ou dans un établissement ?**

de 0 à 9

NSP

REFUS

On recommence le bloc An

BLOC B - SITUATION FAMILIALE

BLOC Ba - SITUATION FAMILIALE DES HABITANTS À L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE

| |
|----------|
| DEBSITFA |
|----------|

Si NHAB>1, alors indiquer l'intitulé entre parenthèse

Il y a donc NHAB personne(s) qui vi(ven)t dans ce logement. Je vais maintenant vous poser quelques questions sur (la) votre situation familiale (de chacune d'elles). (Commençons par PRENOM [la 1^{ère} personne ayant MVTPERS=1])

1. OK

Les questions B1 à B5 ne sont posées que pour les personnes ayant 15 ans ou plus

| | |
|--------|----------------------------------|
| B1 (F) | COUPLE Vie en couple |
| B2 (O) | CONJOINT Identifiant du conjoint |

(B1) PRENOM vit-il(elle) actuellement en couple ?

- 1. Oui, avec une personne qui vit dans le logement
- 2. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement
- 3. Non

Message bloquant si NHAB= 1 et COUPLE= 1 : « Vous êtes le seul habitant du logement. »

si 1 :

B2) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre du conjoint dans CONJOINT

La relation symétrique est automatiquement établie : les questions B1 et B2 ne sont pas posées à l'autre conjoint, les variables correspondantes sont automatiquement renseignées.

| | |
|--------|--|
| B3 (F) | V1ETAMATRI État matrimonial à l'enquête précédente |
| B4 (F) | CMATRI Changement d'état matrimonial |
| | ETAMATRI État matrimonial légal |

(B3) Lors de notre dernière entrevue, PRENOM était ^V1ETAMATRI. Est-ce toujours le cas ?

- 1. Oui
- 2. Non, la situation a changé
- 3. Non, la situation était erronée

Si 2 ou 3 :

(B4) Quel est l'état matrimonial légal de PRENOM ?

- 1. Célibataire
- 2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement
- 3. Veuf(ve)
- 4. Divorcé(e)

Si CMATRI=1, affecter V1ETAMATRI à ETAMATRI.

Message d'avertissement : si CMATRI =2 et ETAMATRI=1 : « Vous ne pouvez pas devenir célibataire. »
Renvoyer dans Blaise aux variables CMATRI ou ETAMATRI pour correction.

Si CMATRI=2

| | |
|---------------|---|
| B5 (F) | AMATRI Année de changement d'état matrimonial MMATRI Mois de changement d'état matrimonial |
|---------------|---|

Depuis quelle date, PRENOM est-il ^ETAMATRI ?

Contrôle non bloquant si la date est antérieure à la date de l'enquête précédente : « Cette année est antérieure à l'année de la dernière enquête. »

| | |
|---------------|--|
| B6 (F) | V1MER1E Situation de la mère à l'enquête précédente |
| B7 (F) | NIDENTM identifiant individuel de la mère |
| | MER1E Existence de la mère |
| | MER2E Identifiant de la mère |

Si V1MER1E=2 ou valeur manquante :

(B6) La mère de PRENOM vit-elle ici ?

- 1. Oui, elle vit ici
- 2. Non, elle vit ailleurs
- 3. Non, elle est décédée
- 9. NSP

La modalité 1 sera active uniquement si une personne de sexe féminin de plus de 10 ans est arrivée dans le ménage ou si V1MER1E n'est pas renseigné

si MER1E= 1 :

(B7) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre de la mère dans MER2E

Si V1MER1E=1 ou 3 :

Les variables MER1E et MER2E devront être recalculées :

Si V1MER1E=1, on recalculera MER1E et MER2E d'après les variables MVTPERS, PARTIOU et NIDENTM, l'identifiant individuel de la mère présentes dans le THL.

Si pour la mère MVTPERS = 1 alors MER1E = 1

Si pour la mère PARTIOU = 1, 2 ou 3 alors MER1E = 2

Si pour la mère PARTIOU = 4 alors MER1E = 3

On récupère le NOI de la mère à partir de NIDENTM et que l'on met dans MER2E

Si V1MER1E= 3, la mère est décédée donc on ne pose plus la question. On aura aussi MER1E= 3.

| | |
|---------------|---|
| B8 (F) | V1PER1E Situation du père à l'enquête précédente |
| B9 (F) | NIDENTP identifiant individuel du père |
| | PER1E Existence du père |
| | PER2E Identifiant du père |

Si V1PER1E=2 ou valeur manquante :

(B8) Le père de PRENOM vit-il ici ?

- 1. Oui, il vit ici
- 2. Non, il vit ailleurs
- 3. Non, il est décédé
- 9. NSP

La modalité 1 sera active uniquement si une personne de sexe masculin de plus de 10 ans est arrivée dans le ménage ou si V1PER1E n'est pas renseigné.

si PER1E= 1 :

(B9) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre du père dans PER2E

Si V1PER1E=1 ou 3 :

Les variables PER1E et PER2E devront être recalculées :

Si V1PER1E=1, on recalculera PER1E et PER2E d'après les variables MVTPERS, PARTIOU et NIDENTP, l'identifiant individuel du père présentes dans le THL.

Si pour le père MVTPERS = 1 alors PER1E = 1

Si pour le père PARTIOU = 1, 2 ou 3 alors PER1E = 2

Si pour le père PARTIOU = 4 alors PER1E = 3
On récupère le NOI du père à partir de NIDENTP et que l'on met dans PER2E

Si V1PER1E= 3, le père est décédé donc on ne pose plus la question. On aura aussi PER1E= 3.

Si (n<au nombre de MVTPERS=1), aller au début du Bloc Ba pour la personne suivante

Sinon si (n< au nombre de MVTPERS = 3), aller au début du Bloc Bn

Sinon, aller au filtre avant B17

BLOC Bn - SITUATION FAMILIALE DES NOUVEAUX HABITANTS

Les questions B10, B11 et B12 ne sont posées que pour les personnes ayant 15 ans ou plus

Si la variable COUPLE n'a pas déjà été renseignée par relation symétrique, aller en B10

Sinon, aller en B12

| | |
|---------|----------------------------------|
| B10 (F) | COUPLE Vie en couple |
| B11 (O) | CONJOINT Identifiant du conjoint |

(B10) PRENOM vit-il actuellement en couple ?

- 1. Oui, avec une personne qui vit dans le logement
- 2. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement
- 3. Non

si 1 :

(B11) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre du conjoint dans CONJOINT

La relation symétrique est automatiquement établie : les questions B10 et B11 ne sont pas posées à l'autre conjoint, les variables correspondantes sont automatiquement renseignées.

| | |
|---------|---------------------------------|
| B12 (F) | ETAMATRI État matrimonial légal |
|---------|---------------------------------|

Quel est l'état matrimonial légal de PRENOM ?

- 1. Célibataire
- 2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement
- 3. Veuf(ve)
- 4. Divorcé(e)

Si les variables MER1E et MER2E n'ont pas déjà été renseignées par relation symétrique :

| | |
|---------|------------------------------|
| B13 (F) | MER1E Existence de la mère |
| B14 (F) | MER2E Identifiant de la mère |

(B13) La mère de PRENOM vit-elle ici ?

- 1. Oui, elle vit ici
- 2. Non, elle vit ailleurs
- 3. Non, elle est décédée
- 9. NSP

si 1 :

(B14) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre de la mère dans MER2E

Si les variables PER1E et PER2E n'ont pas déjà été renseignées par relation symétrique :

| | |
|---------|---------------------------|
| B15 (F) | PER1E Existence du père |
| B16 (F) | PER2E Identifiant du père |

(B15) Le père de PRENOM vit-il ici ?

- 1. Oui, il vit ici
- 2. Non, il vit ailleurs
- 3. Non, il est décédé
- 9. NSP

si 1 :

(B16) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre du père dans PER2E

Comme pour CONJOINT, les liens parent/enfant sont automatiquement symétrisés : si A est père de B, on ne lui demande pas de préciser un autre lien.

Si ($n <$ au nombre de MVTPERS=3), aller au début du Bloc Bn pour la personne suivante

Une fois la dernière personne de la liste renseignée :

Si, pour toutes les personnes de la liste (bloc Ba + Bn), au moins un lien direct a été repéré, on passe au bloc C.

Un lien direct est repéré pour PRENOM si 1) au moins une des variables CONJOINT, MER2E ou PER2E est renseignée, ou 2) PRENOM est cité au moins une fois pour une autre personne dans CONJOINT, MER2E ou PER2E.

Si pour PRENOM, aucun lien direct n'a été repéré :

| | |
|----------|---|
| B17 (SO) | LIENTYP Nature du lien |
| | LIENPERS Personne concernée par le lien |

Pouvez-vous préciser un lien de parenté ou une relation de PRENOM avec une personne qui habite ici ?

Choisir le lien le plus direct

- 1. Frère, sœur
- 2. Grand-parent, petit-enfant
- 3. Gendre, belle-fille, beau-parent
- 4. Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
- 5. Autre lien familial
- 6. Ami(e)
- 7. Pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté
- 8. Domestique ou salarié logé
- 9. Autre (colocataire, ...)

Si LIENTYP = 1 à 6 :

Quel est le prénom de la personne concernée par le lien ?

NOI Numéro d'ordre dans Lienpers

La relation est symétrisée automatiquement : si A grand-père de B, B petit-enfant de A. On n'interroge qu'une des deux personnes concernées

Poser la question pour toute personne sans lien repéré.

BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES

| | |
|--------|--|
| C1 (F) | APART Existence de budgets séparés |
| C2 (O) | BS Numéro d'ordre du ménage dans le logement |
| C3 (O) | NPERS Nombre de personnes dans le ménage |

BS renseigne sur le ménage auquel appartient chaque habitant du logement.

- *Si NHAB = 1 (personne isolée) : BS = 0. Aller en C6*
- *Si NHAB > 1 :*

(C1) CONTOUR DES UNITES DE VIE

Nous allons maintenant voir qui fait partie de votre ménage et qui n'en fait pas partie.

Y-a-t-il, parmi les habitants du logement, des personnes qui, dans la vie courante, font budget à part ?

A la moindre hésitation du répondant, préciser :

On fait budget à part quand on n'apporte pas de ressources dans le ménage et qu'on ne bénéficie pas des dépenses faites pour le ménage, hormis les dépenses pour le logement. Les personnes qui font budget à part peuvent appartenir à un autre ménage ou bien décider seules de leurs dépenses et les régler avec leurs ressources personnelles

- 1. oui, certaines personnes font budget à part
- 2. non, tout le monde fait budget commun

si non : pour toutes les personnes de la liste, BS = 0 et NPERS(1) = NHAB. Aller à C6

si oui :

Si NHAB=2, on passe à C4

Sinon

(C2) Il y a donc, parmi les habitants du logement, plusieurs ménages.

Parlons de votre ménage. Qui fait partie de votre ménage, c'est-à-dire qui, avec vous, contribue au budget commun du ménage ou simplement en bénéficie ?

Plusieurs réponses possibles

ENQUÊTEUR : Vous devez cocher ^PRENOM et les personnes qui font bourse commune avec lui

Prénom des personnes concernées NOI Numéro d'ordre des personnes

Pour les personnes concernées, BS = 1 et NPERS(1) = nombre de personnes avec BS = 1

Pour la première personne(PRENOM) sur la liste qui a BS non renseigné :

(C3) Parlons du ménage de PRENOM. Qui, parmi les habitants du logement, fait budget commun avec PRENOM ?

Plusieurs réponses possibles

ENQUÊTEUR : Vous devez cocher ^PRENOM et les personnes qui font bourse commune avec lui

Prénom des personnes NOI Numéro d'ordre des personnes concernées

*Pour (PRENOM) et les personnes concernées, BS = 2 et
NPERS(2) = nombre de personnes avec BS = 2*

On réitère C3 tant que BS n'est pas renseigné pour tout le monde : BS = 3, 4 etc.

| | |
|------------------|--|
| C4 (F) C5 (F) | BSCTRLC Contrôle des budgets séparés (1 ^{er} cas) |
| | BSCTRLLE Contrôle des budgets séparés (2 ^e cas) |
| | BSCTRLV Contrôle des budgets séparés (3 ^e cas) |
| | BSRELC Relance des budgets séparés (1 ^{er} cas) |
| | BSRELE Relance des budgets séparés (2 ^e cas) |
| | BSRELV Relance des budgets séparés (3 ^e cas) |

Contrôle et relance des budgets séparés

1^{er} cas : A et B vivent en couple (pour A : CONJOINT=B) et font budget à part (BS(A) # BS(B)) :

si A (ou B) est répondant :

(C4) Vous m'avez dit faire budget à part avec B(A). Avez-vous quand même souvent des activités en commun avec B(A) , comme les repas ou les sorties ?

si ni A ni B ne sont répondants :

(C4) Vous m'avez dit que A et B font budget à part. Ont-ils quand même souvent des activités en commun comme les repas ou les sorties ?

1. Oui
2. Non

Si non : validation. Aller à C6

Si oui :

(C5) Il y a donc budget à part et activités communes. Êtes-vous sûr de votre réponse ?

Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part.

Avec cette définition, confirmez-vous que A et B (vous) font (faites) budget à part ?

1. Oui => validation. Aller à C6
2. Non => correction

2^{ème} cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E=A ou B et PER2E=A ou B), est mineur (AGE<24) et n'a pas d'autre logement (AUTLOG=2) et fait budget à part (BS(C) # BS(A ou B))

si C est répondant :

(C4) Vous vivez avec vos parents (votre père/votre mère), mais vous m'avez dit faire budget à part. Prenez-vous quand même la plupart du temps vos repas avec eux ?

si C n'est pas répondant :

(C4) C vit avec ses parents mais vous m'avez dit qu'il(elle) fait budget à part. Prend-il(elle) quand même la plupart du temps ses repas avec eux ?

1. oui
2. non

Si non : validation. Aller à C6

Si oui :

(C5) Entre C (vous) et sa(votre) famille, il y a vie commune et budget à part. Êtes-vous sûr de votre réponse ?

Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part.

Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget à part ?

1. Oui => validation. Aller à C6
2. Non => correction

3^{ème} cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E=A ou B et PER2E=A ou B), est majeur (AGE>24), a un autre logement ordinaire (LOGIND=1) et fait budget commun (BS(C) = BS(A ou B))

si C est répondant : **Vous n'habitez pas toujours ici et vous m'avez dit faire budget commun avec vos parents. (C4) Pensez-vous que vos parents soient en mesure de répondre avec précision à des questions sur vos dépenses courantes ?**

si C n'est pas répondant :

(C4) C n'habite pas toujours ici et vous m'avez dit qu'il fait budget commun avec ses parents. Pensez-vous qu'ils pourraient répondre à des questions sur ses dépenses courantes ?

1. oui
2. non

Si oui : validation. Aller à C6

Si non :

(C5) C fait budget commun avec ses parents et pourtant ceux-ci ne connaissent pas ses dépenses. Êtes-vous sûr de votre réponse ?

Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage.

Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget commun avec ses (vos) parents?

1. Oui => validation. Aller à C6
2. Non => correction

Une fois BS renseigné pour tout le monde :

ETAT RECAPITULATIF DES OCCUPANTS DU LOGEMENT PAR MENAGE

| | |
|--------|---------------------|
| C6 (F) | CONFIR Confirmation |
|--------|---------------------|

Si NHAB=1 : Une personne habite ce logement

Si NHAB>1 : Suivant la liste que nous avons établie ensemble, le logement est habité par (max BS) ménage(s)

Êtes-vous d'accord sur la liste suivante ?

➤ si (max BS)=1 :

Dans le ménage, il y a NHAB personnes :

Liste des PRENOM, AGEans et Lien

➤ si (max BS)>1 :

Dans le premier ménage, il y a NUV(1) personnes etc. (PRENOM, AGEans et Lien)

Dans le deuxième ménage, il y a NUV(2) personnes etc.

- 1. oui
- 2. non

si non : retour sur le THL

si oui :

On vérifie, pour les individus (panel ou non) présents à l'enquête précédente et à l'enquête en cours, leur appartenance au même ménage.

COMPARAISON DE LA COMPOSITION DES MENAGES PAR RAPPORT À L'ENQUETE PRECEDENTE

On ne compare que les personnes ayant MVTPERS = 1

On affecte à chaque individu NOI le numéro du ménage (BS) auquel il appartient

à l'enquête précédente : variable V1BS

à l'enquête en cours : variable NBS

on compare le couple (V1BS, NBS) du premier individu de chaque ménage au couple correspondant de chacun des autres membres du ménage

S'il y a une différence, on passe à C7 (CONFIRMB)

Sinon on passe à C8 (PROPLOC)

| | |
|--------|-----------------------|
| C7 (F) | CONFIRMB Confirmation |
|--------|-----------------------|

Lors de la dernière enquête, « prenom1 », « prenom2 », ... composaient ce logement.

Confirmez-vous le changement suivant :

« prenom1 », ... faisaient budget commun (ou séparé si seul)

...

Cette année, vous déclarez que :

« prenom1 », ... font budget commun (ou séparé si seul)

...

- 1. Oui
- 2. Non, il y a une erreur cette année
- 3. Non, il y avait une erreur l'année dernière

si CONFIRMB = 2 : retour sur le contour des ménages

si CONFIRMB = 1 ou 3 :

- Si NHAB=1, affecter NOI dans PROPLOC et
 - si NAUTLOG=0 ou non renseigné, aller en D13
 - si NAUTLOG > 0, on passe en C8
- Si NHAB>1 :

| | |
|--------|--|
| C8 (O) | PROPLOC Propriétaire ou locataire en titre NOUVPRINCIP Numéro d'ordre du ménage principal TYPLOGIND Type de logement indépendant |
|--------|--|

Qui est l'occupant principal du logement, c'est-à-dire le propriétaire ou le locataire en titre ?

Plusieurs réponses possibles

NOI numéro d'ordre de la personne concernée dans PROPLOC

BSPRINCIP = BS du ménage dont la personne concernée est membre.

Pour BS = BSPRINCIP : TYPLOGINDC = 1

Pour les autres ménages : TYPLOGINDC = 2

Pour tous les ménages

- Si pour tous les membres du ménage, NAUTLOG = 0 (pas d'autre logement ordinaire), le logement est la résidence principale du ménage. CATLOGAC = 1, CATLOGB = 1. Aller à FINTHL
- Si pour un ou plusieurs membres du ménage, NAUTLOG > 0 (un autre logement ordinaire), la catégorie du logement pour le ménage n'est pas déterminée. On a CATLOGB = 1 (résidence habituelle commune) par défaut et on pose la question :

| | |
|--------|---|
| C9 (F) | CATLOGAC Catégorie du logement au sens du recensement |
|--------|---|

➤ Si un seul ménage :

Pour votre ménage, le logement où nous sommes est-il :

➤ Si plusieurs ménages :

Pour chaque ménage concerné (PRENOM de PROPLOC pour le ménage principal, PRENOM de la première personne du ménage pour les autres ménages) :

Pensez-vous que pour le ménage de PRENOM le logement où nous sommes est :

- 1. Une résidence principale
- 2. Un logement utilisé occasionnellement
- 3. Une résidence secondaire ou de vacances

En cas d'hésitation, utiliser le critère de la plus grande durée d'occupation

BLOC D - AUTRES LOGEMENTS

**Le Bloc D s'ouvre si pour un ou plusieurs habitants du logement, NAUTLOG > 0 (un autre logement ordinaire) et qu'il reste encore au moins un individu panel dans le logement.
Si ce n'est pas le cas, aller à FINTHL**

NUMAUTLOG Numéro d'ordre des autres logements

De 1 à n.

D1 (O) **NOMLOG** Nom du logement

Pour le premier logement :

Vous m'avez dit qu'une ou plusieurs personnes habitant ici vivai(en)t aussi ailleurs. Parlons du premier de ces autres logements. Pour cela, comment voulez-vous le désigner ?

Pour les suivants : Comment voulez-vous le désigner ?

Exemples : logement « de PRENOM », « de Commune », « La cerisaie »

Logement en clair

D2 (F) **LOCALOG** Localisation du logement

Le logement NOMLOG est-il ?

- 1. En France métropolitaine
- 2. Ailleurs

Si NHAB=1, affecter le NOI à QUILOG et passer à TYPOLOGD

D3 (F) **QUILOG** Habitants du logement

Qui, parmi les habitants du logement où nous sommes, vit dans le logement NOMLOG ?

Plusieurs réponses possibles

NOI des personnes concernées

Pour toutes les personnes concernées :

D4 (F) **TYPOLGD** Type d'occupation du logement

(D4) PRENOM vit(elle) dans le logement NOMLOG

- 1. Toute l'année ou presque
- 2. Plutôt les week-ends ou les vacances
- 3. Plutôt en semaine
- 4. Quelques mois dans l'année (y compris cas des enfants en garde alternée)
- 5. Plus rarement

➤ Si dans la liste des QUILOG, il existe au moins un NOI = x qui a :
AGE (x) < 15 et (MERE1E(x) = 1 et PERE1E(x) = 2) ou (MERE1E(x) = 2 et PERE1E(x) = 1) :

« S'agit-il du logement de l'autre parent ? »

- 1 oui
- 2 non

Si non, on continue normalement.

Si oui :

EXTLOG = 1
NHABD = nsp

TLOGINDD = 2

Si BS(MERE2E ou PERE2E) = BS(x) :

UVLOG = 2

CATLOGAD = 2

Si BS(MERE2E ou PERE2E) ≠ BS(x)

UVLOG = 1

CATLOGAD = 1

➤ Sinon :

Pour la première personne PRENOM de chaque ménage habitant le logement NOMLOG :

| | |
|--------|-------------------------------------|
| D9 (F) | EXTLOG Autres habitants du logement |
|--------|-------------------------------------|

Le logement NOMLOG est-il aussi habité par des personnes qui ne vivent pas ici ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. NSP

Si EXTLOG = 1 :

| | |
|---------|--------------------------------------|
| D10 (O) | NHABD Nombre d'habitants du logement |
|---------|--------------------------------------|

Au total, combien de personnes vivent-elles dans le logement NOMLOG ?

1 à 20, 99 si ne sait pas

Si EXTLOG = 2 ou 9 :

NHABD = nombre de personnes décrites dans QUILOG

Si NHAB=1, aller en D9

Sinon,

Les questions D11 à D14 sont posées pour chaque ménage habitant NOMLOG

Pour PRENOM et les autres personnes de chaque ménage(BS) qui habite le logement NOMLOG

NAUTLOG = NAUTLOG-1

Contrôle de cohérence : NAUTLOG peut être négatif. Message non bloquant

| | |
|---------|---------------------------------------|
| D11 (F) | TLOGINDD Type de logement indépendant |
|---------|---------------------------------------|

Le logement NOMLOG est-il ?

- 1. Un logement dont PRENOM est l'occupant principal
- 2. Un logement où l'occupant principal est un autre parent ou ami

si EXTLOG = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- **une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite**
- **une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite**

si EXTLOG = 1 :

| | |
|---------|---|
| D12 (O) | UVLOG Appartenance à un ménage habitant le logement |
|---------|---|

PRENOM, faites-vous, dans la vie courante, budget commun avec tout ou partie de ces personnes ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. NSP

si UVLOG = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- **une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite**
- **une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite**

si UVLOG = 1 :

- si une partie seulement du ménage y habite, PRENOM et les autres personnes concernées appartiennent à deux ménages. Dans ce cas CATLOGBD du logement NOMLOG = 3 (résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas à celui décrit dans le bloc C)
- si tous les membres du ménage décrit dans le Bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 1 (France métropolitaine), NOMLOG est une résidence habituelle commune de tout le ménage CATLOGBD = 1
- si tous les membres du ménage décrit dans le bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 2 (hors France métropolitaine), CATLOGBD = 3 (NOMLOG est une résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas au ménage décrit dans le Bloc C)

| | | |
|---------|----------|--|
| D13 (F) | CATLOGAD | Catégorie du logement au sens du recensement |
|---------|----------|--|

➤ Si un seul ménage :

Pour votre ménage, le logement NOMLOG est-il :

➤ Si plusieurs ménages :

Pensez-vous que pour le ménage de PRENOM le logement NOMLOG est :

- 1. Une résidence principale
- 2. Un logement utilisé occasionnellement
- 3. Une résidence secondaire ou de vacances
- 9. NSP

Contrôle bloquant : si CATLOGBD = 2 (résidence non commune), CATLOGAD ≠ 1 (résidence non principale)

Si CATLOGAD=1 et CATLOGBD=1 et

si au moins un individu panel et

si logement localisé en France métropolitaine (LOCALOG=1) et

si au moins un individu n'a pas été enquêté dans un autre logement la vague précédente (V1AUTMEN=2) :

| | | |
|-------|-----------|-------------------------------------|
| D (F) | ADRCONNUD | Connaissance de la nouvelle adresse |
|-------|-----------|-------------------------------------|

Connaissez-vous, vous-même ou un autre habitant du logement, la nouvelle adresse de NOMLOG ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui, aller à NADRD

Si non, aller à FINTHL

| | | |
|---------|---------|----------------|
| D11 (F) | AUT2LOG | Autre logement |
|---------|---------|----------------|

Si NHAB=1

Y-a-t-il un autre logement où vous résidez aussi ?

Si NHAB>1

Y-a-t-il un autre logement où vous résidez aussi, vous ou d'autres personnes qui vivent ici ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui, on repasse le Bloc D

Si non :

| | | |
|-----|------|--|
| D12 | FIND | Fin de la description des autres logements |
|-----|------|--|

Fin de la description des autres logements.

Appuyer sur 1 pour continuer

- 1. OK

Contrôles après le remplissage de tous les autres logements

1. Le nombre d'autres logements indépendants dans NAUTLOG du bloc A est égal au nombre d'autres logements du bloc D où on retrouve l'individu.
2. Le nombre d'autres logements ($\max(\text{NUMAUTLOG})$) est au moins égal au plus grand nombre d'autres logements déclarés dans le bloc A pour un individu ($\max(\text{NAUTLOG})$).
3. Tous les ménages ont un des logements comme résidence principale ($\text{CATLOGA} = \text{CATLOGB} = 1$ ou $\text{CATLOGAD} = \text{CATLOGBD} = 1$), sauf si tous les membres du ménage ont $\text{LOGCOL} = 1$ (l'établissement est alors sa résidence principale)
4. Pour un autre logement, si aucune personne extérieure au ménage n'y vit ($\text{EXTLOG}=2$ ou 9) pour chaque ménage habitant dans ce logement, le nombre de personnes vivant dans le logement (NHAB) soit égal au nombre de personnes décrites dans QUILOG .

Dans les 3 cas, un avertissement actif sur l'incohérence

Pour chaque logement occupé par le ménage, y compris le logement tiré ($\text{NUMAUTLOG} = 0$), on a les variables renseignées : CATLOGAC , CATLOGAD , CATLOGBC , CATLOGBD , CONTACT (pour $\text{NUMAUTLOG} = 0$, $\text{CONTACT} = 1$) et NHAB

Les ménages du bloc C seront enquêtés si $\text{CATLOGAC}=1$ et $\text{CATLOGBC}=1$ et au moins un individu panel

Les logements du bloc D seront enquêtés si :

- $\text{CATLOGAD} = 1$ et $\text{CATLOGBD} = 1$
- Au moins un individu panel
- Ils sont localisés en France métropolitaine ($\text{LOCALOG}=1$) et l'adresse est connue ($\text{ADRCONNUD}=1$)
- Si au moins un individu n'a pas été enquêté dans un autre logement la vague précédente ($\text{V1AUTMEN} = 2$).

Si plusieurs ménages se trouvent dans le même logement du bloc D, ne créer qu'un seul ménage éclaté.

Si le logement du bloc D doit être enquêté :

| | |
|--------|--|
| D15(O) | NADRDR Nouvelle adresse NCODCOMD Nouveau code commune NCOMMUD Nouvelle commune |
|--------|--|

Quelle est la nouvelle adresse de NOMLOG ?.....

Quel est le code de la commune de ^NOMLOG ?

Si recherche infructueuse :

Quel est le nom de la commune de ^NOMLOG ?

| | |
|---------|----------|
| D16 (O) | NOMD Nom |
|---------|----------|

Afin de retrouver PRENOM , à quel nom peut-on le(la) joindre à cette adresse ?.....

Ne créer l'éclatement que si $\text{ADRCONNUD} = 1$ et NADRDR renseignée

| | |
|------|----------------------------------|
| D16b | VERECD Verrouillage de l'adresse |
|------|----------------------------------|

Voulez-vous que l'adresse soit verrouillée maintenant ?

1. Oui
2. Non

ATTENTION ! Assurez-vous d'avoir noté les bonnes coordonnées. Dès qu'elles seront verrouillées, vous n'aurez plus accès à l'adresse ni au nom que vous venez de saisir.

Si $\text{VERECD}=1$, les champs NADRDR à NOMD sont verrouillés

DETERMINATION DES UNITES A ENQUETER

| | |
|-----|-------------------|
| D13 | FINTHL Fin du THL |
|-----|-------------------|

L'enquêteur doit avoir pour chaque ménage cette information à l'écran, et la décision d'enquête :

- Si plus aucun individu panel de l'enquête précédente ne vit dans le logement :

Nous vous remercions de votre accueil, mais l'entretien se termine ici, puisque votre logement ne contient plus aucune des personnes que nous suivons dans l'enquête.

➤ *Si au moins un individu panel de l'enquête précédente vit dans le logement :*

- *si (max BS)=1 :*

Le ménage doit être enquêté

- *si (max BS)>1 :*

Le logement regroupe plusieurs ménages

Vous devez utiliser l'option de gestion des BS du menu CAPI après avoir validé ce questionnaire.

Le BS 1 composé de ^PRENOMs

....

Et éventuellement :

Les budgets séparés suivants ne seront pas créés et n'auront pas à répondre à l'enquête

Le BS .. composé de ^PRENOM interrogé dans sa résidence principale

Appuyer sur 1 pour continuer

1. OK

Si le ménage n'est pas à enquêter, le TCM est terminé pour lui et l'enquête aussi.

Si le ménage est à enquêter,

BLOC E - SITUATION PRINCIPALE ET GROUPE DE RÉFÉRENCE

DEBUTE Début du bloc E

Nous allons vous poser quelques questions sur les membres de plus de 15 ans de chaque ménage

Appuyer sur 1 pour continuer

1. OK

Pour chaque membre(PRENOM) de 15 ans ou plus de chaque ménage à enquêter :

| | |
|------------------|---|
| E1 (F) E2(SO) | V1SITUA Situation principale à l'enquête précédente CSITUA Changement de situation principale SITUA Situation principale actuelle |
|------------------|---|

Si pour PRENOM, MVTPERS = 3 (arrivant dans le logement), on passe à E2

Si pour PRENOM, MVTPERS = 1 (personne présente à l'enquête précédente) :

(E1) Lors de notre dernière entrevue, ^PRENOM était ^V1SITUA. Est-ce toujours le cas ?

- 1. Oui
- 2. Non, la situation a changé
- 3. Non, la situation était erronée

Si CSITUA = 1, affecter V1SITUA à SITUA. On passe à l'individu suivant (dans l'ordre des BS) ou en E3

Si 2 ou 3 :

(E2) Quel est actuellement la situation principale de PRENOM vis-à-vis du travail ?

- 1. Occupe un emploi
- 2. Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré
- 3. Étudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré
- 4. Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)
- 5. Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
- 6. Femme ou homme au foyer
- 7. Autre situation (personne handicapée...)

Puis :

S'il y a une seule personne de 15 ans ou plus dans le ménage-unité de vie, les questions E3 à E5 ne sont pas posées. Les variables sont renseignées automatiquement

Sinon :

| | |
|----------------------------|--|
| E3 (O) E4 (F) E5 (F) | PRACT Principal apporteur de ressources actuel PRPERM Permanence de la personne de référence PRAN Principal apporteur de ressources sur l'année PRANPR Principal apporteur de ressources sur l'année dans le logement TGREF Membres du groupe de référence |
|----------------------------|--|

(E3) Pouvez-vous me dire qui, dans ce ménage, apporte actuellement le plus de ressources ?

Si le répondant demande pourquoi cette question est posée

Il s'agit de déterminer au sujet de qui vont être posées les questions sur l'emploi et la formation

Si le répondant demande ce que signifie « actuellement » :

Qui, dans le ménage, a apporté le plus de ressources le mois dernier ?

Si deux personnes ex æquo, on note les deux personnes.

L'enquêteur coche la ou les personnes concernées. Le (ou les) numéros d'ordre s'inscrivent à l'écran dans PRACT et, caché, dans PRACT1 et éventuellement PRACT2. La variable TGREF est alimentée par PRACT1, PRACT2 et leurs éventuels conjoints.

(E4) Était-ce globalement le cas au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire depuis (mois, année précédente)

- 1. Oui
- 2. Non

si oui, on passe au budget suivant ou au filtre avant VALIDT

si non :

(E5) Qui, depuis un an, a apporté le plus de ressources au ménage ?

- 1. Une personne dans le ménage
- 2. Une personne hors du ménage

Si PR12 = 1 (personne dans le ménage) :

De qui s'agit-il ?

NOI des PRENOMs des personnes de 15 ans ou plus

L'enquêteur coche la ou les personnes concernées (2 maximum). Le (ou les) numéros d'ordre s'inscri(ven)t à l'écran dans PRANPR et, caché, dans PRANPR1 et éventuellement PRANPR2. La variable GREF est alimentée par PRANPR1, PRANPR2 et leurs éventuels conjoints.

Si PR12 = 2 (personne hors du ménage), on passe au budget suivant ou :

S'il n'y a qu'un seul ménage dans le logement, aller au bloc description de l'unité de vie

S'il y a plusieurs ménages dans le logement :

L'enquêteur doit procéder à l'« éclatement » en budgets séparés. Mais avant cela, il doit valider l'ensemble du THL :

| |
|--------------------------|
| VALIDT Validation du THL |
|--------------------------|

1. Je valide le questionnaire
2. Je souhaite revenir sur le questionnaire

L'enquêteur se retrouve sur son carnet de tournée et procède à l'éclatement (« Éclatement BS »).

Il confirme par OK le nombre de fiches adresses à créer. Ne sont créées que les fiches-adresse des ménages à enquêter.

Les fiches-adresses de chaque ménage à enquêter s'affichent à la suite de la FA « logement » (BS=0) avec le numéro de BS créé dans le THL.

Quand l'enquêteur procède à l'enquête d'un des ménages, il clique sur la FA concernée. Le ménage est repéré par la variable Commentaire (COMMENTA) qui affiche le prénom des membres du ménage.

L'enquêteur remplit le bloc Y Approche du ménage pour chaque ménage enquêté.

PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)

ETAT RECAPITULATIF DES MEMBRES DU MENAGE

| | |
|-------|--|
| F0(F) | RECAP Récapitulation des membres du ménage |
|-------|--|

Suivant la liste que nous avons établie, dans votre ménage, il y a N personne(s qui sont) :

Pour chaque personne

PRENOM, AGE ans, lien, SITUA (pour les 15 ans ou plus)

Lien :

si CONJOINT renseigné : conjoint de PRENOM (CONJOINT)

si MERE et/ou PERE renseignés : enfant de PRENOM (MER2E) et de PRENOM (PER2E)

sinon : LIENTYP de PRENOM (LIENPERS)

Ce que nous appelons le groupe de référence est composé de :

Liste des PRENOMs

- 1. OK

Le remplissage de la variable RECAP déclenche l'ouverture de l'enquête du ménage

LE QUESTIONNAIRE MÉNAGE-UNITÉ DE VIE SRCV 2007

La collecte 2007 du dispositif SRCV est la quatrième du panel. Pour les ménages et les individus ré-interrogés on dispose donc de données antérieures. Le principe général retenu pour le questionnement est, quand la donnée antérieure est disponible, de poser la question en différentiel, c'est à dire de demander si la situation a changé.

Dans d'autres cas bien définis, quand la situation du ménage n'a pas changé depuis la collecte précédente on affecte la réponse obtenue lors de la collecte précédente à la collecte en cours (par exemple, si un ménage n'a pas déménagé et qu'il déclare ne pas avoir réalisé de travaux dans son logement, on ne redemande pas la surface totale du logement).

On repère les variables antérieures par leur préfixe V1. Par exemple, PIECENB étant le nombre de pièces d'habitation que compte le logement en 2006, V1PIECENB est la réponse obtenue à cette question en 2006.

Selon les événements qu'a connu le ménage, le type de données antérieures exploitables n'est pas le même. Ces événements ont pu affecter sa composition (naissance, décès, éclatement, ...) ou concerner son lieu d'habitation (déménagement). On peut, en regroupant les cas les plus courants, établir une typologie des ménages qui sera utilisée dans tout le questionnaire :

Le cas SITMEN = (A), que l'on peut résumer par "Ménage stable sans déménagement" :

Il s'agit d'un ménage ré-interrogé. Ce ménage accepte la remontée d'information ; il s'agissait en 2006 d'un ménage unique dans son logement et c'est toujours le cas en 2007. Le ménage n'a pas déménagé et sa composition est la même.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 1 et MVTPERS = 1 pour tous les individus du logement en 2007)

Le cas SITMEN = (B), que l'on peut résumer par "Ménage avec changement de composition et sans déménagement" :

Il s'agit d'un ménage ré-interrogé. Ce ménage accepte la remontée d'information ; il s'agissait en 2006 d'un ménage unique dans son logement et c'est toujours le cas en 2006. Par rapport à la collecte 2006, il y a eu départ ou arrivée d'une ou plusieurs personnes dans le même logement.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 1 et MVTPERS = 2 ou 3 pour au moins un individu du logement en 2006)

Le cas SITMEN = (B1), que l'on peut résumer par "Ménage avec naissance(s) et sans déménagement", est un cas particulier du cas (B) : Le changement de composition est dû exclusivement à la naissance d'un ou plusieurs enfants.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 1 et MVTPERS = 1 ou ARRIVE = 2 pour tous les individus du logement en 2007)

Le cas SITMEN = (C), que l'on peut résumer par "Ménage qui a déménagé et a perdu un ou plusieurs de ses membres". Il s'agit d'un ménage ré-interrogé. Ce ménage accepte la remontée d'information ; il s'agissait en 2006 d'un ménage unique dans son logement et c'est toujours le cas en 2007. Certains membres de ce ménage, qui occupent un logement différent de celui de la collecte 2006, ont donc déjà été interrogés en 2007.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 2, DEMEC = 2)

Le cas SITMEN = (D), que l'on peut résumer par "Ménage stable avec déménagement" :

Il s'agit d'un ménage ré-interrogé. Ce ménage accepte la remontée d'information ; il s'agissait en 2006 d'un ménage unique dans son logement et c'est toujours le cas en 2007. Le ménage a déménagé et n'a pas changé de composition.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 2, DEMEC = 1 et MVTPERS = 1 pour tous les individus du logement en 2007)

Le cas SITMEN = (E), que l'on peut résumer par "Ménage multi-uv stable sans déménagement". Il s'agit d'un ménage ré-interrogé. Ce ménage accepte la remontée d'information ; il s'agissait en 2006 d'un ménage multi-uv dans son logement et c'est toujours le cas en 2007. Il s'agit de plusieurs ménages faisant budget séparés. Les contours des ménages n'ont pas changé ni la composition de chaque ménage.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 1 ou 2, TYPEUV = 1 ou 2, MOUVEMENT = 1, CONFIRMB non activée et MVTPERS = 1 pour tous les individus du logement en 2006)

Le cas (F) : correspond à tous les autres cas, dans lesquels on ne dispose pas de données antérieures.

Le cas (F1) est un cas particulier du cas (F), il s'agit des ménages interrogés pour la première fois en 2007.

Par convention, on mentionnera par la suite "PREMIÈRE INTERROGATION" pour les ménages dans la situation SITMEN = (F), et "RÉINTERROGATION" pour les cas SITMEN = (A), (B), (C), (D) et (E).

| SITMEN | Déménagement | Chgmt de composition | Plusieurs UV en 2006 | Accepte remontée |
|--------|--------------|----------------------|----------------------|------------------|
| (A) | NON | NON | NON | OUI |
| (B) | NON | OUI | NON | OUI |
| (C) | OUI | OUI | NON | OUI |

| | | | | | | | | | | |
|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|
| ! | (D) | ! | OUI | ! | OUI | ! | NON | ! | OUI | ! |
| ! | (E) | ! | NON | ! | NON | ! | OUI | ! | OUI | ! |

BLOC INTRODUCTIF

NOIRQM

ENQUÊTEUR :
Qui répond au questionnaire ménage ?

. NOI. Numéro d'ordre de la personne adulte répondante au QM issu d'une liste des membres du ménage-unité de vie avec AGEJANV >=16

Aller au BLOC CHARGES ET RESSOURCES RELATIONNELLES

PARTIE TRONC COMMUN : RESSOURCES ET CHARGES EN PÉRIODE COURANTE

BLOC CHARGES ET RESSOURCES RELATIONNELLES

La question ENFHORS est paramétrée. Elle comprend la parenthèse si NBPERS > 1, si NBPERS = 1, non.

ENFHORS **Avez-vous (vous-même ou quelqu'un d'autre du ménage) des enfants qui ne vivent pas ici ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si ENFHORS = 1, aller à NENFHORS

Si ENFHORS = 2, NSP ou REFUS, aller à HANDIC1E

NENFHORS **Combien ?**

1 à 99.

HANDIC1E **Y a-t-il dans votre ménage des personnes handicapées ou ayant simplement quelques gênes ou difficultés dans la vie quotidienne ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si HANDIC1E = 1, aller à HANDIC2E

Si HANDIC1E = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENU GLOBAL

HANDIC2E **De qui s'agit-il ?**

NOI. Numéro d'ordre (rappel prénom) dans la liste des membres du ménage-unité de vie

Aller au BLOC REVENU GLOBAL

BLOC REVENU GLOBAL

RSAL Y-a-t-il actuellement dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui perçoivent les ressources suivantes :
- Salaires, traitements, primes ?

(Y compris 13ème mois, congés payés, heures supplémentaires, indemnités journalières, rémunération des emplois temporaires, des activités secondaires, salaires des dirigeants salariés de leur entreprise, intéressements et participations, ...)

- 1. Oui
- 2. Non

RNSAL - Revenus d'une activité professionnelle non salariée (profession libérale, indépendant, etc.) ?

- 1. Oui
- 2. Non

RCHO - Allocations de chômage ?

- 1. Oui
- 2. Non

RRET - Préretraites, retraites ?

(y compris minimum vieillesse, pension de réversion, pension d'ancien combattant, etc)

- 1. Oui
- 2. Non

RMAL - Prestations liées à la maladie ou l'invalidité ?

(AAH, pension d'invalidité, allocations liées à la dépendance, etc)

- 1. Oui
- 2. Non

RFAM - Prestations familiales et bourses ?

(allocations familiales, complément familial, allocations pour jeune enfant, aides à la garde d'enfant, allocation parent isolé, allocation de soutien familial, allocation parentale d'éducation, allocation de rentrée scolaire, bourse d'études, etc)

- 1. Oui
- 2. Non

RLOG - Allocations logement, aide au logement ?

- 1. Oui
- 2. Non

RRMI - RMI ?

1. Oui
2. Non

RIMM - Loyers et fermages ?

Si vous avez des maisons ou des terres que vous louez.

1. Oui
2. Non

RFIN - Intérêts, revenus d'épargne, dividendes ?

Que peuvent vous procurer vos livrets d'épargne comme le livret A, PEL, PEP, Codevi, par exemple.

1. Oui
2. Non

RTRA - Pensions alimentaires, aides financières régulières reçues des parents, de la famille ou d'amis, y compris paiement du loyer, direct ou indirect ?

1. Oui
2. Non

Si RTRA = 1, aller à TYPTRTRA

Si RTRA = 2, NSP ou REFUS, aller à TOTREVEN

TYPTRTRA De quels types d'aides s'agit-il ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Le paiement (direct ou indirect) du loyer
2. Une pension alimentaire
3. Une autre aide financière régulière

La question TOTREVEN affiche la "liste des revenus perçus actuellement par le ménage" : elle reprend chaque type de revenu en gras des variables RSAL, RNSAL, RCHO, RRET, RMAL, RFAM, RLOG, RRMI, RIMM, RFIN et RTRA si elles sont égales à 1.

TOTREVEN **Vous avez indiqué percevoir actuellement "liste des revenus perçus actuellement par le ménage".
En prenant en compte tous ces types de revenus et sans faire de calculs trop précis pour l'instant, quel est actuellement le montant mensuel des ressources de l'ensemble de votre ménage ?**

Il s'agit du revenu net (de cotisations sociales et de C.S.G.) avant impôts.

Si les revenus sont fluctuants, prendre une moyenne.

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

Pour répondre à cette question, il est prévu de ne pas recourir aux documents.

Dans la suite de l'enquête on demandera plus de précisions sur l'année 2006.

1 à 99 999 997.

Si TOTREVEN = NSP ou REFUS, aller à TRANCHPRE

Si TOTREVEN est renseigné, aller à UM

UM

Le montant est en :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Euros2. Francs |
|--|

TRANCHPRE

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

*Il s'agit du revenu net (de cotisations sociales et de C.S.G.) avant impôts.
Tendre la carte M1 (Tranche des ressources mensuelles).*

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Moins de 400 euros2. De 400 à moins de 600 euros3. De 600 à moins de 800 euros4. De 800 à moins de 1 000 euros5. De 1 000 à moins de 1 200 euros6. De 1 200 à moins de 1 500 euros7. De 1 500 à moins de 1 800 euros8. De 1 800 à moins de 2 000 euros9. De 2 000 à moins de 2 500 euros10. De 2 500 à moins de 3 000 euros11. De 3 000 à moins de 4 000 euros12. De 4 000 à moins de 6 000 euros13. De 6 000 à moins de 10 000 euros14. 10 000 euros ou plus (65 600 F ou plus) |
|--|

Si TRANCHPRE = NSP ou REFUS et si NHAB60PLUS < NHAB ou RFAM = 1, aller au BLOC SÉLECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS

si NHAB60PLUS = NHAB et RFAM = 2, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

Si TRANCHPRE est renseigné, aller à CONFREV

La question CONFREV est paramétrée selon que TOTREVEN ou TRANCHPRE est renseignée

CONFREV

Votre ménage a donc comme ressources ^TOTREVEN ^UM (si TOTREVEN est renseigné) - ^TRANCHPRE (si TRANCHPRE est renseigné) par mois. Êtes-vous d'accord ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si CONFREV = 2, retourner sur TOTREVEN ou TRANCHPRE, corriger et relancer la confirmation.

Si CONFREV = 1 :

PREMIÈRE INTERROGATION

S'il s'agit d'une première interrogation (SITMEN = (F1)), aller au BLOC CHANGEMENTS RÉCENTS DE COMPOSITION DU MÉNAGE

RÉINTERROGATION

S'il est possible de disposer du revenu global en 2006, que le revenu global en 2006 est renseigné ainsi que le revenu global en 2006, et que le revenu global en 2006 a évolué trop fortement, aller à ANTTOTREVEN.

(SITMEN = (A), (B1), (D), (E), et V1WREV est renseigné et WREV est renseigné et (WREV < 0,8*V1WREV) ou (WREV > 1,3*V1WREV))

WREV est le revenu total du ménage en 2006

V1WREV est le revenu total du ménage en 2006

Dans les autres cas (SITMEN = (B) sauf (B1), (C) ou (F) sauf (F1) ou SITMEN = (A), (B1), (D), (E), et (V1WREV n'est pas renseigné ou $0,8*V1WREV \leq WREV \leq 1,3*V1WREV$)) :

si le ménage n'est pas uniquement composé de personnes de plus de 60 ans (NHAB60PLUS < NHAB) ou si le ménage a déclaré percevoir des prestations familiales ou des bourses (RFAM = 1), aller au BLOC SÉLECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS

si NHAB60PLUS = NHAB et RFAM = 2, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

NHAB60PLUS = nombre de personnes du ménage-unité de vie avec AGEJANV > 60

ENF915NB = nombre de personnes du ménage-unité de vie avec $9 < AGEJANV \leq 15$

ENF012NB nombre de personnes du ménage-unité de vie avec $0 < AGEJANV \leq 12$

La question ANTTOTREVEN est paramétrée selon que le revenu mensuel recueilli en 2006 l'a été sous forme du montant ou de tranche.

Si le revenu avait été recueilli sous forme de tranche, on restitue l'intitulé de la tranche : I(V1TRANCHPRE)

ANTTOTREVEN

Le montant de revenu mensuel de votre ménage que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente de ^V1WREV euros (si V1TOTREVEN renseigné) - ^I(V1TRANCHPRE) (si V1TRANCHPRE renseigné) était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si NHAB60PLUS < NHAB ou RFAM = 1, aller au BLOC SÉLECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS

Si NHAB60PLUS = NHAB et RFAM = 2, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS

Si le ménage est en première interrogation (SITMEN = F1)

BLOC CHANGEMENTS RÉCENTS DE COMPOSITION DU MÉNAGE

EVENEMEN

Depuis le 1er janvier 2006, parmi les évènements suivants, quels sont les changements qui sont intervenus dans la composition de votre ménage ?

*Ne pas tenir compte des personnes hébergées ou absentes temporairement.
Plusieurs réponses possibles.
Tendre la carte M1 (Tranche des ressources mensuelles).*

1. Formation du ménage (mise en couple, mise en commun de budget, ...)
2. Divorce ou séparation
3. Naissance(s)
4. Décès
5. Départ d'un ou plusieurs enfants du ménage
6. Départ d'une ou plusieurs autres personnes ne disposant pas d'un revenu
7. Départ d'une ou plusieurs autres personnes disposant d'un revenu
8. Retour d'un ou plusieurs enfants du ménage
9. Arrivée d'une ou plusieurs autres personnes ne disposant pas d'un revenu
10. Arrivée d'une ou plusieurs autres personnes disposant d'un revenu
11. Aucun changement

Si EVENEMEN = 11, NSP ou REFUS et

si NHAB60PLUS < NHAB ou RFAM = 1, aller au BLOC SÉLECTION ALLOCATAIRES

si NHAB60PLUS = NHAB et RFAM = 2, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

Si EVENEMEN contient une des modalités 1 à 10, aller à ANN[NN]EVE

Les questions ANN[NN]EVE et MOIS[NN]EVE sont paramétrées par l'évènement ^EVENEMEN

ANN[NN]EVE

L'< EVENEMEN > a eu lieu ?

NN prend les valeurs de 01 à 10.

1. En 2006
2. En 2007

MOI[NN]EVE

Pouvez-vous nous préciser le mois de l'< EVENEMEN > ?

NN prend les valeurs de 01 à 10.

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

Si NHAB60PLUS < NHAB ou RFAM = 1, aller au BLOC SÉLECTION ALLOCATAIRES

Si NHAB60PLUS = NHAB et RFAM = 2, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

Si le ménage n'est pas uniquement composé de personnes de plus de 60 ans ou si le ménage a déclaré percevoir des prestations familiales ou des bourses (NHAB60PLUS < NHAB ou RFAM = 1)

BLOC SÉLECTION DES ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES

ALLOCPF

En regardant cette liste de prestations familiales, lesquelles ont été perçues par un membre au moins de votre ménage pendant tout ou partie de l'année 2006 ?

Plusieurs réponses possibles.

(Remarque : ne pas confondre le complément familial avec le supplément familial de traitement des fonctionnaires, qui n'est pas une prestation familiale)

Tendre la carte M3 (Type de prestations familiales).

1. Les allocations familiales
2. Le complément familial
3. L'A.R.S (allocation de rentrée scolaire)
4. L'A.P.J.E (allocation pour jeune enfant)
5. L'A.P.E (allocation parentale d'éducation)
6. L'A.P.I (allocation de parent isolé)
7. L'A.S.F (allocation de soutien familial)
8. L'A.E.S (allocation d'éducation spéciale)
9. L'A.F.E.A.M.A (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
10. L'A.G.E.D (allocation de garde d'enfant à domicile)
11. L'A.D.A (allocation d'adoption)
12. L'A.P.P (allocation de présence parentale)
13. La PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant)
14. D'autres prestations familiales
15. Aucune

Si ALLOCPF contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 ou 13 ou 14, aller à PFLIST

Si ALLOCPF = 15, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

PFLIST

Qui, dans votre ménage, a perçu au moins une de ces prestations familiales (en tant qu'allocataire) pendant tout ou partie de l'année 2006 ?

Plusieurs réponses possibles dans la liste des personnes adultes (de 16 ans ou plus) composant le ménage.

Lorsqu'un couple est considéré comme un seul allocataire, Monsieur et (ou) Madame, ne retenir qu'une seule personne du couple comme allocataire pour éviter tout double-compte.

NOI. Numéros dans la liste des personnes "adultes" composant le ménage

Seules les personnes indiquées ici se verront questionnées sur cette rubrique dans le questionnaire individuel.

Si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

Si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

Si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

BLOC REVENUS DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS AU 31/12/2006

Signification de variables auxiliaires :

ENF02E : prend la valeur 1 si l'enfant a moins de 2 ans au 31/12/2006

ENF212E : prend la valeur 1 si l'enfant a entre 2 ans inclus et 12 ans au 31/12/2006

ENF012NB : nombre d'enfants ayant moins de 12 ans au 31/12/2006

ENF212NB : nombre d'enfants ayant entre 2 et 12 ans au 31/12/2006

La boucle est indiquée de N = 1 à ENF915NB. Pour toute valeur de N, < PRENENF > = prénom de l'enfant

Si ENF1415NB >= 1, aller à OCRAPP

Si ENF915NB >= 1, aller à OCBOURENF

OCRAPP

Votre enfant, < PRENENF >, a-t-il (elle) perçu des revenus d'apprentissage ou d'autres revenus d'activité pendant tout ou partie de l'année 2006 ?

1. Oui
2. Non

Si OCRAPP = 1, aller à RTAPP

Si OCCRAP = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOURENF

RTAPP

Quel est le montant total net de revenus d'apprentissage ou d'activité que < PRENENF > a touché au cours de l'année 2006 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

OCBOURENF

**Si l'enfant ne percevait pas de bourse en 2006 ou si cette information est manquante (V10CENBOURENF = 2 ou valeur manquante) :
Votre enfant < PRENENF > a-t-il (elle) perçu des bourses d'études pendant tout ou partie de l'année 2006 ?**

**Si l'enfant percevait une bourse en 2005 (V10CENBOURENF = 1) :
Votre enfant < PRENENF > a perçu des bourses d'études en 2006, en t-il perçu pendant tout ou partie de l'année 2006 ?**

1. Oui
2. Non

Si OCBOURENF = 1, aller à ENBOURENF

Si OCBOURENF = 2, NSP ou REFUS et

si n < ENF915NB, aller à l'enfant suivant

si n = ENF915NB et

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0, aller à FINR (fin du BLOC GARDE D'ENFANTS)

ENBOURENF

Quel est le montant total de bourses d'études que votre enfant < PRENENF > a perçu au cours de l'année 2006 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

S'il s'agit d'une première interrogation (SITMEN = (F1)) et

si N < ENF915NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF915NB et

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0, aller au BLOC HABITATION

RÉINTERROGATION :

Si le montant total de bourse d'études perçu en 2005 était supérieur ou égal à 1 000 euros et si le montant total de bourse d'études perçu en 2006 est renseigné et a évolué trop fortement par rapport à celui de 2005 ($ENBOURENF < 0,8 * V1ENBOURENF$) ou ($ENBOURENF > 1,3 * V1ENBOURENF$), aller à ANTENBOUR

Si le montant total de bourse d'études perçu en 2005 était inférieur à 1000 euros et et si le montant total de bourse d'études perçu en 2006 est renseigné et a évolué trop fortement par rapport à celui de 2005 ($ENBOURENF < 0,5 * V1ENBOURENF$) ou ($ENBOURENF > 2 * V1ENBOURENF$), aller à ANTENBOUR

Sinon, si N < ENF915NB, aller à l'enfant suivant

Sinon, si N = ENF915NB et

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0, aller à FINR (fin du BLOC GARDE D'ENFANTS)

ANTENBOUR

Le montant des bourses d'études de votre enfant ^PRENENF^ que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1ENBOURENF euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

Si N < ENF915NB, aller à l'enfant suivant

Si N = ENF915NB et

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0, aller au BLOC HABITATION

Si présence d'enfant(s) âgé(s) de 12 ans ou moins au 31/12/2006 (ENF012NB >= 1)

BLOC GARDE D'ENFANTS ÂGÉS DE 12 ANS OU MOINS AU 31/12/2006

Si au moins un des enfants a entre 2 et 12 ans au 31/12/2006 (ENF212E = 1) , aller à la première boucle commençant par SCOL

Si il n'y a pas d'enfant entre 2 et 12 ans mais si au moins un des enfants a moins de 2 ans (ENF02E =1), aller à la 2ème boucle commençant par OCGARD

Rappel : ENF02E : prend la valeur 1 si l'enfant a moins de 2 ans au 31/12/2006

ENF212E : prend la valeur 1 si l'enfant a entre 2 ans inclus et 12 ans au 31/12/2006

Si présence d'enfant(s) ayant entre 2 et 12 ans au 31/12/2006 (ENF212E prend la valeur 1)

SOUS-BLOC SCOLARISATION

La boucle est indiquée de N = 1 à ENF212NB. Pour chaque valeur de N, < PRENENF > = prénom de l'enfant.

SCOL

Si la donnée antérieure n'est pas renseignée (V1SCOL = valeur manquante ou première interrogation) :

Votre enfant < PRENENF > est-il (elle) actuellement scolarisé(e) ?

Si l'enfant était scolarisé (V1SCOL = 1) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête) votre enfant < PRENENF > était scolarisé. L'est-il toujours ?

Si l'enfant n'était pas scolarisé (V1SCOL = 2) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), votre enfant < PRENENF > n'était pas scolarisé. L'est-il maintenant ?

Scolarisation uniquement dans un établissement (cours par correspondance, répondre NON).

1. Oui
2. Non

Si SCOL = 1, aller à TYPECOL

Si SCOL = 2, NSP ou REFUS, et

si N < ENF212NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF212NB, aller à OCGARD

TYPECOL

< PRENENF > fréquente actuellement :

1. L'école maternelle
2. L'école primaire
3. Le collège

DURECOL

En moyenne, combien < PRENENF > passe-t-il (elle) de temps à l'école, par semaine ?

Donner une réponse en heures.

(Si l'enfant est régulièrement demi-pensionnaire ou pensionnaire tenir compte du temps de cantine ou d'internat. En revanche, pour les externes ou demi-pensionnaires, ne pas tenir compte de la permanence extrascolaire ou étude).

1 à 168.

Si N < ENF212NB, aller à l'enfant suivant

Si N = ENF212NB, aller à OCGARD

SOUS-BLOC MODES DE GARDE

La boucle est indiquée de N = 1 à ENF012NB. Pour chaque valeur de N, < PRENENF > = prénom de l'enfant.

OCGARD

Si la donnée antérieure n'est pas renseignée (V1OCGARD = valeur manquante ou première interrogation) :

Pendant une semaine type, faites-vous garder votre enfant < PRENENF > ?

Si l'enfant était gardé (V1OCGARD = 1) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête) vous faisiez garder votre enfant < PRENENF >, le faites-vous toujours garder pendant une semaine type ?

Si l'enfant n'était pas gardé (V1OCGARD = 2) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous ne faisiez pas garder votre enfant < PRENENF >, le faites-vous maintenant garder pendant une semaine type ?

(Que votre enfant soit gardé à votre domicile y compris par des proches, au sein de l'école en permanence extrascolaire ou étude, dans une crèche ou garderie, ou chez une personne extérieure à votre ménage)

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCGARD = 1 et SCOL = 1, aller à OCPES

Si OCGARD = 1 et SCOL = 2, NSP ou REFUS ou non renseigné (ENF02E = 1), aller à OCGHD

Si OCGARD = 2, NSP ou REFUS, et

si N < ENF212NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF212NB aller au BLOC HABITATION

OCPES

Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) au sein d'une permanence extrascolaire ou étude ?

Répondre non pour les internes.

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCPES = 1, aller à DURPES

Si OCPES = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGHD

DURPES

Pendant une semaine scolaire type, combien d'heures < PRENENF > passe-t-il (elle) au sein de cette permanence ou étude ?

1 à 72.

OCGHD

Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) au sein d'une crèche, d'une halte garderie, ou par une assistante maternelle ou nourrice recrutée par l'intermédiaire de services publics ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCGHD = 1, aller à DURGHD

Si OCGHD = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGAD

DURGHD

Pendant une semaine scolaire type, combien d'heures < PRENENF > passe-t-il (elle) au sein de ces structures d'accueil ou chez l'assistante maternelle ou nourrice agréée ?

1 à 72.

OCGAD

Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) par une assistante maternelle ou nourrice ou par une jeune fille au pair recrutée sans l'intermédiaire de services publics ?

1. Oui
2. Non

Si OCGAD = 1, aller à DURGAD

Si OCGAD = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGF

DURGAD

Pendant une semaine scolaire type, combien d'heures < PRENENF > est-il (elle) gardé(e) par cette assistante maternelle ou nourrice ou jeune fille au pair ?

1 à 72.

OCGF

Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) par d'autres membres du ménage que vous ou votre conjoint ?

1. Oui
2. Non

Si OCGF = 1, aller à DURGF

Si OCGF = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGP

DURGF

Pendant une semaine type, combien d'heures < PRENENF > est-il (elle) gardé(e) par d'autres membres du ménage que vous ou votre conjoint ?

1 à 72.

OCGP

Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) par des personnes extérieures au ménage : grands-parents, amis, voisins ou relations ?

1. Oui
2. Non

Si OCGP = 1, aller à DURGP

Si OCGP = 2, NSP ou REFUS, et

si N < ENF012NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF012NB aller au BLOC HABITATION

DURGP

Pendant une semaine scolaire type, combien d'heures < PRENENF > est-il (elle) gardé(e) par ces personnes extérieures au ménage ?

1 à 72.

Si N < ENF012NB, aller à l'enfant suivant

Si N = ENF012NB, aller au BLOC HABITATION

PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT (RÉSIDENCE PRINCIPALE)

Pour tous

BLOC HABITATION

Rappel du calcul de la variable filtre TYPEUV :

- si l'unité de vie (UV) est l'unique unité de vie du logement, alors TYPEUV = 0
- si l'UV est l'UV principale du logement, alors TYPEUV = 1
- si l'UV est une UV secondaire du logement, alors TYPEUV = 2

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à DATENT

RÉINTERROGATION :

Si la situation du ménage est inchangée ou si la seule modification est une naissance (SITMEN = (A) ou (B1)) et
si V1DATENT renseigné, affecter V1DATENT à DATENT et aller à TRAVAUX
si V1DATENT = valeur manquante, aller à DATENT

Si les changements dans la situation du ménage se limitent à l'arrivée ou au départ de une ou plusieurs personnes (sauf naissance) (SITMEN = (B) sauf (B1) et
si V1DATENT renseigné, aller à CHGENT
si V1DATENT = valeur manquante, aller à DATENT

Si le ménage est composé de plusieurs budgets séparés stables (SITMEN = (E) et
si V1DATENT = valeur manquante, aller à DATENT
si V1DATENT renseigné, affecter V1DATENT à DATENT et
si TYPEUV = 1, aller à TRAVAUX
si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

Dans les autres cas (SITMEN = (C) ou (D)), aller à DATENT
Si SITMEN = (A), (B) ou (E), aller à STOCCF
Si SITMEN = (C), (D) ou (F), aller à STOC

STOCCF **Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez ^V1STOC, l'êtes-vous toujours ?**

1. Oui
2. Non

Si STOCCF = 1, affecter V1STOC à STOC et passer à la création de la variable STO.

Si STOCCF = 2, NSP ou REFUS, aller à STOC

STOC

Votre ménage occupe-t-il ce logement comme :

1. Accédant à la propriété
2. Propriétaire non accédant, y compris en indivision
3. Usufruitier (sans nue-propriété), y compris en viager
4. Locataire ou sous-locataire, c'est à dire devant payer un loyer
5. Logé gratuitement, mais avec un éventuel paiement de charges

Création de la variable auxiliaire STO :

si STOC = 1, 2 ou 3, alors STO = 1

si STOC = 4, alors STO = 2

si STOC = 5, alors STO = 3

Si STO = 1, aller à STOCP

Si STO = 2 ou 3, aller au BLOC ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES

STOCP

Votre ménage occupe-t-il ce logement :

1. En pleine propriété, les membres de votre ménage se partageant la totalité de la propriété du logement (usufruit et nue-propriété)
2. En propriété partielle (en indivision avec des personnes extérieures au ménage usufruitier ou nu-propriétaire partiel)

ACHEV

Quand la construction de votre maison (de votre immeuble) s'est-elle achevée ?

Si les différentes parties ne sont pas de la même époque, indiquer l'année d'achèvement de la partie habitée la plus importante.

1. Avant 1949
2. De 1949 à 1974
3. De 1975 à 1981
4. De 1982 à 1989
5. De 1990 à 1998
6. 1999 ou après

Si V1DATENT=valeur manquante ou si SITMEN = (C), (D) ou (F), aller à DATENT

Si V1DATENT renseigné et

si SITMEN = (A), (B1) ou (E), affecter V1DATENT à DATENT et aller à TRAVAUX

si SITMEN = (B) sauf (B1), aller à CHGENT

CHGENT

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête) vous avez indiqué que le premier occupant de votre ménage avait emménagé en V1DATENT dans ce logement.

Compte tenu du changement de composition de votre ménage, le premier occupant peut néanmoins avoir changé.

Confirmez-vous cette année d'entrée dans le logement ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si CHGENT = 1, NSP ou REFUS, affecter V1DATENT à DATENT et aller à TRAVAUX

Si CHGENT = 2, aller à DATENT

DATENT

En quelle année votre ménage est-il arrivé dans ce logement ?

*En cas d'emménagement séparé des membres du ménage, choisir la date d'entrée du premier occupant. En cas de départ puis de de retour dans le logement, choisir la date de la dernière arrivée.
(N'indiquer que la date d'entrée dans le logement)*

| |
|--------------|
| 1891 à 2007. |
|--------------|

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à PIECENB

si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

RÉINTERROGATION :

Si le ménage est en réinterrogation et que le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)) et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à PIECENB

si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

Si le ménage est en réinterrogation, n'a pas déménagé, n'était pas multi-uv lors de l'enquête précédente et ne l'est pas lors de cette enquête (SITMEN = (A) ou (B)), aller à TRAVAUX

Si le ménage est en réinterrogation, n'a pas déménagé, était multi-uv lors de l'enquête précédente et l'est encore lors de cette enquête (SITMEN = (E)), aller à TRAVAUX

si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

TRAVAUX

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), votre logement a-t-il fait l'objet de gros travaux qui ont modifié le nombre de pièces, la surface habitable ou les installations sanitaires ou de chauffage ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si TRAVAUX = 1, NSP, REFUS, et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à PIECENB

si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que toutes les caractéristiques du logement étaient renseignées en 2006 (PIECENB, SURFACE, BAIN, WC, EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique non renseignée.

si TYPEUV = 1 et que les caractéristiques PIECENB et SURFACE étaient renseignées en 2006, aller à PIECEDI. Sinon, aller à la première caractéristique non renseignée.

si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

PIECENB

Combien de pièces d'habitation compte ce logement ?

Comptez les pièces d'habitation telles que salle à manger, séjour, chambre, etc. quelle que soit leur surface. Ne comptez pas les pièces telles qu'entrée, couloir, cuisine, salle de bains, buanderie, W.C., véranda ni les pièces à usage exclusivement professionnel (atelier, cabinet de médecin, etc.). Une pièce combinée cuisine-séjour compte comme une seule pièce, sauf si elle est partagée par une cloison.

1 à 20.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à SURFACE

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à SURFACE

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2006 (SURFACE, BAIN, WC, EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique restante non renseignée.

si TYPEUV = 1 et

si V1SURFACE = valeur manquante, aller à SURFACE

si V1SURFACE renseigné, affecter V1SURFACE à SURFACE et aller à PIECEDI

SURFACE

Quelle est la surface totale de ce logement ?

Tenez compte, cette fois, de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, WC, salle de bain. Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers ou parkings, ni des pièces à usage exclusivement professionnel.

1 à 9 997.

Si SURFACE = NSP, aller à SURFTR

Si SURFACE est renseignée ou REFUS :

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à BAIN

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à BAIN

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2006 (BAIN, WC, EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique restante non renseignée.

si TYPEUV = 1, aller à PIECEDI

SURFTR

À combien l'estimez-vous approximativement ?

1. Moins de 25 m²
2. De 25 à moins de 40 m²
3. De 40 à moins de 70 m²
4. De 70 à moins de 100 m²
5. De 100 à moins de 150 m²
6. 150 m² et plus

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à BAIN

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à BAIN

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2006 (BAIN, WC, EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique restante non renseignée.

si TYPEUV = 1, aller à PIECEDI

La question PIECEDI est paramétrée : si le ménage n'est composé que d'une seule personne, elle comporte la parenthèse, sinon non.

PIECEDI

De combien de pièces, au total, les membres de votre ménage disposent-ils (disposez-vous) pour leur (vôtre) usage dans ce logement ?

Comptez les pièces d'habitation telles que salle à manger, séjour, chambre, etc. quelle que soit leur surface. Ne pas compter les pièces telles qu'entrée, couloir, cuisine, salle de bains, buanderie, W.C., véranda ni les pièces à usage exclusivement professionnel (atelier, cabinet de médecin, etc.). Une pièce combinée cuisine-séjour compte comme une seule pièce, sauf si elle est partagée par une cloison. L'usage d'une pièce n'est pas nécessairement exclusif (compter par exemple un salon partagé avec d'autres habitants du logement).

1 à 20.

SURFADI

Quelle est la surface totale dont votre ménage dispose dans ce logement ?

Tenez compte, cette fois, de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, WC, salle de bain. Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers ou parkings, ni des pièces à usage exclusivement professionnel. L'usage d'une pièce n'est pas nécessairement exclusif (compter par exemple un salon partagé avec d'autres habitants du logement).

1 à 9 997.

Si SURFADI est renseignée ou REFUS, aller à BAIN

Si SURFADI = NSP, aller à SURFDITR

SURFDITR

À combien l'estimez-vous approximativement ?

1. Moins de 25 m²
2. De 25 à moins de 40 m²
3. De 40 à moins de 70 m²
4. De 70 à moins de 100 m²
5. De 100 à moins de 150 m²
6. 150 m² et plus

BAIN

Dans ce logement, votre ménage dispose-t-il : D'une baignoire ou d'une douche ?

La disposition suppose que le ménage a libre accès à l'équipement.

1. Oui
2. Non

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à WC

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à WC

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2006 (WC, EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique restante non renseignée.

WC

D'un WC intérieur avec chasse d'eau ?

1. Oui
2. Non

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à EAUCHAUD

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à EAUCHAUD

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2006 (EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique restante non renseignée.

EAUCHAUD**De l'eau chaude courante ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à CHAUF

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à CHAUF

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2006 (CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller CHAUF.

CHAUF**D'un système de chauffage central ou électrique ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

TOIT**Dans ce logement, êtes-vous confronté aux problèmes suivants :
Toit percé, humidité, moisissures sur les montants de fenêtres ou sur les sols ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

SOMBRE**Logement trop sombre ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

PETIT**Logement trop petit ou n'ayant pas assez de pièces ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

DIFCHAUF**Logement trop difficile ou trop coûteux à bien chauffer ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

BRUIT**Environnement extérieur (trafic routier, industries) ou voisins bruyants ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

POLLU

Problèmes de pollution, d'environnement autres que le bruit liés à l'industrie ou au trafic routier (poussières, odeurs) ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

CRIME

**Dans l'environnement proche de votre logement, êtes-vous confronté au problème suivant :
Délinquance, violence ou vandalisme dans les environs ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Aller au BLOC CONDITIONS DE LOGEMENT

BLOC CONDITIONS DE LOGEMENT

CHOFMOY

Disposez-vous de l'un de ces moyens de chauffage ?

Les réponses 6 et 7 admettent plusieurs réponses

1. Chaudière individuelle
2. Chauffage urbain
3. Chaudière collective
4. Chauffage mixte (chauffage de base réglé collectivement + chauffage individuel)
5. Chauffage individuel électrique
6. Capteurs solaires (à des fins de chauffage)
7. Pompe à chaleur, géothermie Aucun de ces moyens

Si CHOFMOY=1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7, aller à CHOFAS

Si CHOFMOY=8, NSP ou REFUS, aller à CHOFOT

CHOFAS

Associés à votre chauffage, avez-vous ...

1. Des radiateur(s) ou convecteur(s) fixe(s)
2. Des radiateur(s) ou convecteur(s) mobile(s)
3. Des appareils à accumulation
4. Le chauffage par le sol ou le plafond
5. Des panneaux rayonnants non lumineux
6. D'autres émetteurs (air pulsé ...)

CHOFOT

Utilisez-vous (en plus) d'autres moyens de chauffage ?

1. Oui
2. Non

Si CHOFOT=1, aller à CHOFOTT

Si CHOFOT=2, NSP ou REFUS, aller à SOUFHIV

CHOFOTT

S'agit-il de...

3 réponses possibles au maximum

1. Radiateur(s) ou convecteur(s) fixe(s)
2. Radiateur(s) ou convecteur(s) mobile(s)
3. Cuisinière(s) chauffante(s)
4. Poêle(s)
5. Cheminée(s)
6. Chauffage par le sol ou le plafond
7. Panneaux rayonnants non lumineux
8. Appareils à accumulation
9. Autres (appareils de chauffage soufflant ...)

Contrôle type AVERTISSEMENT si CHOFAS=1 et CHOFOTT contient 1 ou

si CHOFAS=2 et CHOFOTT contient 2 ou

si CHOFAS=3 et CHOFOTT contient 8 ou

si CHOFAS=4 et CHOFOTT contient 6 ou

si CHOFAS=5 et CHOFOTT contient 7,

" Ce moyen de chauffage a déjà été sélectionné précédemment "

SOUFHIV

Au cours de l'hiver dernier, dans votre logement, votre ménage a-t-il souffert, pendant au moins 24 heures...

Si le ménage n'a pas encore passé un hiver dans le logement (emménagement récent), répondre NSP

1. Du froid
2. D'un excès de chauffage
3. Du froid et d'un excès de chauffage
4. D'aucun problème de température dans le logement

CLIM

Le logement dispose-t-il d'un système de climatisation ?

1. Oui, pour l'ensemble du logement
2. Oui, pour une partie du logement
3. Non

SOUFETE

Au cours de l'été dernier, dans votre logement, votre ménage a-t-il souffert, pendant au moins 24 heures...

Si le ménage n'a pas encore passé un été dans le logement (emménagement récent), répondre NSP

1. (Du froid à cause de la climatisation) [si CLIM=1 ou 2] ou (XXX) [si CLIM=3, NSP ou REFUS]
2. De la chaleur
3. D'aucun problème de température dans le logement

ELINST

L'installation électrique des pièces d'habitation ...

1. Est toute encastrée
2. N'est pas toute encastrée, mais est au moins protégée par des baguettes ou des tubes
3. N'est pas toute encastrée et certains fils sont apparents

PRISTER

Le logement est-il équipé d'au moins une prise de terre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

KW

La puissance électrique est-elle suffisante pour permettre le bon fonctionnement des équipements électriques, compte tenu de vos habitudes d'utilisation ?

Si la puissance n'est pas suffisante, le disjoncteur se déclenche et coupe l'électricité. Équipements électriques : éclairage, appareils électroménagers, chauffage, ballon d'eau chaude, etc.

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

DISJONCT

L'installation électrique (intérieure) disjoncte-t-elle plus d'une fois par semaine ?

" Le courant saute ".

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si DISJONCT=1, aller à ELINT

Si DISJONCT=2, NSP ou REFUS, aller à ELEXAM

ELINT

Avez-vous cherché à obtenir l'intervention d'un professionnel pour y remédier ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si ELINT=1, aller à ELPB

Si ELINT=2, NSP ou REFUS, aller à ELEXAM

ELPB

Pourquoi le problème n'est-il toujours pas résolu ?

La modalité 2 de la question ELPB est paramétrée :

si STO=2 ou 3, elle est proposée,

si STO=1, elle n'est pas proposée.

- | |
|---|
| 1. Le professionnel n'est pas encore intervenu mais le fera prochainement 2. (Votre propriétaire n'a pas voulu faire intervenir un professionnel) [si STO=2 ou 3] ou (XXX) [si STO=1] 3. Un professionnel est intervenu mais les travaux à engager étaient trop coûteux et n'ont pas été effectués 4. Autre raison |
|---|

ELEXAM

Depuis votre arrivée dans ce logement, des démarches ont-elles été effectuées auprès d'une entreprise, d'un expert ou d'un organisme spécialisé (par exemple : Consuel, Promotelec, EDF, un électricien...) pour faire examiner la sécurité de l'installation électrique de votre logement ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si ELINT=1, aller à ELPB

Si ELINT=2, NSP ou REFUS, aller à ELEXAM

ELSECUR

Ces démarches ont-elles abouti à une certification de la sécurité électrique de votre logement ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si ELSECUR=1 et

si TYPLOG=3, 4 ou 5, aller à DISJONCTIM

si TYPLOG=1, 2, 6, 7 ou TYPLOG non renseigné, aller à GAZINST

Si ELSECUR=2, NSP ou REFUS, aller à ELINTQ

ELINTQ

À quand remonte la dernière intervention importante sur l'installation électrique (intérieure) ?

*Prendre en compte : le changement du tableau d'alimentation électrique ou la réfection complète de l'installation électrique dans une pièce ou la réfection complète de l'installation électrique du logement.
Ne pas prendre en compte : l'ajout de prises électriques ou la simple pose de convecteurs électriques.*

La question ELINTQ est paramétrée :

si TYPLOG=3, 4 ou 5, elle comprend la parenthèse

si TYPLOG=1, 2, 6 ou 7 ou TYPLOG non renseigné, elle ne comprend pas la parenthèse.

- | |
|--|
| 1. Alors que vous habitez déjà dans le logement 2. Juste avant que vous emménagiez dans le logement 3. À une époque plus ancienne 4. Sans objet (aucune intervention) |
|--|

Si ELINTQ=1, aller à ELINTQA

Si ELINTQ=2 ou 3, aller à ELINTC

Si ELINTQ=4, NSP ou REFUS et

si TYPLOG=3, 4 ou 5, aller à DISJONCTIM

si TYPLOG=1, 2, 6 ou 7 ou TYPLOG non renseigné, aller à GAZINST

ELINTQA

En quelle année ?

| |
|--------------|
| 1900 à 2007. |
|--------------|

ELINTC

Cette intervention a-t-elle donné lieu à une certification de la sécurité électrique par un organisme habilité (Promotelec, EDF, Consuel, ...) ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si TYPLOG=3, 4 ou 5, aller à DISJONCTIM

Si TYPLOG=1, 2, 6 ou 7, ou TYPLOG non renseigné, aller à GAZINST

DISJONCTIM

L'installation électrique disjoncte-t-elle plus d'une fois par semaine dans les parties communes de votre immeuble ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si DISJONCTIM=1, aller à ELINTIM

Si DISJONCTIM=2, NSP ou REFUS, aller à ELINTQIM

ELINTIM

Le problème a-t-il été signalé ?

1. Oui
2. Non

Si ELINTIM=1, aller à ELPBIM

Si ELINTIM=2, NSP ou REFUS, aller à ELINTQIM

ELPBIM

Pourquoi n'est-il toujours pas résolu ?

La modalité 2 de la question ELPBIM est paramétrée :

si STO=2 ou 3, elle est proposée

si STO=1, elle n'est pas proposée.

1. Le professionnel n'est pas encore intervenu mais le fera prochainement
2. (Le syndic n'a pas voulu faire intervenir un professionnel) [si STO=2 ou 3] ou (XXX) [si STO=1]
3. Un professionnel est intervenu mais les travaux à engager étaient trop coûteux et n'ont pas été effectués
4. Autre raison

ELINTQIM

À quand remonte à votre connaissance la dernière intervention importante sur l'installation électrique des parties communes de votre immeuble ?

*Prendre en compte : le changement du tableau d'alimentation électrique ou la réfection complète de l'installation électrique dans une pièce ou la réfection complète de l'installation électrique de l'immeuble.
Ne pas prendre en compte : l'ajout de prises électriques ou la simple pose de convecteurs électriques.*

1. Alors que vous habitez déjà dans le logement
2. Juste avant que vous emménagiez dans le logement
3. À une époque plus ancienne
4. Sans objet (aucune intervention)

GAZINST

Avez-vous une installation au gaz dans votre logement ?

Tenir compte de tous les types d'installation au gaz, y compris les bouteilles de gaz.

1. Oui
2. Non

Si GAZINST=1, aller à GAZEXAM

Si GAZINST=2, NSP ou REFUS, aller à EAUPB

GAZEXAM

Depuis votre arrivée dans ce logement avez-vous effectué des démarches auprès d'une entreprise, d'un expert ou d'un organisme spécialisé (par exemple : Qualigaz, Gaz de France, plombier, chauffagiste, ...) pour faire examiner la sécurité de l'installation de gaz de votre logement ?

1. Oui
2. Non

Si GAZEXAM=1, aller à GAZSECUR

Si GAZEXAM=2, NSP, REFUS, aller à GAZVERIF

GAZSECUR

Ces démarches ont-elles abouti à une certification de la sécurité de votre installation de gaz ?

1. Oui
2. Non

GAZVERIF

Votre installation de chauffage ou d'eau chaude au gaz fait-elle l'objet d'une vérification périodique (contrat de maintenance, ...) ?

Le contrat de maintenance est un exemple mais il faut que la vérification soit faite par un professionnel

1. Oui
2. Non

EAUPB

Avez-vous des problèmes de canalisations ou d'évacuation d'eau ?

Ne pas tenir compte des problèmes ponctuels.

1. Oui
2. Non

EAUPRES

La pression d'eau est-elle suffisante pour une utilisation courante ?

1. Oui
2. Non

DETECT

Disposez-vous d'un détecteur avertisseur de fumées à l'intérieur de votre logement ?

1. Oui
2. Non

Si DETECT=1, aller à DETECTA

Si DETECT=2, NSP ou REFUS, aller à EXTIN

DETECTA

Depuis quelle année ?

1900 à 2007.

EXTIN

Disposez-vous d'un extincteur à l'intérieur de votre logement ?

1. Oui
2. Non

Si EXTIN=1, aller à EXTINA

Si EXTIN=2, NSP, REFUS et

si TYPLOG=3, 4 ou 5, aller à EXTINIM

si TYPLOG=1, 2, 6 ou 7, ou TYPLOG non renseigné, aller à INCEN

EXTINA

Depuis quelle année ?

1900 à 2007.

EXTINIM

Les parties communes de votre immeuble sont-elles à votre connaissance équipées d'un extincteur ?

1. Oui
2. Non

INCEN

Depuis votre emménagement, votre logement a-t-il été atteint par les flammes d'un début d'incendie ou d'un incendie ?

Ne prendre en compte que les incendies ou débuts d'incendie qui ont atteint les murs, les meubles (y compris électroménager) ou les vêtements.

1. Oui
2. Non

Si INCEN =1, aller à INCENC

Si INCEN =2, NSP ou REFUS et

si TYPLOG=3, 4 ou 5, aller à INCENIM

si TYPLOG=1, 2, 6 ou 7, ou TYPLOG non renseigné, aller à RAPEQUIP

INCENC

Quelle en était la cause ?

Plusieurs réponses possibles

1. Accidentelle
2. Vétusté d'une installation technique (électricité, gaz,...)
3. Volontaire

CONTROLE type AVERTISSEMENT si INCENC contient 1 et 3 : " Pouvez-vous confirmer ? "

INCEND

Le feu a t-il causé des dommages importants en se propageant ?

1. Oui
2. Non

Si TYPLOG=3, 4 ou 5, aller à INCENIM

Si TYPLOG=1, 2, 6 ou 7, ou TYPLOG non renseigné, aller à RAPEQUIP

INCENIM

(En dehors de cet incendie[de ce début d'incendie]), y a-t-il eu un début d'incendie ou un incendie dans votre immeuble depuis votre emménagement ?

Ne prendre en compte que les incendies ou débuts d'incendie dont les flammes ont atteint des murs, des meubles (y compris électroménager) ou des vêtements.

1. Oui
2. Non

Si INCENIM=1, aller à INCENCIM

Si INCENIM=2, NSP ou REFUS, aller à RAPEQUIP

INCENCIM**Quelle en était la cause ?**

Plusieurs réponses possibles

- | |
|--|
| 1. Accidentelle 2. Vétusté d'une installation technique (électricité, gaz,...) 3. Volontaire |
|--|

CONTROLE type AVERTISSEMENT si INCENCIM contient 1 et 3 : " Pouvez-vous confirmer ? "

INCENIMB**Le feu a t-il causé des dommages importants en se propageant ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

RAPEQUIP**Nous allons maintenant nous intéresser aux équipements qui sont près de votre domicile et aux équipements que vous utilisez.**

Appuyer sur 1 pour continuer

- | |
|-------|
| 1. OK |
|-------|

EPICP**Existe-t-il une épicerie, une supérette ou un supermarché à moins de dix minutes à pied de votre domicile ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si EPICP=1, aller à EPICU

Si EPICP=2, NSP ou REFUS, aller à EPICV

EPICV**Existe-t-il une épicerie, une supérette ou un supermarché à moins de dix minutes en voiture ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si EPICV=1, aller à EPICU

Si EPICV=2, NSP ou REFUS, aller à EPICTRA

EPICU**Vous arrive-t-il d'y faire des courses ou d'y faire faire vos courses ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si EPICU=1, NSP ou REFUS, aller à EPICTRA

Si EPICU=2, aller à EPICNU

EPICNU

Pourquoi ?

Si plusieurs raisons, choisir la principale

1. Vous préférez faire vos courses près de votre lieu de travail ou d'étude, de l'école de vos enfants, sur vos trajets habituels.
2. Elle est trop chère ou n'offre pas assez de choix
3. Ses horaires ne vous conviennent pas
4. Vous préférez un autre type de magasin

EPICTRA

(Concernant l'épicerie où vous faites ou faites faire vos courses le plus souvent,) (e)En termes de temps de trajet et d'horaires d'ouverture, diriez-vous que vous en êtes...

Prendre en compte l'accessibilité physique.

La question EPICTRA est paramétrée :

si EPICU=1, elle ne comprend pas la parenthèse

si EPICU=2, NSP ou REFUS, ou EPICV=2, NSP ou REFUS, elle comprend la parenthèse

1. Très satisfait
2. Assez satisfait
3. Assez insatisfait
4. Très insatisfait

BANQP

Existe-t-il une banque à moins de dix minutes à pied de votre domicile ?

1. Oui
2. Non

Si BANQP=1, allez à BANQU

Si BANQP=2, NSP ou REFUS, aller à BANQV

BANQV

Existe-t-il une banque à moins de dix minutes en voiture ?

1. Oui
2. Non

Si BANQV=1, aller à BANQU

Si BANQV=2, NSP, REFUS aller à BANQTRA

BANQU

L'utilisez-vous ? Pour retirer ou déposer de l'argent, pour effectuer des virements ou payer des factures.

1. Oui
2. Non

Si BANQU=1, NSP, REFUS aller à BANQTRA

Si BANQU=2, aller à BANQNU

BANQNU

Pourquoi ?

Si plusieurs raisons, choisir la principale

1. Vous préférez aller à une banque près de votre lieu de travail ou d'étude, de l'école de vos enfants, sur vos trajets habituels
2. Ce n'est pas votre banque (vous restez fidèle à un autre réseau bancaire)
3. Ses horaires ou les services qu'elle propose ne vous conviennent pas
4. Vous n'utilisez pas de services bancaires (retraits d'argent, virements, paiements de factures)
5. Autre raison

Si BANQNU=1, 2, 3, 5, NSP ou REFUS, aller à BANQTRA

Si BANQNU=4, aller à POSTP

BANQTRA

(Concernant la banque que vous utilisez le plus souvent,) (e)En termes de temps de trajet et d'horaires d'ouverture, diriez-vous que vous en êtes...

Prendre en compte l'accessibilité physique.

La question BANQTRA est paramétrée :

si BANQU=1, elle ne comprend pas la parenthèse

si BANQU=2, NSP ou REFUS, ou si BANQV=2, NSP ou REFUS, elle comprend la parenthèse

1. Très satisfait
2. Assez satisfait
3. Assez insatisfait
4. Très insatisfait

POSTP

Existe-t-il un bureau de poste à moins de dix minutes à pied de votre domicile ?

1. Oui
2. Non

Si POSTP=1, allez à POSTU

Si POSTP=2, NSP, REFUS aller à POSTV

POSTV

Existe-t-il un bureau de poste à moins de dix minutes en voiture ?

1. Oui
2. Non

Si POSTV=1, aller à POSTU

Si POSTV=2, NSP, REFUS, aller à POSTTRA

POSTU

L'utilisez-vous ?

1. Oui
2. Non

Si POSTU=1, NSP ou REFUS, aller à POSTTRA

Si POSTU=2, aller à POSTNU

POSTNU

Pourquoi ?

1. Vous préférez aller à un bureau de poste près de votre lieu de travail ou d'étude, de l'école de vos enfants, sur vos trajets habituels
2. Ses horaires ne vous conviennent pas
3. Vous n'utilisez pas les services d'un bureau de poste (envoi et réception de lettres ou de colis)
4. Autre raison

Si POSTNU=1, 2, 4, NSP ou REFUS, aller à POSTTRA

Si POSTNU=3, aller à TRANSP

POSTTRA

(Concernant le bureau de poste que vous utilisez le plus souvent,) (e)En termes de temps de trajet et d'horaires d'ouverture, diriez-vous que vous en êtes...

La question POSTTRA est paramétrée :

si POSTU=1, elle ne comprend pas la parenthèse

si POSTU=2, NSP ou REFUS, ou si POSTV=2, NSP ou REFUS, elle comprend la parenthèse

1. Très satisfait
2. Assez satisfait
3. Assez insatisfait
4. Très insatisfait

TRANSP

Existe-t-il un ou plusieurs arrêts de transport en commun à moins de dix minutes à pied de votre domicile ?

Prendre en compte le bus mais également le tram, le train, le métro, le RER, ...

1. Oui
2. Non

Si TRANSP=1, allez à TRANSU

Si TRANSP=2, NSP ou REFUS, aller à TRANSV

TRANSV

Existe-t-il un ou plusieurs arrêts de transport en commun à moins de dix minutes en voiture ?

1. Oui
2. Non

TRANSU

Utilisez-vous les transports en commun ?

1. Oui
2. Non

Si TRANSU=1, NSP ou REFUS, aller à TRANSTRA

Si TRANSU=2, aller à TRANSNU

TRANSNU

Pourquoi ?

Si plusieurs raisons, choisir la principale

1. L'arrêt le plus proche est trop éloigné de chez vous
2. Les transports en commun ne desservent pas les lieux que vous fréquentez
3. Les horaires ne vous conviennent pas
4. Les transports en commun sont trop chers
5. Les transports en commun ne sont pas assez sûrs
6. Vous préférez vous déplacer en voiture, à pied ou à vélo... pour d'autres raisons
7. Vous ne vous déplacez pas

Aller à GENP

TRANSTRA

En termes de temps de trajet et d'horaires, diriez-vous que vous en êtes...

Prendre en compte l'accessibilité physique.

1. Très satisfait
2. Assez satisfait
3. Assez insatisfait
4. Très insatisfait

GENP

Y a-t-il un médecin généraliste ou un centre de soins primaires à moins de dix minutes à pied de votre domicile ?

1. Oui
2. Non

Si GENP=1, aller à GENU

Si GENP=2, NSP ou REFUS, aller à GENV

GENV

Y a-t-il un médecin généraliste ou un centre de soins primaires à moins de dix minutes en voiture ?

1. Oui
2. Non

Si GENV=1, aller à GENU

Si GENV=2, NSP ou REFUS, aller à GENTRA

GENU

Y avez-vous recours ?

1. Oui
2. Non

Si GENU=1, NSP ou REFUS, aller à GENTRA

Si GENU=2, aller à GENNU

GENNU

Pourquoi ?

Si plusieurs raisons, choisir la principale

1. Ses honoraires sont trop élevés
2. Ses horaires ne vous conviennent pas, les délais d'attente sont trop longs ou il ne se déplace pas
3. Vous préférez vous rendre chez un médecin près de votre lieu de travail ou d'étude
4. Vous avez déjà un médecin de famille, mais plus loin de chez vous
5. Vous n'avez pas besoin de consulter un médecin
6. Vous n'avez pas besoin de consulter un médecin

Si GENNU=1, 2, 3, 4, 6, NSP ou REFUS, aller à GENTRA

SI GENNU=5 et

s'il y a au moins un individu du ménage qui a $6 \leq \text{AGE} \leq 16$, aller à ECOLP

si tous les individus ont $\text{AGE} > 16$, aller à CONDLOG

GENTRA

(Concernant le médecin généraliste ou le centre de soins auquel vous avez recours,) (e) En termes de temps de trajet et d'horaires d'ouverture, diriez-vous que vous en êtes...

Prendre en compte l'accessibilité physique.

La question GENTRA est paramétrée :

si GENU=1, elle ne comprend pas la parenthèse

si GENU=2, NSP ou REFUS, ou si GENV=2, NSP ou REFUS, elle comprend la parenthèse

1. Très satisfait
2. Assez satisfait
3. Assez insatisfait
4. Très insatisfait

ECOLP

L'établissement scolaire dont dépend(ent) normalement l'(les) enfant(s) de votre ménage est-il à moins de dix minutes à pied de votre domicile ?

Si plusieurs enfants du ménage sont scolarisés, prendre en compte celui dont l'établissement public est le plus éloigné.

1. Oui
2. Non

Si ECOLP=1, allez à ECOLU

Si ECOLP=2, aller à ECOLV

Si ECOLP=3, NSP, REFUS, aller à CONDLOG

ECOLV

L'établissement scolaire dont dépend(ent) normalement l'(les) enfant(s) de votre ménage est-il à moins de dix minutes en voiture ?

1. Oui
2. Non

ECOLU

L'enfant qui dépend de cet établissement y est-il scolarisé ?

1. Oui
2. Non

Si ECOLU=1, NSP ou REFUS, aller à ECOLTRA

Si ECOLU=2, aller à ECOLNU

ECOLNU

Pourquoi ?

Si plusieurs raisons, choisir la principale

1. Vous avez préféré qu'il se rende à un établissement ayant meilleure réputation
2. L'établissement dont il dépend ne propose pas les options ou les filières que votre enfant suit
3. Autre raison

ECOLTRA

**(Concernant l'établissement public dont dépend normalement votre enfant,) (en)
En termes de temps de trajet et d'horaires, diriez-vous que vous en êtes...**

Prendre en compte l'accessibilité physique.

La question ECOLTRA est paramétrée :

si ECOLU=1, elle ne comprend pas la parenthèse

si ECOLU=2, NSP ou REFUS, elle comprend la parenthèse

1. Très satisfait
2. Assez satisfait
3. Assez insatisfait
4. Très insatisfait

CONDLOG

Estimez-vous que vos conditions actuelles de logement sont...

Tenir compte des éléments suivants : localisation, prix, qualité, confort, etc.

1. Très satisfaisantes
2. Satisfaisantes
3. Acceptables
4. Insuffisantes
5. Très insuffisantes

NOTLOG

**Quelle note globale de 1 à 10 donneriez-vous à votre logement, en tant qu'endroit
pour vivre ?**

10 correspond au mieux, 1 au plus mauvais

1 à 10.

Aller au BLOC ELEMENTS NON MONETAIRES

BLOC ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES

Le texte des questions FRIGO, CONGEL, ONDE, LINGE, VAISS, PHONE, TV, CABSAT, VIDEO, VOIT, ORDI et INTERN est paramétré :

Exemple dans le cas de la question FRIGO :

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) : intitulé sans parenthèse

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même (SITMEN = (A), (B), (D), (E)) et si le ménage avait déclaré disposer d'un réfrigérateur (V1FRIGO = 1) : parenthèse a.

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même (SITMEN = (A), (B), (D), (E)) et si le ménage avait déclaré ne pas disposer d'un réfrigérateur (V1FRIGO = 2) : parenthèse b.

Si le ménage a déménagé et que sa composition a changé (SITMEN = (C)) , ou si l'information concernant la disposition d'un réfrigérateur en 2006 n'est pas disponible (V1FRIGO = valeur manquante) : intitulé sans parenthèse.

FRIGO **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un réfrigérateur ?**

1. Oui
2. Non

Si FRIGO = 2, aller à FRIGOB

Si FRIGO = 1, NSP ou REFUS, aller à CONGEL

FRIGOB **Vous ne disposez pas d'un réfrigérateur, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

CONGEL **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un congélateur ?**

1. Oui
2. Non

Si CONGEL = 2, aller à CONGELB

Si CONGEL = 1, NSP ou REFUS, aller à ONDE

CONGELB **Vous ne disposez pas d'un congélateur, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

ONDE **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un four à micro-ondes ?**

1. Oui
2. Non

Si ONDE = 2, aller à ONDEB

Si ONDE = 1, NSP ou REFUS, aller à LINGE

ONDEB

Vous ne disposez pas d'un four à micro-ondes, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

LINGE

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'une machine à laver le linge ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si LINGE = 2, aller à LINGEB

Si LINGE = 1, NSP ou REFUS, aller à VAISS

LINGEB

Vous ne disposez pas d'une machine à laver le linge, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

VAISS

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'une machine à laver la vaisselle ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si VAISS = 2, aller à VAISSB

Si VAISS = 1, NSP ou REFUS, aller à PHONE

VAISSB

Vous ne disposez pas d'une machine à laver la vaisselle, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

PHONE

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un ou plusieurs téléphones pour un usage privé ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si PHONE = 1, aller à NPHONE

Si PHONE = 2, aller à PHONEB

Si PHONE = NSP ou REFUS, aller à TV

NPHONE

De combien de téléphones fixes (nombre de lignes) dispose votre ménage pour son usage privé ?

0 à 10.

NPORTA

De combien de téléphones portables (nombre d'abonnements ou de cartes hors abonnement distincts) dispose votre ménage pour son usage privé ?

0 à 10.

Aller à TV

PHONEB

Vous ne disposez pas de téléphone à usage privé, est-ce :

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers 2. Pour une autre raison |
|--|

TV

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'une télévision couleur ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si TV = 1, aller à NTV

Si TV = 2, aller à TVB

Si TV = NSP ou REFUS, aller à CABSAT

NTV

De combien de télévisions couleur dispose votre ménage ?

| |
|---------|
| 1 à 10. |
|---------|

Aller à CABABO

TVB

Vous ne disposez pas d'une télévision couleur, est-ce :

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers 2. Pour une autre raison |
|--|

CABABO

**Votre ménage paie-t-il un abonnement pour recevoir des chaînes de télévision ?
Si le ménage paie un abonnement regroupant téléphone, internet et télévision
(Free-box et assimilés), répondre " oui "**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si CABABO=2, aller à CABABOB

Si CABABO=1, NSP ou REFUS, aller à VIDEO

CABABOB

Vous ne payez pas d'abonnement pour recevoir des chaînes de télévision, est-ce :

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers 2. Pour une autre raison |
|--|

VIDEO

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un magnétoscope ou d'un lecteur de DVD ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si VIDEO = 2, aller à VIDEOB

Si VIDEO = 1, NSP ou REFUS, aller à VOIT

VIDEOB **Vous ne disposez pas d'un magnétoscope ou d'un lecteur de DVD , est-ce :**

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers 2. Pour une autre raison |
|--|

VOIT **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'une voiture personnelle ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si VOIT = 1, aller à NVOIT

Si VOIT = 2, aller à VOITB

Si VOIT = NSP ou REFUS, aller à ORDI

NVOIT **De combien de voitures personnelles dispose votre ménage ?**

| |
|---------|
| 1 à 10. |
|---------|

Aller à ORDI

VOITB **Vous ne disposez pas d'une voiture personnelle, est-ce :**

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers 2. Pour une autre raison |
|--|

ORDI **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un ordinateur ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si ORDI = 1, aller à NORDI

Si ORDI = 2, aller à ORDIB

Si ORDI = NSP ou REFUS, aller à INTERN

NORDI **De combien d'ordinateurs dispose votre ménage ?**

| |
|---------|
| 1 à 10. |
|---------|

Aller à INTERN

ORDIB **Vous ne disposez pas d'un ordinateur, est-ce :**

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers 2. Pour une autre raison |
|--|

INTERN **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un accès à internet pour son usage privé ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si INTERN = 2, aller à INTERNB

Si INTERN = 1, NSP ou REFUS, aller au BLOC AIDES AU LOGEMENT

INTERNB **Vous ne disposez pas d'un accès à internet, est-ce :**

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers 2. Pour une autre raison |
|--|

Aller au BLOC AIDES AU LOGEMENT

BLOC AIDES AU LOGEMENT

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à OCALAR

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et qu'il avait déclaré ne pas percevoir d'allocation logement au moment de la collecte précédente ou que la réponse à cette question est manquante ou si le ménage a déménagé et que sa composition a changé, aller à OCALAR

(SITMEN = (A), (B), (D), (E) et V1OCALAC = 2 ou valeur manquante ou SITMEN = (C))

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et qu'il avait déclaré ne pas percevoir d'allocation logement au moment de la collecte précédente, aller à KIALAR

(SITMEN = (A), (B), (D), (E) et V1OCALAC = 1)

OCALAR

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et que la réponse à la question concernant l'allocation logement en 2006 est manquante ((SITMEN = (A), (B), (D), (E) et V1OCALAR = valeur manquante) ou si le ménage a déménagé et que sa composition a changé (SITMEN = (C)) :

Au cours de l'année 2006, votre ménage a-t-il bénéficié d'une allocation logement ou d'une aide au logement ?

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et que le ménage a déclaré avoir bénéficié d'une allocation logement pendant en 2005 (SITMEN = (A), (B), (D), (E) et (V1OCALAR = 1) :
En 2005, votre ménage bénéficiait d'une allocation logement ou d'une aide au logement, en avez-vous toujours bénéficié en 2006 ?

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et que le ménage a déclaré ne pas avoir bénéficié d'une allocation logement en 2005 (SITMEN = (A), (B), (D), (E) et V1OCALAR = 2) :
En 2005, votre ménage ne bénéficiait pas d'une allocation logement ou d'une aide au logement, en avez-vous bénéficié en 2006 ?

Cette aide ou allocation a pu être versée directement à votre ménage ou indirectement au propriétaire ou à un organisme de crédit.

Elle peut prendre la forme, par exemple d'une APL (Aide Personnalisée au Logement), d'une ALF (Allocation Logement à caractère Familial) ou d'une ALS (Allocation logement à caractère Social).

1. Oui
2. Non

Si OCALAR = 1, aller à KIALAR

Si OCALAR = 2, NSP ou REFUS et

si RLOG = 2, NSP ou REFUS, affecter RLOG à OCALAC et

si STO = 1, aller au BLOC PROPRIÉTAIRE

si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (BAIL)

si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (PROPRI)

si RLOG = 1, aller à KIALAC

(RLOG est une question du BLOC REVENU GLOBAL)

KIALAR

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même (SITMEN = (A), (B), (D), (E)) et que le ménage a déclaré avoir bénéficié d'une allocation logement en 2006 (V1OCALAC = 1) :

En 2006, vous avez bénéficié d'une allocation logement ou d'une aide au logement, cette aide ou allocation était-elle versée ?

Si le ménage a déclaré à la question précédente qu'il a perçu une allocation logement en 2006 (OCALAR = 1) :

Cette aide ou allocation était-elle versée ?

- | |
|--|
| 1. Directement à votre ménage 2. Au propriétaire ou à l'organisme de crédit |
|--|

JRECALAR

Pendant combien de mois avez-vous bénéficié de ces aides ou allocations logement en 2006 ?

Cumulez toutes les périodes de perception ou de bénéfice des aides ou allocations logement pendant l'année 2006.

Si le mois n'est pas complet, arrondir à la quinzaine. Pour une quinzaine de jours, noter 0.5 mois.

| |
|-----------|
| 0.5 à 12. |
|-----------|

Si JRECALAR = NSP ou REFUS, aller à MAALAR

Si JRECALAR est renseigné, aller à QUALAR

Les questions QUALAR, MRECALAR et MAALAR sont paramétrées :

Si KIALAR = 1, parenthèse 1

Si KIALAR = 2, NSP ou REFUS, parenthèse 2

QUALAR

Le montant des aides ou allocations logement (1- que vous avez perçues) (2- dont vous avez bénéficié, directement ou indirectement) au cours de l'année 2005 était-il régulier ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si QUALAR = 1 aller à MRECALAR

Si QUALAR = 2, NSP ou REFUS, aller à MAALAR

MRECALAR

Quel est le montant mensuel (1- de cette aide ou allocation logement dont vous avez bénéficié) (2- que vous avez perçu pour cette aide ou allocation logement) au cours de l'année 2006 ?

*Vous devez tenir compte des montants que vous avez perçus mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

| |
|-----------------|
| 1 à 99 999 997. |
|-----------------|

Si MRECALAR = NSP ou REFUS, aller à TMAALAR

Si MRECALAR est renseigné, aller au contrôle qui précède ANTALLOGREF

MAALAR

Quel est le montant total annuel (1- que vous avez perçu pour cette aide ou allocation logement) (2- de cette aide ou allocation logement dont vous avez bénéficié) au titre de l'année 2006 ?

*Vous devez tenir compte des montants que vous avez perçus mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

| |
|-------------|
| 1 à 24 000. |
|-------------|

Création de la variable ALLOGREF :

Si MAALAR et JRECALAR sont renseignées, $ALLOGREF = MAALAR / JRECALAR$

Si MAALAR = NSP ou REFUS ou JRECALAR = NSP ou REFUS, ALLOGREF = valeur manquante

Si MAALAR = NSP ou REFUS, aller à TMAALAR

si MAALAR est renseignée, aller au contrôle qui précède ANTALLOGREF

TMAALAR

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

Il s'agit du montant annuel de cette aide ou allocation au titre de l'année 2006.

Vous devez tenir compte des montants que vous avez perçus mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.

Tendre la carte M4 (Tranches des aides au logement).

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Moins de 600 euros2. De 600 à moins de 900 euros3. De 900 à moins de 1 300 euros4. De 1 300 à moins de 1 700 euros5. De 1 700 à moins de 2 100 euros6. De 2 100 à moins de 2 600 euros7. De 2 600 à moins de 3 300 euros8. De 3 300 à moins de 4 000 euros9. 4 000 euros et plus |
|---|

Contrôle déclenchant ou pas la question ANTALLOGREF :

La question ANTALLOGREF est posée si une des deux conditions suivantes est remplie :

1) Si la situation du ménage est stable, que le montant mensuel d'allocation logement en 2006 (collecté cette année) a évolué trop fortement par rapport à celui collecté l'an dernier (pour l'année 2006).

(SITMEN = (A) et V1ALLOGCOU \geq 80 et APPALLOGREF renseigné et
(APPALLOGREF $<$ 0,8*V1ALLOGCOU) ou (APPALLOGREF $>$ 1,3*V1ALLOGCOU))

ou

(SITMEN = (A) et V1ALLOGCOU $>$ 0 et V1ALLOGCOU $<$ 80 et APPALLOGREF renseigné et
(APPALLOGREF $<$ 0,5*V1ALLOGCOU) ou (APPALLOGREF $>$ 2*V1ALLOGCOU))

2) Si le seul évènement ayant modifié la composition du ménage est une ou plusieurs naissances, que le montant mensuel d'allocation logement en 2006 (collecté cette année) a évolué trop fortement par rapport à celui collecté l'an dernier (pour l'année 2006).

(SITMEN = (B1) et V1ALLOGCOU \geq 80 et APPALLOGREF renseigné et
APPALLOGREF $<$ 0,8*V1ALLOGCOU)

ou

(SITMEN = (B1) et V1ALLOGCOU $>$ 0 et V1ALLOGCOU $<$ 80 et APPALLOGREF renseigné et
APPALLOGREF $<$ 0,5*V1ALLOGCOU)

Sinon, aller à DOCALAR

ANTALLOGREF

Le montant mensuel de cette aide ou allocation logement que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1ALLOGCOU euros était-il correct ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

DOCALAR

L'enquête a répondu aux questions sur le montant des aides ou allocations logement ?

Plusieurs réponses possibles.

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Sur une base déclarative2. À l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales3. À l'aide de la quittance de loyer (cas de l'aide versée directement au bailleur)4. À l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires) |
|---|

Si RLOG = 1 (BLOC REVENU GLOBAL), aller à KIALAC

Si RLOG = 2, NSP ou REFUS, aller à OCALAC

OCALAC

Votre ménage bénéficie-t-il encore aujourd'hui d'une allocation logement ou d'une aide au logement ?

Cette aide ou allocation a pu être versée directement à votre ménage ou indirectement au propriétaire ou à un organisme de crédit. Elle peut prendre la forme, par exemple d'une APL (Aide Personnalisée au Logement), d'une ALF (Allocation Logement à caractère Familial) ou d'une ALS (Allocation logement à caractère Social).

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

Si OCALAC = 1, aller à KIALAC

Si OCALAC = 2, NSP ou REFUS et

si STO = 1, aller au BLOC PROPRIÉTAIRE

si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (question BAIL)

si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (question PROPRI)

La question KIALAC est paramétrée en fonction de la réponse à la question RLOG (BLOC REVENU GLOBAL)

KIALAC

Si RLOG = 1 :

Vous nous avez déclaré en début d'entretien que votre ménage percevait actuellement une aide ou allocation logement. Cette aide ou allocation est-elle versée ?

Si RLOG = 2, NSP ou REFUS :

Cette aide ou allocation est-elle versée ?

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Directement à votre ménage2. Au propriétaire (ou gérant) ou à l'organisme de crédit (tiers payant) |
|--|

MHALAC

Si KIALAC = 1 :

Quel est le montant mensuel que vous percevez habituellement pour cette aide ou allocation ?

Si KIALAC = 2, NSP ou REFUS :

Quel est le montant mensuel de cette aide ou allocation dont vous bénéficiez habituellement ?

*Vous devez tenir compte du montant que vous percevez habituellement mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

| |
|------------|
| 1 à 2 000. |
|------------|

Si STO = 1, aller au BLOC PROPRIÉTAIRE

Si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (question BAIL)

Si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (question PROPRI)

Si le ménage est propriétaire (STO = 1)

BLOC PROPRIÉTAIRE

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à DATACH

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé et s'il est devenu propriétaire depuis la collecte précédente (SITMEN = (A), (B), (E) et V1STO = 2 ou 3)
ou
si le ménage a déménagé (SITMEN = (C), (D), aller à DATACH

Si le ménage n'a pas déménagé et s'il était déjà propriétaire en 2006 (SITMEN = (A), (B), (E) et V1STO = 1) et
si la date à laquelle le ménage est devenu propriétaire de son logement était renseignée (V1DATACH renseignée), affecter V1DATACH dans
DATACH et
si V1NOMBEMPRD > 0, aller à TYPEMP (V1NOMEMPRD est le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2006 qui ont été recensés lors
de la collecte précédente)
si V1NOMBEMPRD = 0 ou valeur manquante, aller à OCCREM
si V1DATACH non renseignée, aller à DATACH

DATACH

En quelle année êtes-vous devenu propriétaire (ou accédant) de votre logement par achat, héritage ou donation ?

1890 à 2007.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à OCCREM

RÉINTERROGATION :

Si le ménage a déménagé (SITMEN = (C), (D), aller à OCCREM

Si le ménage n'a pas déménagé et s'il était déjà propriétaire en 2006 et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2006 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1STO = 1 et V1NOMBEMPRD > 0), aller à TYPEMP

Si le ménage n'a pas déménagé et s'il était déjà propriétaire en 2006 et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2006 recensés lors de la collecte précédente est égal à zéro ou à valeur manquante (SITMEN = (A), (B), (E) et V1STO = 1, et V1NOMBEMPRD = 0 ou valeur manquante, aller à OCCREM

Si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage est devenu propriétaire depuis la collecte précédente et si la date à laquelle le ménage est devenu propriétaire n'est pas renseignée ou est postérieure ou égale à 2006 (SITMEN = (A), (B), (E) et (V1STO = 2 ou 3) et (DATACH non renseignée ou >= 2006), aller à OCCREM

OCCREM

Entre le 1er janvier 2006 et aujourd'hui, avez-vous dû effectuer des remboursements d'emprunts liés à votre résidence principale ?

1. Oui, et ces remboursements sont toujours en cours
2. Oui, mais ces remboursements sont interrompus ou achevés
3. Non

Si OCCREM = 1 ou 2, aller au SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT

Si OCCREM = 3, NSP ou REFUS, aller à COPRO

SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT

TYPEMP

Si le ménage n'a pas déménagé et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2006 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1NOMBEMPRD > 0) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), votre ménage avait ^V1NOMBEMPRD emprunts liés à sa résidence principale encore en cours au 1er janvier 2006.

En considérant d'éventuels nouveaux emprunts contractés depuis, eux aussi liés à votre résidence principale, l'ensemble de ces remboursements étaient ou sont effectués au titre de :

Si le ménage a déclaré avoir des remboursements en cours à la question précédente (OCCREM = 1 ou 2) :

Ces remboursements étaient ou sont effectués au titre de :

1. L'acquisition de votre résidence principale
2. Gros travaux effectués dans votre résidence principale
3. À la fois pour acquisition et gros travaux

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à NOMBEMPR

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2006 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1NOMBEMPRD > 0), allez à REMP

NOMBEMPR

Combien d'emprunts liés à votre résidence principale avez-vous ou aviez-vous encore en cours entre le 1er janvier 2006 et aujourd'hui ?

1 à 10.

Si OCCREM = 2, aller à MEMP[N]

Si OCCREM = 1, aller à REMP

REMP

Quel montant mensuel remboursez-vous actuellement en cumulant tous les emprunts en cours liés à votre résidence principale ?

*(Inclure à la fois les remboursements du capital et des intérêts)
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à MEMP[N], page XX

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2006 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1NOMBEMPRD > 0), aller à RAPEMPR

RAPEMPR

Lors de la dernière enquête (^Date de la dernière enquête), vous aviez V1NOMBEMPRD emprunt(s) lié(s) à votre résidence principale, encore en cours au 1er janvier 2006, nous allons le(s) revoir rapidement (un par un).

OK.

La boucle commençant à RAPEMP[N] est indicée de N = 1 à V1NOMBEMPRD.

Les questions de la boucle sont paramétrées. L'intitulé comporte le terme :

" votre unique emprunt ", si N = 1

" votre ^nème emprunt ", si N > 1

EXAEMP[N]

Votre ^nème(unique) emprunt avait les caractéristiques suivantes :

Si modalité = NSP ou refus, ne rien afficher pour cette modalité

Date de début : V1MDEBEMPn / V1DATEMPn

Montant emprunté : V1MEMPN

Date de fin : V1MFINEMPn / V1FINEMPn

Taux d'intérêt : V1TXEMPn

Toutes ces caractéristiques sont-elles exactes ou toujours inconnues (si une donnée est manquante) et toujours d'actualité ?

Si une au moins des caractéristiques est erronée, répondre non.

Si une au moins des caractéristiques a changé, répondre non.

Si une au moins des caractéristiques est manquante, et si le ménage peut maintenant la donner, répondre non.

1. Oui
2. Non

Si EXAEMP[N] = 1, NSP ou REFUS, aller à EOCCREMA[N]

Si EXAEMP[N] = 2, aller à CFEMP[N]

CFEMP[N]

Qu'est-ce qui a changé (ou est erroné) ?

1. Le mois de début d'emprunt
2. L'année de début d'emprunt
3. Le montant emprunté
4. L'unité correspondante au montant
5. Le mois de fin d'emprunt
6. L'année de fin d'emprunt
7. Le taux d'intérêt

Si CFEMP[N] contient 1, aller à MDEBEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 2, aller à DATEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 3, aller à MEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 4, aller à UMEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 5, aller à MFINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 6, aller à FINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 7, aller à TXEMPA[N]

MDEBEMPA[N]

Cet emprunt a démarré en :

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

Si CFEMP[N] contient 2, aller à DATEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 3, aller à MEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 4, aller à UMEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 5, aller à MFINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 6, aller à FINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 7, aller à TXEMPA[N]

si CFEMP[N] ne contient ni 2, ni 3, ni 4, ni 5, ni 6, ni 7, aller à EOCCREMA[N]

DATEMPA[N]

En quelle année avez-vous contracté votre [^]nème emprunt (votre unique emprunt) ?

1950 à 2007.

Si CFEMP[N] contient 3, aller à MEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 4, aller à UMEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 5, aller à MFINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 6, aller à FINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 7, aller à TXEMPA[N]

si CFEMP ne contient ni 3, ni 4, ni 5, ni 6, ni 7, aller à EOCCREMA[N]

MEMPA[N]

Quel montant total avez-vous emprunté au titre de votre ^nème emprunt (votre unique emprunt) ?

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

0 à 99 999 997.

Si MEMPA[N] renseigné et différent de 0, aller à UMEMPA[N]

Si MEMPA[N] = 0, NSP ou REFUS et

si CFEMP[N] contient 5, aller à MFINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 6, aller à FINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 7, aller à TXEMPA[N]

si CFEMP[N] ne contient ni 5, ni 6, ni 7, aller à EOCCREMA[N]

UMEMPA[N]

**ENQUETEUR :
Ce montant est-il déclaré :**

1. En Euros
2. En Francs

Si CFEMP[N] contient 5, aller à MFINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 6, aller à FINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 7, aller à TXEMPA[N]

si CFEMP[N] ne contient ni 5, ni 6, ni 7, aller à EOCCREMA[N]

MFINEMPA[N]

Cet emprunt prend fin en :

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

si CFEMP[N] contient 6, aller à FINEMPA[N]

sinon, si CFEMP[N] contient 7, aller à TXEMPA[N]

si CFEMP[N] ne contient ni 6, ni 7, aller à RINTA[N]

FINEMPA[N]

En quelle année prennent ou prenaient fin les remboursements de votre ^nème emprunt (votre unique emprunt) ?

1950 à 2100.

si CFEMP[N] contient 7, aller à TXEMPA[N]

si CFEMP[N] ne contient pas 7, aller à RINTA[N]

TXEMPA[N]

Quel taux d'intérêt s'applique ou s'appliquait à ce ^nème emprunt (cet unique emprunt) ?

(Si ce taux est variable, donnez le dernier taux qui s'applique ou s'appliquait)

0.00 à 100.00.

si TXEMPA[N] = NSP ou REFUS ou différent de 0.00, aller à RINTA[N]

si TXEMPA[N] = 0.00, aller à EOCCREMA[N]

RINTA[N]

Pouvez-vous vous référer à l'échéancier de ce ^nème emprunt (cet unique emprunt), pour nous indiquer le montant mensuel d'intérêts que vous payez actuellement, sans tenir compte du remboursement du capital ?

1. Oui
2. Non
3. Sans objet (l'emprunt est terminé)

si RINTA[N] = 1, aller à MINTA[N]

si RINTA[N] = 2, 3, NSP ou REFUS, aller à EOCCREMA[N]

MINTA[N]

Quel est ce montant ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

EOCCREMA[N]

Qu'en est-il aujourd'hui de ce ^nème (cet unique) remboursement(s) ?

1. Ce remboursement est toujours en cours
2. Ce remboursements est interrompu (ou achevé)
3. Sans objet (erreur d'enregistrement à la dernière enquête)

Si N < V1NOMBEMPRD, aller à l'emprunt suivant

Si N = V1NOMBEMPRD, fin de boucle

Création de la variable auxiliaire OCCREMA :

si au moins un EOCCREMA[N] = 1, alors OCCREMA = 1

sinon, si au moins un EOCCREMA[N] = 2, alors OCCREMA = 2

sinon, si au moins un EOCCREMA[N] = 3, alors OCCREMA = 3

sinon, si au moins un EOCCREMA[N] = NSP, alors OCCREMA = NSP

sinon, si tous les EOCCREMA[N] = REFUS, alors OCCREMA = REFUS

OCCREMB

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous dû effectuer d'autres remboursements pour d'autres emprunts liés à votre résidence principale ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui, et ces remboursements sont toujours en cours2. Oui, mais ces remboursements sont interrompus ou achevés3. Non |
|---|

Affectations :

Si OCCREMA = 1 ou OCCREMB = 1, affecter OCCREM = 1

Sinon, si OCCREMA = 2 ou OCCREMB = 2, affecter OCCREM = 2

Sinon, si OCCREMA = 3 ou OCCREMB = 3, affecter OCCREM = 3

Sinon, si OCCREMA = NSP ou OCCREMB = NSP, affecter OCCREM = NSP

Sinon, si OCCREMA = REFUS ou OCCREMB = REFUS, affecter OCCREM = REFUS

Si OCCREMB = 1 ou 2, aller à NOMBEMPRA

Si OCCREMB = 3, NSP ou REFUS, aller à COPRO

NOMBEMPRA

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), combien d'autres emprunts liés à votre résidence principale avez-vous ou aviez-vous ?

| |
|---------|
| 1 à 10. |
|---------|

Si le ménage n'a pas déménagé et que le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2006 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1NOMBEMPRD > 0) et

si (OCCREMB = 1 ou 2) et (NOMBEMPRA renseigné), et

si $V1NOMBEMPRD + V1NOMBEMPRA \leq 10$, affecter $NOMBEMPR = V1NOMBEMPRD + NOMBEMPRA$

si $V1NOMBEMPRD + V1NOMBEMPRA > 10$, affecter $NOMBEMPR = 10$

si (OCCREMB = 3, NSP ou REFUS) ou (OCCREMB = 1 ou 2 et NOMBEMPRA = NSP ou REFUS), affecter $NOMBEMPR = V1NOMBEMPRD$

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLEMPR

Si (NOMBEMPR = NSP ou REFUS) ou (NOMBEMPRA = NSP ou REFUS), BOUCLEMPR = 1

Si (NOMBEMPR renseigné) ou (NOMBEMPRA renseigné), BOUCLEMPR = $\inf(NOMBEMPR, 5)$

La boucle commençant à MEMP[N] est indiquée de N = 1 à BOUCLEMPR

Les questions de la boucle sont paramétrées :

Les questions de la boucle sont paramétrées.

Si NOMBEMPRA non filtrée, l'intitulé comprend le terme :

"votre autre emprunt", si NOMBEMPRA = 1, NSP ou REFUS

"votre ^nème autre emprunt", si $1 < NOMBEMPRA \leq 5$ ou si $NOMBEMPRA > 5$ et $1 < N < 5$

"vos autres emprunts", si $NOMBEMPRA > 5$ et $N = 5$

Si NOMBEMPRA filtrée (sans objet), l'intitulé comprend le terme :

"votre unique emprunt", si NOMBEMPR = 1, NSP, REFUS

"votre ^nème emprunt", si $1 < NOMBEMPR \leq 5$ ou si ($NOMBEMPR > 5$ et $1 < N < 5$)

"vos autres emprunts", si $NOMBEMPR > 5$ et $N = 5$

MEMP[N]

Quel montant total avez-vous emprunté au titre de votre ^nème emprunt (votre unique emprunt) (vos autres emprunts) (votre autre emprunt) (votre ^nème autre emprunt) ?

0 à 99 999 997.

Si MEMP[N] = 0, NSP ou REFUS, aller à DATEMP[N]

Si MEMP[N] est renseigné et différent de 0, aller à UMEMP[N]

UMEMP[N]

Ce montant est-il déclaré :

1. En Euros
2. En Francs

DATEMP[N]

En quelle année avez-vous contracté votre ^nème emprunt (votre unique emprunt) (vos autres emprunts) (votre autre emprunt) (votre ^nème autre emprunt) ?

1950 à 2007.

Si DATEMP[N] = NSP ou REFUS, aller à FINEMP[N]

Si DATEMP[N] est renseigné, aller à MDEBEMP[N]

MDEBEMP[N]

Cet emprunt a démarré en :

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

FINEMP[N]

En quelle année prennent ou prenaient fin les remboursements de votre ^nème emprunt (votre unique emprunt) (vos autres emprunts) (votre autre emprunt) (votre ^nème autre emprunt) ?

1950 à 2007.

Si FINEMP[N] = NSP ou REFUS, aller à TXEMP[N]

Si FINEMP[N] est renseigné, aller à MFINEMP[N]

MFINEMP[N]

Cet emprunt prend fin en :

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

TXEMP[N]

Quel taux d'intérêt s'applique ou s'appliquait à ce ^nème emprunt (cet unique emprunt) (ces autres emprunts) (votre autre emprunt) (votre ^nème autre emprunt) ?

(Si ce taux est variable, donnez le dernier taux qui s'applique ou s'appliquait)

0.00 à 100.00.

Si TXEMP = NSP ou REFUS ou différent de 0.00, aller à RINT

Si TXEMP = 0.00 et

si N < NOMBEMPRD, aller à l'emprunt suivant

si N = NOMBEMPRD, aller à COPRO

RINT[N]

Pouvez-vous vous référer à l'échéancier de ce ^nème emprunt (cet unique emprunt) (ces autres emprunts) (cet autre emprunt) (votre ^nème autre emprunt), pour nous indiquer le montant mensuel d'intérêts que vous payez actuellement, sans tenir compte du remboursement du capital ?

1. Oui
2. Non
3. Sans objet (l'emprunt est terminé)

Si RINT[N] = 1 passez à MINT[N]

Si RINT[N] = 2, 3, NSP ou REFUS et

si N < BOUCLEMPR, aller à l'emprunt suivant

si N = BOUCLEMPR, fin de boucle, aller à COPRO

MINT[N]

Quel est ce montant ?

0 à 99 999 997.

Si MINT[N] est renseigné et différent de 0, aller à UMINT[N]

Si MINT[N] = 0, NSP ou REFUS et

si N < BOUCLEMPR, aller à l'emprunt suivant

si N = BOUCLEMPR, fin de boucle, aller à COPRO

UMINT[N]

Ce montant est-il déclaré :

Question enquêteur.

- | |
|-----------------------------|
| 1. En Euros 2. En Francs |
|-----------------------------|

Si N < BOUCLEMPR, aller à l'emprunt suivant

Si N = BOUCLEMPR, fin de boucle, aller à COPRO

FIN DU SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT

COPRO

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)) ou si le ménage n'a pas déménagé et si la réponse concernant la copropriété lors de la collecte 2006 est absente (SITMEN = (A), (B), (E) et (V1COPRO = valeur manquante) ou si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré ne pas payer de charges de copropriété en 2006 et si le logement est une maison individuelle ou une habitation précaire (SITMEN = (A), (B), (E) et (V1COPRO = 2 et TYPLOG = 1, 2 ou 6) :

Payez-vous actuellement des charges de copropriété ?

Si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré payer des charges de copropriété en 2006 (SITMEN = (A), (B), (E) et V1COPRO = 1) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous payiez des charges de copropriété, en payez-vous toujours ?

Si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré ne pas payer de charges de copropriété en 2006 et si le logement n'est ni une maison individuelle ni une habitation précaire (SITMEN = (A), (B), (E), V1COPRO = 2 et TYPLOG = 3, 4, 5 ou 7) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous ne payiez pas des charges de copropriété, en payez-vous maintenant ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si COPRO = 1, aller à JCOPRO

Si COPRO = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

JCOPRO

Ces charges de copropriété (provisions ou appels) sont-elles payées :

Ne pas tenir compte de provisions ou appels exceptionnels pour grosses dépenses : ravalement, procès, installation d'un ascenseur, ...

- | |
|--|
| 1. Tous les mois 2. Tous les 3 mois 3. Tous les 6 mois 4. Une fois par an 5. À une autre périodicité |
|--|

Si JCOPRO = 5, aller à PJCOPRO

Si JCOPRO = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS, aller à MCOPRO

PJCOPRO

À combien de mois correspond le montant d'une provision ou appel de charges pour votre copropriété ?

Ne pas tenir compte de provisions ou appels exceptionnels pour grosses dépenses : ravalement, procès, installation d'un ascenseur, ...

1 à 12.

La question MCOPRO est paramétrée :

si JCOPRO = NSP ou REFUS : parenthèse 1

si JCOPRO = 1 à 4 : parenthèse 2

si JCOPRO = 5 et PJCOPRO est renseigné : parenthèse 2

si JCOPRO = 5 et PJCOPRO = NSP ou REFUS : parenthèse 1

MCOPRO

Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel de ces provisions ou appels réguliers) de charges de copropriété ?

*Ne pas tenir compte de provisions ou appels exceptionnels pour grosses dépenses : ravalement, procès, installation d'un ascenseur, ...
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99 999 997.

Aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

Si le ménage est locataire (STO = 2 ou 3)

BLOC LOCATAIRE

Si le ménage est locataire (STO = 2), aller à BAIL

Si le ménage est logé gratuitement (STO = 3), aller à PROPRI

BAIL

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)) ou le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré ne pas avoir signé de bail ou de contrat de location pour son logement ou que la réponse à cette question est manquante (SITMEN = (A), (B) ou (E) et V1BAIL = 2 ou valeur manquante) :

Avez-vous signé un bail ou un contrat de location pour votre logement ?

Si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré avoir signé de bail ou de contrat de location pour son logement (SITMEN = (A), (B) ou (E) et V1BAIL = 1) :

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous signé un nouveau bail (ou un avenant) ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si BAIL = 1 aller à DATBAIL

Si BAIL = 2, NSP ou REFUS, aller au filtre avant PROPCF

DATBAIL

En quelle année avez-vous signé votre dernier bail ou contrat de location ?

1890 à 2007.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

RÉINTERROGATION

Si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à PROPRI

Si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse enregistrée à la question PROPRI était parmi les 6 premières modalités (SITMEN = (A), (B), (E) et V1PROPRI = 1 à 6), aller à PROPCF

Si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse enregistrée à la question PROPRI était égale à la modalité 7 ou à valeur manquante (SITMEN = (A), (B), (E) et (V1PROPRI = 7, ou valeur manquante), aller à PROPRI

PROPCF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), le propriétaire de votre logement était ^I(V1PROPRI) (si V1PROPRI = 6, afficher uniquement "un particulier"), est-ce toujours le cas ?

I(V1PROPRI) est l'intitulé correspondant à la modalité de V1PROPRI renseignée.

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si PROPCF = 2, aller à PROPRI

Si PROPCF = 1, NSP ou REFUS, affecter V1PROPRI à PROPRI et

si STO = 3, aller à CHLG

si STO = 2 et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à JQUITTA

si TYPEUV = 2, aller à LOYTCC

PROPRI

Le propriétaire du logement est-il ?

- | |
|---|
| 1. L'employeur d'un membre du ménage (logement de fonction) 2. Un organisme HLM (ou assimilé, OPAC, offices, sociétés, fondations) 3. Une administration, un organisme de Sécurité Sociale, ou une association au titre du 1 % patronal 4. Une banque, assurance ou autre société du secteur public ou du secteur privé 5. Un membre de la famille 6. Un autre particulier 7. Autre cas |
|---|

Si STO = 3, aller à CHLG

Si STO = 2 et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à JQUITTA

si TYPEUV = 2, aller à LOYTCC

JQUITTA

À combien de mois correspond votre loyer régulier ?

Ne pas tenir compte d'appels exceptionnels pour rappels, indus, cautions, ...

| |
|---------|
| 1 à 12. |
|---------|

La question QUITTANCE est paramétrée :

Si JQUITTA =1, NSP ou REFUS : intitulé 1 = " mois"

Si JQUITTA =2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12, intitulé 2 " ^ JCQUITTA mois".

QUITTANCE

Quel est le net à payer versé tous les intitulé 1 ou 2 ?

*Il s'agit de la totalité du montant à acquitter régulièrement au propriétaire ou à l'agence.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99 999 997.

Calcul de la variable auxiliaire WQUITTAM :

Si JQUITTA = NSP ou REFUS, WQUITTAM = QUITTANCE

Si JQUITTA renseigné, WQUITTAM = QUITTANCE/JQUITTA

Si JQUITTA = 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et QUITTANCE renseigné, aller à QUITTAM

Si (JQUITTA = 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et QUITTANCE = NSP ou REFUS) ou si JQUITTA = 1, NSP ou REFUS et

si TYPEUV = 1 aller à LOYTCC

si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

QUITTAM

Sur la base des éléments enregistrés, le montant mensuel moyen de la quittance ou appel de loyer toutes charges comprises pour ce logement s'élève à peu près à < WQUITTAM >.

Êtes-vous d'accord avec cet ordre de grandeur ?

Sinon corriger JQUITTA ou QUITTANCE.

1. OK

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et

si TYPEUV = 1, aller à LOYTCC

si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), et que le montant mensuel moyen de la quittance en 2006 était renseigné et a évolué trop fortement, aller à ANTQUITTAM

$(V1WQUITTAM \geq 80 \text{ et } (WQUITTAM < 0,8 * V1WQUITTAM) \text{ ou } (WQUITTAM > 1,3 * V1WQUITTAM))$

ou

$V1WQUITTAM < 80 \text{ et } (WQUITTAM < 0,5 * V1WQUITTAM) \text{ ou } (WQUITTAM > 2 * V1WQUITTAM))$

Sinon, si TYPEUV = 1, aller à LOYTCC

si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

ANTQUITTAM

Le montant mensuel de la quittance ou appel de loyer que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1WQUITTAM euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

Si TYPEUV = 1, aller à LOYTCC

Si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

LOYTCC

Quel est le montant mensuel de votre loyer toutes charges comprises ?

*Il s'agit soit de la participation (quote-part) de votre ménage en cas de partage du loyer ou de sous-location, soit de la totalité du montant à acquitter au propriétaire ou à l'agence, donc excluant les aides au logement qui leur sont directement versées (tiers payant). Ne pas déduire les éventuelles allocations logement ou autres aides aux logements qui ont été versées à votre ménage.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99 999 997.

La question LOYHC est paramétrée. Si TYPEUV >= 1, les parenthèses sont incluses dans la formulation, si TYPEUV = 0, non.

ANTLOYHC

Le montant mensuel du loyer hors charge que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1WLOYHC euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et

si LOGGAR = 1, aller à GARLOY

si LOGGAR = 2, NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

RÉINTERROGATION

Si LOGGAR = 1, aller à GARLOY

Si LOGGAR = 2, NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, et

si le ménage n'a pas déménagé et que l'on dispose d'une réponse à la question LOI48L en 2006, affecter cette réponse à la question de cette année (SITMEN = (A), (B1), (E), et V1LOI48L = 1 ou 2) et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0 et

si LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

si LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES INCLUSES

si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D) ou si le ménage n'a pas déménagé mais que sa composition a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1)), aller à LOI48L

si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse à la question LOI48L en 2006 était NSP, REFUS ou valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (E), et (V1LOI48L = NSP, REFUS ou valeur manquante), aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

GARLOY

Le montant de cette location est-il inclus dans le montant du loyer que vous nous avez indiqué ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et

si GARLOY = 1 ou 2, aller à LOYSTR

si GARLOY = NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

RÉINTERROGATION

Si GARLOY = 1 ou 2, aller à LOYSTR

Si GARLOY = NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, et

si le ménage n'a pas déménagé et que l'on dispose d'une réponse à la question LOI48L en 2006, affecter cette réponse à la question de cette année (SITMEN = (A), (B1), (E), et V1LOI48L = 1 ou 2) et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0 et

si LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

si LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES INCLUSES

si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D) ou si le ménage n'a pas déménagé mais que sa composition a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1)), aller à LOI48L

si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse à la question LOI48L en 2006 était NSP, REFUS ou valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (E), et (V1LOI48L = NSP, REFUS ou valeur manquante), aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

LOYSTR

Combien payez-vous mensuellement pour cette location du garage, parking ou box ou local professionnel ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, aller à LOI48L

RÉINTERROGATION

Si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS et

si le ménage n'a pas déménagé et que l'on dispose d'une réponse à la question LOI48L en 2006, affecter cette réponse à la question de cette année (SITMEN = (A), (B1), (E), et V1LOI48L = 1 ou 2) et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0 et

si LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

si LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES INCLUSES

si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D) ou si le ménage n'a pas déménagé mais que sa composition a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1)), aller à LOI48L

si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse à la question LOI48L en 2006 était NSP, REFUS ou valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (E), et (V1LOI48L = NSP, REFUS ou valeur manquante), aller à LOI48L

Si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

LOI48L

Votre loyer est-il déterminé d'après la loi de 1948 ?

1. Oui
2. Non

Si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

Si NACTIF = 0 et

si LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

si LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES INCLUSES

SUBLOY

Votre loyer est-il, au moins partiellement, pris en charge par l'employeur d'un des membres du ménage ?

1. Oui
2. Non

Si SUBLOY = 2, NSP ou REFUS et LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

Si SUBLOY = 1 ou LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES INCLUSES

MARCHE

Selon vous le loyer que vous payez actuellement pour votre logement est-il ?

- | |
|--|
| 1. Égal ou supérieur au prix du marché (ou au tarif couramment pratiqué) 2. Inférieur au prix du marché (ou au tarif couramment pratiqué) |
|--|

Aller au BLOC CHARGES INCLUSES

CHLG

Même si votre ménage ne paye pas de loyer, paye-t-il quand même des charges locatives ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si CHLG = 1, aller à JCHLG

Si CHLG = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES INCLUSES

JCHLG

Ces charges locatives sont à payer :

Ne pas tenir compte d'appels exceptionnels pour régularisations.

- | |
|--|
| 1. Tous les mois 2. Tous les 3 mois 3. Tous les 6 mois 4. Une fois par an 5. À une autre périodicité |
|--|

Si JCHLG = 5, aller à PJCHLG

Si JCHLG = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS, aller à MCHLG

PJCHLG

A combien de mois correspond le montant d'une provision ou appel de charges ?

Ne pas tenir compte d'appels exceptionnels pour régularisations.

| |
|---------|
| 1 à 12. |
|---------|

La question MCHLG est paramétrée :

si JCHLG = NSP ou REFUS, parenthèse 1

si JCHLG = 1, 2, 3 ou 4, parenthèse 2

si JCHLG = 5 et PJCHLG est renseigné, parenthèse 2

si JCHLG = 5 et PJCHLG = NSP ou REFUS, parenthèse 1

MCHLG

Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel de ces paiements réguliers) des charges locatives ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Si STO = 2 ou STO = 3 et CHLG = 1, aller au BLOC CHARGES INCLUSES

Si STO = 3 et CHLG = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES NON INCLUSES

Si le ménage est propriétaire et ne paye pas de charges de copropriété (STO = 1 et COPRO = 2, NSP ou REFUS)
ou
si le ménage est logé à titre gratuit et ne paye pas de charges locatives (STO = 3 et CHLG = 2, NSP ou REFUS)

BLOC CHARGES NON INCLUSES

Les questions MEAU, MENERG, MELEC, MGAZ, et MCHAUF sont paramétrées :
S'il s'agit d'un ménage multi-uv (TYPEUV = 1 ou 2), les parenthèses sont incluses dans la formulation, s'il s'agit d'un ménage unique (TYPEUV = 0), non.

MEAU

Combien payez-vous par an pour votre consommation (ou quote-part de consommation) d'eau ?

*Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage ne paie pas sa consommation d'eau, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à QENERG

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)) et si V1MEAU et MEAU sont renseignées et si l'évolution est trop forte alors aller à ANTMEAU

(V1MEAU (renseigné) \geq 400 et MEAU renseigné et
(MEAU $<$ 0,8*V1MEAU) ou (MEAU $>$ 1,3*V1MEAU)
ou

V1MEAU (renseigné) $<$ 400 et MEAU renseigné et
(MEAU $<$ 0,5*V1MEAU) ou (MEAU $>$ 2*V1MEAU))

Sinon, aller à QENERG

ANTMEAU

Le montant annuel de consommation d'eau que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1MEAU euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

QENERG

Les consommations d'électricité et de gaz de votre ménage sont-elles facturées, prélevées, ou réglées ensemble ?

Si le ménage ne paie pas au moins une de ces deux consommations, répondre non.

1. Oui
2. Non

Si QENERG = 1, aller à MENERG

Si QENERG = 2, NSP ou REFUS, aller à MELEC

MENERG

Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité et de gaz ?

*Déduire, si possible, le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité ni de gaz, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

Aller à MCHAUF

MELEC

Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité ?

*Déduire, si possible, le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

MGAZ

Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) de gaz ?

*Inclure également le coût du gaz en bouteilles.
Si le ménage n'a pas le gaz ou ne paie pas sa consommation de gaz, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

MCHAUF

Combien payez-vous par an pour vos dépenses (quote-part de dépenses) de chauffage ou eau chaude sanitaire à l'usage privé de votre ménage qui ne sont pas déjà incluses dans les montants précédents de gaz ou d'électricité ?

Par exemple, achat de bois, charbon ou fuel (dans ce dernier cas, déduire l'éventuelle prime du gouvernement)

Si les dépenses de chauffage ou eau chaude sanitaire sont déjà incluses dans un des montants précédents, noter 0.

Ne compter que les dépenses de consommation, et non celles d'entretien ou de réparation. Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel. (Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 5 000.

Création de la variable ENCHAUF

Si MENERG et MCHAUF renseignés, ENCHAUF = MENERG + MCHAUF

Si MELEC, MGAZ et MCHAUF renseignés, ENCHAUF = MELEC + MGAZ + MCHAUF

Si (MENERG = NSP ou REFUS ou MCHAUF = NSP ou REFUS) ou (MELEC = NSP ou REFUS ou MGAZ = NSP ou REFUS ou MCHAUF=NSP ou REFUS), ENCHAUF = valeur manquante

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à IFACPRO

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1ENCHAUF est renseignée et supérieure ou égale à 1000 euros et si ENCHAUF est renseignée et a diminué de plus de 20% ou a augmenté de plus de 30% ($ENCHAUF < 0,8 * V1ENCHAUF$) ou ($ENCHAUF > 1,3 * V1ENCHAUF$)), aller à ANTENCHAUF

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1ENCHAUF est renseignée et inférieure à 1000 euros et si ENCHAUF renseigné et a diminué de plus de 50% ou a augmenté de plus de 100% ($ENCHAUF < 0,5 * V1ENCHAUF$) ou ($ENCHAUF > 2 * V1ENCHAUF$)), aller à ANTENCHAUF

Sinon, aller à IFACPRO

ANTENCHAUF

Le montant annuel des dépenses d'énergie et de chauffage que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1ENCHAUF euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

IFACPRO

Ces montants de dépenses d'eau, électricité, gaz et chauffage incluent-ils des consommations à usage professionnel ?

1. Oui
2. Non

Aller au BLOC AUTRES CHARGES

Si le ménage est propriétaire et paye des charges de copropriété (STO = 1 et COPRO = 1)
ou
si le ménage est locataire (STO = 2)
ou
si le ménage est logé à titre gratuit et paye des charges locatives (STO = 3 et CHLG = 1)

BLOC CHARGES INCLUSES

Si le ménage est propriétaire et qu'il paye des charges de copropriété (STO = 1 et COPRO = 1), les questions ICHAPRO, IEAU, IELEC, IGAZ sont paramétrées par :

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles)

Si le ménage est locataire (STO = 2), les questions ICHAPRO, IEAU, IELEC, IGAZ sont paramétrées par :

(2- Votre loyer charges comprises inclut-il)

Si le ménage est logé à titre gratuit et qu'il paye des charges locatives (STO = 3 et CHLG = 1), les questions ICHAPRO, IEAU, IELEC, IGAZ sont paramétrées par :

(3- Vos charges locatives incluent-elles)

De plus, les questions MIEAU, MIELEC, MIENERG, MIGAZ et MICHAUF sont paramétrées :

si le ménage est multi-uv (TYPEUV > 0), les parenthèses sont incluses dans la formulation, si le ménage est unique (TYPEUV = 0), non.

ICHAPRO

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) des consommations à usage professionnel ?

- 1. Oui
- 2. Non

ITEOM

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

- 1. Oui
- 2. Non

IEAU

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) les consommations d'eau de votre ménage ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si IEAU = 2, aller à MIEAU

Si IEAU = 1, NSP ou REFUS, aller à IELEC

MIEAU

À combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) d'eau ?

*Si le ménage ne paie pas sa consommation d'eau, noter 0.
Déduire, si possible, le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à IELEC

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé, (SITMEN = (A), (B) ou (E)), si V1MIEAU est renseignée et supérieure ou égale à 400 euros, et si MIEAU est renseignée et a diminué de plus de 20% ou a augmenté de plus de 30% ($MIEAU < 0,8 * V1MIEAU$) ou ($MIEAU > 1,3 * V1MIEAU$)), aller à ANTMIEAU

Si le ménage n'a pas déménagé, (SITMEN = (A), (B) ou (E)), si V1MIEAU est renseignée et inférieure à 400 euros, et si MIEAU est renseignée et a diminué de plus de 50% ou a augmenté de plus de 100% ($MIEAU < 0,5 * V1MIEAU$) ou ($IENCHAUF > 2 * V1IENCHAUF$)), aller à ANTMIAU

Sinon, aller à QENERG

ANTMIEAU

Le montant annuel de consommation d'eau que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1MIEAU euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

IELEC

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) les consommations d'électricité de votre ménage ?

1. Oui
2. Non

IGAZ

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) les consommations de gaz de votre ménage ?

1. Oui
2. Non
3. Sans objet car pas de gaz

Si IELEC = 2, NSP ou REFUS et

si IGAZ = 2, NSP ou REFUS, aller à QIENERG

si IGAZ = 1 ou 3, aller à MIELEC

Si IELEC = 1 et

si IGAZ = 2, aller à MIGAZ

si IGAZ = 1, 3, NSP ou REFUS, aller à MICHauf

QIENERG

Les consommations d'électricité et de gaz de votre ménage sont-elles facturées, prélevées, ou réglées ensemble ?

Si le ménage ne paie pas au moins une de ces deux consommations, répondre non.

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si QIENERG = 1, aller à MIENERG

Si QIENERG = 2, NSP ou REFUS, aller à MIELEC

MIENERG

Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité et de gaz ?

*Déduire, si possible, le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité ni de gaz, noter 0
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

| |
|------------|
| 0 à 5 000. |
|------------|

Aller à MICHAUF

MIELEC

Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité ?

*Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

| |
|------------|
| 0 à 5 000. |
|------------|

Si IGAZ = 2, NSP ou REFUS, aller à MIGAZ

Si IGAZ = 1 ou 3, aller à MICHAUF

MIGAZ

Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) de gaz ?

*Inclure également le coût du gaz en bouteilles.
Si le ménage ne paie pas sa consommation de gaz, noter 0.
Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

| |
|------------|
| 0 à 5 000. |
|------------|

MICHAUF

Combien payez-vous par an pour vos dépenses (parts de dépenses) de chauffage ou eau chaude sanitaire à l'usage privé de votre ménage qui ne sont pas déjà incluses dans les montants précédents ?

Par exemple achat de bois, charbon ou fuel (dans ce dernier cas, déduire l'éventuelle prime du gouvernement)

Si les dépenses de chauffage ou eau chaude sanitaire sont déjà incluses dans un des montants précédents, noter 0.

*Ne compter que les dépenses de consommation, et non celles d'entretien ou de réparation. Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

Création de la variable IENCHAUF :

Si MIENERG et MICHAUF renseignés, $IENCHAUF = MIENERG + MICHAUF$

Si MIELEC, MIGAZ et MICHAUF renseignés, $IENCHAUF = MIELEC + MIGAZ + MICHAUF$

Si (MIENERG = NSP ou REFUS ou MICHAUF = NSP ou REFUS) ou (MIELEC = NSP ou REFUS ou MIGAZ = NSP ou REFUS ou MICHAUF = NSP ou REFUS), IENCHAUF = valeur manquante

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller au BLOC AUTRES CHARGES

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1IENCHAUF est renseignée et supérieure ou égale à 1 000 euros et si IENCHAUF est renseigné et a diminué de plus de 20% ou a augmenté de plus de 30% ($IENCHAUF < 0,8 * V1IENCHAUF$) ou ($IENCHAUF > 1,3 * V1IENCHAUF$)), aller à ANTIENCHAUF

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1IENCHAUF est renseignée et inférieure à 1 000 euros et si IENCHAUF renseigné et a diminué de plus de 50% ou a augmenté de plus de 100% ($IENCHAUF < 0,5 * V1IENCHAUF$) ou ($IENCHAUF > 2 * V1IENCHAUF$)), aller à ANTIENCHAUF

Sinon, aller au BLOC AUTRES CHARGES

ANTIENCHAUF

Le montant annuel de consommation d'énergie et de chauffage que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1IENCHAUF euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

Aller au BLOC AUTRES CHARGES

BLOC AUTRES CHARGES

ASSHAB

Combien votre ménage paye-t-il annuellement d'assurance habitation pour sa résidence principale ?

*Si le ménage paie plusieurs assurances ensemble mais ne peut distinguer le montant de l'habitation principale, mettre NSP et faire une remarque.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à CHARGL

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1ASSHAB est renseignée et supérieure ou égale à 500 euros et si ASSHAB est renseignée et a diminué de plus de 20% ou a augmenté de plus de 30% ($ASSHAB < 0,8 * V1ASSHAB$) ou ($ASSHAB > 1,3 * V1ASSHAB$)), aller à ANTASSHAB

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1ASSHAB est renseignée et inférieure à 500 euros et si ASSHAB est renseignée et a diminué de plus de 50% ou a augmenté de plus de 100% ($ASSHAB < 0,5 * V1ENCHAUF$) ou ($ASSHAB > 2 * V1ASSHAB$)), aller à ANTASSHAB

Sinon, aller à CHARGL

ANTASSHAB

Le montant annuel d'assurance habitation pour votre résidence principale que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1IASSHAB euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

CHARGL

**Je vais maintenant vous poser une question concernant l'ensemble des frais liés à votre résidence principale, c'est à dire les dépenses liées aux travaux de réparation ou agrandissement ou entretien, aux assurances, aux remboursements d'emprunts ou au loyer, aux charges, ...
L'ensemble des frais liés à votre résidence principale représente-t-il actuellement pour votre ménage une charge financière ?**

1. Lourde
2. Assez lourde
3. Supportable

Si STO = 1, aller au BLOC VALEUR DU LOGEMENT

Si STO = 2 ou 3, aller au BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

Si le ménage est propriétaire (STO = 1)

BLOC VALEUR DU LOGEMENT

VFEPDMIN

Si votre résidence principale actuelle devait être vendue, à combien estimeriez-vous son prix de vente ?

Donnez une fourchette de prix : Prix de vente minimum

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

1 à 999999997.

VFEPMAX

Prix de vente maximum

(Ce montant doit être exprimé dans la même unité que précédemment)

1 à 9 999 999 997.

Si (VFEPDMIN = NSP ou REFUS) et (VFEPMAX = NSP ou REFUS), aller au BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

Si VFEPDMIN est renseigné ou VFEPMAX est renseigné, aller à UVFEPP

UVFEPP

ENQUETEUR :

Ces montants sont-ils déclarés :

1. en Euros
2. en Francs

Si STOCP = 2, aller à PARIMM

Si STOCP = 1, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

PARIMM

Une fois payés les éventuels frais de mutation, la part de propriété ou d'usufruit qui reviendrait à votre ménage dans ce prix de vente serait de :

Tendre la carte M5 (Part de propriété ou d'usufruit).

1. 75% ou plus
2. De 50% à moins de 75%
3. De 33% à moins de 50%
4. De 25% à moins de 33%
5. De 20% à moins de 25%
6. De 10% à moins de 20%
7. Moins de 10%

Aller au BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

PARTIE RESSOURCES ET CHARGES (EN 2006)

Pour tous

BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

Si le ménage est propriétaire (STO = 1), alors IMMO est paramétrée avec la parenthèse.
Si le ménage est locataire ou logé à titre gratuit (STO = 2 ou 3), ne conserver que l'intitulé de la question ou de la modalité avec le crochet.
De plus, si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), la formulation est "êtes-vous" et si la taille du ménage est de plus d'une personne (NBPERS > 1) on rajoute "vous ou un autre membre du ménage".

IMMO (En plus de votre résidence principale,) êtes-vous, (vous ou un autre membre du ménage), propriétaire ou usufruitier (d'autres) [de] biens immobiliers, de terres ou autres biens fonciers ?

*Y compris propriété partielle et accession.
Plusieurs réponses possibles.*

1. Oui, une ou plusieurs résidences secondaires
2. Oui, un ou plusieurs logements de rapport (y compris pièces indépendantes)
3. Oui, un ou plusieurs autres logements
4. Oui, un ou plusieurs autres biens immobiliers ou fonciers (garages ou parkings, terres, bâtiments professionnels, etc)
5. Non, aucun (autre) bien immobilier ou foncier

Si IMMO contient 1, 2, 3 ou 4, aller à VIMMOMIN

Si IMMO = 5, NSP ou REFUS, aller à OCRVI

Si STO = 1, alors VIMMOMIN est paramétrée avec la parenthèse, si STO = 2 ou 3, non.

VIMMOMIN Si vos biens immobiliers ou fonciers (à l'exception de votre résidence principale) devaient être vendus, à combien estimez-vous leur prix de vente ?
Donnez une fourchette de prix : Montant minimum

(Indiquez le montant en francs ou en euros)

0 à 99999997.

VIMMOMAX Montant maximum

(Ce montant doit être exprimé dans la même unité que précédemment)

0 à 99 999 997.

Si (VIMMOMIN = 0, NSP ou REFUS) et (VIMMOMAX = 0, NSP ou REFUS), aller à OCRVI

Si VIMMOMIN est renseigné et différent de 0 ou VIMMOMAX est renseigné et différent de 0, aller à UVIMMO

UVIMMO Enquêteur :
Ces montants sont-ils déclarés ?

1. En Euros
2. En Francs

Si STO = 1, alors APIMMO est paramétrée avec la parenthèse, si STO = 2 ou 3, non.

APIMMO

Est-ce que ces (autres) biens immobiliers ou fonciers appartiennent en pleine propriété à votre ménage ?

La pleine propriété signifie que les membres du ménage se partagent la totalité de la propriété de ces biens (usufruit et nue-propriété).

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si APIMMO = 1, NSP ou REFUS, aller à OCRVI

Si APIMMO = 2, aller à PARIMMO

PARIMMO

Une fois payés les éventuels frais de mutation, la part de propriété ou d'usufruit qui reviendrait à votre ménage dans ce prix de vente serait de :

Tendre la carte M5 (Part de propriété ou d'usufruit)

- | |
|---|
| 1. 75% ou plus 2. De 50% à moins de 75% 3. De 33% à moins de 50% 4. De 25% à moins de 33% 5. De 20% à moins de 25% 6. De 10% à moins de 20% 7. Moins de 10% |
|---|

Les questions OCRVI et RLOC sont paramétrées. Elle comprennent la parenthèse si NBPERS > 1, si NBPERS = 1, non.

OCRVI

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B), (D) ou (E) et si le ménage avait déclaré ne pas avoir mis des biens en location (V1OCRVI = 2, 3 ou valeur manquante) :

Au cours de l'année 2006, avez-vous mis (, vous ou un autre membre du ménage,) en location des logements ou autres biens immobiliers, des terres ou autres biens fonciers ?

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B), (D) ou (E) et si le ménage avait déclaré avoir mis des biens en location (V1OCRVI = 1) :

En 2005, vous (ou un autre membre du ménage) aviez mis en location des logements ou autres biens immobiliers, des terres ou d'autres biens fonciers, était-ce toujours le cas au cours de l'année 2006 ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si OCRVI = 1, aller à RLOC

Si OCRVI = 2, 3, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS FINANCIERS

RLOC

Pour l'année 2006, combien avez-vous (, vous ou un autre membre du ménage,) encaissé pour l'ensemble de ces locations ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

| |
|---------------|
| 0 à 99999997. |
|---------------|

BLOCAI

Après déduction de vos charges (travaux d'entretien, remboursements d'emprunts et d'intérêts, impôts fonciers) vous est-il resté ?

Déduire les charges réellement supportées et non les charges admises en déduction par le fisc (abattements, amortissements, ...).

- | |
|---|
| 1. Un bénéfice net (éventuellement nul) 2. Une perte nette |
|---|

La question RLOCAI est paramétrée :

si BLOCAI = 1 elle comporte la parenthèse 1

si BLOCAI = 2, la parenthèse 2

si BLOCAI = NSP ou REFUS, la parenthèse 3

RLOCAI

Quel est le montant (1- du bénéfice net) (2- de la perte nette) (3- net) qui vous est resté après déduction de vos charges (travaux d'entretien, remboursements d'emprunts et d'intérêts, impôts fonciers) ?

Déduire les charges réellement supportées et non les charges admises en déduction par le fisc (abattements, amortissements, ...).

(Ce montant devra être exprimé en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Si RLOCAI = NSP ou REFUS, aller à MRLOCAI

Si RLOCAI est renseigné, aller au BLOC REVENUS FINANCIERS

La question RLOCAI est paramétrée :

si BLOCAI = 1, elle comporte la parenthèse 1

si BLOCAI = 2, la parenthèse 2

si BLOCAI = NSP ou REFUS, la parenthèse 3

MRLOCAI

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant (1- du bénéfice net) (2- de la perte nette) (3- net) qui vous est resté grâce à l'échelle suivante :

Tendre la carte M6 (Tranche des locations).

- | |
|---|
| 1. Moins de 150 euros 2. De 150 à moins de 1 500 euros 3. De 1 500 à moins de 4 500 euros 4. De 4 500 à moins de 12 500 euros 5. De 12 500 à moins de 20 000 euros 6. De 20 000 à moins de 30 000 euros 7. De 30 000 à moins de 45 000 euros 8. 45 000 euros ou plus |
|---|

Aller au BLOC REVENUS FINANCIERS

BLOC REVENUS FINANCIERS

Les questions TYPRF, MRFEXO, MRFLIV, MRFLOG, MRFVAL, MRFASV et MRFAUT sont paramétrées. Elles comprennent la (ou les) parenthèse(s) si la taille du ménage est de plus d'une personne (NBPERS >1), si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), non.

TYPRF

Parmi cette liste, quels sont les types de placement que vous (ou un autre membre de votre ménage) déteniez en 2006 ?

*Plusieurs réponses possibles.
Tendre la carte M7 (Types de placement).*

1. Livrets d'épargne exonérés (livret A ou Bleu, CODEVI, LEP, livret Jeune)
2. Livret bancaire soumis à l'impôt (livret B, "superlivrets", ...)
3. Epargne logement (LEL, PEL, CEL)
4. Valeurs mobilières (actions, obligations, SICAV, FCP)
5. Produits d'assurance vie (y compris produits d'épargne retraite, PEP, ...)
6. Autres placements financiers (bons d'épargne, du Trésor, de capitalisation, ...)
7. Aucun

Si TYPRF = 7, NSP ou REFUS, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

Sinon si TYPRF contient 1, aller à MRFEXO

Sinon si TYPRF contient 2, aller à MRFLIV

Sinon si TYPRF contient 3, aller à MRFLOG

Sinon si TYPRF contient 4, aller à MRFVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

MRFEXO

**Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2006 un ou plusieurs livrets d'épargne exonérés (livret A ou Bleu, CODEVI, LEP, livret Jeune).
Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2006 (par l'ensemble des membres du ménage) sur ces livrets sous forme de tranches ?**

Tendre la carte M8 (Tranche des livrets d'épargne).

1. Moins de 150 euros
2. De 150 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 12 500 euros
5. De 12 500 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. 45 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 2, aller à MRFLIV

Sinon si TYPRF contient 3, aller à MRFLOG

Sinon si TYPRF contient 4, aller à MRFVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFLIV

**Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2006 un ou plusieurs livrets bancaires soumis à l'impôt (livret B, ...).
Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2006 sur ces livrets (par l'ensemble des membres du ménage) sous forme de tranches ?**

Tendre la carte M8 (Tranche des livrets d'épargne).

1. Moins de 150 euros
2. De 150 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 12 500 euros
5. De 12 500 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. 45 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 3, aller à MRFLOG

Sinon si TYPRF contient 4, aller à MRFVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFLOG

**Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2006 un ou plusieurs produits d'épargne logement (LEL, PEL, CEL).
Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2006 sur ces placements par l'ensemble des membres du ménage sous forme de tranches ?**

Tendre la carte M9 (Tranche de l'épargne logement).

1. Moins de 750 euros
2. De 750 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 9 000 euros
5. De 9 000 à moins de 15 300 euros
6. De 15 300 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 61 200 euros
8. De 61 200 à moins de 90 000 euros
9. De 90 000 à moins de 120 000 euros
10. 120 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 4, aller à MRFVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFVAL

Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2006 des valeurs mobilières (actions, obligations, SICAV, FCP).

Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2006 sur ces valeurs (par l'ensemble des membres du ménage) sous forme de tranches ?

Tendre la carte M10 (Tranche des valeurs mobilières).

1. Moins de 1 500 euros
2. De 1 500 à moins de 4 500 euros
3. De 4 500 à moins de 7 500 euros
4. De 7 500 à moins de 15 000 euros
5. De 15 000 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. De 45 000 à moins de 90 000 euros
9. De 90 000 à moins de 150 000 euros
10. De 150 000 à moins de 450 000 euros
11. 450 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFASV

Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2006 un ou plusieurs produits d'assurance vie (y compris produits d'épargne retraite, PEP, ...).

Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2006 (par l'ensemble des membres du ménage) sur ces placements sous forme de tranches ?

Tendre la carte M11 (Tranche des produits d'assurance vie).

1. Moins de 3 000 euros
2. De 3 000 à moins de 7 500 euros
3. De 7 500 à moins de 15 000 euros
4. De 15 000 à moins de 30 000 euros
5. De 30 000 à moins de 45 000 euros
6. De 45 000 à moins de 90 000 euros
7. De 90 000 à moins de 230 000 euros
8. 230 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFAUT

Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2006 d'autres placements financiers (bons d'épargne, du Trésor, de capitalisation, ...).

Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2006 (par l'ensemble des membres du ménage) sur ces placements sous forme de tranches ?

Tendre la carte M12 (Tranche des autres placements).

1. Moins de 750 euros
2. De 750 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 7 500 euros
5. De 7 500 à moins de 15 000 euros
6. De 15 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 75 000 euros
8. 75 000 euros et plus

Aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

BLOC TRANSFERTS ENTRE MÉNAGES

La question OBALIM est paramétrée : elle comprend la parenthèse si la taille du ménage est de plus d'une personne (NBPERS > 1), si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), non.

OBALIM **En 2006, avez-vous (, vous ou l'un des membres du ménage,) apporté une aide financière à des personnes n'appartenant pas à votre ménage ?**

Plusieurs réponses possibles.

1. Oui, tout ou partie du montant d'un loyer (directement ou indirectement)
2. Oui, une pension alimentaire (versée à un ex-conjoint, descendant, ascendant ou toute autre personne vivant en dehors de votre ménage)
3. Oui, une autre aide financière régulière
4. Non, aucune aide financière régulière

Si OBALIM contient 1, aller à MOBLOY

Sinon, si OBALIM contient 2, aller à MBALIM

Sinon, si OBALIM contient 3, aller à MTRAV

Si OBALIM = 4, NSP ou REFUS, aller à OCALIM

MOBLOY **En 2006, quel montant global avez-vous versé directement ou indirectement pour ces loyers ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Si OBALIM contient 2, aller à MBALIM

Sinon, si OBALIM contient 3, aller à MTRAV

Si OBALIM ne contient ni 2, ni 3, aller à OCALIM

MBALIM **En 2006, quel montant global avez-vous versé au titre de ces pensions alimentaires ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

1 à 99 999 997.

Si OBALIM contient 3, aller à MTRAV

Si OBALIM ne contient pas 3, aller à OCALIM

MTRAV **En 2006, quel montant global avez-vous versé au titre de ces autres aides financières à d'autres ménages ?**

(Ne pas inclure les cadeaux de Noël et/ou d'anniversaire)

(Ce montant devra être exprimé en euros)

1 à 99999997.

OCALIM

En 2006, avez-vous (, vous ou l'un des membres du ménage,) reçu une aide financière de la part de personnes n'appartenant pas à votre ménage ?

Plusieurs réponses possibles.

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui, tout ou partie du montant d'un loyer (directement ou indirectement)2. Oui, une pension alimentaire (versée à un ex-conjoint, descendant, ascendant ou toute autre personne vivant en dehors de votre ménage)3. Oui, une autre aide financière régulière4. Non, aucune aide financière régulière |
|--|

Si OCALIM contient 1, aller à MOCLOY

Sinon, si OCALIM contient 2, aller à MCALIM

Sinon, si OCALIM contient 3, aller à MTRAP

Si OCALIM = 4, NSP ou REFUS, aller au BLOC TYPE DE REVENUS

MOCLOY

En 2006, quel montant global avez-vous reçu directement ou indirectement pour ces loyers ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Si OCALIM contient 2, aller à MCALIM

Sinon, si OCALIM contient 3, aller à MTRAP

Si OCALIM ne contient ni 2, ni 3, aller au BLOC TYPE DE REVENUS

MCALIM

En 2006, quel montant global avez-vous reçu au titre de ces pensions alimentaires ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Si OCALIM contient 3, aller à MTRAP

Si OCALIM ne contient pas 3, aller au BLOC TYPE DE REVENUS

MTRAP

En 2006, quel montant global avez-vous perçu au titre de ces autres aides financières de la part d'autres ménages ?

*(Ne pas inclure les cadeaux de Noël et/ou d'anniversaire)
(Ce montant devra être exprimé en euros)*

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Aller au BLOC IMPÔT SUR LE REVENU

BLOC IMPÔT SUR LE REVENU

COSEP

Au total, combien votre ménage a-t-il fait de déclarations en 2006 à l'impôt sur le revenu de 2005 en France ?

Un ménage peut avoir fait plusieurs déclarations en cas de mariage, de divorce ou de décès par exemple. En cas de mariage, en général le ménage a fait 3 déclarations : 1 pour l'homme seul, 1 pour la femme seule et 1 en commun.

En cas de divorce ou de séparation, en général le ménage a fait 2 déclarations : 1 en commun et 1 pour la personne restant seule.

1 à 5.

Si COSEP = 0, affecter OCIRPP = 2 et aller à IPETR

Si COSEP = 1, 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS, aller à OCIRPP

La question OCIRPP est paramétrée

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), elle comprend le texte 1 et le texte 3 si NBPERS = 1, si NBPERS > 1, le texte 2 et le texte 4.

RÉINTERROGATION :

Si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))

ou

si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'aucun de ses membres n'avait payé l'impôt sur le revenu en 2006 ou si cette réponse est à valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCIRPP = 2 ou valeur manquante)),

elle comprend le texte 1 et le texte 3 si NBPERS = 1, si NBPERS > 1, le texte 2 et le texte 4.

texte 1 : "Avez-vous"

texte 2 : "Vous ou d'autres membres de votre ménage ont-ils"

texte 3 : "vos"

texte 4 : "leurs"

OCIRPP

**Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))
ou
si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))
ou
si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'aucun de ses membres n'avait payé l'impôt sur le revenu en 2006 ou si cette réponse est à valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCIRPP = 2 ou valeur manquante)).
^Texte 1 ou ^Texte 2 payé en 2006 des impôts en France sur ^texte3 ou ^texte 4 revenus de 2005 ?**

**Si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'au moins un de ses membres avait payé l'impôt sur le revenu en 2006 (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCIRPP = 1) :
Votre ménage avait payé en 2005 des impôts en France sur ses revenus de 2004.
En a-t-il aussi payé en 2006 sur ses revenus de 2005 ?**

- | |
|--|
| 1. Oui, au moins un membre du ménage a payé l'impôt sur le revenu en France en 2006 2. Non, aucun membre du ménage n'a payé l'impôt sur le revenu en France en 2006 |
|--|

Si OCIRPP = 1, NSP ou REFUS, aller à AVIRPP

Si OCIRPP = 2, aller à IPETR

AVIRPP

Au total, combien d'avis d'imposition les membres de votre ménage ont-ils reçu en 2006 au titre de l'impôt en France sur les revenus perçus en 2005 ?

Attention : il s'agit d'avis d'imposition, en général reçus d'août à octobre, et non d'appels à tiers provisionnel.

| |
|--------|
| 1 à 5. |
|--------|

Si AVIRPP est renseigné, aller à QUIRPP

Si AVIRPP = NSP ou REFUS, aller à COSEP

La question QUIRPP est paramétrée au pluriel (ces) si AVIRPP > 1, au singulier si AVIRPP = 1 (cet)

QUIRPP

Pour que nous puissions enregistrer le montant total des impôts sur le revenu que les membres de votre ménage ont payé en France en 2006 sur leurs revenus de 2005, êtes-vous d'accord pour vous reporter à cet (ces) avis d'imposition ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si QUIRPP = 1, aller à la boucle commençant par à la question MIRPP[N].

Si QUIRPP = 2, NSP ou REFUS, aller à MIPSEP.

La boucle est indicée de N = 1 à AVIRPP.

Les questions MIRPP[N], MFIRPP[N] et TRIRPP[N] sont paramétrées :

si AVIRPP = 1 : l'unique avis d'imposition

si AVIRPP > 1 : le nème avis d'imposition

MIRPP[N]

Quel est le montant de l'impôt à payer figurant sur (l'unique) (le nème) avis d'imposition reçu en 2006 au titre des revenus de l'année 2005 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Si MIRPP[N] = NSP ou REFUS, aller à TRIRPP[N]

Si MIRPP[N] = 0, aller à REVREF[N]

Si MIRPP[N] est renseigné et différent de 0, aller à RIRPP[N]

RIRPP[N]

Le ou les contribuables de votre ménage concernés par cet avis ont :

1. Payé l'intégralité de son montant
2. Partagé son montant avec un contribuable qui n'appartient pas au ménage (ex-conjoint, etc)
3. Payé un montant plus réduit pour une autre raison (réductions de la part de l'administration fiscale, etc)

Si RIRPP[N] = 2 ou 3, aller à MFIRPP[N]

Si RIRPP[N] = 1, NSP ou REFUS, aller à REVREF[N]

MFIRPP[N]

Quel est le montant de l'impôt à payer figurant sur (l'unique) (le nème) avis d'imposition qui a été finalement payé par le ou les contribuables de votre ménage concernés en 2006 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Si MFIRPP[N] = NSP ou REFUS, aller à TRIRPP[N]

Si MFIRPP[N] est renseigné, aller à REVREF[N]

TRIRPP[N]

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante :

Tendre la carte M13 (Tranche des impôts sur le revenu).

1. Moins de 300 euros
2. De 300 à moins de 600 euros
3. De 600 à moins de 800 euros
4. De 800 à moins de 1 100 euros
5. De 1 100 à moins de 1 500 euros
6. De 1 500 à moins de 1 900 euros
7. De 1 900 à moins de 2 600 euros
8. De 2 600 à moins de 4 000 euros
9. De 4 000 à moins de 7 000 euros
10. De 7 000 à moins de 10 000 euros
11. 10 000 euros ou plus

Aller à REVREF[N]

REVREF[N]

Quel est le revenu fiscal de référence figurant sur ce ^nème avis d'imposition (cet unique avis d'imposition) ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

1 à 99 999 997.

Si N < AVIRPP, aller à l'avis suivant

Si N = AVIRPP, aller en fin de boucle

Fin de boucle : aller à IPETR

La boucle commençant à MIPSEP[N] est indiquée de N = 1 à COSEP. Si COSEP = NSP ou REFUS, alors N = 1.

Les questions MIPSEP[N] et TRMIPSEP[N] sont paramétrées : elles comprennent la parenthèse si N >= 2, si N = 1, non.

En outre, l'intitulé est :

"votre ménage" si COSEP = NSP ou REFUS

"l'unique déclaration" si COSEP = 1

"la ^nème déclaration" si N >= 2.

MIPSEP[N]

Quel est le montant (1- non comptabilisé antérieurement) de l'impôt payé par (2- le nème contribuable de) (3- l'unique contribuable de) votre ménage en 2006 ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 999 997.

Si MIPSEP[N] = NSP ou REFUS, aller à TRMIPSEP[N]

Si MIPSEP[N] est renseigné et

si N < COSEP, aller au contribuable suivant

si N = COSEP, aller en fin de boucle

TRMIPSEP[N]

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante :

Ordre de grandeur de l'impôt sur le revenu payé par 1'unique ou le nème contribuable

1. Moins de 300 euros
2. De 300 à moins de 600 euros
3. De 600 à moins de 800 euros
4. De 800 à moins de 1 100 euros
5. De 1 100 à moins de 1 500 euros
6. De 1 500 à moins de 1 900 euros
7. De 1 900 à moins de 2 600 euros
8. De 2 600 à moins de 4 000 euros
9. De 4 000 à moins de 7 000 euros
10. De 7 000 à moins de 10 000 euros
11. 10 000 euros ou plus

Si N < COSEP, aller au contribuable suivant

Si N = COSEP, aller en fin de boucle

Fin de boucle : aller à IPETR

La question IPETR est paramétrée.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), elle comprend le texte 1 si NBPERS = 1, si NBPERS > 1, le texte 2.

RÉINTERROGATION

Si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))

ou

si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'aucun de ses membres n'avait payé en 2005 d'impôts à l'étranger ou si cette réponse est à valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1IPETR = 2 ou valeur manquante,

elle comprend le texte 1 si NBPERS = 1, si NBPERS > 1, le texte 2.

texte 1 : "Avez-vous"

texte 2 : "Vous ou d'autres membres de votre ménage ont-ils"

IPETR

**Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))
ou
si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))
ou
si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'aucun de ses membres n'avait payé d'impôts à l'étranger en 2005 ou si cette réponse est à valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1IPETR = 2 ou valeur manquante)).
^Texte 1 ou ^Texte 2 payé des impôts à l'étranger en 2006 ?**

**Si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'au moins un de ses membres avait payé d'impôts à l'étranger en 2005 (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1IPETR = 1) :
Votre ménage avait payé en 2005 des impôts à l'étranger.
En a-t-il aussi payé en 2006 ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si IPETR = 1, aller à MIPETR

Si IPETR = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC PRIME A L'EMPLOI

MIPETR

Quel est le montant de ces impôts payés à l'étranger en 2006 ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

| |
|--------------|
| 1 à 999 997. |
|--------------|

Aller au BLOC PRIME A L'EMPLOI

BLOC PRIME POUR L'EMPLOI

La question OCPEM est paramétrée :

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), elle comprend le texte 1 si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), le texte 2 si la taille du ménage est de plusieurs personnes (NBPERS > 1).

RÉINTERROGATION

Si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'au moins un de ses membres avait bénéficié de primes pour l'emploi en 2006 (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPEM = 1), elle comprend la parenthèse si la taille du ménage est de plusieurs personnes (NBPERS > 1), si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), non.

Si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C)) ou si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré ne pas avoir bénéficié en 2006 de prime pour l'emploi ou que le ménage avait déclaré que ces primes n'étaient pas déduites du montant d'impôts récapitulé précédemment ou que cette information est manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPEM = 2, 3 ou valeur manquante), elle comprend le texte 1 si la taille du ménage est de une personne (NBPERS = 1), le texte 2 si la taille du ménage est de plusieurs personnes (NBPERS > 1).

texte 1 : "Avez-vous"

texte 2 : "Vous ou d'autres membres de votre ménage ont-ils"

OCPEM

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))

ou

si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré ne pas avoir bénéficié en 2005 de prime pour l'emploi ou que le ménage avait déclaré que ces primes n'étaient pas déduites du montant d'impôts récapitulé précédemment ou que cette information est manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPEM = 2, 3 ou valeur manquante) :

En 2006, ^texte1 ou ^texte 2 bénéficié de primes pour l'emploi ?

Si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'au moins un de ses membres avait bénéficié de primes pour l'emploi en 2005 (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPEM = 1) :

En 2005, vous (un des membres du ménage) aviez bénéficié de primes pour l'emploi, était-ce toujours le cas en 2006 ?

1. Oui et elles sont déjà intégralement déduites du montant d'impôts sur le revenu récapitulé précédemment
2. Oui et elles ne sont pas intégralement déduites du montant d'impôts sur le revenu récapitulé précédemment
3. Non

Si OCPEM = 2, aller à COPEM

Si OCPEM = 1, 3, NSP ou REFUS, aller au contrôle qui précède IMPRCONF

COPEM

Au total, combien votre ménage a-t-il perçu en 2006 de primes à l'emploi non intégralement déduites du montant d'impôts sur le revenu récapitulé précédemment ?

1 à 5.

Si COPEM est renseigné, aller à la boucle commençant à PRIMEM[N].

La boucle est indiquée de N = 1 à COPEM.

Si COPEM = NSP ou REFUS, aller au contrôle qui précède IMPRCONF

La question PRIMEM[N] est paramétrée.

Elle comprend la parenthèse 1 si COPEM >= 2.

En outre, si COPEM = 1 : parenthèse 2.

si COPEM >= 2 : parenthèse 3.

PRIMEM[N]

Quel est le montant (1- non comptabilisé antérieurement) de (2- l'unique prime) (3- la nème prime) à l'emploi perçue par votre ménage en 2006 ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999 997.

Si N < COPEM, aller à la prime suivante.

Si N = COPEM, fin de boucle.

Fin de boucle :

Contrôle qui déclenche ou pas la question IMPRCONF :

Si IMPR renseigné ou (IMPR = valeur manquante et MINIMPR >= 0), aller à IMPRCONF.

Si (IMPR = valeur manquante et MINIMPR = valeur manquante) ou (IMPR = valeur manquante et MINIMPR < 0) et si le ménage remplit les conditions de déclenchement du BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE (voir le détail au début du BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE), aller au BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE.

Sinon, aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX.

La question IMPRCONF est paramétrée :

si l'impôt sur le revenu payé en 2006 est disponible en niveau, l'intitulé comporte le ^texte 1 "s'élèverait à IMPR euros"

si l'impôt sur le revenu payé en 2006 est disponible en tranches, l'intitulé comporte le ^texte 2 "se situerait entre MINIMPR et MAXIMPR euros"

IMPR : montant de l'impôt sur le revenu payé par le ménage en 2006

APPIMPR : approximation de ce montant quand il a été recueilli en tranches

MINIMPR : borne inférieure de l'intervalle dans lequel se situe le montant d'impôt sur le revenu payé en 2006

MAXIMPR : borne supérieure de l'intervalle dans lequel se situe le montant d'impôt sur le revenu payé en 2006

IMPRCONF

Si $IMPR < 0$:

Sur la base des éléments que nous avons enregistrés, votre ménage aurait bénéficié d'un crédit d'impôts de $^{\wedge}IMPRN$ euros.

Si $IMPR \geq 0$ ou ($MINIMPR \geq 0$) :

Sur la base des éléments que nous avons enregistrés, le montant total de l'impôt sur le revenu payé en 2006 par votre ménage, après déduction éventuelle des primes pour l'emploi, $^{\wedge}texte 1$ ou $^{\wedge}texte 2$.

Êtes-vous d'accord avec cet ordre de grandeur ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures ($SITMEN = (F)$), aller en fin de bloc.

RÉINTERROGATION

Si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances ($SITMEN = (A), (B1), (D), (E)$) et si l'impôt sur le revenu payé en 2005 et en 2006 sont renseignés et si l'évolution est trop forte, aller à $ANTIMPR$, sinon, aller en fin de bloc.

$(V1IMPR \geq 1000 \text{ et } IMPR < 0,80 * V1IMPR \text{ ou } IMPR > 1,30 * V1IMPR)$

ou

$(V1IMPR < 1000 \text{ et } IMPR < 0,50 * V1IMPR \text{ ou } IMPR > 2 * V1IMPR)$

$V1IMPR$ est l'impôt sur le revenu payé en 2005

$IMPR$ est l'impôt sur le revenu payé en 2006

La question $ANTIMPR$ est paramétrée :

si l'impôt sur le revenu payé en 2005 est disponible en niveau, l'intitulé comporte le $^{\wedge}texte 7$ "de $V1IMPR$ euros"

si l'impôt sur le revenu payé en 2005 est disponible en tranche, l'intitulé comporte le $^{\wedge}texte 8$ "entre $V1MINIMPR$ et $V1MAXIMPR$ euros"

$V1MINIMPR$: borne inférieure de l'intervalle dans lequel se situe le montant d'impôt sur le revenu payé en 2005

$V1MAXIMPR$: borne supérieure de l'intervalle dans lequel se situe le montant d'impôt sur le revenu payé en 2005

ANTIMPR

Le montant total de l'impôt sur le revenu payé par les membres de votre ménage en 2006 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente $^{\wedge}texte 7$ ou $^{\wedge}texte 8$ était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Fin de bloc :

Si le ménage remplit les conditions de déclenchement du BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE (voir le détail au début du BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE), aller au BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE.

Sinon, aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX.

BLOC IMPÔTS LOCAUX

Si le ménage est propriétaire (STO = 1), aller à TAXFON

Si le ménage est locataire ou logé à titre gratuit (STO = 2 ou 3), aller à TAXHAB

TAXFON

Combien votre ménage a-t-il payé de taxe foncière en 2006 pour sa résidence principale ?

Pour les propriétaires ne sachant pas distinguer les montants des taxes d'habitation et foncière indiquer NSP pour les deux questions.

Si exonération totale ou si le ménage n'était pas concerné, notez un montant nul.

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à TAXHAB

RÉINTERROGATION :

Si le ménage est en réinterrogation et n'a pas déménagé, que V1TAXFON et TAXFON sont renseignées et que l'évolution est trop forte, aller à ANTTAXFON

(SITMEN = (A), (B), (E), et V1TAXFON \geq 500 et TAXFON renseigné et (TAXFON $<$ 0,8*V1TAXFON) ou (TAXFON $>$ 1,3*V1TAXFON))

ou

(SITMEN = (A), (B), (E), et V1TAXFON $<$ 500 et TAXFON renseigné et (TAXFON $<$ 0,5*V1TAXFON) ou (TAXFON $>$ 2*V1TAXFON))

Sinon, aller à TAXHAB

Si les conditions de déclenchement du contrôle TFCNF sont réunies, aller à ANTTAXFON

Si les conditions de déclenchement du contrôle TFCNF ne sont pas réunies et

si ITEOM=2, NSP ou REFUS ou non renseignée (COPRO=2, NSP ou REFUS) et

si TAXFON renseignée et différent de 0, aller à TEOM

si TAXFON=0, aller à MTEOM

si TAXFON non renseignée, aller à TAXEHAB

si ITEOM=1, aller à TAXEHAB

ANTTAXFON

Le montant total de la taxe foncière pour votre résidence principale en 2006 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente de ^V1TAXFON euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

Si ITEOM=1, aller à TAXEHAB

Si ITEOM=2, NSP ou REFUS ou non renseigné (COPRO=2, NSP ou REFUS) et

si TAXFON=0, aller à MTEOM

si TAXFON est différent de 0, aller à TEOM

TEOM

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est-elle incluse dans ce montant ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

MTEOM

Quel montant de taxe d'enlèvement des ordures ménagères votre montant a-t-il payé en ^AN ?

Ce montant doit être exprimé en euros

| |
|-------------|
| 0 à TAXFON. |
|-------------|

TAXEHAB

Combien votre ménage a-t-il payé de taxe d'habitation en 2006 pour sa résidence principale ?

*Si exonération totale ou si le ménage n'était pas concerné, notez un montant nul.
(Ce montant doit être exprimé en euros)
Attention : ne prendre que la taxe d'habitation et non pas la redevance télévision*

0 à 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), et

si STO = 1 et (TAXEHAB = NSP ou REFUS) ou (TAXFON = NSP ou REFUS), aller à TAXTOT

si (STO = 1 et TAXEHAB est renseigné et TAXFON est renseigné), aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si STO=2 et si TAXEHAB est renseigné et

si ITEOM=2, NSP ou REFUS, aller à MTEOMT

si ITEOM=1, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si TAXEHAB=NSP ou REFUS, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si STO=3 et si TAXEHAB est renseigné et

si ITEOM=2, NSP ou REFUS ou non renseignée (cas où CHLG=2, NSP ou REFUS), aller à MTEOMT

si ITEOM=1, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si TAXEHAB=NSP ou REFUS, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

RÉINTERROGATION :

Si le ménage est en réinterrogation et n'a pas déménagé, que V1TAXHAB et TAXHAB sont renseignées et que l'évolution est trop forte, aller à ANTTAXFON

(SITMEN = (A), (B), (E), et V1TAXHAB \geq 500 et TAXHAB renseigné et
(TAXHAB $<$ 0,8*V1TAXHAB) ou (TAXHAB $>$ 1,3*V1TAXHAB))

ou

(SITMEN = (A), (B), (E), et V1TAXHAB $<$ 500 et TAXHAB renseigné et
(TAXHAB $<$ 0,5*V1TAXHAB) ou (TAXHAB $>$ 2*V1TAXHAB))

Sinon,

si STO = 1 et (TAXHAB = NSP ou REFUS) ou (TAXFON = NSP ou REFUS), aller à TAXTOT

si (STO = 1 et TAXHAB est renseigné et TAXFON est renseigné) ou si STO = 2 ou 3, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

ANTTAXHAB

Le montant total de la taxe d'habitation pour votre résidence principale en 2005 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente de ^V1TAXHAB euros était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si STO = 1 et (TAXHAB = NSP ou REFUS) ou (TAXFON = NSP ou REFUS), aller à TAXTOT

Si (STO = 1 et TAXHAB est renseigné et TAXFON est renseigné), aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si STO=2 et

si TAXEHAB est renseigné et

si ITEOM=2, NSP ou REFUS, aller à MTEOMT

si ITEOM=1, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si TAXEHAB=NSP ou REFUS, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si STO=3 et

si TAXEHAB est renseigné et

si ITEOM=2, NSP ou REFUS ou non renseigné (cas où CHLG=2, NSP ou REFUS), aller à MTEOMT

si ITEOM=1, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si TAXEHAB=NSP ou REFUS, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

TAXETOT

**Vous ne connaissez pas le montant détaillé de votre taxe d'habitation ou de votre taxe foncière.
Pouvez-vous cependant me donner une évaluation du montant total de ces taxes que votre ménage a dû payer pour sa résidence principale en 2006 ?**

| |
|--------------|
| 0 à 999 997. |
|--------------|

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

RÉINTERROGATION :

Si le ménage est en réinterrogation et n'a pas déménagé, que V1TAXTOT et TAXTOT sont renseignées et que l'évolution est trop forte, aller à ANTTAXTOT)

(SITMEN = (A), (B), (E), et $V1TAXTOT \geq 1\ 000$ et TAXTOT renseigné et $(TAXTOT < 0,8 * V1TAXTOT)$ ou $(TAXTOT > 1,3 * V1TAXTOT)$)

ou

(SITMEN = (A), (B), (E), et $V1TAXTOT < 1\ 000$ et TAXTOT renseigné et $(TAXTOT < 0,5 * V1TAXTOT)$ ou $(TAXTOT > 2 * V1TAXTOT)$)

Sinon, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

Si les conditions de déclenchement du contrôle TTOCF sont réunies, aller à ANTTAXTOT

Si les conditions de déclenchement du contrôle TTOCF ne sont pas réunies et

si ITEOM=1, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si ITEOM=2, NSP ou REFUS ou non renseignée (cas où COPRO=2, NSP ou REFUS) et

si TAXFON est renseignée, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si TAXFON= NSP ou REFUS et

si TAXETOT renseignée et différente de 0, aller à TEOMT

si TAXETOT=0, NSP ou REFUS, aller à MTEOMT

ANTTAXTOT

Le montant total de la taxe d'habitation et de la taxe foncière pour votre résidence principale en 2005 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente de ^V1TAXTOT euros était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si ITEOM=1, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si ITEOM=2, NSP ou REFUS ou non renseignée (cas où COPRO=2, NSP ou REFUS) et

si TAXFON est renseignée, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

si TAXFON= NSP ou REFUS et

si TAXETOT renseignée et différente de 0, aller à TEOMT

si TAXETOT=0, NSP ou REFUS, aller à MTEOMT

TEOMT

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est-elle incluse dans ce montant ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

MTEOMT

Quel montant de taxe d'enlèvement des ordures ménagères votre ménage a-t-il payé en ^AN ?

Ce montant doit être exprimé en euros

| |
|--------------|
| 1 à TAXETOT. |
|--------------|

BLOC AUTOCONSOMMATION

AUTOCONS

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si la composition du ménage n'a pas changé et que le ménage avait déclaré ne pas produire de denrées pour sa propre consommation ou si cette information est manquante (SITMEN = (A), (B), (D) ou (E) et V1AUTOCONS = 2 ou valeur manquante) :

Votre ménage a-t-il produit au cours de l'année 2006 des denrées provenant du jardinage (fruits, légumes), de l'élevage (oeufs, lapins, ...), de la cueillette, de la chasse ou de la pêche pour sa propre consommation ?

Si la composition du ménage n'a pas changé et que le ménage avait déclaré produire des denrées pour sa propre consommation (SITMEN = (A), (B), (D) ou (E) et V1AUTOCONS = 1) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), votre ménage produisait au cours des douze mois précédents des denrées provenant du jardinage (fruits, légumes), de l'élevage (oeufs, lapins, ...), de la cueillette, de la chasse ou de la pêche pour sa propre consommation.

Au cours de l'année 2006 votre ménage a-t-il continué d'en produire ?

Ne pas tenir compte ici de la production vendue.

1. Oui
2. Non

Si AUTOCONS = 1, aller à MAUTOCONS

Si AUTOCONS = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CRÉDITS AUTRES

MAUTOCONS

Pouvez-vous, à l'aide de l'échelle suivante, évaluer le montant annuel que ces denrées vous auraient coûté s'il avait fallu les acheter ?

Tendre la carte M15 (Tranche de l'autoconsommation).

1. Moins de 200 euros
2. De 200 à moins de 400 euros
3. De 400 à moins de 1 000 euros
4. De 1 000 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 10 000 euros
7. 10 000 euros ou plus

Aller au BLOC CRÉDITS AUTRES

PARTIE ENDETTEMENT, CONFORT FINANCIER (EN 2006)

Pour tous

BLOC CRÉDITS AUTRES

Les questions EMPRUN, LFEPPC et REMBPA sont paramétrées en fonction du statut d'occupation et de la variable OCCREM.

Si le ménage est propriétaire et qu'il effectue des remboursements d'emprunts liés à sa résidence principale (STO = 1 et OCCREM = 1) alors EMPRUN, LFEPPC et REMBPA sont paramétrées avec la parenthèse.

Si le ménage est propriétaire et qu'il n'effectue pas de remboursements d'emprunts liés à sa résidence principale (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou si le ménage est locataire ou logé à titre gratuit (STO = 2 ou 3, l'intitulé de la question ne comprend pas la parenthèse.

EMPRUN

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si le ménage n'a pas déménagé mais que sa composition a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1))

ou

si la composition du ménage a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré ne pas avoir d'emprunt en cours ou si cette information est manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPM = 3 ou valeur manquante) :

(En dehors de votre emprunt lié à votre résidence principale,) avez-vous, vous-même ou quelqu'un du ménage, des emprunts ou des crédits actuellement en cours ?

Si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré avoir des emprunts en cours (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1EMPRUM = 1 ou 2) :

(En dehors de votre emprunt lié à votre résidence principale,) lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous-même ou quelqu'un du ménage aviez des emprunts ou des crédits en cours, en avez-vous toujours actuellement ?

1. Oui, et j'effectue actuellement des remboursements
2. Oui, mais pas de remboursements actuellement
3. Non

Si EMPRUN = 1 ou 2, aller à MOTIF

Si EMPRUN = 3, NSP ou REFUS et

si (STO = 1 et OCCREM = 1), aller à REMBPA

si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou STO = 2 ou 3, aller au BLOC ÉPARGNE

MOTIF**Vous avez contracté ces emprunts ou ces crédits... ?**

Plusieurs réponses possibles.

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Pour financer un achat immobilier ou foncier ou de gros travaux ne concernant pas votre résidence principale2. Pour financer un achat d'une voiture ou d'une moto3. Pour financer un achat d'autres biens d'équipement4. Pour d'autres motifs personnels (crédits à la consommation, etc)5. Pour des raisons professionnelles (achat de locaux, machines, fonds de commerce) |
|---|

CHARGR**Selon vous, ces remboursements constituent pour votre ménage ?**

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Une lourde charge financière2. Une charge financière assez lourde3. Une charge financière supportable |
|--|

Si EMPRUN = 1, aller à LFEPPC

Si EMPRUN = 2, et

si (STO = 1 et OCCREM = 1 et REMP renseigné), aller à RAPREMB

si (STO = 1 et OCCREM = 1 et REMP = NSP ou REFUS) ou si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou si STO = 2 ou 3, aller au BLOC ÉPARGNE

LFEPPC**Quel est le montant mensuel de ces remboursements (ne concernant pas votre résidence principale) ?**

| |
|-------------|
| 0 à 20 000. |
|-------------|

Si EMPRUN = 1, aller à LFEPPC

Si EMPRUN = 2, et

si (STO = 1 et OCCREM = 1 et REMP renseigné), aller à RAPREMB

si (STO = 1 et OCCREM = 1 et REMP = NSP ou REFUS) ou si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou si STO = 2 ou 3, aller à REMBPA

RAPREMB**En prenant en compte l'emprunt lié à votre résidence principale, vos remboursements mensuels se montent donc à < REMP + LFEPPC > euros. Pouvez-vous confirmer ?**

| |
|-------|
| 1. OK |
|-------|

REMBPA**(En prenant en compte les remboursements liés à votre résidence principale,) la part de votre revenu mensuel net que votre ménage consacre actuellement à l'ensemble de ses emprunts ou crédits en cours est de :**

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Moins de 10%2. De 10% à moins de 33%3. Plus de 33% |
|---|

Aller au BLOC ÉPARGNE

BLOC ÉPARGNE

EQUIL

En règle générale, l'ensemble des revenus du ménage est-il suffisant pour couvrir toutes ses dépenses courantes (hors dépenses exceptionnelles ou rentrées imprévues d'argent) ?

- 1. Oui
- 2. Non

AUBAIN

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous bénéficié d'une rentrée exceptionnelle d'argent ?

(Suite à un héritage, une donation, une vente de biens non financiers, un gain aux jeux, ...)

- 1. Oui
- 2. Non

EPARGN

En définitive, au cours des 12 derniers mois, votre ménage a-t-il augmenté le montant total de son épargne par rapport à l'année dernière ?

Le montant de l'épargne est la somme totale détenue dans l'ensemble des placements financiers du ménage (compte-chèques, livret d'épargne, épargne-logement, assurance-vie, ...).

- 1. Oui
- 2. Non

Si EPARGN = 1, NSP ou REFUS, aller au BLOC SITUATION FINANCIÈRE

Si EPARGN = 2, aller à PUISEC

PUISEC

Sinon, avez-vous puisé dans vos économies pour équilibrer votre budget ?

Si le ménage n'a pas d'économie, répondre non.

- 1. Oui
- 2. Non

Aller au BLOC SITUATION FINANCIÈRE

BLOC SITUATION FINANCIÈRE

VIAND

**Les moyens financiers de votre ménage vous permettent-ils (ou vous permettraient-ils si vous en éprouviez le besoin, si vous n'étiez pas contraint par ailleurs) :
De manger de la viande, du poulet ou du poisson (ou l'équivalent végétarien) tous les deux jours ?**

- 1. Oui
- 2. Non

VET

D'acheter des vêtements neufs (et non pas d'occasion) ?

- 1. Oui
- 2. Non

CHAUS

De posséder deux paires de bonnes chaussures (pour chaque adulte du ménage) ?

- 1. Oui
- 2. Non

MEUB

De remplacer des meubles hors d'usage ?

- 1. Oui
- 2. Non

TEMP

De maintenir votre logement à bonne température ?

- 1. Oui
- 2. Non

RECEP

De recevoir des parents ou des amis, pour boire un verre ou pour un repas (au moins une fois par mois) ?

- 1. Oui
- 2. Non

CAD

D'offrir des cadeaux à la famille ou aux amis une fois par an au moins ?

- 1. Oui
- 2. Non

VAC

De vous payer une semaine de vacances en dehors de chez vous une fois par an ?

- 1. Oui
- 2. Non

NONPRE

De faire face par vos propres moyens à une dépense nécessaire non prévue d'un montant de 800 euros ?

- 1. Oui
- 2. Non

REPAS

Au cours des deux dernières semaines, vous est-il arrivé de passer une journée sans prendre au moins un repas complet, par manque d'argent ?

- 1. Oui
- 2. Non

REMPVAR

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vous-même ou quelqu'un d'autre du ménage été en découvert bancaire ?

- 1. Oui, très souvent (au moins une fois par mois)
- 2. Oui, souvent (plus de deux fois dans l'année)
- 3. Oui, mais seulement une ou deux fois dans l'année
- 4. Non

Si STO = 2, aller à IPLOY

Si STO = 1, aller à IPLOG

Si STO = 3, aller à IPELEC

IPLOY

**Au cours de ces 12 derniers mois, votre ménage a-t-il été, à cause de problèmes d'argent, dans l'impossibilité de payer à temps :
Des loyers liés à votre résidence principale ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Aller à IPELEC

IPLOG

Des traites d'emprunts liés à votre résidence principale ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Sans objet

IPELEC

Des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone ?

- 1. Oui
- 2. Non

IPCRED

Des traites d'achats à crédit ou de tout autre prêt ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Sans objet

IPIMP

Des versements d'impôts (sur le revenu, impôts locaux) ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

NIVACT

Actuellement, pour le ménage, diriez-vous plutôt que financièrement :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Vous êtes vraiment à l'aise2. Vous êtes plutôt à l'aise3. Ça va4. C'est juste, il faut faire attention5. Vous y arrivez difficilement6. Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes |
|---|

MMIN

À votre avis, quel est le revenu mensuel minimal dont votre ménage doit absolument disposer pour pouvoir simplement joindre les deux bouts ?

| |
|-----------------|
| 1 à 99 999 997. |
|-----------------|

Aller au BLOC FIN DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE

BLOC FIN DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE

AUTRQM **D'autres personnes ont-elles contribué aux réponses du questionnaire ménage ?**

1. Oui
2. Non

Si AUTRQM=1, aller à QAUTRQM

Si AUTRQM=2, aller à FINA.

QAUTRQM **S'agit-il ?**

1. D'une autre personne du ménage
2. D'une autre personne du logement
3. Du tuteur d'une des personnes du ménage
4. D'une autre personne

Si la personne a 16 ans ou plus au 31/12/2006

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Comme dans le questionnaire ménage, on utilise, dans ce questionnaire individuel, les réponses de la vague précédente et, éventuellement, de la vague N-2, pour questionner les individus réinterrogés.

On distingue les cas (A), (B), (C) et (D)

Le cas SITIND = (A) : il s'agit d'un individu qui avait répondu en 2006 et qui a donné son accord pour la restitution des données.

Le cas SITIND = (B) : il s'agit d'un individu qui avait répondu en 2005 et qui avait donné son accord pour la restitution des données.

Le cas SITIND = (C) : il s'agit d'un individu qui était présent dans le ménage en 2006 mais qui a eu 16 ans après le 31/12/2005, il n'avait donc pas passé le questionnaire individuel en 2006.

Le cas SITIND = (D) : il s'agit d'un individu qui est arrivé dans le ménage depuis l'enquête 2006 et qui remplit les conditions d'âge pour passer le questionnaire individuel (16 ans ou plus au 31/12/2006) ou d'un individu qui n'avait pas répondu en 2006 ou d'un individu qui n'a pas accepté la restitution des données de 2006 ou d'un individu appartenant à un ménage interrogé pour la première fois.

Par convention, on indiquera que la question s'adresse à un cas (C) ou (D) par la mention "PREMIÈRE INTERROGATION" et que la question s'adresse à un cas (A) en indiquant "RÉINTERROGATION". Le cas (B), selon les passages du questionnaire, sera rattaché, soit au cas (A), soit aux cas (C) et (D) ; cela sera indiqué explicitement.

RESIND

Je vais maintenant poser quelques questions à PRENOM

1. ^PRENOM est présent(e) et accepte de répondre
2. ^PRENOM est absent(e), mais quelqu'un d'autre peut répondre à sa place
3. ^PRENOM ne souhaite pas répondre au questionnaire
4. Interview impossible à réaliser pour d'autres raisons

Si RESIND = 1 aller au BLOC BIOGRAPHIE ET FORMATION

Si RESIND = 2, aller à QIREP

Si RESIND = 3 ou 4, aller à la fin du questionnaire individuel

QIREP

Qui peut répondre à sa place au questionnaire individuel ?

Si la personne indiquée n'est pas dans la liste des adultes du ménage-unité de vie de ^PRENOM, corriger RESIND (RESIND = 4)

Numéro d'ordre de la personne répondante au QI issu d'une liste des membres du ménage-unité de vie avec AGEJANV >= 16.

PARAMÉTRAGE DU QI

Si RESIND = 1, dans tout le QI les questions s'adressent directement à la personne enquêtée désignée par "VOUS".

Si RESIND = 2 dans tout le QI les questions s'adressent à la personne "proxy" et sont donc paramétrées par "^PRENOM" (intitulés entre crochets dans la suite du questionnaire).

PARTIE BIOGRAPHIE ET RESSOURCES CULTURELLES

BLOC BIOGRAPHIE ET FORMATION

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à IPNATIO

RÉINTERROGATION

Si, en 2006, la personne avait déclaré être française de naissance, y compris par réintégration, affecter cette réponse à l'enquête actuelle et si la personne avait déclaré avoir une autre nationalité, affecter cette réponse à l'enquête actuelle et aller au filtre avant NBENF

si la personne avait déclaré ne pas avoir d'autre nationalité, avait répondu ne sait pas ou avait refusé de répondre à cette question, aller à EDNATIO

(Si V1IPNATIO = 1,

affecter V1IPNATIO à IPNATIO

V1LPNATIO à LPNATIO (libellé)

V1INPNATIO à NPNATIO (code)

V1PNATIO à PNATIO (codealpha)

V1CPNATIO à CPNATIO (codenum) et

si V1EDNATIO = 1, affecter V1LDNATIO à LDNATIO (libellé)

V1NDNATIO à NDNATIO (code)

V1DNATIO à DNATIO (codealpha)

V1CDNATIO à CDNATIO (codenum) et

aller au filtre avant NBENF

si V1EDNATIO = 2, NSP ou REFUS, aller à EDNATIO)

Si la personne n'avait pas déclaré être française de naissance, y compris par réintégration et

si elle avait déclaré être française par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité ou être apatride ou que une nationalité étrangère avait été renseignée, aller à IPNATIOCF.

si la réponse à la question IPNATIO de l'enquête précédente est manquante ou si la personne s'était déclarée étrangère mais que sa nationalité n'est pas connue, aller à IPNATIO.

(Si V1IPNATIO différent de 1 et

si SITIND = (A) ou (B) et si V1IPNATIO = 2 ou 4 ou V1LPNATIO renseigné, aller à IPNATIOCF

si V1IPNATIO = valeur manquante ou (V1IPNATIO = 3 et V1LPNATIO = valeur manquante), aller à IPNATIO)

IPNATIOCF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez I(V1IPNATIO) (si V1IPNATIO = 2 ou 4) - I(V1LPNATIO) (si V1LPNATIO est renseigné) et I(V1LDNATIO) (si V1LDNATIO est renseigné), l'êtes-vous toujours ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si IPNATIOCF = 1, NSP ou REFUS, affecter V1IPNATIO à IPNATIO

V1LPNATIO à LPNATIO (libellé)

V1NPNATIO à NPNATIO (code)

V1PNATIO à PNATIO (codealpha)

V1CPNATIO à CPNATIO (codenum) et aller au filtre avant NBENF

Si V1EDNATIO = 1, affecter V1LDNATIO à LDNATIO (libellé)

V1NDNATIO à NDNATIO (code)

V1DNATIO à DNATIO (codealpha)

V1CDNATIO à CDNATIO (codenum) et aller au filtre avant NBENF

Si IPNATIOCF = 2, aller à IPNATIO

V1LPNATIO est la nationalité recueillie à la vague précédente, V1LDNATIO est la seconde nationalité éventuelle recueillie à la vague précédente. I(V1LPNATIO) et I(V1LDNATIO) signifient que l'on transforme le code en son intitulé.

IPNATIO

Êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > ?

- | |
|--|
| 1. Française de naissance, y compris par réintégration 2. Française par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité 3. Étrangère 4. Apatride |
|--|

Si IPNATIO = 3, aller à LPNATIO

Si IPNATIO = 4, NSP ou REFUS, aller au filtre avant NBPERS

Si IPNATIO = 1 ou 2, aller à EDNATIO

LPNATIO

Quelle est votre < la > nationalité < de PRENOM > ?

| |
|----------|
| Libellé. |
|----------|

EDNATIO

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > une autre nationalité ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si EDNATIO = 1, aller à LDNATIO

Si EDNATIO = 2, NSP ou REFUS, aller au filtre avant NBPERS

| |
|----------|
| Libellé. |
|----------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation, aller à NBENF

(Si SITIND = (D), aller à NBENF)

Si la personne avait rempli un questionnaire individuel en 2005, aller à NBENF

(Si SITIND = (B), aller à NBENF)

Si la personne est en première interrogation mais était déjà présente dans le ménage en 2006, on initialise le nombre d'enfants de cette personne à zéro et on incrémente NBENF de 1 si, dans le THL, on se trouve dans l'un des deux cas suivants :

1) un enfant est né depuis la dernière enquête et l'individu interrogé est sa mère ou son père

2) un enfant avait été déclaré lors de l'enquête précédente comme étant l'enfant de la personne interrogée

et aller au filtre avant STATUCD

(Si SITIND = (C), NBENF = 0

Incrémenter de 1 NBENF si, dans le THL :

un individu a ARRIVE = 2 et MER2E = NOI (si V1SEXE = 2) ou PER2E = NOI (si V1SEXE = 1)

un individu a V1DMER = IDIND (si V1SEXE = 2) - V1IDPER = IDIND (si V1SEXE = 1)

et aller au filtre avant STATUTCD)

RÉINTERROGATION

Si la personne est en réinterrogation, on initialise le nombre d'enfants de cette personne à la valeur qui avait été renseignée l'an dernier et on incrémente NBENF de 1 si, dans le THL, on se trouve dans le cas suivant :

un enfant est né depuis la dernière enquête et l'individu interrogé est sa mère ou son père

et aller au filtre avant STATUTCD

(Si SITIND = (A) et V1NBENF renseigné, NBENF = V1NBENF

Si, dans le THL, un individu a ARRIVE = 2 et MER2E = NOI (si V1SEXE = 2) ou PER2E = NOI (si V1SEXE = 1), incrémente de 1 NBENF et aller au filtre avant STATUTCD)

Si la personne est en réinterrogation et que le nombre d'enfant lors de l'enquête précédente n'est pas renseigné, aller à NBENF

(Si SITIND = (A) et V1NBENF = valeur manquante, aller à NBENF)

NBENF

Combien avez-vous eu < PRENOM a-t-il (elle) eu > d'enfants en comptant tous ceux que vous avez eus < qu'il ou elle a eus > ou adoptés dans votre vie ?

Y compris ceux qui ne vivent plus avec vous ou qui seraient décédés.

0 à 20.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si ETAMATRI = 3 (veuf ou veuve cf. TCM bloc B), aller à STATUTCD

si ETAMATRI = 1, 2 ou 4, aller à NIVISC

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) ou (B) et CMATRI = 1 et V1ETAMATRI = 3,

affecter V1STATUTCD dans STATUTCD

affecter V1PROFAIDCD dans PROFAIDCD

affecter V1PROFESCD dans PROFESCD

affecter V1CLASSIFCD dans CLASSIFCD

Si SITIND = (A) ou (B) et

si CMATRI = 1, aller à NOUVDIP

si (CMATRI = 2 ou 3) et (ETAMATRI = 1, 2 ou 4), aller à NOUVDIP

si CMATRI = 2 et ETAMATRI = 3 et

si V1IDCJ est renseigné et PARTIOU pour V1IDCJ = 4 (conjoint décédé dans le ménage), aller à NOUVDIP

si V1IDCJ = valeur manquante ou (V1IDCJ renseigné et PARTIOU = 1, 2 ou 3 pour V1IDCJ), aller à STATUTCD

si CMATRI = 3 et ETAMATRI = 3, aller à STATUTCD

STATUTCD

Vous avez < PRENOM a > déclaré être veuf(ve). Nous allons maintenant vous poser quelques questions concernant votre < le (la) > défunt(e) conjoint(e) < de PRENOM >.

Votre < son (sa) > conjoint(e) était :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">0. Sans objet (n'a jamais travaillé, invalide, ...)1. Salarié(e) de l'État2. Salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics3. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association4. Salarié(e) d'un particulier5. Aide d'un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré6. Chef d'entreprise salarié(e), PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)7. Indépendant(e) ou à son compte |
|---|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si STATUTCD = 0, aller à NIVISC

si STATUTCD = 5, aller à PROFAIDCD

si STATUTCD = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à PROFESCD

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) ou (B) et

si STATUTCD = 0, aller à NOUVDIP

si STATUTCD = 5, aller à PROFAIDCD

si STATUTCD = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à PROFESCD

PROFAIDCD

Quelle était la dernière profession principale de la personne que votre < le (la) > conjoint(e) < de PRENOM > aidait ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e).

| |
|-------------|
| Profession. |
|-------------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à NIVISC

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) ou (B), aller à NOUVDIP

PROFESCD

**Quelle était la profession principale de votre < du (de la) > conjoint(e) < de
PRENOM > ?**

*Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissier(e) et non employé(e), chef de service
clientèle et non cadre.*

Profession.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si STATUTCD = 6, 7, NSP ou REFUS, aller à NIVISC

si STATUTCD = 1, 2, 3 ou 4, aller à CLASSIFCD

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) ou (B) et

si STATUTCD = 6, 7, NSP ou REFUS, aller à NOUVDIP

si STATUTCD = 1, 2, 3 ou 4, aller à CLASSIFCD

CLASSIFCD

Dans son emploi votre < le (la) > conjoint(e) < de PRENOM > était classé(e) comme :

Si STATUTCD = 3 ou 4 (salarié d'entreprise) : modalités 1, 2, 3, 5, 7, 9 ou 10

Si STATUTCD = 1 ou 2 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) : modalités 1, 2, 3, 4, 6 ou 8

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e)
2. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicienne d'atelier
3. Technicien(ne)
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Personnel de catégorie A ou assimilé
7. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
9. Employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services
10. Directeur général, adjoint direct

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à NIVISC

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) ou (B), aller à NOUVDIP

Si AGEJANV < 65 aller à NOUVDIP

Si CMATRI=3 et ETAMATRI=3 ou

si CMATRI=2 et ETAMATRI=3 et si (V1IDCJ=valeur manquant) ou (V1IDCJ renseignée et PARTIOU pour V1IDCJ=1, 2 ou 3)

"Nous allons maintenant parler de vos (des) diplômes (de^PRENOM)."

NOUVDIP

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous obtenu un diplôme ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

Si NOUVDIP = 2, NSP ou REFUS et

si V1NIVISC renseigné, affecter V1NIVISC à NIVISC et

si V1ANIVED renseigné, affecter V1ANIVED à ANIVED et

si V1FORHIS_A est renseigné, affecter V1FORHIS_A dans FORHIS_A

V1FORHIS_B dans FORHIS_B

V1FORHIS_C dans FORHIS_C

V1FORHIS_D dans FORHIS_D

V1FORHIS_E dans FORHIS_E

V1FORHIS_F dans FORHIS_F

V1FORHIS_G dans FORHIS_G

V1FOR3HIS dans FOR3HIS

V1FOR4HIS dans FOR4HIS

V1FOR6HIS dans FOR6HIS

V1FOR7HIS dans FOR7HIS et

aller à FORM

si V1FORHIS_A non renseigné, aller à FORHIS

si V1ANIVED non renseigné, aller à ANIVED

si V1NIVISC non renseigné, aller à NIVISC

Si NOUVDIP = 1, aller à NIVISC

NIVISC

**Nous allons maintenant parler de vos (des) diplômes (de ^PRENOM).
Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu selon la classification internationale suivante ?**

Tendre la carte IN1 (Diplôme international).

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">0. Aucun diplôme1. Diplôme primaire (Certificat d'études primaire ou équivalent)2. Diplôme secondaire de 1er cycle ou 1er degré (BEPC, brevet des collèges ou équivalent)3. Diplôme secondaire de 2ème cycle ou 2ème degré (CAP, BEP, bac général, technologique ou professionnel)4. Diplôme présupérieur (capacité en droit, diplôme d'éducateur spécialisé, ...)5. Diplôme supérieur sauf études doctorales (BTS, DUT, DEUG, DEUST, métiers de la santé, licence, maîtrise, écoles de commerce, d'art, ou d'ingénieur, DESS, DEA, DES, master, ...)6. Doctorat |
|--|

Si NIVISC = 0, NSP ou REFUS, aller à FORM

Si NIVISC = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, aller à ANIVED

ANIVED

Si la personne n'a pas obtenu de nouveau diplôme depuis la dernière enquête ou si la réponse à cette question est NSP ou REFUS (NOUVDIP = 2, NSP ou REFUS) : Vous êtes < PRENOM est > titulaire de ^I(V1NIVISC). En quelle année avez-vous < a-t-il (elle) > obtenu ce diplôme ?

Si la personne a obtenu un nouveau diplôme depuis la dernière enquête ou si la personne est en première interrogation (NOUVDIP = 1 ou SITIND = (C) ou (D)) : En quelle année avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > obtenu ce diplôme ?

1890 à 2006.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à FORHIS

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) ou (B) et si NOUVDIP = 1, aller à FORHIS

si NOUVDIP = 2, NSP ou REFUS et

si V1FORHIS_A est renseigné, aller à FORM

si V1FORHIS_A non renseigné, aller à FORHIS

FORHIS

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (C) ou (D))

ou

si la personne est en réinterrogation et qu'elle n'a pas obtenu de nouveau diplôme depuis la dernière enquête ou si la réponse à cette question est NSP ou REFUS (SITIND = (A) ou (B) et NOUVDIP = 2, NSP ou REFUS) :

Quels sont le ou les diplômes que vous avez < PRENOM a > obtenus, selon la classification scolaire française ?

Si la personne est réinterrogée et si elle a obtenu un nouveau diplôme depuis la dernière enquête (SITIND = (A) ou (B) et NOUVDIP = 1) :

Quels sont le ou les diplômes que vous avez < PRENOM a > obtenus, depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), selon la classification scolaire française ?

Plusieurs réponses possibles, mais sans chercher l'exhaustivité : on peut ne retenir que les diplômes les plus élevés.

(5 réponses au maximum)

1. CEP (certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau
2. Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau
3. CAP, BEP ou diplôme de ce niveau
4. Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau
5. Baccalauréat général (séries A, B, C, D, E, ES, L, S), brevet supérieur, capacité en droit, DAEU ou diplôme étranger de même niveau
6. Diplôme de niveau bac + 2
7. Diplôme de niveau supérieur à bac + 2

Si FORHIS contient 3, poser la question FOR3HIS

Si FORHIS contient 4, poser la question FOR4HIS

Si FORHIS contient 6, poser la question FOR6HIS

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient ni 3, ni 4, ni 6, ni 7, aller à FORM

FOR3HIS

Vous avez obtenu un CAP, BEP ou un diplôme de ce niveau, pouvez-vous préciser lequel :

1. CAP, CAPA, mention complémentaire au CAP
2. BEP, BEPA, mention complémentaire au BEP
3. Autres diplômes et titres de niveau CAP ou BEP : brevet de compagnon, aide soignante, auxiliaire de vie, titre AFPA 1er degré
4. CAP, BEP ou diplôme de ce niveau, sans autre indication

Si FORHIS contient 4, poser la question FOR4HIS

Si FORHIS contient 6, poser la question FOR6HIS

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient ni 4, ni 6, ni 7, aller à FORM

FOR4HIS

Vous avez obtenu un Bac technologique ou professionnel ou un diplôme de ce niveau, pouvez-vous préciser lequel :

1. Baccalauréat technologique (séries F, G, H, SMS, STI, STL, STT)
2. Baccalauréat professionnel
3. Brevet professionnel ou de technicien ou de maîtrise, BEA, BEC, BEI, BEH, BSEC
4. Ne sait pas quel diplôme de niveau baccalauréat technologique ou professionnel

Si FORHIS contient 6, poser la question FOR6HIS

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient ni 6, ni 7, aller à FORM

FOR6HIS

Vous avez obtenu un diplôme de niveau bac + 2, pouvez-vous préciser lequel :

1. Diplôme de 1er cycle universitaire
2. BTS, DUT, DEUST ou équivalent
3. Diplôme des professions sociales et de la santé de niveau bac + 2 (infirmière, ...)
4. Diplôme de niveau bac + 2 sans autre indication

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient pas 7, aller à FORM

FOR7HIS

Vous avez obtenu un diplôme de niveau supérieur à bac + 2, pouvez-vous préciser lequel :

1. Diplôme de 2ème cycle universitaire (licence, maîtrise)
2. Diplôme d'une grande école (ingénieur, commerce, ...)
3. Diplôme de 3ème cycle universitaire (DES, DEA, DESS, master), doctorat (médecine, pharmacie, dentaire)
4. Autre doctorat de 3ème cycle universitaire hors profession de santé
5. Ne sait pas quel diplôme de niveau supérieur à bac + 2

FORM

Suivez-vous < PRENOM suit-il (elle) > actuellement des études ou une formation ?

Y compris cours par correspondance ou apprentissage.

1. Oui, une formation initiale
2. Oui, une formation après interruption (de plus d'un an)
3. Non

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si FORM = 1 ou 2, aller à FORISC

si FORM = 3, NSP ou REFUS et si NIVISC = 0, NSP ou REFUS, aller à SCOLARITE

si NIVISC = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, aller à AFORAIS

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) ou (B) et

si FORM = 1 ou 2, aller à FORISC

si FORM = 3, NSP ou REFUS et

si NIVISC = 0, NSP ou REFUS et

si V1SCOLARITE est renseigné, affecter V1SCOLARITE dans SCOLARITE

si V1SCOLARITE = 2, 3, 4, 5 et

si V1AFORAIS est renseigné, affecter V1AFORAIS dans AFORAIS et aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1AFORAIS n'est pas renseigné, aller à AFORAIS

si V1SCOLARITE = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1SCOLARITE n'est pas renseigné, aller à SCOLARITE

si NIVISC = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 et

si V1AFORAIS est renseigné, affecter V1AFORAIS dans AFORAIS et aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1AFORAIS non renseigné, aller à AFORAIS

Pouvez-vous indiquer le cycle d'études que vous suivez selon la classification internationale suivante ?

1. Primaire
2. Secondaire 1er cycle (collège)
3. Secondaire 2ème cycle court (préparation CAP, BEP, apprentissage) ou long (préparation bac général, technologique ou professionnel)
4. Présupérieur (capacité en droit, diplôme d'éducateur spécialisé, ...)
5. Supérieur sauf études doctorales (préparation BTS, DUT, DEUG, métiers de la santé, licence, maîtrise, écoles de commerce, d'art ou d'ingénieur, DESS, ...)
6. Études doctorales (DEA ou doctorat)

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si FORM = 2, aller à AFORAIS

si FORM = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) ou (B) et

si FORM = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si FORM = 2 et

si V1AFORAIS est renseigné, affecter V1AFORAIS dans AFORAIS et aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1AFORAIS non renseigné, aller à AFORAIS

SCOLARITE

Précisez jusqu'où vous avez < PRENOM a > poursuivi votre < sa > scolarité ?

1. Pas de scolarisation, mais alphabétisation, apprentissage du français
2. Scolarité en école primaire
3. Scolarité au collège (de la 6ème à la 3ème)
4. Scolarité au delà du collège
5. Autre situation

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si SCOLARITE = 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS, aller à AFORAIS

si SCOLARITE = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) ou (B) et

si SCOLARITE = 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS et

si V1AFORAIS est renseigné, affecter V1AFORAIS dans AFORAIS et aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1AFORAIS non renseigné, aller à AFORAIS

si SCOLARITE = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

AFORAIS

En quelle année avez-vous < PRENOM a-t-il(elle) > terminé votre formation initiale ?

1890 à 2007.

Aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

PARTIE ACTIVITÉ, EMPLOI, PROFESSION

Pour tous

BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

On examine dans ce bloc la situation de la personne vis à vis du marché du travail du 1er janvier 2006 à la date de l'enquête (mai-juin 2006). Quinze périodes d'activité différentes ont été prévues. La première période commence à la date DATDEB, soit le 01/01/2006. S'il y a une deuxième période, elle commence le lendemain de la fin de la première période, le nom de la variable de début de cette deuxième période est DATDEB2, etc.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)), aller à SITUAD[N]

SITUAD[N] Au ^DATDEB[N], quelle était votre activité principale < l'activité principale de PRENOM > ?

Tendre la carte IN2 (Activité principale).

Rq : SITUAD1 n'existe pas, la première variable SITUAD[N] s'appelle SITUAD

1. Salarié(e) à temps complet
2. Salarié(e) à temps partiel
3. Indépendant(e) à temps complet
4. Indépendant(e) à temps partiel
5. Aide familial non rémunéré à temps complet
6. Aide familial non rémunéré à temps partiel
7. Chômeur(se)
8. Retraité(e) ou préretraité(e), retiré(e) des affaires
9. Étudiant(e), élève en formation, en stage non rémunéré
10. Au foyer, occupé(e) à des tâches d'entretien de la maison ou de garde d'enfants
11. Au foyer, en incapacité permanente de travail
12. Autre inactif(ve)

CHANG[N] Avez-vous < PRENOM a-t-il(elle) > connu des changements de situation depuis le ^DATDEB[N] ?

Ne pas tenir pas compte des changements de situation de durée inférieure à quinze jours.

1. Oui
2. Non

Si CHANG[N] = 2 alors DATFIN[N] = DATENQ (date de la collecte), fin de boucle : aller au BLOC VIE PROFESSIONNELLE

Si CHANG[N] = 1 aller à DATFIN[N]

DATFIN[N]

À quelle date avez-vous < PRENOM > a t-il (elle) > cessé d'être ^SITUAD[N] > ?

Date.

Recommencer la boucle à SITUAD[N+1] avec DATDEB[N+1] = DATFIN[N] + 1 jour

Fin du questionnement concernant strictement les individus interrogés pour la première fois.

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) :

La particularité de ce bloc est qu'en 2006 on a recueilli le tableau d'activité sur la période allant du 1er janvier 2005 à la date de l'enquête 2006 (mai-juin 2006) et qu'en 2006 on s'intéresse à la période allant du 1er janvier 2006 à mai-juin 2006.

On voit que les deux périodes se recouvrent du 1er janvier 2006 à mai-juin 2006. On va donc utiliser lors de la collecte 2006 les informations obtenues sur cette période en 2006.

Le questionnement des personnes réinterrogées commence de la façon suivante :

SITUADCF

Confirmez-vous qu'à la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez ^I(V1SITENQ) ?

1. Oui
2. Non

V1SITENQ est l'activité principale exercée au moment de l'enquête 2006. I(V1SITENQ) signifie que l'on transforme le code en son intitulé.

Si SITUADCF = 2, alors DATDEB = 01/01/2006 et on réintègre le questionnement des individus interrogés pour la 1ère fois au niveau de la question SITUAD[N].

Si SITUADCF = 1, alors on utilise le tableau d'activité pour la période du 01/01/05 à juin 2006 recueilli à la vague précédente. Puis on va à CHANG[V1NBSIT]. V1NBSIT étant le nombre de situations vécues au cours de cette période. Dans ce cas, l'intitulé de la question CHANG[N] est légèrement modifié par rapport à la formulation des personnes interrogées pour la première fois, d'où la présence du suffixe _L (L comme longitudinal).

CHANG[N]_L

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > connu des changements de situation depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête) ?

Ne pas tenir pas compte des changements de situation de durée inférieure à quinze jours.

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Le questionnement est ensuite identique à celui des personnes interrogées pour la première fois.

Si CHANG[N]_L = 1, on pose les questions DATFIN[N], SITUAD[N+1], CHANG[N+1], ...

Si CHANG[N]_L = 2, alors DATFIN[N] = DATENQ (date de la collecte), fin de boucle : aller au BLOC VIE PROFESSIONNELLE

Création de 3 variables auxiliaires :

1) Situation d'activité spontanée actuelle : OCCUP

Si le dernier SITUAD[N] = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, alors OCCUP = 1 (actif occupé à la date de l'enquête)

Si le dernier SITUAD[N] = 7, 8, 9, 10, 11 ou 12, alors OCCUP = 2 (non actif occupé à la date de l'enquête)

2) Situation spontanée d'actif occupé au cours de la période : OCCUPA

Par défaut on a : OCCUPA = 0

Si, sur une ou plusieurs plages de dates, SITUAD[N] prend la valeur 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, alors OCCUPA prend la valeur 1 (la personne est ou a été actif occupé à un moment donné).

REMARQUE : OCCUPA = 0 et OCCUP = 1 est impossible (la situation OCCUP = 1 est incluse dans la situation OCCUPA = 1)

3) Situation spontanée d'activité à temps partiel au cours de l'année 2006 : OCCUPTPS

Par défaut on a : OCCUPTPS = 0

Si, sur une ou plusieurs plages de dates débutant entre le 1er janvier et le 31 décembre 2006, SITUAD[N] = 2, 4 ou 6, alors OCCUPTPS = 1 (actif occupé à temps partiel en 2006)

Si OCCUPTPS = 1, aller à TAUXTPS

Si OCCUPTPS = 0, aller au BLOC VIE PROFESSIONNELLE

BLOC VIE PROFESSIONNELLE

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)), aller à RAPPRO

RÉINTERROGATION

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré avoir déjà travaillé à une vague précédente, affecter la réponse 1 à la question OCEUP (SITIND = (A) ou (B) et V1TRAV = 1, affecter OCEUP = 1)

Calcul de NB180J : de la date de la dernière enquête jusqu'à la date d'enquête, on calcule d'après le tableau d'activité, le nombre de jours ouvrés (SITUAD[N] = 1 à 6) et

- si le nombre est \geq 180 jours, NB180J = 1
- si le nombre est $<$ 180 jours, NB180J = 0

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré avoir déjà travaillé à la vague précédente et

si l'année d'entrée dans la vie active n'est pas renseignée pour la vague précédente, aller à RAPPRO

si l'année d'entrée dans la vie active est renseignée pour la vague précédente et

si la durée d'activité est renseignée pour la vague précédente et

si la personne a travaillé plus de 180 jours, affecter ACTREM = V1ACTREM + 1 et

si la personne a travaillé moins de 180 jours, affecter ACTREM = V1ACTREM et

si la personne a moins de 75 ans ou si elle est en situation d'activité, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

si la personne a plus de 75 ans et si elle n'est pas en situation d'activité et

si elle a déjà occupé un emploi, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

si elle n'a jamais occupé d'emploi, aller au BLOC REVENUS

si la durée d'activité n'est pas renseignée pour la vague précédente, aller à RAPPRO

(Si SITIND = (A) et V1TRAV = 1 et

si V1ANENTR non renseigné, aller à RAPPRO

si V1ANENTR est renseigné et

si V1ACTREM est renseigné et

si NB180J = 1, affecter ACTREM = V1ACTREM+1 } et

si NB180J=0, affecter ACTREM = V1ACTREM }

si AGEJANV $<$ 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

si AGEJANV \geq 75 et OCCUP = 2 et

si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS

si V1ACTREM non renseigné, aller à RAPPRO

Si SITIND = (A) et V1TRAV = 0, aller à RAPPRO)

1. OK

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel et
si la personne a occupé un emploi au cours de la période qui va du 1/1/2006 à mai-juin 2006, aller à ANENTR
si la personne n'a pas occupé d'emploi au cours de la période qui va du 1/1/2006 à mai-juin 2006, aller à OCEUP

(Si SITIND = (C) ou (D) et

si OCCUPA = 1, aller à ANENTR

si OCCUPA = 0, aller à OCEUP)

RÉINTERROGATION

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré avoir déjà travaillé à une vague précédente et

si l'année d'entrée dans la vie active n'est pas renseignée pour la vague précédente, aller à ANENTR

si l'année d'entrée dans la vie active est renseignée pour la vague précédente, aller à ACTREM

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré n'avoir jamais travaillé à une vague précédente, aller à OCEUP

(Si SITIND = (A) ou (B) et V1TRAV = 1 et

si V1ANENTR non renseigné, aller à ANENTR

si V1ANENTR est renseigné, aller à ACTREM

Si SITIND = (A) ou (B) et V1TRAV = 0, aller à OCEUP)

Si SITIND= (C), (D) et si OCCUPA=1, affecter OCEUP=1 et aller à ANENTR

si OCCUPA=0, aller à OCEUP

OCEUP

Si la personne est en réinterrogation (SITIND = (A) ou (B)) :

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > travaillé depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête) ?

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (C) ou (D)) :

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > déjà travaillé, même s'il y a longtemps ?

1. Oui
2. Non

Si OCEUP = 1, aller à AGENTR

Si OCEUP = 2, NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

si AGEJANV >= 75 et OCCUP = 2 et

si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE

ANENTR

En quelle année avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > commencé à travailler ?

1890 à 2007.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)), aller à ACTREM

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) et V1TRAV = 0 et OCEUP = 1, aller à ACTREM

Si SITIND = (A) et V1TRAV = 1 et

si NB180J = 1 et

si V1ACTREM est renseigné et

si NB180J = 1, affecter ACTREM = V1ACTREM + 1 } et

si NB180J = 0, affecter ACTREM = V1ACTREM }

si AGEJANV < 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

si AGEJANV >= 75 et OCCUP = 2 et

si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE

si V1ACTREM non renseigné, aller à ACTREM

si NB180J = 0, aller à ACTREM

ACTREM

Pendant combien d'années avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > exercé une activité rémunérée (en tant que salarié(e) ou indépendant(e)) ?

0 à 65.

Si AGEJANV < 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

Si AGEJANV >= 75 et OCCUP = 2 et

si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ACTUELLE OU ANTERIEURE

si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

Si la personne a moins de 75 ans au 01/01/2007 (AGEJANV < 75)
ou
si elle est un actif occupé à la date de l'enquête (OCCUP = 1)

BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

Nous nous intéressons maintenant à la situation actuelle de l'individu vis à vis du marché du travail. Cette situation ne se résume pas forcément à l'activité principale qui a été indiquée : par exemple un étudiant peut aussi travailler, un salarié exercer une activité secondaire ou rechercher un autre emploi, etc.

NBEMP

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > actuellement un ou plusieurs emplois ?

Tenez compte même des emplois occasionnels ou de très courte durée, des contrats d'apprentissage et des stages rémunérés. Une personne en congé rémunéré, y compris maladie et maternité, est considérée comme occupant un emploi. Une heure de travail ou de congé rémunéré au cours de la semaine précédente suffit à définir un emploi.

1. Un emploi
2. Plusieurs emplois
3. Aucun emploi

Création d'une variable auxiliaire : TEXTNB

Si NBEMP = 2, TEXTNB = "principal"

Cette variable va être utilisée dans le bloc suivant pour paramétrer les questions STATUT, POSIF, POSIT, ACTE, RESP, TPC, NBHPR, COMPSAL, SALCOUR et ACTDER.

La question RECH est paramétrée.

Si NBEMP = 1 ou 2 : parenthèse 1

Si NBEMP = 3 : non

RECH

Êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > à la recherche d'un (1- autre) emploi ?

1. Oui, depuis moins d'un an
2. Oui, depuis un an ou plus
3. Non

Si RECH = 1 ou 2, aller à MREC

Si RECH = 3, NSP ou REFUS et

si (NBEMP = 1 ou 2) ou (OCCUPA = 1) ou (OCEUP = 1), aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ACTUELLE OU ANTERIEURE

si (NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCEUP = 2, NSP ou REFUS), aller à la PARTIE REVENUS PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

MREC

Au cours des quatre semaines précédentes, avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > effectué des démarches actives de recherche d'emploi ?

(Exemples : contact avec un bureau de placement, démarche auprès d'employeurs ou de relations, passage ou consultation d'annonces, passage de concours ou entretiens d'embauche, montage de dossier pour un projet de mise à son compte, etc)

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

DISPOC

Si on vous proposait < on proposait à PRENOM > un emploi seriez-vous < serait-il (elle) > prêt(e) à travailler dans les deux semaines à venir ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si (NBEMP = 1 ou 2) ou (OCCUPA = 1) ou (OCEUP = 1), aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ACTUELLE OU ANTERIEURE

Si (NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCEUP = 2, NSP ou REFUS), aller à la PARTIE REVENUS PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

Si la personne a actuellement un ou plusieurs emplois (NBEMP = 1 ou 2)
ou
si la personne a été active entre le 01/01/2006 et la date de l'enquête (OCCUPA = 1)
ou
si la personne a exercé une activité professionnelle (OCEUP = 1)

BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ OU ANCIENNE ACTIVITÉ

Si la personne est un actif occupé à la date de l'enquête ou si la personne a un ou plusieurs emplois, aller au SOUS-BLOC ACTIVITÉ ACTUELLE

(OCCUP = 1 ou (NBEMP = 1 ou 2))

Si la personne n'est pas un actif occupé à la date de l'enquête et si la personne n'a aucun emploi ou la réponse à cette question est NSP ou REFUS et si la personne a été active entre le 01/01/2006 et la date de l'enquête (OCCUPA = 1) ou si la personne a exercé une activité professionnelle (OCEUP = 1), aller au SOUS-BLOC ACTIVITÉ ANTERIEURE

((OCCUP = 2 et NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCCUPA = 1 ou OCEUP = 1))

SOUS-BLOC ACTIVITÉ ACTUELLE

Les formulations des questions STATUT, CLASSIF, ACTE, RESP, TPC et NBHPR utilisent la variable auxiliaire TEXTNB, calculée à partir du nombre d'emplois (NBEMP). Si NBEMP = 2, l'adjectif "principal" est ajouté à la suite du mot emploi, employeur ou activité.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)), alors MEMSIT = 0, aller à STATUT

RÉINTERROGATION

Calcul de la variable MEMSIT :

Si la personne avait déclaré être active au moment de l'enquête 2006 et qu'en 2006 elle a déclaré ne pas avoir changé de situation depuis l'enquête 2006

ou

si au moment de l'enquête 2006 elle avait déclaré exercer un ou plusieurs emplois tout en se déclarant inactive, alors MEMSIT = 1.

Sinon MEMSIT = 0.

(Si (SITIND = (A) et SITUAD(V1NBSIT) = 1 à 6 et CHANG[N](V1NBSIT) = 2) ou (SITIND = (A) et V1NBEMP = 1 ou 2 et SITUAD(V1NBSIT) = 7 à 12), MEMSIT = 1. Sinon, MEMSIT = 0)

Si MEMSIT = 1 et

si V1PROFES renseigné, aller à CHGTPROF

si V1PROFES non renseigné, aller à CHGTEMPL

Si MEMSIT = 0, aller à STATUT

CHGTPROF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous exerciez < PRENOM exerçait > la profession de ^V1PROFES, avez-vous < PRENOM a-t-il(elle) > depuis changé de profession ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

CHGTEMPL

Si la personne était salariée au moment de l'enquête 2006 ou si la réponse à la question STATUT avait été NSP ou REFUS (V1STATUT = 1 à 4, NSP ou REFUS) : Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous < PRENOM a-t-il(elle) > changé d'employeur ou d'établissement chez le même employeur ?

Si la personne n'était pas salariée au moment de l'enquête 2006 (Si V1STATUT = 5 à 7) : Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > changé d'activité ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

si CHGTEMPL = 1 et

V1STATUT = 1 à 4 ou valeur manquante, aller à ACTDERA

V1STATUT = 5 à 7, aller à STATUT

si CHGTEMPL = 2 et

si CHGTPROF = 1, aller à STATUT

si CHGTPROF = 2 et

si V1PROFES non renseigné, aller à STATUT

si V1PROFES renseigné et

si V1STATUT = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS et

si V1CLASSIF non renseigné, aller à CLASSIF

si V1CLASSIF renseigné, aller à CLASSIFCF

si V1STATUT = 5, 6, 7, aller à RESP

ACTDERA

Pouvez-vous préciser s'il s'agit d'un changement d'employeur ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Aller à STATUT

STATUT

Exercez-vous < PRENOM exerce-t-il (elle) > votre < son > emploi (principal) comme :

Les questions suivantes jusqu'à AFTYPTRAV (Type de travail de l'aide familial) s'adressent aux personnes qui travaillent (SITUA = 1 ou 2 ou TRAVAIL = 1).

1. Salarié(e) de l'État
2. Salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
4. Salarié(e) d'un particulier
5. Aide d'un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré(e)
6. Chef d'entreprise salarié(e), PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)
7. Indépendant(e) ou à votre compte

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)) et

si STATUT = 5, aller à AIDEMEN

si STATUT = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à PROFES

RÉINTERROGATION

Si STATUT = 5, aller à AIDEMEN

Si STATUT = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS et

si MEMSIT = 1 et CHGTPROF = 2 et

si STATUT = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS, aller à CLASSIF

si STATUT = 6 ou 7, aller à SAL

si MEMSIT = 0 ou (MEMSIT = 1 et [CHGTPROF = 1] ou [V1PROFES non renseigné]), aller à PROFES

AIDEMEN

La personne que vous aidez < que PRENOM aide > vit-elle dans votre < son > ménage ?

1. Oui
2. Non

Si AIDEMEN = 1, aller à PERSAID

Si AIDEMEN = 2, NSP ou REFUS, aller à PROFAID

PERSAID

De qui s'agit-il ?

Une seule réponse possible parmi la liste des membres adultes du ménage.

1 à 9.

PROFAID

Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez < que PRENOM aide > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e).

Profession.

Si PROFAID = NSP ou REFUS, aller à AFTYPTRAV

AFTYPTRAV

Faites-vous < PRENOM fait-il (elle) > un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)), aller à ACTE

RÉINTERROGATION

Si CHGTEMPL = 2, aller à RESP

Si CHGTEMPL = 1, aller à ACTE

PROFES

Quelle est votre < la > profession principale < de PRENOM > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissier(e) et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre.

| |
|-------------|
| Profession. |
|-------------|

Si STATUT = 3, 4, NSP ou REFUS, aller à CLASSIF

Si STATUT = 6 ou 7, aller à SAL

SAL

Combien de salariés employez-vous < PRENOM emploie-t-il (elle) > ?

- | |
|--|
| 0. Aucun 1. Moins de dix salariés 2. 10 salariés ou plus |
|--|

Si CHGTEMPL = 2, aller à RESP

Si CHGTEMPL = 1, aller à ACTE

La question CLASSIFCF est paramétrée avec l'intitulé I(V1CLASSIF) de V1CLASSIF

CHGTCLASS

Certes, vous n'avez pas changé de profession et d'employeur, mais lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez < PRENOM était > ^I(V1CLASSIF). Avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] changé depuis ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si CHGTCLASS = 1, aller à CLASSIF

Si CHCTCLASS = 2, NSP ou REFUS, aller à CHGTCONTRA

CLASSIF

Dans votre < son > emploi ^Textnb vous êtes < PRENOM est > classé(e) comme ?

Si STATUT = 2 (salarié d'entreprise) : modalités 1, 2, 3, 5, 7, 9 ou 10

Si STATUT = 1 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) : modalités 1, 2, 3, 4, 6 ou 8

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Personnel de catégorie A ou assimilé
7. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
9. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
10. Directeur général, adjoint direct

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B),(C) ou (D)), aller à FONCT

RÉINTERROGATION

Si MEMSIT = 1 et CHGTPROF = 2 et CHGTEMPL = 2, aller à CHGTCONTRA

Si MEMSIT= 1 et (CHGTPROF=1 ou valeur manquante ou CHGTEMPL=1) ou MEMSIT = 0 aller à FONCT

FONCT

Quelle est votre < la > fonction principale < de PRENOM > ?

1. Production, chantier, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commercial, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement
10. Soins aux personnes
11. Autre fonction

Si MEMSIT=1 et (CHGTPROF=1 ou valeur manquante) et CHGTEMPL=2, aller à CHGTCONTRA

Si MEMSIT=1 et CHGTEMPL=1 ou si MEMSIT=0, aller à CONTRAT

CHGTCONTRA

Depuis la dernière enquête (^V1JOUR/V1MOIS/V1ANNEE), avez-vous signé un nouveau contrat avec votre employeur ?

1. Oui
2. Non

Si CHGTCONTRA=1, NSP ou REFUS, aller à CONTRAT

Si CHGTCONTRA=2, aller à RESP

CONTRAT

Quel est votre < le > type de contrat ou d'emploi < de PRENOM > ?

1. Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
2. Placement par une agence d'intérim
3. Stagiaire rémunéré en entreprise
4. Emploi aidé (contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'avenir, contrat emploi solidarité, SEJE...)
5. Autre emploi à durée limitée, CDD contrat court (saisonnier, vacataire, etc)
6. Emploi sans limite de durée, CDI y compris contrat nouvelle embauche titulaire de la fonction publique

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)), aller à ACTE

RÉINTERROGATION

Si MEMSIT = 1 et

si CHGTEMPL = 2, aller à RESP

si CHGTEMPL = 1, aller à ACTE

Si MEMSIT = 0, aller à ACTE

ACTE

Quelle est l'activité de l'établissement dans lequel vous exercez < PRENOM exerce > votre (son) emploi (principal) ?

Tendre la carte IN3 (Activité de l'établissement).

1. Agriculture, élevage, pêche
 - 1.1. Agriculture, sylviculture
 - 1.1.1. Cultures, élevage
 - 1.1.2. Sylviculture, exploitation forestière
 - 1.2. Pêche
10. Autres services collectifs et personnels
 - 10.1. Assainissement, voirie et gestion des déchets
 - 10.2. Activités récréatives, culturelles et sportives
 - 10.3. Services rendus aux personnes (coiffure, teinturerie, pompes funèbres, entretien corporel, toilettage, ...)
 - 10.4. Services domestiques
11. Administration
 - 11.1. Administration publique (État, collectivités locales, Sécurité Sociale)
 - 11.2. Activités associatives
 - 11.3. Activités extraterritoriales
2. Energie
 - 2.1. Extraction de produits énergétiques
 - 2.1.1. Houille, lignite, tourbe
 - 2.1.2. Pétrole, gaz
 - 2.1.3. Uranium
 - 2.2. Cokéfaction, raffinage du pétrole, industrie nucléaire
 - 2.3. Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau
 - 2.3.1. Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
 - 2.3.2. Captage, traitement et distribution d'eau
3. Industrie
 - 3.1. Industries agricoles et alimentaires
 - 3.1.1. Industrie alimentaire
 - 3.1.2. Industrie du tabac
 - 3.2. Extraction et fabrication de produits minéraux
 - 3.2.1. Extraction de minerais métalliques
 - 3.2.2. Autres extractions (pierre, sable, sel, ...)
 - 3.2.3. Fabrication de produits minéraux non métalliques (verre, céramique, ciment, ...)
 - 3.3. Industries textiles, du cuir et de l'habillement
 - 3.3.1. Industrie textile
 - 3.3.2. Industrie de l'habillement et des fourrures
 - 3.3.3. Industrie du cuir et de la chaussure
 - 3.4. Industries du bois, du papier, du carton, édition et imprimerie
 - 3.4.1. Travail du bois et fabrication d'articles en bois
 - 3.4.2. Industrie du papier et du carton
 - 3.4.3. Edition, imprimerie, reproduction
 - 3.5. Industries de la chimie et des plastiques
 - 3.5.1. Industrie chimique
 - 3.5.2. Industries du caoutchouc et des plastiques
 - 3.6. Métallurgie et travail des métaux
 - 3.6.1. Métallurgie
 - 3.6.2. Travail des métaux
 - 3.7. Fabrication de machines et d'équipements
 - 3.7.1. Machines et équipements mécaniques
 - 3.7.2. Machines de bureau et matériel informatique
 - 3.7.3. Machines et appareils électriques
 - 3.7.4. Équipements de radio, télévision et communication
 - 3.7.5. Instruments médicaux, de précision, d'optique, d'horlogerie
 - 3.8. Fabrication de matériel de transport
 - 3.8.1. Véhicules et équipements automobiles
 - 3.8.2. Autres matériels de transport (construction navale, motos, vélos, ...)
 - 3.9. Autres industries
 - 3.9.1. Fabrication de meubles, industries diverses (bijoux, jeux, jouets, ...)
 - 3.9.2. Récupération
4. Construction, Bâtiment, Travaux publics
5. Commerce, réparation, transport, poste, télécom.
 - 5.1. Commerce et réparation automobile
 - 5.2. Commerce de gros et intermédiaires du commerce
 - 5.3. Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
 - 5.4. Transports
 - 5.4.1. Transports terrestres

- 5.4.2. Transports par eau
- 5.4.3. Transports aériens
- 5.4.4. Services auxiliaires des transports (fret, agences de voyages, ...)
- 5.5. Poste et télécommunications
- 6. Activités financières et d'assurance
- 6.1. Activités financières et d'assurance
- 6.1.1. Activités financières (banque, caisses d'épargne, ...)
- 6.1.2. Assurances
- 6.1.3. Auxiliaires financiers et d'assurances (bourse, courtage, ...)
- 7. Immobilier, location et services fournis principalement aux entreprises
- 7.1. Activités immobilières
- 7.2. Location de matériel
- 7.3. Activités informatiques
- 7.4. Recherche et développement
- 7.5. Autres services (conseil, publicité, intérim, nettoyage, ...)
- 8. Éducation, santé et action sociale
- 8.1. Éducation
- 8.2. Santé et action sociale
- 9. Hôtels, cafés, restaurants

Si ACTE = NSP ou REFUS, aller à ACTETA

Si ACTE est renseigné et

si STATUT = 5, 6 ou 7 et ACTE = 1.1 ou 1.11 ou 1.12 (agriculture), aller à SUPH

si STATUT = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS ou ACTE différent de 1.1, 1.11 ou 1.12, aller à NBTSAL

ACTETA

Pouvez-vous préciser en clair l'activité de votre établissement < de l'établissement de PRENOM > ?

Activité en clair.

Aller à NBTSAL

La question SUPH est paramétrée selon que STATUT = 5 (aide familial) ou STATUT = 6 ou 7

SUPH

Si la personne est chef d'entreprise ou indépendant dans le secteur agricole (STATUT = 6 ou 7) :

Quelle est la superficie de votre < l' > exploitation < de PRENOM > (en hectares s.a.u.) ?

Si la personne aide un membre de sa famille dans le secteur agricole (STATUT = 5) :

Quelle est la superficie de l'exploitation de la personne que vous aidez < PRENOM aide > (en hectares s.a.u.) ?

0 à 9 997.

Si SUPH < 5, aller à SUPA

Si SUPH >= 5, NSP ou REFUS, aller à OPA

SUPA

La superficie de l'exploitation étant inférieure à 5 hectares, quelle est-elle en ares ?

0 à 499.

OPA

Quelle est l'orientation des productions agricoles ?

1. Polyculture (culture des terres labourables)
2. Maraîchage ou horticulture
3. Vigne ou arbres fruitiers
4. Élevage d'herbivores (bovins, ovins, ...)
5. Élevage de granivores (volailles, porcins, ...)
6. Polyculture-élevage
7. Élevage d'herbivores et de granivores
8. Autre

NBTSAL

Quel est le nombre de personnes qui travaillent dans cet établissement < l'établissement de PRENOM > ?

1. 10 personnes ou moins
2. De 11 à 19 personnes
3. De 20 à 49 personnes
4. 50 à 499 personnes
5. 500 personnes ou plus

Si NBTSAL = 1, aller à NBSAL

Si NBTSAL = 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS, aller à RESP

NBSAL

Pouvez-vous préciser le nombre exact de personnes ?

1 à 10.

RESP

Dans votre < son > emploi (principal) avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > des responsabilités d'encadrement ?

1. Oui
2. Non

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)) et

si SITUAD[N] = 1, 3 ou 5, affecter TPC = 1 et aller à NBHPR

si SITUAD[N] = 2, 4 ou 6, affecter TPC = 2 et aller à NBHPR

si SITUAD[N] = 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et aller à TPC

RÉINTERROGATION

Si SITUAD[N] = 1, 3 ou 5, affecter TPC = 1 et aller à NBHPR

Si SITUAD[N] = 2, 4 ou 6, affecter TPC = 2 et aller à NBHPR

Si SITUAD[N] = 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et

si MEMSIT = 1 et CHGEMPL = 2, aller à TPCCF

si MEMSIT = 0 ou CHGEMPL = 1, aller à TPC

TPCCF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez < PRENOM était > à ^I(V1TPC)heures, l'êtes-vous < PRENOM l'est-il (elle) > toujours ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si V1TPC = 1 et TPCCF = 1, affecter TPC = 1

Si V1TPC = 2 et TPCCF = 2, affecter TPC = 1

Si V1TPC = 1 et TPCCF = 2, affecter TPC = 2

Si V1TPC = 2 et TPCCF = 1, affecter TPC = 2 et aller à NBHPR

TPC

Dans votre < son > emploi (principal), êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > à :

- | |
|------------------------------------|
| 1. Temps plein 2. Temps partiel |
|------------------------------------|

NBHPR

Dans votre < son > emploi (principal), combien d'heures travaillez-vous < PRENOM travaille-t-il (elle) >, en moyenne, par semaine ?

| |
|---------|
| 1 à 97. |
|---------|

Si NBEMP = 2, aller à NBHSEC

Si NBEMP = 1, NSP ou REFUS et

si NBHPR < 30, aller à RAISNBH

si NBHPR >= 30, NSP ou REFUS, aller au filtre avant ACTDER

NBHSEC

Vous avez déclaré exercer < que PRENOM exerce > plusieurs emplois. Combien d'heures consacrez-vous < PRENOM consacre-t-il (elle) >, en moyenne, par semaine, à vos < ses > emplois secondaires ?

| |
|---------|
| 1 à 97. |
|---------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)) et

si NBHPR + NBHSEC < 30, aller à RAISNBH

si NBHPR + NBHSEC >= 30, aller au filtre avant ACTDER

RÉINTERROGATION

Si NBHPR + NBHSEC < 30, aller à RAISNBH

Si NBHPR + NBHSEC >= 30, aller au filtre avant ACTDER

Parmi les raisons suivantes, quelle est la principale pour laquelle vous travaillez < PRENOM travaille >, en moyenne, moins de 30 heures par semaine ?

Tendre la carte IN4 (Raison de travail partiel).

1. Vous poursuivez < il (elle) poursuit > une formation, des études
2. Vous avez < il (elle) a > des problèmes de santé (maladie ou handicap)
3. Vous vous occupez < il (elle) s'occupe > de tâches d'entretien de la maison, de garde d'enfant(s) ou d'autres personnes
4. Bien que vous souhaitiez < il (elle) souhaite > travailler davantage, vous < il (elle) > ne trouvez (trouve) pas de travail avec plus d'heures
5. Vous ne souhaitez < il (elle) ne souhaite > pas travailler davantage
6. L'ensemble des heures cumulées de tous vos (ses) emplois équivaut à un temps plein
7. Autres raisons

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)), aller à ACTDER

RÉINTERROGATION

si CHGTEMPL = 2, affecter CHGTEMPL dans ACTDER et aller à MOFACT

si CHGTEMPL = 1 et V1STATUT = 5 à 7, affecter CHGTEMPL dans ACTDER et aller à MOFACT

si CHGTEMPL = 1 et V1STATUT = 1 à 4 ou valeur manquante, affecter ACTDERA dans ACTDER et aller à MOFACT

si CHGTEMPL = valeur manquante, aller à ACTDER

ACTDER

**Si la réponse à la question sur le changement d'employeur, d'établissement ou d'activité est à valeur manquante (Si CHGTEMPL = valeur manquante) :
Depuis les douze derniers mois, avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > changé ...
Si STATUT = 1 à 4, NSP ou REFUS : "d'employeur ?"
Si STATUT = 5 à 7 : "d'activité ?"**

**Si la personne a changé d'employeur ou d'établissement au sein du même employeur depuis la dernière enquête et qu'elle était salariée ou que la réponse à la question sur le statut était manquante (CHGTEMPL = 1 et V1STATUT = 1 à 4 ou valeur manquante)
Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous avez < PRENOM a > changé d'employeur ou d'établissement au sein du même employeur, mais est-ce un changement d'employeur ?**

1. Oui
2. Non

Si ACTDER = 1, aller à MOFACT

Si ACTDER = 2 et

si V1INT=2, aller à FINAAC

si V1INT=1 et

si STATUT=1, 2, 3 ou 4, NSP ou REFUS, aller à CHGTCONTR

si STATUT=5, 6 ou 7, aller à FINAAC

MOFACT

Parmi les motifs suivants, quel est le principal pour lequel vous avez < PRENOM a > changé d'emploi ?

Tendre la carte IN5 (Motif du changement d'emploi).

1. Vous avez < il (elle) a > trouvé un travail qui vous (lui) convenait mieux ou vous vous êtes < PRENOM s'est > mis(e) à votre (son) compte
2. Vous étiez < PRENOM était > en fin de contrat, vous aviez < il (elle) avait > un travail temporaire
3. Vous avez < il (elle) a > été obligé(e) de partir, licencié(e), mis(e) en préretraite, etc.
4. L'entreprise familiale (ou votre < sa > propre entreprise) avait fait faillite, avait dû fermer, être vendue
5. Vous vous êtes < il (elle) s'est > marié(e)
6. Vous avez < il (elle) a > interrompu votre (son) activité professionnelle pour élever un ou des enfants
7. Vous avez < il (elle) a > apporté des soins à une personne âgée ou malade ou handicapée
8. L'emploi de votre < son > conjoint exigeait un déménagement
9. Vous avez < il (elle) a > suivi ou repris des études
10. Vous étiez < il (elle) était > en invalidité ou en incapacité
11. Vous vouliez < PRENOM voulait > vivre de vos (ses) rentes
12. Autres motifs

Si V1INT=2 (réinterrogation) aller à FINAAC

Si V1INT=1 (1ère interrogation) et

si STATUT=1, 2, 3 ou 4, NSP ou REFUS, aller à CHGTCONTR

si STATUT=5, 6 ou 7, aller à FINAAC

CHGTCONTR

Depuis les douze derniers mois, avez-vous signé un nouveau contrat avec votre employeur ?

1. Oui
2. Non

Aller à FINAAC

Si la personne n'est pas actif occupé au moment de l'enquête et si elle a déclaré n'avoir aucun emploi ou si elle a répondu par NSP ou REFUS à cette question et qu'elle a déclaré avoir été actif occupé dans la passé lors de cette enquête ou qu'elle avait déclaré avoir été actif occupé dans la passé lors de l'enquête précédente

((OCCUP = 2 et NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCCUPA = 1 ou OCEUP = 1))

SOUS-BLOC ACTIVITÉ ANTÉRIEURE

On définit une situation spontanée d'actif occupé depuis la dernière enquête : OCC1AN. Par défaut OCC1AN = 0.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)), aller à STATANT

RÉINTERROGATION

Si depuis la dernière enquête, parmi les différentes situations qu'a connues l'enquêté, il y en a au moins une où il a été actif, alors OCC1AN prend la valeur 1.

(Pour tout p allant de V1NBSIT à 15 :
si SITUAD[P] = 1 à 6 (dans le tableau d'activité), OCC1AN = 1)

Si la personne réinterrogée n'a pas eu de nouvelle activité antérieure depuis la dernière enquête (OCC1AN = 0), aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Si depuis la dernière enquête la personne a eu une activité et que cette personne travaillait lors de la collecte 2006, aller à AUTREEMPL

(Si OCC1AN = 1 et V1SITUAT = 1, aller à AUTREEMPL)

Si depuis la dernière enquête la personne a eu une activité et que cette personne n'avait jamais travaillé avant la date de la collecte précédente ou que cette personne a eu une activité avant la date de la collecte précédente, aller à STATANT

(Si OCC1AN = 1 et V1SITUAT = 0 ou 2, aller à STATANT)

AUTREEMPL

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous occupiez < PRENOM occupait > un emploi comme :

Profession : ^V1PROFES

Statut : ^I(V1STATUT)

Classification : ^I(V1CLASSIF) si V1CLASSIF renseigné

En avez-vous eu < PRENOM a-t-il (elle) eu > un autre depuis ?

1. Oui
2. Non

Si AUTREEMPL = 1, NSP ou REFUS, aller à STATANT

Si AUTREEMPL = 2, aller à FINAAC

STATANT

Exerciez-vous < PRENOM exerçait > votre < son > dernier emploi comme :

1. Salarié(e) de l'État
2. Salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
4. Salarié(e) d'un particulier
5. Aide d'un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré(e)
6. Chef d'entreprise salarié(e), PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)
7. Indépendant(e) ou à votre compte

Si STATANT = 5, aller à PROFAIDA

Sinon, aller à PROFESAN

PROFAIDA**Quelle était la profession principale de la personne que vous aidiez < que PRENOM aidait > ?**

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e).

Profession.

Aller à RESPANT

PROFESAN**Quelle était votre < la > dernière profession < de PRENOM > ?**

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissier(e) et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre.

Profession.

Si STATANT = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS aller à CLASSIFANTE

Si STATANT = 6 ou 7, aller à RESPANT

CLASSIFANTE**Quelle était votre < la > dernière profession < de PRENOM > ?**

Si STATANT = 2 (salarié d'entreprise) : modalités 1, 2, 3, 5, 7, 9 ou 10

Si STATANT = 1 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) : modalités 1, 2, 3, 4, 6 ou 8

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Personnel de catégorie A ou assimilé
7. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
9. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
10. Directeur général, adjoint direct

CONTANT**Quel était votre < le > type de contrat ou d'emploi < de PRENOM > ?**

CDD : emploi à durée limitée, contrat court (saisonnier, vacataire etc.), stagiaire rémunéré, intérimaire, apprenti.

CDI : emploi sans limite de durée, emploi titulaire de la fonction publique.

1. CDD (contrat à durée déterminée)
2. CDI (contrat à durée indéterminée)

RESPANT**Dans votre < son > emploi principal aviez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > des responsabilités d'encadrement ?**

1. Oui
2. Non

Aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE (2006)

Calcul de variables auxiliaires :

PQSAL = 0
QUESTIND = 0
PQIND = 0
PQCHOM = 0
PQRET = 0
ETUDIANT = 0

Pour tout N allant de 1 à 15,
si DATDEB[N] comprise entre le 01/01 et le 31/12 de l'année 2006, alors
si SITUAD[N] = 1 ou 2, alors PQSAL = 1
si SITUAD[N] = 3 ou 4, alors QUESTIND = 1
si SITUAD[N] = 7, alors PQCHOM = 1
si SITUAD[N] = 8, alors PQRET = 1
si SITUAD[N] = 9, alors ETUDIANT = 1

Fin de la boucle sur N.

DECIRPP

Combien avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > effectué, cette année, de déclarations de revenus en France sur lesquelles vous avez < il (elle) a > reporté vos (ses) revenus personnels de l'année 2006 ?

Peu importe que vous ayez < PRENOM ait > rempli personnellement la déclaration.

0 à 4.

Si DECIRPP >= 1, aller à DOCDECA
Si DECIRPP = 0, NSP ou REFUS et
si QUESTIND = 1, aller à STATUTIND
si QUESTIND = 0, aller au BLOC SALAIRES...

Les questions DOCDECA et DOCDEC sont paramétrées :

si DECIRPP >= 2, l'intitulé comprend le pluriel
si DECIRPP = 1, l'intitulé comprend le singulier.

DOCDECA

Acceptez-vous de consulter cette (ces) déclaration(s) des revenus de l'année 2006 ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si DOCDECA = 1, aller à DOCDEC

Si DOCDECA = 2, NSP ou REFUS, et

si QUESTIND = 1, aller à STATUTIND

si QUESTIND = 0, aller au BLOC SALAIRES...

DOCDEC

Nous allons avoir besoin de nous reporter à cette(ces) déclaration(s) dans les questions qui suivent. L'(les) avez-vous sous les yeux ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

STATUIND

Vous avez < PRENOM a > exercé une activité d'indépendant en 2006. Était-ce en tant que :

- | |
|--|
| 1. Non salarié(e) (entrepreneur individuel, gérant(e) ou associé(e) majoritaire de société) 2. Salarié(e) (gérant(e) ou associé(e) minoritaire de SARL, PDG ou chef d'entreprise salarié(e)) 3. Sous les deux statuts au cours de l'année 2006 |
|--|

Changement des variables auxiliaires :

Si STATUIND = 1 ou 3, alors PQIND = 1

Si STATUIND = 2 ou 3, alors PQSAL = 1

Aller au BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

REMSAL

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2006 des salaires, traitements ou rémunérations, soit au titre de votre activité principale soit au titre d'une activité secondaire, de jobs d'été, de vacances, ... ?

Inclure :

- droits d'auteur, piges
- activités éducatives ou associatives, activités électives
- heures de ménage ou de services aux particuliers
- rémunérations de gérants dirigeants de société
- rémunérations de salariés d'une entreprise familiale
- etc

1. Oui
2. Non

Si REMSAL = 1, aller à PLUREMP

Si REMSAL = 2, aller au BLOC REVENUS DES INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

PLUREMP

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des salaires, traitements, ou rémunérations de la part de plusieurs employeurs au cours de l'année 2006 ?

1. Oui
2. Non

Si PLUREMP = 1, aller à NOMBREMP

Si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, aller à ETREMP

NOMBREMP

Au total, combien d'employeurs vous ont versé < ont versé à PRENOM > des rémunérations au cours de l'année 2006 ?

2 à 24.

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLEMP :

Si PLUREMP = 2, alors BOUCLEMP = 1

Si (PLUREMP = NSP ou REFUS) ou (PLUREMP = 1 et NOMBREMP = NSP ou REFUS), alors BOUCLEMP = 1

Si PLUREMP = 1 et NOMBREMP renseigné, alors BOUCLEMP = $\inf(\text{NOMBREMP}, 5)$

ETREMP

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des rémunérations de la part d'employeurs à l'étranger au cours de l'année 2006 ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

JRECSAL

En 2006, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des salaires, traitements ou rémunérations ?

Cumulez toutes vos (ses) périodes de perception de salaires, traitements ou rémunérations pendant l'année 2006. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

| |
|-----------|
| 0.5 à 12. |
|-----------|

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle commençant à MNAS[N]

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, aller à DOCDEC

Si DOCDEC est non renseigné (DECIRPP = 0, NSP ou REFUS), aller à DOCBUL

La question DOCREC est paramétrée. Si PLUREMP = 1, elle est formulée au pluriel (parenthèses), si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, au singulier.

DOCREC

À défaut de déclaration de revenus, acceptez-vous de consulter le(s) récapitulatif(s) annuel(s) de salaire de votre (vos) employeur(s) < du (des) employeur(s) de PRENOM >, pour l'année 2006, afin de répondre aux questions qui vont suivre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si DOCREC = 1, aller à la boucle commençant par MNAS[N]

Si DOCREC = 2, aller à DOCBUL

Boucle commençant à MNAS[N] :

Si DOCDEC = 1, elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS et DOCREC = 1, elle est indiquée de N = 1 à BOUCLEMP

Les questions MNAS[N] et AMNAS[N] sont paramétrées selon que DOCDEC = 1 ou DOCREC = 1.

Si DOCDEC = 1, parenthèse 1

Si DOCREC = 1, parenthèse 2

En outre, si DOCREC = 1, le début de l'intitulé est :

"l'unique employeur", si PLUREMP = 2

"l'(les) employeur(s)", si PLUREMP = NSP ou REFUS

"les employeurs", si NOMBREMP = NSP ou REFUS

"les autres employeurs", si N = 5 et NOMBREMP > 5,

"le n^{ème} employeur", si 1 < N < 5 ou si N = 5 et NOMBREMP = 5.

Si DOCDEC = 1, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration", si N = 1

"la ^Nième déclaration", si N > 1.

MNAS[N]

(1- Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration), quel est le montant déclaré au fisc en France de tous les salaires, traitements ou rémunérations que vous avez < PRENOM > perçus pour l'année 2006 ?)
(2- Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs), quel est le montant à déclarer au fisc en France de tous les salaires, traitements ou rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus pour l'année 2006 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si MNAS[N] = NSP ou REFUS, aller à AMNAS[N]

Si MNAS[N] est renseigné et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLEMP, aller à l'employeur ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

AMNAS[N]

(1- Concernant la nème déclaration, pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel net déclaré au fisc des rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus en 2006 à l'aide de l'échelle suivante ?)
(2- Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs), pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel net à déclarer au fisc de l'ensemble des rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus en 2006 à l'aide de l'échelle suivante ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Indiquez le montant en euros)
Tendre la carte IN6 (Tranche des salaires 2006).*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

Si N < DECIRPP ou N < BOUCLEMP, aller à l'employeur ou à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP ou N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des AMNAS[N] vaut NSP ou REFUS et si (BOUCLEMP > 1 ou DECIRPP > 1), aller à TGLOBALAS

Si tous les MNAS[N] sont renseignés ou si [(un au moins des MNAS[N] = NSP ou REFUS) et (tous les AMNAS[N] correspondants sont renseignés)] ou si BOUCLEMP = 1 ou si DECIRPP = 1, aller au SOUS-BLOC RÉMUNÉRATIONS ANNEXES

TGLOBAS

Pouvez-vous évaluer le montant annuel net déclaré au fisc de l'ensemble des salaires, traitements ou rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus en 2006 à l'aide de l'échelle suivante :

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement
Tendre la carte IN6 (Tranche des salaires 2006).*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

Aller au SOUS-BLOC RÉMUNÉRATIONS ANNEXES

La question DOCBUL est paramétrée en fonction de PLUREMP : si PLUREMP = 1, l'intitulé utilise le pluriel, si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, le singulier.

DOCBUL

À défaut, acceptez-vous de consulter les bulletins de salaires de votre (vos) employeur(s) < du ou des employeur(s) de PRENOM > pour l'année 2006 ?

1. Oui
2. Non

Aller au SOUS-BLOC SALAIRE RECONSTITUÉ

Si la personne accepte de consulter sa (ses) déclaration(s) de revenus de 2006 (DOCDEC = 1)
ou
si la personne accepte de consulter son (ses) récapitulatif(s) annuel(s) de salaires (DOCREC = 1)

SOUS-BLOC DES RÉMUNÉRATIONS ANNEXES

AESND

Dans la liste suivante, quels sont les éléments de rémunération que vous avez perçus < PRENOM a perçus > en 2006 mais qui ne sont pas inclus dans les montants précédents ?

*Ces éléments peuvent être non imposables en partie ou en totalité, imposables dans une rubrique particulière de la déclaration, imposables à la source ou à l'étranger, etc.
Ne pas tenir compte des prestations familiales ni des indemnités de remboursement de frais professionnels, mais inclure la rémunération d'activités occasionnelles.
Tendre la carte IN7 (Suppléments non imposables 2006).
Plusieurs réponses possibles.*

1. Rémunérations non imposables en France
2. Primes, pourboires et commissions, compléments de rémunération exonérés
3. Participation et intéressement aux résultats versés par l'entreprise
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise sur un plan d'épargne entreprise
7. Rémunération d'activités électives
8. Rémunération d'assistantes maternelles
9. D'autres éléments de rémunération (à l'exclusion des prestations familiales et des indemnités de remboursement de frais professionnels)
10. Aucun des éléments cités ci-dessus

Si AESND contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9, aller à MAESND

Si AESND = 10, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

MAESND

Quel montant a représenté l'ensemble de ces rémunérations supplémentaires, pour l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

1 à 99 999 997.

Si MAESND = NSP ou REFUS, aller à TMAESND

Si MAESND est renseigné, aller au SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

*Il s'agit du montant de rémunérations supplémentaires pour l'année 2006.
Tendre la carte IN8 (Tranche des suppléments 2006).*

1. Moins 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 600 euros
4. De 1 600 à moins de 2 400 euros
5. De 2 400 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 8 000 euros
7. De 8 000 à moins de 14 000 euros
8. De 14 000 à moins de 22 000 euros
9. De 22 000 à moins de 37 000 euros
10. De 37 000 à moins de 46 000 euros
11. De 46 000 à moins de 80 000 euros
12. 80 000 euros ou plus

Aller au SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

Si la personne est passée par la question DOCBUL (elle n'utilise ni déclaration de revenus ni récapitulatif annuel de salaires) (DOCBUL = 1, 2, NSP ou REFUS)

SOUS-BLOC SALAIRE RECONSTITUÉ

La reconstitution du montant annuel des salaires, traitements et rémunérations pour l'année 2006 se fait en deux étapes.

On collecte d'abord le montant de la rémunération habituelle, c'est-à-dire celle qui a été perçue plus ou moins régulièrement d'un mois sur l'autre.

Puis on collecte le montant des versements exceptionnels (13ème mois, rappel, primes exceptionnelles, etc) ou compléments de salaire (activités secondaires ou saisonnières, etc) qui ont été perçus occasionnellement au cours de l'année 2006, et le montant de certaines déductions prélevées habituellement.

Boucle commençant à JRECAREF[N] :
Elle est indiquée de N = 1 à BOUCLEMP

Toutes les questions de la boucle sont paramétrées.

Le début de l'intitulé est :

"l'unique employeur", si PLUREMP = 2

"votre(vos) employeur(s)", si PLUREMP = NSP ou REFUS

"vos employeurs", si NOMBREMP = NSP ou REFUS

"vos autres employeurs", si N = 5 et NOMBREMP > 5,

"votre nème employeur", si 1 > N > 5 ou si N = 5 et NOMBREMP = 5.

Si BOUCLEMP = 1, affecter JRECSAL à JRECAREF et aller à ESTREF
Si BOUCLEMP > 1, aller à JRECAREF

JRECAREF[N]

**Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des salaires,
traitements et rémunérations en 2006 ?**

*Cumulez toutes vos (les) périodes de perception des salaires, traitements et rémunérations de la part de (cet) (ces) employeur(s) pendant l'année 2006.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

0.5 à 12.

ESTREF[N]

**Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quel a été le montant net mensuel de votre (la) rémunération habituelle < de
PRENOM > au cours de l'année 2006, c'est-à-dire de celle que vous avez < qu'il
(elle) a > perçue plus ou moins régulièrement d'un mois sur l'autre ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si ESTREF[N] = NSP ou REFUS, aller à TESTREF[N]

Si ESTREF[N] est renseigné, aller à COMPREF[N]

TESTREF[N]

**Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?**

*Il s'agit du montant net mensuel de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM > en 2006.
Tendre la carte IN9 (Tranche mensuelle des salaires).*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 250 euros
4. De 1 250 à moins de 1 500 euros
5. De 1 500 à moins de 2 000 euros
6. De 2 000 à moins de 2 500 euros
7. De 2 500 à moins de 3 000 euros
8. De 3 000 à moins de 5 000 euros
9. De 5 000 à moins de 8 000 euros
10. 8 000 euros ou plus

COMPREF[N]

**Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Dans la liste suivante, quels sont les éléments de votre (la) rémunération < de
PRENOM > en 2006 que vous n'avez pas inclus dans le montant net précédent ?**

*Ne pas tenir compte des prestations familiales ni des indemnités de remboursement de frais professionnels.
Tendre la carte IN10 (Éléments supplémentaires).
Plusieurs réponses possibles.*

1. Heures supplémentaires
2. Primes, pourboires et commissions, 13ème mois
3. Participation et intéressement aux résultats versés par l'entreprise
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise sur un plan d'épargne entreprise
7. D'autres éléments de rémunération (à l'exclusion des prestations familiales et des indemnités de remboursement de frais professionnels)
8. Aucun des éléments cités ci-dessus

Si COMPREF[N] contient 1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7, aller à MAREF[N]

Si COMPREF[N] = 8, NSP ou REFUS, aller à DEDUREF[N]

MAREF[N]

**Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quel montant de rémunération global ces éléments ont-ils représenté au cours de
l'année 2006 en plus du montant annuel net habituel ?**

(Indiquez le montant en euros)

1 à 99 999 997.

Si MAREF[N] = NSP ou REFUS, aller à TMAREF[N]

Si MAREF[N] est renseigné, aller à DEDUREF[N]

TMAREF[N]

**Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?**

*Il s'agit du montant de rémunérations supplémentaires pour l'année 2006.
Tendre la carte IN8 (Tranche des suppléments 2006).*

1. Moins 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 600 euros
4. De 1 600 à moins de 2 400 euros
5. De 2 400 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 8 000 euros
7. De 8 000 à moins de 14 000 euros
8. De 14 000 à moins de 22 000 euros
9. De 22 000 à moins de 37 000 euros
10. De 37 000 à moins de 46 000 euros
11. De 46 000 à moins de 80 000 euros
12. 80 000 euros ou plus

DEDUREF[N]

**Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quelles étaient les retenues effectuées sur le montant net de votre (la)
rémunération habituelle < de PRENOM > au cours de l'année 2006 ?**

*Tendre la carte IN11 (Retenues mensuelles en 2006).
Plusieurs réponses possibles.*

1. Cotisations à une mutuelle
2. Cotisations à un comité d'entreprise, un syndicat ou une association professionnelle
3. Repas de cantine ou restauration collective, tickets restaurant
4. Quote-part personnelle de frais liés à un logement ou une voiture de fonction
5. Remboursement de prêts
6. Aucun de ces éléments

Si DEDUREF[N] contient 1, 2, 3, 4 ou 5, aller à MDREF[N]

Si DEDUREF[N] = 6, NSP ou REFUS et

si N < BOUCLEMP, aller à l'employeur suivant

si N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

MDREF[N]

**Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quel montant global annuel ces retenues ont-elles représenté pour vous < pour
PRENOM > au cours de l'année 2006 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si MDREF[N] = NSP ou REFUS, aller à TMDREF[N]

MDREF[N] est renseigné et

si N < BOUCLEMP, aller à l'employeur suivant

si N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

TMDREF[N]

**Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?**

Il s'agit du montant de déduction que ces éléments ont représenté pour vous < PRENOM > au cours de l'année 2006.

Tendre la carte IN12 (Tranche des retenues).

1. Moins de 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 2 200 euros
5. De 2 200 à moins de 3 700 euros
6. De 3 700 à moins de 4 600 euros
7. De 4 600 à moins de 8 000 euros
8. 8 000 euros ou plus

Si N < BOUCLEMP, aller à l'employeur suivant

Si N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des TESTREF[N] vaut NSP ou REFUS et si BOUCLEMP > 1, aller à TGLOBREF

Si tous les ESTREF[N] sont renseignés ou si [(un au moins des ESTREF[N] = NSP ou REFUS) et (tous les TESTREF[N] correspondants sont renseignés)] ou si BOUCLEMP = 1 et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

TGLOBREF

Pouvez-vous évaluer le montant global net annuel de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM > de la part de l'ensemble de vos (ses) employeurs en 2006 à l'aide de l'échelle suivante :

Attention : si vous calculez ce montant à partir d'une rémunération mensuelle et que vous n'avez travaillé qu'une partie de l'année, multipliez par un nombre de mois inférieur à 12.

(Indiquez le montant en euros)

Tendre la carte IN6 (Tranche des salaires 2006).

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

La question COMPGLOBREF est paramétrée : si TGLOBREF = NSP ou REFUS, elle ne comprend pas la parenthèse ; sinon oui.

COMPGLOBALREF

Dans la liste suivante, quels sont les éléments de votre (la) rémunération annuelle < de PRENOM > pour l'année 2006 (que vous n'avez pas inclus dans le montant net précédent estimé à TGLOBALREF euros) ?

*Ne pas tenir compte des prestations familiales ni des indemnités de remboursement de frais professionnels.
Tendre la carte IN13 (Autres éléments perçus).
Plusieurs réponses possibles.*

1. Heures supplémentaires
2. Primes, pourboires et commissions, treizième mois
3. Participation et intéressement aux résultats versés par l'entreprise
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise sur un plan d'épargne entreprise
7. Rémunérations d'activités électives
8. Rémunération d'assistantes maternelles
9. Rémunérations d'activités secondaires ou saisonnières
10. D'autres éléments de rémunération (à l'exclusion des prestations familiales et des indemnités de remboursement de frais professionnels)
11. Aucun des éléments cités ci-dessus

Si COMPGLOBALREF contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ou 10, aller à TMAGLOBREF

Si COMPGLOBALREF = 11, NSP ou REFUS, aller à DEDUGLOBREF

TMAGLOBREF

Pouvez-vous évaluer le montant de rémunération supplémentaire que ces éléments ont représenté pour vous au cours de l'année 2006 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN8 (Tranche des suppléments 2006).

1. Moins 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 600 euros
4. De 1 600 à moins de 2 400 euros
5. De 2 400 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 8 000 euros
7. De 8 000 à moins de 14 000 euros
8. De 14 000 à moins de 22 000 euros
9. De 22 000 à moins de 37 000 euros
10. De 37 000 à moins de 46 000 euros
11. De 46 000 à moins de 80 000 euros
12. 80 000 euros ou plus

DEDUGLOBREF

Quelles étaient les retenues effectuées sur le montant net de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM > pour l'année 2006 ?

*Plusieurs réponses possibles.
Tendre la carte IN11 (Retenues mensuelles en 2006).*

1. Cotisations à une mutuelle
2. Cotisations à un comité d'entreprise, un syndicat ou une association professionnelle
3. Repas de cantine ou restauration collective, tickets restaurant
4. Quote-part personnelle de frais liés à un logement ou une voiture de fonction
5. Remboursement de prêts
6. Aucun de ces éléments

Si DEDUGLOBREF contient 1, 2, 3, 4 ou 5, aller à TMDGLOBREF

Si DEDUGLOBREF = 6, NSP ou REFUS et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

*Il s'agit du montant de déductions que ces éléments ont représenté pour vous < PRENOM > au cours de l'année 2006.
Tendre la carte IN12 (Tranche des retenues).*

1. Moins de 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 2 200 euros
5. De 2 200 à moins de 3 700 euros
6. De 3 700 à moins de 4 600 euros
7. De 4 600 à moins de 8 000 euros
8. 8 000 euros ou plus

Aller au SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

Si on dispose d'un montant total de salaire reçu en 2006, en clair ou en tranches, aller à REMUCONF

Sinon, si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE
si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

La question REMUCONF est paramétrée :

Si, pour le montant de salaire perçu pendant l'année 2006, on dispose d'un montant, l'intitulé comporte le texte 1 : de REMU euros.

Si, pour le montant de salaire perçu pendant l'année 2006, on dispose d'une tranche, l'intitulé comporte le texte 2 : entre y et z euros. Y étant la borne inférieure de la tranche, z étant la borne supérieure de la tranche.

REMUCONF

Sur la base des éléments que nous avons enregistrés, le montant total de votre salaire reçu en 2006 se situerait ^texte 1 ou ^texte 2.

Êtes-vous d'accord avec cet ordre de grandeur ?

Sinon corriger un des montants suivants :

(si INDREMU = 1) AMNAS ou MNAS ou MAESND ou TMAESND ou TGLOBAS

(si INDREMU = 0) ESTREF ou TESTREF ou MAREF ou TMAREF ou MDREF ou TMDREF ou TGLOBREF ou TMAGLOBREF

1. Oui

Si la personne est en réinterrogation et que l'évolution entre son salaire en 2005 et son salaire en 2006 est trop forte, aller à ANTREMU

(SITIND = (A) et V1SALPLEIN = 1 et SALPLEIN = 1 et

V1REMU renseigné et REMU renseigné et

$REMU < 0,8 * V1REMU$ ou $REMU > 1,3 * V1REMU$

ou

V1APPREMU renseigné et REMU renseigné et

$REMU < 0,8 * V1MINREMU$ ou $REMU > 1,2 * V1MAXREMU$

ou

V1REMU renseigné et APPREMU renseigné et

$V1REMU < 0,8 * MINREMU$ ou $V1REMU > 1,2 * MAXREMU$

ou

V1APPREMU renseigné et APPREMU renseigné et

$V1MAXREMU * 1,2 < MINREMU$ ou $V1MINREMU * 0,8 > MAXREMU$)

V1REMU est le salaire en clair pour l'année 2005

REMU est le salaire en clair pour l'année 2006

V1APPREMU est le salaire en tranche pour l'année 2005, avec pour bornes V1MINREMU et V1MAXREMU

APPREMU est le salaire en tranche pour l'année 2006, avec pour bornes MINREMU et MAXREMU

Sinon, si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

La question ANTREMU est paramétrée

Si, pour le montant de salaire perçu pendant l'année 2005, on dispose d'un montant, l'intitulé comporte le texte 1 : de V1REMU euros.

Si, pour le montant de salaire perçu pendant l'année 2005, on dispose d'une en tranche, l'intitulé comporte le texte 2 : entre y et z euros. Y étant la borne inférieure de la tranche, z étant la borne supérieure de la tranche.

ANTREMU

Le montant total de votre salaire reçu en 2005 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente ^texte 1 ou ^texte 2 était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

Si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

IRSPR

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (B), (C) ou (D) ou si la personne est réinterrogée et qu'elle a répondu qu'elle n'était pas imposée à la source lors de l'enquête précédente ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1IRSPR = 2 ou valeur manquante)) :

En 2006, étiez-vous < PRENOM était-il (elle) > imposé(e) à la source ?

**Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré être imposée à la source lors de l'enquête précédente (SITIND = (A) et V1IRSPR = 1) :
En 2006, vous étiez < PRENOM était > imposé à la source, l'étiez-vous toujours en 2006 ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si IRSPR = 1, aller à CMAIS

Si IRSPR = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

CMAIS

Connaissez-vous le montant total, pour l'année 2006, de ce prélèvement d'impôts à la source ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si CMAIS = 1, aller à MAIRS

Si CMAIS = 2, ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

MAIRS

Quel est le montant total prélevé en 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

1 à 99 999 997.

IIRPP

Ce montant total d'impôts prélevé à la source est-il déjà inclus dans le montant d'impôts payés à l'étranger en 2006 qui a été indiqué pour l'ensemble du ménage ?

- 1. Oui
- 2. Non

Aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

AVNAT

Avez-vous bénéficié dans le cadre de vos activités salariées d'avantages en nature en 2006 ?

Plusieurs réponses possibles

1. Voiture de fonction
2. Loyer du logement pris totalement ou partiellement en charge par l'employeur
3. Chèques déjeuner, tickets restaurant ou subventions à la restauration collective
4. Autres avantages en nature : gratuité ou tarifs préférentiels de biens ou services, chèques vacances, mutuelle (si l'employeur verse une partie des cotisations), ...
5. Aucun avantage en nature

Si AVNAT = 5, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

Si AVNAT contient 1 et

si DOCDEC = 1 ou DOCREC = 1, aller à MARQUE

si DOCREC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné et

si AVNAT contient 2, 3 ou 4, aller à JAVNAT

si AVNAT ne contient ni 2, ni 3, ni 4, aller à MSAVNAT

Si AVNAT ne contient pas 1 mais contient 2, 3 ou 4 et

si DOCDEC = 1 ou DOCREC = 1, aller au BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

si DOCREC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné, aller à JAVNAT

JAVNAT

En 2006, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > pu bénéficier de ces avantages ?

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

MSAVNAT

À combien estimez-vous le montant pour l'année 2006 de ces avantages en nature ?

*Lorsque le bénéficiaire doit acquitter une quote-part personnelle pour jouir de l'avantage, n'indiquer que la part subventionnée ou supportée par l'employeur.
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si AVNAT contient 1, aller à MARQUE

Si AVNAT contient 2, 3 ou 4, aller au BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

MARQUE

Quel est le modèle de la voiture de fonction dont vous avez < PRENOM a > disposé en 2006 ?

Si plusieurs voitures, retenir la dernière.

Modèle de la voiture.

CATEG

Dans quelle gamme ou catégorie classeriez-vous cette voiture ?

Vous pouvez vous référer aux classements usuels des constructeurs ou loueurs de voitures.

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Haut de gamme ou catégorie prestige2. Moyenne gamme ou catégorie standard3. Bas de gamme ou catégorie économique |
|---|

ACIRC

Quelle est l'année de mise en circulation de la voiture de fonction dont vous avez < PRENOM a > disposé en 2006 ?

Si plusieurs voitures, retenir la dernière.

| |
|--------------|
| 1990 à 2010. |
|--------------|

NBCIRC

En 2006, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > pu disposer d'une voiture de fonction pour votre usage privé ?

| |
|---------|
| 0 à 12. |
|---------|

Aller au BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

LISTTI

Lesquels ?

Plusieurs réponses possibles

Numéros dans la liste des personnes "adultes".

INCLUS

Les revenus que votre ménage a tirés de votre (l') activité d'indépendant(e) < de PRENOM > en 2006 ont-ils déjà été intégralement ou partiellement déclarés au cours de cet entretien par un autre membre de votre ménage associé ?

1. Oui, intégralement
2. Oui, partiellement
3. Non

Si INCLUS = 1, aller au BLOC ALLOCATION CHÔMAGE

Si INCLUS = 2, 3, NSP ou REFUS, aller à ASSOC

ASSOC

Dans le cadre de votre (son) activité d'indépendant(e), étiez-vous < PRENOM était-il (elle) > en 2006 associé(e) avec une autre personne n'appartenant pas aujourd'hui à votre ménage ?

1. Oui
2. Non

La question ESTBF est paramétrée.

Si PLURACT = 1, elle est formulée au pluriel (parenthèses), si PLURACT = 2, NSP ou REFUS, au singulier.

ESTBF

En 2006, quel a été le montant des prélèvements privés que votre ménage a effectué sur les ressources de votre (vos) < l' (des) > entreprise(s) < de PRENOM > pour ses besoins de consommation ou d'épargne ?

0 à 9999 997.

Si ESTBF = NSP ou REFUS, aller à TRESTBF

Si ESTBF est renseigné, aller à REFISC[N]

*Il s'agit du montant annuel de ces prélèvements privés.
Tendre la carte IN6 (Tranche des prélèvements d'indépendants de 2006).*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

Boucle commençant à REFISC[N] :

Si DOCDEC = 1, elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP.

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou n'est pas renseigné, elle est indiquée de N = 1 à BOUCLACT.

Les questions sont paramétrées selon que DOCDEC = 1 ou DOCDEC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné.

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1.

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

En outre, si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou n'est pas renseigné, les questions REFISC[N], BFORF[N], SREEL[N], BREEL[N] et CAHTME[N] comportent le terme :

"l'unique entreprise" si N = 1,

"les autres entreprises" si N = 5 et NOMBRAC > 5,

"la nème entreprise" si 1 < N < 5 ou si N = 5 et NOMBRAC = 5.

REFISC[N]

(1- Concernant la nème déclaration : Pour quels régimes fiscaux avez-vous < PRENOM a-t-il(elle) > déclaré des revenus d'indépendant(e) en 2006 ?)
(2- Concernant la nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : en 2006, quel était le régime fiscal de cette entreprise (ces autres entreprises) ?)

Plusieurs réponses possibles.

1. Le forfait
2. Le bénéfice réel
3. La micro-entreprise
4. Sans objet (pas de revenu d'indépendant sur cette déclaration)

Si REFISC[N]= 4, NSP ou REFUS et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante,

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle.

Si REFISC[N] contient 1, aller au bloc BFORF[N] à DOCBF[N]

Sinon, si REFISC[N] contient 2, aller au bloc SREEL[N] à DOCBR[N]

Sinon, si REFISC[N] contient 3, aller au bloc CAHTME[N] à TYPACT[N]

La question BFORF[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

De plus, si AMMA = 1 ou ASSOC = 1, la formulation inclut la parenthèse (la part de), si AMMA = 2, NSP ou REFUS et ASSOC = 2, NSP ou REFUS, non.

BFORF[N]

(1- Concernant la nème déclaration : Quel (Quelle) a été le (la part de) bénéfice forfaitaire déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2006 ?)
(2- Concernant la nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Quel (Quelle) a été le (la part de) bénéfice forfaitaire à déclarer au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2006 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 9999 997.

Si BFORF[N] est renseignée, aller à DOCBF[N]

Si BFORF[N] = NSP ou REFUS et

si REFISC[N] contient 2, aller au bloc SREEL[N] à DOCBR[N]

sinon, si REFISC[N] contient 3, aller au bloc CAHTME[N] à TYPACT[N]

si REFISC ne contient ni 2 ni 3, et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

DOCBF[N]

L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide d'un document

Si REFISC[N] contient 2, aller au bloc SREEL[N] à DOCBR[N]

Sinon, si REFISC[N] contient 3, aller au bloc CAHTME[N] à TYPACT[N]

Si REFISC[N] ne contient ni 2 ni 3, et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

La question SREEL[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

SREEL[N]

(1- Concernant la nème déclaration : Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > dégagé un bénéfice réel net ou une perte réelle nette au titre de vos (ses) revenus de l'année 2006 ?)
(2- Concernant la nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > dégagé un bénéfice réel net ou une perte réelle nette au titre de vos (ses) revenus de l'année 2006 ?)

1. Un bénéfice net (éventuellement nul)
2. Une perte nette

Si SREEL[N] = 1 ou 2, aller à BREEL[N]

Si SREEL[N] = NSP ou REFUS, aller à DOCBR[N].

La question BREEL[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

De plus, si AMMA = 1 ou ASSOC = 1, la formulation inclut la parenthèse (la part), si AMMA = 2, NSP ou REFUS et ASSOC = NSP ou REFUS, non.

Enfin, si SREEL[N] = 1, elle comporte la parenthèse (du bénéfice net), si SREEL[N] = 2 la parenthèse (de la perte nette).

BREEL[N]

(1- Concernant la nème déclaration : Quel (quelle) a été le (la part du (de la)) (bénéfice net) (la perte nette) déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2006 ?)
(2- Concernant la nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Quel (quelle) a été le (la part du (de la)) (bénéfice net) (la perte nette) à déclarer au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2006 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 99 999 997.

DOCBR[N]

L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide d'un document

Si REFISC[N] contient 3, aller au bloc CAHTME[N] à TYPACT[N]

Si REFISC[N] ne contient ni 2 ni 3, et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle.

La question CAHTME[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

Et, si AMMA = 1 ou ASSOC = 1, la formulation inclut les parenthèses, si AMMA = 2, NSP ou REFUS et ASSOC = NSP ou REFUS, non.

CAHTME[N]

(1- Concernant la nème déclaration : Quel (quelle) a été le (la part de) chiffre d'affaires déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2006 ?)
(2- Concernant la nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Quel (quelle) a été le (la part de) chiffre d'affaires déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2006 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si CAHTME[N] est renseignée, aller à DOCCA[N]

Si CAHTME[N] = NSP ou REFUS et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

DOCCA[N]

L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide d'un document

TYPACT[N]

À quel type d'activité principale correspond ce chiffre d'affaires ?

Il s'agit d'un des trois types d'activité prévus sur la déclaration.

1. Activités de ventes de marchandises ou assimilées
2. Activités de prestations de services
3. Activités non commerciales

Si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

RIEXO

Pour l'année 2006, vos (les) revenus d'indépendants < de PRENOM > ont-ils fait l'objet de report, de réduction ou d'exonération d'impôts sur le revenu pour situation particulière ?

1. Oui, pour début d'installation
2. Oui, pour localisation géographique particulière (zone franche, etc)
3. Oui, pour une autre raison
4. Non

Aller au BLOC ALLOCATIONS CHÔMAGE

BLOC ALLOCATION CHÔMAGE

INDC

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2006 ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Des allocations de chômage (du régime d'assurance ou des régimes de solidarité)
2. Une indemnité de licenciement, de départ ou de fin de contrat
3. Aucune de ces indemnités

Si INDC contient 1, aller à JRECCHO

Sinon, si INDC contient 2, aller à MNTIC

Si INDC = 3, NSP ou REFUS et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

JRECCHO

En 2006, pendant combien de mois avez-vous perçu des allocations chômage ?

*Cumulez toutes vos périodes de perception d'allocation chômage pendant l'année 2006.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle commençant à MNTAC[N]

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné, et

si JRECCHO = NSP ou REFUS, aller à GLOBAC

si JRECCHO est renseigné, aller à QUACHO

Boucle commençant à MNTAC[N] :

Elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP. En outre, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration" si N = 1,

"la nème déclaration" si N > 1.

MNTAC[N]

Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration), quel est le montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2006 ?

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si MNTAC[N] = NSP ou REFUS, aller à TMNTAC[N]

Si MNTAC[N] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

TMNTAC[N]

**Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?**

*Il s'agit du montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2006, montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement.
Tendre la carte IN14 (Tranche des allocations chômage en 2006).*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 500 euros
4. De 1 500 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 3 000 euros
6. De 3 000 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. De 10 000 à moins de 20 000 euros
11. 20 000 euros ou plus

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des TMNTAC[N] vaut NSP ou REFUS et si DECIRPP > 1, aller à TGLOBALAC.

Si tous les TMNTAC[N] sont renseignés ou si DECIRPP = 1, et

si INDC contient la modalité 2, aller à MNTIC

si INDC = 1 et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

QUACHO

**Le montant de vos allocations de chômage que vous avez < PRENOM a > perçu
au cours de l'année 2006 est-il assez régulier d'un mois sur l'autre ?**

*Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant d'allocations demandé sera mensuel.
Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant d'allocations demandé sera annuel.*

1. Oui
2. Non

Si QUACHO = 1, aller à MRECCHO

Si QUACHO = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBALAC

MRECCHO

**Quel est le montant mensuel d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a >
perçu au cours de l'année 2006 ?**

(Exprimez ce montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si MRECCHO = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAC

Si MRECCHO est renseigné, aller à DOCCHO

GLOBALAC

**Quel est le montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a >
touché pendant l'année 2006 ?**

(Exprimez ce montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si GLOBALAC = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAC

Si GLOBALAC est renseigné, aller à DOCCHO

Il s'agit du montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2006.

Tendre la carte IN14 (Tranche des allocations chômage en 2006).

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 500 euros
4. De 1 500 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 3 000 euros
6. De 3 000 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. De 10 000 à moins de 20 000 euros
11. 20 000 euros ou plus

Si TGLOBAC est renseigné, aller à DOCCHO

Si TGLOBAC = NSP ou REFUS, et

si INDC contient la modalité 2, aller à MNTIC

si INDC = 1 et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

DOCCHO**L'enquêté(e) a répondu à la question précédente :**

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide d'un document ASSEDIC
3. À l'aide de la déclaration de revenus
4. À l'aide d'un autre document

Si INDC contient la modalité 2, aller à MNTIC

Si INDC = 1 et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

MNTIC**Quel est le montant des indemnités de licenciement, de départ ou de fin de contrat que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2006 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

INMNTIC**Ces indemnités étaient-elles déjà incluses dans un montant de revenus précédemment déclaré pour l'année 2006 ?**

1. Oui, dans le montant des allocations chômage
2. Oui, dans le montant des salaires, traitements ou rémunérations
3. Non

Si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

Si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

PRERET **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2006 ?**

1. Des allocations de pré-retraite
2. Une indemnité de départ en pré-retraite
3. Aucune de ces indemnités

Si PRERET contient 1, aller à TYPPRE

Sinon, si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

Si PRERET = 3, NSP ou REFUS, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

TYPPRE **Ces allocations de pré-retraite (vous) ont-elles été versées < à PRENOM > ?**

1. Dans le cadre de mesures faisant suite à une perte d'emploi, à un plan social ou à une difficulté de retrouver un emploi
2. Dans le cadre de mesures faisant suite à la reconnaissance d'une situation individuelle de handicap, accident ou invalidité de travail
3. Suite à une acceptation volontaire ou une demande personnelle de mise en préretraite

JRECPRE **En 2006, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) perçu des allocations de pré-retraite ?**

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception d'allocation de préretraite < de PRENOM > pendant l'année 2006. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle commençant à MPRERET[N]

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné, et

si JRECPRE = NSP ou REFUS, aller à GLOBPRE

si JRECPRE est renseigné, aller à QUAPRE.

Boucle commençant à MPRERET[N] :

Elle est indicée de N = 1 à DECIRPP.

En outre, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration" si N = 1,

"la nème déclaration" si N > 1.

MPRERET[N]

Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration) :
Quel est le montant total net d'allocations de pré-retraite que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2006 ?

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement.
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

INCPRETERET[N]

Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration) :
Ce montant est-il déjà compris dans un montant précédemment renseigné ?

1. Oui, dans le montant des allocations ou indemnités de chômage
2. Non

Si INCPRETERET[N] = 1 et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

Si INCPRETERET[N] = 2, NSP ou REFUS et

si MPRERET[N] = NSP ou REFUS, aller à TMPRETERET[N]

si MPRERET[N] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

TMPRETERET[N]

Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

*Il s'agit du montant total net d'allocations de préretraite que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2006, montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement.
Tendre la carte IN15 (Tranche des préretraites en 2006).*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 18 000 euros
7. De 18 000 à moins de 22 000 euros
8. De 22 000 à moins de 30 000 euros
9. 30 000 euros ou plus

Si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP, aller en fin de boucle.

Fin de boucle :

Si un au moins des TMPRETERET[N] vaut NSP ou REFUS et si DECIRPP > 1, aller à TGLOBPRE

Si tous les MPRERET[N] sont renseignés ou si [(un au moins des MPRERET[N] = NSP ou REFUS) et (tous les TMPRETERET[N] sont renseignés)] ou si DECIRPP = 1, et

si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

si PRERET = 1, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

QUAPRE

Le montant de vos allocations de pré-retraite que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2006 est-il assez régulier d'un mois sur l'autre ?

*Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant d'allocations demandé sera mensuel.
Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant d'allocations demandé sera annuel.*

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si QUAPRE = 1, aller à MRECPRE

Si QUAPRE = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBPRE

MRECPRE

Quel est le montant mensuel d'allocations de pré-retraite que vous avez perçu au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Aller à INCPRE

GLOBPRE

Quel est le montant net total d'allocations de pré-retraite que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

INCPRE

Ces allocations de pré-retraite étaient-elles déjà incluses dans un montant de revenus précédemment déclaré pour l'année 2006 ?

- | |
|--|
| 1. Oui, dans le montant des allocations de chômage ou indemnités de licenciement 2. Oui, dans le montant des salaires, traitements ou rémunérations 3. Non |
|--|

Si (INCPRE = 3, NSP ou REFUS) et [(MRECPRE = NSP ou REFUS) ou (GLOBPRE = NSP ou REFUS)], aller à TGLOBPRE

Si (INCPRE = 3, NSP ou REFUS) et [(MRECPRE est renseigné) ou (GLOBPRE est renseigné)] ou si (INCPRE = 1 ou 2), aller à DOCPRE

TGLOBPRE

Pouvez-vous évaluer le montant total net d'allocations de pré-retraite que vous avez < PRENOM a > touchées pendant l'année 2006 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN15 (Tranche des préretraites en 2006).

- | |
|---|
| 1. Moins de 4 000 euros 2. De 4 000 à moins de 8 000 euros 3. De 8 000 à moins de 10 000 euros 4. De 10 000 à moins de 12 000 euros 5. De 12 000 à moins de 14 000 euros 6. De 14 000 à moins de 18 000 euros 7. De 18 000 à moins de 22 000 euros 8. De 22 000 à moins de 30 000 euros 9. 30 000 euros ou plus |
|---|

Si TGLOBPRE est renseigné, aller à DOCPRE

Si TGLOBPRE = NSP ou REFUS et

si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

si PRERET = 1, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

DOCPRE

L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide de la déclaration de revenus
3. À l'aide d'un autre document

Si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

Si PRERET = 1, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

MIDPRE

Quel est le montant total de l'indemnité de départ en préretraite que vous avez perçue en 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

INMIDPRE

Cette indemnité était-elle déjà incluse dans un montant de revenus précédemment déclaré pour l'année 2006 ?

1. Oui, dans le montant des allocations de pré-retraite
2. Oui, dans le montant des allocations de chômage ou indemnités de licenciement
3. Oui, dans le montant des salaires, traitements ou rémunérations
4. Non

Aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

Si la personne a 35 ans ou plus au 01/01/2006 (AGEJANV >= 35)

BLOC PENSIONS ET RETRAITES

Si la personne a 35 ans et plus tout en ayant moins de 60 ans (35 <= AGEJANV < 60), aller à REMRET
Si AGEJANV >= 60, la personne a 60 ans ou plus (AGEJANV >= 60), aller à RRET_INDIV

REMRET

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (B), (C) ou (D))

ou

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré ne pas percevoir de retraite ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1REMRET = 2 ou valeur manquante) :

Avez-vous [[^]PRENOM a-t-il(elle)] perçu au cours de l'année 2006 des retraites, pensions ou rentes ?

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré percevoir des retraites, pensions ou rentes (SITIND = (A) et V1REMRET = 1) :

En 2005, vous perceviez [[^]PRENOM percevait] des retraites, pensions ou rentes. En perceviez-vous toujours en 2006 ?

1. Oui
2. Non

Si REMRET = 1, aller à RRET_INDIV

Si REMRET = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

RRET_INDIV

Dans la liste suivante, quels sont les éléments de pensions, retraites ou rentes que vous avez < PRENOM a > perçus pour l'année 2006 ?

Tendre la carte IN16 (Types de retraites).

Plusieurs réponses possibles.

1. Retraite de base
2. Retraite complémentaire obligatoire (ARRCO, AGIRC, ...)
3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier
8. Minimum vieillesse
9. Autres revenus de pensions, retraites et rentes (y compris Indemnité viagère de départ des anciens agriculteurs)
10. Aucune pension, retraite ou rente

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à la boucle 1

Si RRET_INDIV = 8, aller au SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE

Si RRET_INDIV = 10, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

Création de la variable auxiliaire NBRRET :

NBRRET est le nombre de modalités de RRET_INDIV cochées.

Boucle 1 commençant à JRECRET[P] : il y a autant d'itérations que de cases cochées. P prend pour première valeur le numéro de la modalité de RRET cochée le plus bas.

La question JRECRET[P] est paramétrée. La parenthèse (1- Modalité) prend la valeur de la modalité de RRET_INDIV considérée.

JRECRET[P]

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu (1- Modalité) en 2006 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de (1- Modalité) pendant l'année 2006. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou n'est pas renseigné, aller à PLURRET[P]

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle 2-1

Boucle 2-1 commençant à MRET[PN] :

Elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP. En outre, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration" si N = 1,

"la nème déclaration" si N > 1.

MRET[PN]

**Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration) :
Quel est le montant net de (1- Modalité) que vous avez perçu pour l'année 2006 ?**

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement.
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si P = 1 et MRET[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMRET[PN]

Si P = 1 et MRET[PN] est renseignée et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

Si P > 1, aller à INCRET[PN]

INCRET[PN]

**Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration) :
Ce montant est-il déjà compris dans un montant de retraite, pension ou rente
précédemment renseigné ?**

1. Oui
2. Non

Si INCRET[PN] = 1, aller à IRRET[PN]

Si INCRET[PN] = 2 et

si MRET[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMRET[PN]

si MRET[PN] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

IRRET[PN]

**Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration) :
Lequel ?**

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées (hormis le minimum vieillesse) dans RRET_INDIV.

1. Retraite de base
2. Retraite complémentaire obligatoire (Arrco, Agirc, ...)
3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier

Si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

TMRET[PN]

**Concernant la nème déclaration (l'unique déclaration) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?**

*Il s'agit du montant de (1-Modalité) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2006.
Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement.
Tendre la carte IN17 (Tranche des retraites en 2006).*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 7 000 euros
3. De 7 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 17 000 euros
7. De 17 000 à moins de 21 000 euros
8. De 21 000 à moins de 30 000 euros
9. De 30 000 à moins de 40 000 euros
10. 40 000 euros ou plus

Si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

Fin de boucle 2-1.

En fin de boucle 1 :

Si un au moins des TMRET[PN] vaut NSP ou REFUS et (si NBRRET > 1 ou NBRRET = 1 et DECIRPP > 1), aller à TGLOBAL

Si [(un au moins des MRET[PN] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMRET[PN] sont renseignés)] ou si NBRRET = 1 et DECIRPP = 1 et

si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4 ou 9, aller à CSGRET

si RRET_INDIV ne contient ni 1, ni 2, ni 3, ni 4, ni 9, aller à RETEXO.

PLURRET[P]

**Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des (1-Modalité) de la part de plusieurs
caisses ou organismes au cours de l'année 2006 ?**

1. Oui
2. Non

Si PLURRET[P] = 1, aller à NOMBRET[P]

Si PLURRET[P] = 2, NSP ou REFUS, aller au calcul de BOUCLRET[P] (cf. ci-dessous)

NOMBRRET[P]

Au total, de la part de combien de caisses ou organismes avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu une (1-Modalité) au cours de l'année 2006 ?

1 à 24.

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLRET[P] :

Si PLURRET[P] = 2, alors BOUCLRET[P] = 1

Si (PLURRET[P]= NSP ou REFUS) ou (PLURRET[P] = 1 mais NOMBRRET[P] = NSP ou REFUS), alors BOUCLRET[P] = 1

Si PLURRET[P] = 1 et NOMBRRET[P] renseigné, alors BOUCLRET[P] = inf(NOMBRRET[P],5)

Boucle 2-2 commençant à QUNT[PN] :

Elle est indiquée de N = 1 à BOUCLRET[P].

Les questions QUNT[PN], JRECNT[PN], JRET[PN], MRECNT[PN], MNT[PN] et TMNT[PN] sont paramétrées.

L'intitulé comporte le terme :

"l'unique caisse ou organisme" si PLURRET[P]= 2, NSP ou REFUS.

"les autres caisses ou organismes" si N = 5 et NOMBRRET[P] > 5.

"la nème caisse ou organisme" si 1 < N < 5 ou si N = 5 et NOMBRRET[P] = 5.

"les caisses ou organismes" si NOMBRRET[P] = NSP ou REFUS.

QUNT[PN]

Concernant la nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les autres caisses ou organismes) :
Le montant de (1- Modalité) que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2006 est-il assez régulier d'un mois sur l'autre ?

Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant des retraites demandé sera fonction de la période de versement (mensuel, trimestriel, ...).

Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant des retraites demandé sera annuel.

1. Oui
2. Non

Si QUNT[PN] = 1 et

si BOUCLRET[P] > 1, aller à JRECNT[PN]

si BOUCLRET[P] = 1, affecter JRECRET à JRECNT[PN] et

si JRECNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à MNT[PN]

si JRECNT[PN] est renseigné, aller à PRET[PN]

Si QUNT[PN] = 2, NSP ou REFUS, aller à MNT[PN]

JRECNT[PN]

Concernant la nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les autres caisses ou organismes) :
Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu (1- Modalité) en 2006 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception des (1- Modalité) de la part de la caisse ou organisme pendant l'année 2006.

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRECNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à MNT[PN]

Si JRECNT[PN] est renseigné, aller à PRET[PN]

PRET[PN]

Concernant la nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les autres caisses ou organismes) :

Cette (1- Modalité) vous a-t-elle été versée < à PRENOM > en 2006 ?

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Tous les mois2. Tous les 3 mois3. Tous les 6 mois4. Une fois par an5. À une autre périodicité |
|--|

Si PRET[PN] = 5, aller à JRET[PN].

Si PRET[PN] = 4, aller à MNT[PN].

Si PRET[PN] = 1, 2, 3, NSP ou REFUS, aller à MRECNT[PN].

JRET[PN]

Concernant la nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les autres caisses ou organismes) :

À quelle périodicité en mois cette (1- Modalité) vous a-t-elle été versée en 2006 ?

| |
|---------|
| 1 à 12. |
|---------|

La question MRECNT[PN] est paramétrée :

Si PRET[PN] = 1, NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1.

Si PRET[PN] = 2 ou 3, l'intitulé comprend le texte 2.

Si PRET[PN] = 5 et

si JRET[PN] = NSP ou REFUS, l'intitulé comprend la parenthèse 1.

si JRET[PN] est renseigné, l'intitulé comprend la parenthèse 2.

(1- mensuel habituel)

(2- habituel à chaque période de versement)

MRECNT[PN]

Concernant la nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les autres caisses ou organismes) :

Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel à chaque période) que vous avez perçu au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Si P = 1 et MRECNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMNT[PN]

Si P = 1 et MRECNT[PN] est renseignée et

si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

Si P > 1, aller à INCLU[PN]

MNT[PN]

Concernant la nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les autres caisses ou organismes) :
Quel est le montant net total de (1- Modalité) que vous avez perçu au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si P = 1 et MNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMNT[PN]

Si P = 1 et MNT[PN] est renseignée et

si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

Si P > 1, aller à INCLU[PN]

INCLU[PN]

Concernant la nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les autres caisses ou organismes) :
Ce montant est-il déjà compris dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné ?

1. Oui
2. Non

Si INCLU[PN], aller à IRNT[PN]

Si INCLU[PN] = 2 et

si (MRECNT[PN] = NSP ou REFUS) ou (MNT[PN] = NSP ou REFUS), aller à TMNT[PN]

si MRECNT[PN] est renseigné ou MNT[PN] est renseigné et

si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

IRNT[PN]

Concernant la nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les autres caisses ou organismes) :
Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées (hormis le minimum vieillesse) dans RRET_INDIV.

1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc, ...)
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier

Si MNT[PN] = NSP ou REFUS ou MRECNT = NSP ou REFUS, allez à TMNT[PN]

Si MNT[PN] est renseigné ou MRECNT est renseigné et

si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

TMNT[PN]

Concernant la nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les autres caisses ou organismes) :

Pouvez-vous évaluer le montant total net de (1- Modalité) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2006 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN17 (Tranche des retraites en 2006).

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 7 000 euros
3. De 7 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 17 000 euros
7. De 17 000 à moins de 21 000 euros
8. De 21 000 à moins de 30 000 euros
9. De 30 000 à moins de 40 000 euros
10. 40 000 euros ou plus

Si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

Si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

Fin de boucle 2-2.

En fin de boucle 1 :

Si un au moins des TMNT[PN] vaut NSP ou REFUS et si (NBRRET > 1 ou NBRRET = 1 et NOMBRRET > 1), aller à TGLOBRET

Si [(un au moins des MRECNT[PN] = NSP ou REFUS ou un au moins des MNT[PN] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMNT[PN] sont renseignés)] ou (si NBRRET = 1 et NOMBRRET = 1) et

si RRET contient 1, 2, 3, 4 ou 9, aller à CSGRET

si RRET ne contient ni 1, ni 2, ni 3, ni 4, ni 9, aller à DOCRETB

TGLOBRET

Pouvez-vous évaluer le montant net total que vous avez < PRENOM a > perçu au titre de l'ensemble des éléments de pensions, retraites ou rentes précédents pour l'année 2006 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN17 (Tranche des retraites en 2006).

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 7 000 euros
3. De 7 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 17 000 euros
7. De 17 000 à moins de 21 000 euros
8. De 21 000 à moins de 30 000 euros
9. De 30 000 à moins de 40 000 euros
10. 40 000 euros ou plus

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4 ou 9, aller à CSGRET

Si RRET_INDIV ne contient ni 1, ni 2, ni 3, ni 4, ni 9, et

si DOCDEC = 1, aller à RETEXO

si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou n'est pas renseigné, aller à DOCRETB

RETEXO

Au cours de l'année 2006, certains éléments de vos (des) retraites, pensions ou rentes < de PRENOM > ont-ils fait l'objet d'exonération (totale ou partielle) d'impôts sur le revenu ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Oui, une majoration de retraite pour avoir élevé au moins 3 enfants
2. Oui, une retraite du combattant
3. Oui, une rente défiscalisée
4. Oui, une autre retraite, pension ou rente
5. Non, aucune retraite, pension ou rente

Si RETEXO contient 1, 2, 3 ou 4, aller à MEXO

Si RETEXO = 5, NSP ou REFUS, aller à DOCRETB

MEXO

Quel est le montant total de ces exonérations d'impôts pour l'année 2006 ?

0 à 99 999 997.

DOCRETB

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur les montants des retraites, pensions ou rentes précédentes ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide de la déclaration fiscale
3. À l'aide de relevés de retraite
4. À l'aide d'autres documents

Si RRET_INDIV contient 8, aller au SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE

Si RRET_INDIV ne contient pas 8, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

Si la personne a déclaré percevoir le minimum vieillesse (RRET_INDIV contient 8)

SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE

TYPMV

Vous avez < PRENOM a > perçu des sommes relevant du minimum vieillesse au cours de l'année 2006 à titre :

Plusieurs réponses possibles.

- 1. Individuel
- 2. Familial

Si TYPMV contient 1 ou si TYPMV = NSP ou REFUS, aller à JMVIND

Si TYPMV = 2, aller à ALLOCMV

JMVIND

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du minimum vieillesse individuel en 2006 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre du minimum vieillesse individuel pendant l'année 2006. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JMVIND = NSP ou REFUS, aller à GLOBMVIND

Si JMVIND est renseigné, aller à QUMVIND

QUMVIND

Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2006 au titre du minimum vieillesse individuel est-il assez régulier d'un mois sur l'autre ?

Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera mensuel. Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera annuel.

- 1. Oui
- 2. Non

Si QUMVIND = 1, aller à MTMVIND

Si QUMVIND = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBMVIND

MTMVIND

Quel est le montant mensuel net des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse individuel au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVIND

Si RRET_INDIV = 8 et

si MTMVIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVIND

si MTMVIND est renseigné et

si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

GLOBMVIND

Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse individuel pendant l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVIND

Si RRET_INDIV = 8 et

si GLOBMVIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVIND

si GLOBMVIND est renseigné et

si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

INCMVIND

Ces sommes perçues au titre du minimum vieillesse individuel étaient-elles déjà incluses dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné pour l'année 2006 ?

1. Oui
2. Non

Si INCMVIND = 1, aller à IMVIND

Si INCMVIND = 2, NSP ou REFUS et

si (MTMVIND = NSP ou REFUS) ou (GLOBMVIND = NSP ou REFUS), aller à TGLOBMVIND

si (MTMVIND est renseigné) et (GLOBMVIND est renseigné) et

si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

IMVIND

Lequel ?

1. Retraite de base
2. Retraite complémentaire obligatoire (ARRCO, AGIRC, ...)
3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier
8. Minimum vieillesse
9. Autres revenus de pensions, retraites et rentes (y compris Indemnité viagère de départ des anciens agriculteurs)

Si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

Si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

TGLOBMVIND

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

Il s'agit des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse individuel pendant l'année 2006.

Tendre la carte IN18 (Tranche du minimum vieillesse, du rmi ou des autres aides sociales en 2006).

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

Si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

Si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

ALLOCMV

Le minimum vieillesse familial est versé à une seule personne de la famille dite allocataire.

Qui était l'allocataire de ce minimum vieillesse familial perçu en 2006 ?

1. Vous-même < PRENOM >
2. Une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. Une personne extérieure au ménage actuel

Si ALLOCMV = 2, 3, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

Si ALLOCMV = 1, aller à JMVFAM

JMVFAM

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a > perçu des sommes au titre du minimum vieillesse familial en 2006 ?

Cumulez toutes vos périodes de perception de sommes au titre du minimum vieillesse familial pendant l'année 2006.

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JMVFAM = NSP ou REFUS, aller à GLOBMVFAM

Si JMVFAM est renseigné, aller à QUMVFAM

QUMVFAM

Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2006 au titre du minimum vieillesse familial est-il assez régulier d'un mois sur l'autre ?

Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera mensuel.

Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera annuel.

1. Oui
2. Non

Si QUMVFAM = 1, aller à MTMVFAM

Si QUMVFAM = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBMVFAM

MTMVFAM

Quel est le montant mensuel net des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse familial au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVFAM

Si RRET_INDIV = 8 et

si MTMVFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVFAM

si MTMVFAM est renseigné, aller à DOCMV

GLOBMVFAM

Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse familial pendant l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVFAM

Si RRET_INDIV = 8 et

si GLOBMVFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVFAM

si GLOBMVFAM est renseigné, aller à DOCMV

INCMVFAM

Ces sommes perçues au titre du minimum vieillesse familial étaient-elles déjà incluses dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné pour l'année 2006 ?

1. Oui
2. Non

Si INCMVFAM = 1, aller à IMVFAM

Si INCMVFAM = 2, NSP ou REFUS et

si (MTMVFAM = NSP ou REFUS) ou (GLOBMVFAM = NSP ou REFUS), aller à TGLOBMVFAM

si (MTMVFAM est renseigné) ou (GLOBMVFAM est renseigné), aller à DOCMV

IMVFAM

Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées dans RRET_INDIV (y compris la 9 : Autres revenus de pensions, retraites et rentes)

1. Retraite de base
2. Retraite complémentaire obligatoire (ARRCO, AGIRC, ...)
3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier
8. Minimum vieillesse
9. Autres revenus de pensions, retraites et rentes (y compris Indemnité viagère de départ des anciens agriculteurs)

Aller à DOCMV

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

Il s'agit des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse familial pendant l'année 2006.

Tendre la carte IN18 (Tranche du minimum vieillesse, du rmi ou des autres aides sociales en 2006).

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant du minimum vieillesse ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. À l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)
4. Sans objet (l'intéressé n'était pas allocataire)

Si on dispose d'un montant de retraite positif, en niveau ou en tranche, pour l'année 2006, aller à RETRCONF.

Sinon, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE.

La question RETRCONF est paramétrée :

Si, pour le montant de retraite perçu pendant l'année 2006, on dispose d'un montant en niveau, l'intitulé comporte le texte 7 : de x euros.

Si, pour le montant de retraite perçu pendant l'année 2006, on dispose d'un montant en tranche, l'intitulé comporte le texte 8 : entre y et z euros. Y étant la borne inférieure de la tranche, z étant la borne supérieure de la tranche.

RETRCONF

Sur la base des éléments que nous avons enregistrés, le montant total de vos retraites, pensions ou rentes reçues en 2006 se situerait ^texte 1 ou ^texte 2. Êtes-vous d'accord avec cet ordre de grandeur ?

Sinon corriger un des montants suivants :

Si INDRETR = 1 : MRET[N] ou TMRET[N] ou TGLOBRET ou MEXO ou MTMVIND ou GLOBMVIND ou TGLOBMVIND ou MTMVFAM ou GLOBMVFAM ou TGLOBMVFAM

Si INDRETR = 0 : MRECNT ou MNT[N] ou TMNT[N] ou TGLOBRET ou MTMVIND ou GLOBMVIND ou TGLOBMVIND ou MTMVFAM ou GLOBMVFAM ou TGLOBMVFAM

| |
|--------|
| 1. Oui |
|--------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (B), (C) ou (D)), aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

RÉINTERROGATION

Si la personne est réinterrogée, qu'elle s'était déclarée retraitée à temps plein en 2006, que c'est encore le cas en 2006 et que l'on dispose de montants non nuls de retraite pour les années 2005 et 2006, on contrôle l'évolution 2005-2006. Si cette évolution est trop importante (baisse de plus de 20% ou augmente de plus de 30%), aller à ANTRETR.

(V1RETPLEIN = 1 et RETPLEIN = 1 et

V1RETR > 0 et RETR > 0 et

RETR < 0,80 * V1RETR ou RETR > 1,30 * V1RETR, aller à ANTRETR)

Sinon, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

La question ANTRETR est paramétrée :

Si, pour le montant de retraite perçu pendant l'année 2005 on dispose d'un montant en niveau, l'intitulé comporte le texte 7 : de x euros.

Si, pour le montant de retraite perçu pendant l'année 2005 on dispose d'un montant en tranche, l'intitulé comporte le texte 8 : entre y et z euros. Y étant la borne inférieure de la tranche, z étant la borne supérieure de la tranche.

ANTRETR

Le montant total de vos retraites, pensions ou rentes reçues en 2005 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente ^texte 7 ou ^texte 8 était-il correct ?

| |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

BLOC ÉPARGNE RETRAITE

COTRET

**Si la personne est en première interrogation (SITIND = (B), (C) ou (D))
ou**

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait répondu ne pas avoir cotisé à un plan d'épargne retraite ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1COTRET = 2 ou valeur manquante) :

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > cotisé à titre privé au cours de l'année 2006 à un plan d'épargne retraite ou un fonds de pension destinés à vous assurer une rente de retraite ou d'invalidité (PERP, ancien PEIR, PREFON, CREF, contrats Madelin, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, ...) ?

Si la personne est en réinterrogation et que la personne avait répondu avoir cotisé à un plan d'épargne retraite (SITIND = (A) et V1COTRET = 1)) :

En 2005, vous aviez < PRENOM avait > cotisé à titre privé à un plan d'épargne retraite ou un fonds de pension destinés à vous assurer une rente de retraite ou d'invalidité (PERP, ancien PEIR, PREFON, CREF, contrats Madelin, Fonpel, ancienne COREVA, organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, ...).

Avez-vous toujours cotisé en 2006 ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si COTRET = 1, aller à MCOTRET

Si COTRET = 2, NSP ou REFUS et

si l'individu est allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC PRESTATIONS FAMILIALES.

si l'individu n'est pas allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC AIDE SOCIALE.

MCOTRET

Quel est le montant total des cotisations à une retraite complémentaire volontaire ou un fonds de pension que vous avez < PRENOM a > versé pour l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si l'individu est allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC PRESTATIONS FAMILIALES

Si l'individu n'est pas allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC AIDE SOCIALE

BLOC PRESTATIONS FAMILIALES

TYPFF

Précédemment, vous avez été désigné comme allocataire de certaines prestations familiales au cours de l'année 2006. Dans la liste suivante, lesquelles avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçues en tant qu'allocataire pendant tout ou partie de l'année 2006 ?

*Plusieurs réponses possibles.
(Remarque : ne pas confondre le complément familial avec le supplément familial de traitement des fonctionnaires, qui n'est pas une prestation familiale)
Tendre la carte IN19 (Types de prestations familiales).*

1. Les allocations familiales
2. Le complément familial
3. L'A.R.S (allocation de rentrée scolaire)
4. L'A.P.J.E (allocation pour jeune enfant)
5. L'A.P.E (allocation parentale d'éducation)
6. L'A.P.I (allocation de parent isolé)
7. L'A.S.F (allocation de soutien familial)
8. L'A.E.S (allocation d'éducation spéciale)
9. L'A.F.E.A.M.A (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
10. L'A.G.E.D (allocation de garde d'enfant à domicile)
11. L'A.D.A (allocation d'adoption)
12. L'A.P.P (allocation de présence parentale)
13. La PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant)
14. D'autres prestations familiales
15. Aucune

Si TYPFF = 15, NSP ou REFUS, aller au BLOC AIDE SOCIALE

Si TYPFF contient une des modalités 1 à 14, aller au calcul NBRPF

Calcul de la variable auxiliaire NBRPF :

Elle est égale au nombre de prestations cochées dans TYPFF.

Boucle commençant par TYPFF[N] :

Elle est indiquée de N = 1 à NBRPF.

Si N correspond aux modalités 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 ou 14 de TYPFF, alors la boucle commence à JRECPF[N]

Si N correspond à la modalité 3 de TYPFF, alors la boucle commence à MTPF[N].

La question JRECPF[N] est paramétrée :

si TYPFF = 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13 ou 14, la question est formulée "combien de mois".

si TYPFF = 9 ou 10, la question est formulée "combien de trimestres".

JRECPF[N]

Pendant combien de mois (de trimestres) avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu ce (cette) (ces) ^Modalité de TYPFF, en 2006 ?

*Cumulez toutes vos (les) périodes de perception des (du) (de !) (Modalité de TYPFF) pendant l'année 2006.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

0.5 à 12.

Si JRECPF[N] = NSP ou REFUS, aller à MTPF[N]

Si JRECPF[N] est renseigné, aller à QUPF[N]

QUPF[N]

Le montant du (des) (de l') ^Modalité de TYPFF que vous avez < PRENOM a > perçu au cours de l'année 2006 est-il assez régulier d'une période de versement sur l'autre ?

*Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera mensuel.
Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera annuel.*

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si QUPF[N] = 1 et

si TYPFF = 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 ou 13, aller à MRECPF[N]

si TYPFF = 14, aller à PPF[N]

Si QUPF[N] = 2, NSP ou REFUS, aller à MTPF[N]

PPF[N]

Cette (ces) ^Modalité de TYPFF vous ont été versées < à PRENOM > en 2006 ?

- | |
|--|
| 1. Tous les mois 2. Tous les 3 mois 3. Tous les 6 mois 4. Une fois par an 5. À une autre périodicité |
|--|

Si PPF[N] = 5, aller à JPF[N]

Si PPF[N] = 4, aller à MTPF[N]

Si PPF[N] = 1, 2, 3, NSP ou REFUS, aller à MRECPF[N]

JPF[N]

À quelle périodicité en mois vous ont été versées < à PRENOM > ces (Modalité de TYPFF) en 2006 ?

| |
|---------|
| 1 à 12. |
|---------|

La question MRECPF[N] est paramétrée :

si TYPFF = 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12 ou 13, l'intitulé comprend le texte 1

si TYPFF = 9 ou 10, l'intitulé comprend le texte 2

si TYPFF = 14 et

si PPF[N] = 1, NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1

si PPF[N] = 2 ou 3, l'intitulé comprend le texte 2

si PPF[N] = 5 et

si JPF[N] = NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1

si JPF[N] est renseigné, l'intitulé comprend le texte 2.

(1- mensuel habituel)

(2- habituel à chaque période de versement)

MRECPF[N]

Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel à chaque période de versement) que vous avez < PRENOM a > perçu pour cette prestation au cours de l'année 2006 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Aller à INCPF[N]

MTPF[N]

Quel montant total annuel avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au titre du (des) (de l') ^Modalité de TYPPF au cours de l'année 2006 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

INC PF[N]

Ce montant a-t-il déjà été inclus dans un autre montant renseigné précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INC PF[N] = 1, aller à TINCPF[N]

Si INC PF[N] = 2, NSP ou REFUS et

si (MRECPF[N] = NSP ou REFUS) ou (MTPF[N] = NSP ou REFUS), aller à TMTPF[N]

si (MRECPF[N] est renseigné) ou (MTPF[N] est renseigné) et

si N < NBRPF, aller à la prestation suivante

si N = NBRPF, aller en fin de boucle

TINCPF[N]

Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des P-1 modalités déjà renseignées dans TYPPF auxquelles on ajoute la modalité 15 "salaires et traitements".

Tendre la carte IN20 (Inclusion des prestations familiales).

(ATTENTION : dans le cas où certaines prestations sont versées par l'intermédiaire d'un employeur, le montant peut avoir été déclaré par inadvertance au titre des salaires, traitements ou rémunérations).

1. Les allocations familiales
2. Le complément familial
3. L'A.R.S (allocation de rentrée scolaire)
4. L'A.P.J.E (allocation pour jeune enfant)
5. L'A.P.E (allocation parentale d'éducation)
6. L'A.P.I (allocation de parent isolé)
7. L'A.S.F (allocation de soutien familial)
8. L'A.E.S (allocation d'éducation spéciale)
9. L'A.F.E.A.M.A (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
10. L'A.G.E.D (allocation de garde d'enfant à domicile)
11. L'A.D.A (allocation d'adoption)
12. L'A.P.P (allocation de présence parentale)
13. La PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant)
14. D'autres prestations familiales
15. Des salaires, traitements ou rémunérations

Si N < NBRPF, aller à la prestation suivante

Si N = NBRPF, aller en fin de boucle

TMTPF[N]

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

*Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net de (Modalité de TYPPF) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2006 à l'aide de l'échelle suivante ?
Tendre la carte IN21 (Tranche des prestations familiales en 2006).*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

Si N < NBRPF, aller à la prestation suivante

Si N = NBRPF, aller en fin de boucle.

Fin de boucle :

Si un au moins des TMTPF[N] vaut NSP ou REFUS et si NBRPF > 1, aller à TGLOBPF

Si [(un au moins des MRECPF[N] = NSP ou REFUS ou un au moins des MTPF[N] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMTPF[N] sont renseignés)] ou si NBRPF = 1, aller à DOCPF.

TGLOBPF

Pouvez-vous évaluer le montant net total que vous avez < PRENOM a > perçu pendant l'année 2006 pour l'ensemble des prestations familiales de la liste précédente dont vous étiez < PRENOM était > allocataire à l'aide de l'échelle suivante :

*Ne comptez que les allocations qui vous ont été versées personnellement < à PRENOM > en tant qu'allocataire, mais sans omettre le cas échéant l'allocation de rentrée scolaire.
Tendre la carte IN21 (Tranche des prestations familiales en 2006).*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

DOCPF

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant des prestations familiales ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. À l'aide de bulletins de paie (notamment pour les fonctionnaires et assimilés)
4. À l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

Aller au BLOC AIDE SOCIALE

BLOC AIDE SOCIALE

EXRMI

**Si la personne est en première interrogation (SITIND = (B), (C) ou (D))
ou
si la personne est en réinterrogation et qu'elle ne percevait pas de sommes au titre du RMI ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1EXRMI = 2 ou valeur manquante) :**

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du RMI pendant tout ou partie de l'année 2006 ?

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle percevait des sommes au titre du RMI (SITIND = (A) et V1EXRMI = 1) :

**En 2005, vous perceviez < PRENOM percevait > des sommes au titre du RMI pendant tout ou partie de l'année.
En perceviez-vous < PRENOM en percevait-il (elle) > toujours en 2006 ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si EXRMI = 1, aller à TYPRMI

Si EXRMI = 2, NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

TYPRMI

Vous avez < PRENOM a > perçu des sommes relevant du RMI au cours de l'année 2006 à titre :

- | |
|------------------------------|
| 1. Individuel 2. Familial |
|------------------------------|

Si TYPRMI contient 1 ou si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à JRMIIND

Si TYPRMI = 2, aller à ALLOCRMI

JRMIIND

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du RMI individuel en 2006 ?

*Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre du RMI individuel pendant l'année 2006.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

| |
|-----------|
| 0.5 à 12. |
|-----------|

Si JRMIIND = NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIIND.

Si JRMIIND est renseigné, aller à QURMIIND.

QURMIIND

Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2006 au titre du RMI individuel est-il assez régulier d'un mois sur l'autre ?

*Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera mensuel.
Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera annuel.*

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si QURMIIND = 1, aller à MTRMIIND.

Si QURMIIND = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIIND.

MTRMIIND

Quel est le montant net mensuel des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI individuel au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si MTRMIIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIIND

Si MTRMIIND est renseigné et

si TYPRMI contient 2, aller à ALLOCRMI

si TYPRMI = 1, aller à DOCRM

si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

GLOBRMIIND

Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI individuel pendant l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si GLOBRMIIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIIND

Si GLOBRMIIND est renseigné et

si TYPRMI contient 2, aller à ALLOCRMI

si TYPRMI = 1, aller à DOCRM

si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

TGLOBRMIIND

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

Il s'agit du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial pendant l'année 2006.

Tendre la carte IN18 (Tranche du minimum vieillesse, du rmi ou des autres aides sociales en 2006).

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

Si TYPRMI contient 2, aller à ALLOCRMI

Si TYPRMI = 1, aller à DOCRM

Si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

ALLOCRMI

Le RMI familial est versé à une seule personne de la famille dite allocataire. Qui était l'allocataire de ce RMI familial perçu en 2006 ?

1. Vous-même < PRENOM lui (elle)-même >
2. Une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. Une autre personne extérieure au ménage actuel

Si ALLOCRMI = 1, aller à JRMIFAM

Si ALLOCRMI = 2, 3, NSP ou REFUS et

si TYPRMI contient 1, aller à DOCRM

si TYPRMI = 2, aller à EXAIDAUT

JRMIFAM

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du RMI familial en 2006 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre du RMI familial pendant l'année 2006. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRMIFAM = NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIFAM

Si JRMIFAM est renseigné, aller à QURMIFAM

QURMIFAM

Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2006 au titre du RMI familial est-il assez régulier d'un mois sur l'autre ?

Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera mensuel. Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera annuel.

1. Oui
2. Non

Si QURMIFAM = 1, aller à MTRMIFAM

Si QURMIFAM = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIFAM

MTRMIFAM

Quel est le montant mensuel des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si MTRMIFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIFAM

Si MTRMIFAM est renseigné, aller à DOCRMIFAM

GLOBRMIFAM

Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial pendant l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si GLOBRMIFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIFAM

Si GLOBRMIFAM est renseigné, aller à DOCRMIFAM

TGLOBRMIFAM

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial pendant l'année 2006 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN18 (Tranche du minimum vieillesse, du rmi ou des autres aides sociales en 2006).

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

DOCRM1

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant du RMI ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. À l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

EXAIDAUT

**Si la personne est en première interrogation (SITIND = (B), (C) ou (D))
ou**

si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré ne pas avoir bénéficié d'autres aides sociales ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1EXAIDAUT = 2 ou valeur manquante)) :

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > bénéficié pendant tout ou partie de l'année 2006 d'autres aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics ?

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré avoir bénéficié d'autres aides sociales (SITIND = (A) et V1EXAIDAUT = 1) :

En 2005, vous aviez < PRENOM avait > bénéficié d'autres aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics.

En avez-vous [PRENOM en a-t-il(elle)] toujours bénéficié en 2006 ?

*Ces aides peuvent venir du conseil général ou régional.
Exclure les bourses d'études même si elles sont attribuées sur critères sociaux.*

1. Oui
2. Non

Si EXAIDAUT = 1, aller à ALLOCAIDAUT

Si EXAIDAUT = 2, NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ÉTUDES

si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

ALLOCAIDAUT

Ces aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics sont versées à une seule personne de la famille dite allocataire. Qui était l'allocataire de ces aides perçues en 2006 ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Vous-même < PRENOM lui(elle)-même >2. Une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)3. Une autre personne extérieure au ménage actuel |
|---|

Si ALLOCAIDAUT = 2, 3, NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ÉTUDES

si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si ALLOCAIDAUT = 1, aller à JAIDAUT

JAIDAUT

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre des aides sociales financières en 2006 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre des aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics pendant l'année 2006. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

| |
|-----------|
| 0.5 à 12. |
|-----------|

Si JAIDAUT = NSP ou REFUS, aller à GLOBAIDAUT

Si JAIDAUT est renseigné, aller à QUAIDAUT

QUAIDAUT

Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2006 au titre des aides sociales financières est-il assez régulier d'un mois sur l'autre ?

Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera mensuel. Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant du minimum vieillesse demandé sera annuel.

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

Si QUAIDAUT = 1, aller à MTAIDAUT

Si QUAIDAUT = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBAIDAUT

MTAIDAUT

Quel est le montant mensuel des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre des aides sociales financières au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Si MTAIDAUT = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAIDAUT

Si MTAIDAUT est renseigné, aller à DOCAIDAUT

GLOBAIDAUT

Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre des aides sociales financières pendant l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Si GLOBAIDAUT = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAIDAUT

Si GLOBAIDAUT est renseigné, aller à DOCAIDAUT

TGLOBAIDAUT

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

Il s'agit du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre des aides sociales financières pendant l'année 2006.

Tendre la carte IN18 (Tranche du minimum vieillesse, du rmi ou des autres aides sociales en 2006).

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

Si TGLOBAIDAUT = NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ÉTUDES

si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si TGLOBAIDAUT est renseigné, aller à DOCAIDAUT

DOCAIDAUT

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant des aides sociales financières ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. À l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

Si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ÉTUDES

Si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

BLOC BOURSES D'ÉTUDES (POUR ADULTES DE 16 ANS ET PLUS)

Si SITIND = (A) et V1OCBOURC = 1, aller à OCBOURCF

Si SITIND = (A) et V1OCBOURC = 2, aller à OCBOURC

Si SITIND = (A) et V1OCBOURC = valeur manquante, aller à OCBOUR

Si SITIND = (B), (C), (D), aller à OCBOUR

OCBOURCF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous perceviez < PRENOM percevait > à titre personnel une bourse d'études du type I(V1TBOURSC) pour l'année scolaire 2005/2006, confirmez-vous ?

1. Oui
2. Non, vous perceviez une autre bourse
3. Non, vous ne perceviez aucune bourse

Si OCBOURCF = 1, affecter OCBOUR = 1, V1TBOURSC dans TBOURS et aller à MBOURS

Si OCBOURCF = 2, affecter OCBOUR = 1 et aller à TBOURS

Si OCBOURCF = 3, affecter OCBOUR = 2 et aller à OCBOURC

Si OCBOURCF = NSP ou REFUS, affecter OCBOUR = 1, V1TBOURSC à TBOURS

affecter NSP ou REFUS à MBOURS

affecter NSP ou REFUS à INCBE et aller à OCBOURC

OCBOUR

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu à titre personnel une bourse d'études pour l'année scolaire 2005/2006 ?

1. Oui
2. Non

Si OCBOUR = 1, aller à TBOURS

Si OCBOUR = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOURC

TBOURS

Dans la liste suivante, de quelle bourse avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > bénéficié pour l'année scolaire 2005/2006 ?

Type de bourse d'études 2005/2006

1. Bourse de collège ou de lycée
2. Bourse d'enseignement supérieur attribuée sur critères sociaux
3. Bourse de DEA et de DESS (troisième cycle universitaire)
4. Bourse de mérite (médecine, magistrature, grande école d'ingénieurs)
5. Bourse de service public
6. Bourse d'agrégation
7. Allocation de recherche pour doctorat
8. Autre bourse

Si TBOURS = NSP ou REFUS, aller à OCBOURC

Si TBOURS = 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8, aller à MBOURS

MBOURS

Quel est le montant total de bourse d'études que vous avez < PRENOM a > touché pour l'année scolaire 2005/2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si (SITIND = A) et (MBOURS renseigné) et (V1MBOURSC renseigné) et (MBOURS < 0,8*V1MBOURSC), aller à ANTBOURS

Si (SITIND = A) et (MBOURS non renseigné) ou (V1MBOURSC non renseigné) ou (MBOURS >= 0,8*V1MBOURSC) ou (SITIND = (B), (C) ou (D)), aller à INCBE

ANTBOURS

Le montant de bourse touché pour l'année scolaire 2005/2006 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente ^V1MBOURSC € était-il correct ?

1. Oui
2. Non

INCBE

Le montant de cette bourse est-il déjà inclus dans un revenu que vous nous avez indiqué précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INCBE = 1, aller à TINCBE

Si INCBE = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOURC

TINCBE

Lequel ?

1. Des aides financières à caractère social
2. Des salaires, traitements ou rémunérations
3. Des prestations familiales

OCBOURC

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu à titre personnel une bourse d'études pour l'année scolaire 2006/2007 ?

1. Oui
2. Non

Si OCBOURC = 1, aller à TBOURSC

Si OCBOURC = 2, NSP ou REFUS, aller au bloc AUTRES REVENUS ET DIVERS

TBOURSC

Dans la liste suivante, de quelle bourse avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > bénéficié pour l'année scolaire 2006/2007 ?

Tendre la carte IN22 (Types de bourse).

1. Bourse de collègue ou de lycée
2. Bourse d'enseignement supérieur attribuée sur critères sociaux
3. Bourse de DEA et de DESS (troisième cycle universitaire)
4. Bourse de mérite (médecine, magistrature, grande école d'ingénieurs)
5. Bourse de service public
6. Bourse d'agrégation
7. Allocation de recherche pour doctorat
8. Autre bourse

Si TBOURSC = NSP ou REFUS, aller au bloc AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si TBOURSC = 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8, aller à MBOURSC

MBOURSC

Quel est le montant total de bourse que vous avez < PRENOM a > touché pour l'année scolaire 2006/2007 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

INCBEC

Le montant de cette bourse est-il déjà inclus dans un revenu que vous nous avez indiqué précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INCBEC = 1, aller à TINCBEC

Si INCBEC = 2, NSP ou REFUS, aller au bloc AUTRES REVENUS ET DIVERS

TINCBEC

Lequel ?

1. Une des bourses précédentes
2. Des aides financières à caractère social
3. Des salaires, traitements ou rémunérations
4. Des prestations familiales

Aller au bloc AUTRES REVENUS ET DIVERS

BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

AUTREV

Dans la liste suivante de revenus destinés à indemniser la maladie, le handicap, l'invalidité ou la dépendance, pouvez-vous nous indiquer ceux que vous avez < PRENOM a > perçus au cours de l'année 2006 ?

*Plusieurs réponses possibles.
Tendre la carte IN23 (Types d'autres revenus).*

1. Indemnités journalières de maladie ou de maternité
2. Indemnités journalières d'accident du travail
3. Allocation Adulte Handicapé (AAH)
4. Pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre
5. Pension d'accidenté du travail
6. Pension d'invalidité
7. Aide personnalisée à l'autonomie (APA)
8. Prestation spécifique dépendance (PSD)
9. Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)
10. Aucun de ces revenus

Si AUTREV = 10, NSP ou REFUS, aller à RESSEX

Si AUTREV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9, aller au calcul de NBRAR

Calcul de la variable auxiliaire NBRAR :

Elle est égale au nombre de revenus cochés dans AUTREV

Boucle commençant par ALLOCAUTR[N] :

Elle est indicée de N = 1 à NBRAR

Si N correspond aux modalités 3, 7, 8 ou 9 de AUTREV, alors la boucle commence à ALLOCAUTR[N]

Si N correspond aux modalités 1, 2, 4, 5 ou 6 de AUTREV, alors la boucle commence par JRECAUTR[N]

ALLOCAUTR[N]

Cette (ces) ^Modalité de AUTREV est (sont) versée(s) à une seule personne, dite allocataire. Cette prestation a-t-elle été versée ?

1. À vous-même < à PRENOM lui (elle)-même >
2. À une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. À une autre personne extérieure au ménage actuel

Si ALLOCAUTR[N] = 1, aller à JRECAUTR[N]

Si ALLOCAUTR[N] = 2, 3, NSP ou REFUS et

si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

si N = NBRAR, aller en fin de boucle

JRECAUTR[N]

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu cette (ces) ^Modalité de AUTREV) en 2006 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de cette (ces) (Modalités de AUTREV) pendant l'année 2006. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRECAUTR[N] = NSP ou REFUS, aller à MTAUTR[N]

Si JRECAUTR[N] est renseigné, aller à QUAUTR[N]

QUAUTR[N]

Le montant de cette (ces) ^Modalité de AUTREV que vous avez < PRENOM a > perçu au cours de l'année 2006 est-il assez régulier d'une période de versement sur l'autre ?

Si la réponse est "oui" (montant assez régulier), le montant d'allocations demandé sera fonction de la période de versement (mensuel, trimestriel, ...).

Si la réponse est "non" (montant irrégulier), le montant d'allocations demandé sera annuel.

- | |
|------------------|
| 1. Oui 2. Non |
|------------------|

Si QUAUTR[N] = 1, aller à PAUTR[N]

Si QUAUTR[N] = 2, NSP ou REFUS, aller à MTAUTR[N]

PAUTR[N]

Cette (ces) ^Modalité de AUTREV vous a (ont) été versée(s) < à PRENOM > en 2006 ?

- | |
|--|
| 1. Tous les mois 2. Tous les 3 mois 3. Tous les 6 mois 4. Une fois par an 5. À une autre périodicité |
|--|

Si PAUTR[N] = 5, aller à JAUTR[N]

Si PAUTR[N] = 4, NSP ou REFUS, aller à MTAUTR[N]

Si PAUTR[N] = 1, 2 ou 3, aller à MRECAUTR[N]

JAUTR[N]

À quelle périodicité en mois vous ont (a) été versée(s) < à PRENOM > cette (ces) ^Modalité de AUTREV, en 2006 ?

| |
|---------|
| 1 à 12. |
|---------|

La question MRECAUTR[N] est paramétrée :

Si PAUTR[N] = 1, l'intitulé comprend le texte 1,

Si PAUTR[N] = 2 ou 3, le texte 2

Si PAUTR[N] = 5 et

si JAUTR[N] = NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1

si JAUTR[N] est renseigné, l'intitulé comprend le texte 2

texte 1 "mensuel habituel"

texte 2 "habituel à chaque période de versement"

MRECAUTR[N]

Quel est le montant (texte 1 ou texte 2) que vous avez < PRENOM a > perçu pour cette (ces) ^Modalité de AUTREV, au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

| |
|-----------------|
| 0 à 99 999 997. |
|-----------------|

Aller à INCAUTR[N]

MTAUTR[N]

Quel montant total annuel avez-vous < PRENOM a-t-il (elle)> perçu au titre de cette (ces) ^Modalité de AUTREV, au cours de l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

INCAUTR[N]

Ce montant a-t-il déjà été inclus dans un autre montant renseigné précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INCAUTR[N] = 1, aller à TINCAUTR[N]

Si INCAUTR[N] = 2, NSP ou REFUS et

si (MRECAUTR[N] = NSP ou REFUS) ou (MTAUTR[N] = NSP ou REFUS), aller à TMTAUTR[N]

si (MRECAUTR[N] est renseigné) ou (MTAUTR[N] est renseigné) et

si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

si N = NBRAR, aller en fin de boucle

TINCAUTR[N]

Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées dans AUTREV auxquelles on ajoute les modalités supplémentaires 10 à 16 des grandes rubriques de revenus du QI.

1. Indemnités journalières de maladie ou de maternité
2. Indemnités journalières d'accident du travail
3. Allocation Adulte Handicapé (AAH)
4. Pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre
5. Pension d'accidenté du travail
6. Pension d'invalidité
7. Aide personnalisée à l'autonomie (APA)
8. Prestation spécifique dépendance (PSD)
9. Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)
10. Des revenus d'aide sociale ou d'insertion
11. Des prestations familiales
12. Des revenus de retraite
13. Des revenus de préretraite
14. Des allocations chômage
15. Des salaires, traitements ou rémunérations
16. Des revenus d'indépendants

Si (MRECAUTR[N] = NSP ou REFUS) ou (MTAUTR[N] = NSP ou REFUS), aller à TMTAUTR[N]

Si (MRECAUTR[N] est renseigné) ou (MTAUTR[N] est renseigné) et

si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

si N = NBRAR, aller en fin de boucle

TMTAUTR[N]

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

Il s'agit du montant total net de cette (ces) (Modalité de AUTREV) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2006.

Tendre la carte IN21 (Tranche des autres revenus en 2006).

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

Si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

Si N = NBRAR, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des TMTAUTR[N] vaut NSP ou REFUS et si NBRAR > 1, aller à TGLOBAUTR

Si [(un au moins des MRECAUTR[N] = NSP ou REFUS ou si un au moins des MTAUTR[N] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMTAUTR[N] sont renseignés)] ou si NBRAR = 1, aller à DOCAUTR

TGLOBAUTR

Pouvez-vous évaluer le montant net total que vous avez < PRENOM a > perçu pendant l'année 2006 pour l'ensemble des revenus ou prestations de la liste précédente à l'aide de l'échelle suivante ?

Ne comptez que les revenus ou prestations qui vous ont été versés personnellement < à PRENOM >. Tendre la carte IN21 (Tranche des autres revenus en 2006).

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

DOCAUTR

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant des autres revenus ?

Plusieurs réponses possibles.

1. Sur une base déclarative
2. À l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. À l'aide de bulletins de paie
4. À l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

RESSEX

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu en 2006 des ressources exceptionnelles suivantes ?

Plusieurs réponses possibles.

Information pour l'enquêteur : ces ressources exceptionnelles ne sont pas considérées comme des revenus individuels de < PRENOM >.

Cette liste est destinée à limiter le nombre de cas signalés à la question suivante OUBLI.

Tendre la carte IN24 (Ressources exceptionnelles).

1. Héritage, donation reçue
2. Gain aux jeux de hasard (loto, tiercé, casino)
3. Sommes versées par une compagnie d'assurance (suite à un sinistre, un décès, ...)
4. Dommages et intérêts
5. Prime à l'amélioration de l'habitat
6. Déblocage de participation, d'intéressement ou de plan d'épargne entreprise
7. Autres ressources exceptionnelles (vente de biens, liquidation de capitaux, ...)
8. Aucune ressource exceptionnelle

OUBLI

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu en 2006 d'autres revenus que nous n'avons pas évoqués jusqu'à présent ?

1. Oui
2. Non

Si OUBLI = 1, aller à QOUBLI

Si OUBLI = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC SANTE

QOUBLI

Pouvez vous m'indiquer de quel type de revenus il s'agit ?

Type de revenus.

MOUBLI

À combien s'élève le montant des revenus que vous avez perçu à ce titre sur l'année 2006 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Aller au BLOC SANTÉ

PARTIE SANTÉ

Pour tous

BLOC SANTÉ

Ce bloc se compose de questions sur l'état de santé et les visites chez les médecins. L'enquêteur informe la personne interrogée que les questions sont indépendantes des questions qui ont été posées sur les revenus.

SANETA **Comment est votre état de santé < l'état de santé de PRENOM > en général ?**

1. Très bon
2. Bon
3. Assez bon
4. Mauvais
5. Très mauvais

MALGRAV **Avez vous < PRENOM a-t-il (elle) > une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?**

S'en tenir à la réponse de l'enquêté(e).

1. Oui
2. Non

DIM **Depuis au moins 6 mois, en raison de problèmes de santé, êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > limité(e) dans les activités que font les gens habituellement ?**

Préciser le cas échéant : gênes, difficultés, séquelles d'accident.

1. Oui, très limité(e)
2. Oui, limité(e)
3. Non, aucunement limité(e)

BESMED **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > renoncé à voir un médecin pour des examens ou des soins médicaux dont vous (il ou elle) aviez (avait) besoin ?**

Ce non-recours n'est pas forcément lié à des problèmes d'argent mais peut être motivé par d'autres raisons. Si vous n'en avez < PRENOM n'en a > jamais eu besoin, répondre non. Tendre la carte IN25 (Renonciation à un médecin).

1. Oui, au moins en une occasion, j'en avais (il ou elle en avait) besoin et j'y ai (il ou elle y a) renoncé
2. Non, il n'est jamais arrivé que j'y (qu'il ou elle y) renonce alors que j'en avais (qu'il ou elle en avait) besoin

BESMEDR

Parmi les raisons suivantes, quelle est la principale pour laquelle vous y avez < PRENOM y a > renoncé ?

Tendre la carte IN25 (Renonciation à un médecin).

1. Je n'en avais (il ou elle n'en avait) pas les moyens, c'était trop cher
2. Le délai pour un rendez-vous était trop long, il y avait une file d'attente trop importante
3. Je n'avais (il ou elle n'avait) pas le temps en raison de mes (ses) obligations professionnelles ou familiales
4. Le médecin était trop éloigné, j'avais (il ou elle avait) des difficultés de transport pour m'y (s'y) rendre
5. J'ai (il ou elle a) redouté d'aller voir un médecin, de faire faire des examens ou de me (se) soigner
6. J'ai (il ou elle a) préféré attendre de voir si les choses iraient mieux d'elles-mêmes
7. Je ne connaissais (il ou elle ne connaissait) pas de bon médecin
8. Pour d'autres raisons

BESDENT

Au cours des 12 derniers mois, avez vous renoncé à voir un dentiste, pour des soins dentaires dont vous aviez < PRENOM avait > besoin ?

Ce non-recours n'est pas forcément lié à des problèmes d'argent mais peut être motivé par d'autres raisons. Si vous n'en avez < PRENOM n'en a > jamais eu besoin, répondre non. Tendre la carte IN26 (Renonciation à un dentiste).

1. Oui, au moins en une occasion j'en avais [il(elle) en avait] besoin et j'y ai [il(elle) y a] renoncé
2. Non, il n'est jamais arrivé que j'y [qu'il(elle) y] renonce alors que j'en avais [il(elle) en avait] besoin

BESDENTR

Parmi les raisons suivantes, quelle est la principale pour laquelle vous y avez < PRENOM y a > renoncé ?

Tendre la carte IN26 (Renonciation à un dentiste).

1. Je n'en avais (il ou elle n'en avait) pas les moyens, c'était trop cher
2. Le délai pour un rendez-vous était trop long, il y avait une file d'attente trop importante
3. Je n'avais (il ou elle n'avait) pas le temps en raison de mes (ses) obligations professionnelles ou familiales
4. Le dentiste était trop éloigné, j'avais (il ou elle avait) des difficultés de transport pour m'y (s'y) rendre
5. J'ai (il ou elle a) redouté d'aller voir un dentiste, de faire des soins
6. J'ai (il ou elle a) préféré attendre de voir si les choses iraient mieux d'elles-mêmes
7. Je ne connaissais (il ou elle ne connaissait) pas de bon dentiste
8. Pour d'autres raisons

Aller au BLOC VIE SOCIALE

BLOC DÉMÉNAGEMENT (MODULE SECONDAIRE 2007)

DEM Avez-vous changé de logement depuis le 1er ^MENQ 2006 ?

1. Oui
2. Non

Si DEM=1, aller à HABOU

Si DEM=2, NSP ou REFUS, aller à FINSECQI

HABOU (Vous avez déménagé depuis le 1er ^MENQ 2006.) Avant d'habiter ici, habitez-vous :

1. Chez vos parents, des amis
2. Une collectivité sans avoir de domicile personnel (caserne, cité universitaire, foyer d'étudiants etc..)
3. Une habitation mobile
4. Un autre logement

DEMR Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez déménagé de votre dernier logement ?

Plusieurs réponses possibles mais 2 au maximum

1. Logement provisoire
2. Non renouvellement du bail par le propriétaire
3. Expulsion, saisie du logement
4. Démolition ou transformation du logement en un local à usage autre que d'habitation
5. Sinistre ou catastrophe naturelle (incendie, inondation...)
6. Changement d'environnement (aller à la ville, à la campagne, etc...)
7. Nouvel emploi, mutation, retraite
8. Rapprochement du lieu de travail
9. Rapprochement d'une meilleure école ou d'un meilleur établissement de garde pour les enfants ou les autres personnes à charge
10. Rapprochement de la famille, des amis
11. Admission, départ d'un établissement d'enseignement supérieur, d'une université
12. Pour fonder un foyer
13. Divorce, veuvage, séparation
14. Raisons de santé
15. Départ de chez les parents ou désir d'autonomie
16. Problème de voisinage (bruit, insécurité)
17. Recherche d'un logement de meilleure qualité
18. Recherche d'un logement plus grand
19. Recherche d'un logement plus petit
20. Souhait de devenir propriétaire après avoir été locataire ou inversement
21. Recherche d'un loyer plus bas ou d'un logement moins cher à entretenir
22. Autres

Si DEMR ne contient qu'une seule réponse, aller à FINSECQI

Si DEMR contient deux réponses, aller à DEMRPRIN

1. Logement provisoire
2. Non renouvellement du bail par le propriétaire
3. Expulsion, saisie du logement
4. Démolition ou transformation du logement en un local à usage autre que d'habitation
5. Sinistre ou catastrophe naturelle (incendie, inondation...)
6. Changement d'environnement (aller à la ville, à la campagne etc...)
7. Nouvel emploi, mutation, retraite
8. Rapprochement du lieu de travail
9. Rapprochement d'une meilleure école ou d'un meilleur établissement de garde pour les enfants ou les autres personnes à charge
10. Rapprochement de la famille, des amis
11. Admission, départ d'un établissement d'enseignement supérieur, d'une université
12. Pour fonder un foyer
13. Divorce, veuvage, séparation
14. Raisons de santé
15. Départ de chez les parents ou désir d'autonomie
16. Problème de voisinage (bruit, insécurité)
17. Recherche d'un logement de meilleure qualité
18. Recherche d'un logement plus grand
19. Recherche d'un logement plus petit
20. Souhait de devenir propriétaire après avoir été locataire ou inversement
21. Recherche d'un loyer plus bas ou d'un logement moins cher à entretenir
22. Autres

Aller au BLOC FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Si SSECH = 13 ou 21 (sous-échantillons sortants), fin du QI
Si SSECH = 14 à 20, on pose la question OKANTE

BLOC FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

OKANTE

Afin de raccourcir le temps d'interrogation, acceptez-vous que les informations que vous avez données cette année soient rappelées l'année prochaine ?

- 1. Oui
- 2. Non

0. Manquant à cause d'un filtre

1. Renseigné

-2. Refus

-1. Ne sait pas -----

AUTRQI

D'autres personnes ont-elles contribué aux réponses du questionnaire individuel ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si AUTRQI=1, aller à QAUTRQI

SU AUTRQI=2, aller à FINQI

QAUTRQI

S'agit-il :

- 1. D'une autre personne du ménage
- 2. D'une autre personne du logement
- 3. Du tuteur d'une personne du ménage
- 4. D'une autre personne

INDEX DES VARIABLES

A

| | |
|-------------------|------------|
| ABSENCE..... | 13, 38 |
| ACHEV..... | 86 |
| ACIRC..... | 230 |
| ACTDER..... | 208 |
| ACTDERA..... | 199 |
| ACTE..... | 203 |
| ACTETA..... | 205 |
| ACTREM..... | 195 |
| ADRCONNU..... | 43 |
| ADRCONNUD..... | 61 |
| ADRPROCHE..... | 36 |
| AESND..... | 218 |
| AFFICHADR..... | 34 |
| AFORAIS..... | 189 |
| AFTYPTRAV..... | 201 |
| AGE..... | 42, 47 |
| AIDEMEN..... | 200 |
| ALLOCAIDAUT..... | 267 |
| ALLOCAUTR[N]..... | 272 |
| ALLOCMV..... | 254 |
| ALLOCPF..... | 79 |
| ALLOCRMV..... | 264 |
| ALPHAPAY..... | 45, 48 |
| ALPHNPAYS..... | 43 |
| AMATRI..... | 52 |
| AMMA..... | 231 |
| AMNAS[N]..... | 216 |
| ANAI..... | 17, 42, 47 |
| ANARRIV..... | 17, 48 |
| ANENTR..... | 195 |
| ANIVED..... | 185 |
| ANN[NN]EVE..... | 77 |
| ANTALLOGREF..... | 115 |
| ANTASSHAB..... | 143 |
| ANTBOURS..... | 270 |
| ANTENBOUR..... | 81 |
| ANTENCHAUF..... | 138 |
| ANTIENCHAUF..... | 142 |
| ANTIMPR..... | 160 |
| ANTLOYHC..... | 131 |
| ANTMEAU..... | 136 |
| ANTMIEAU..... | 140 |
| ANTQUITTAM..... | 130 |
| ANTREMU..... | 227 |
| ANTRETR..... | 257 |
| ANTTAXFON..... | 162 |
| ANTTAXHAB..... | 165 |
| ANTTAXTOT..... | 166 |
| ANTTOTREVEN..... | 76 |
| APART..... | 23, 55 |
| APIMMO..... | 146 |
| ARRIVE..... | 48 |
| ARRIVEAN..... | 48 |
| ARRIVEJOUR..... | 48 |
| ARRIVEMOIS..... | 48 |

| | |
|----------------|------------|
| ASSHAB..... | 143 |
| ASSOC..... | 232 |
| AUBAIN..... | 170 |
| AUT2LOG..... | 29, 61 |
| AUTFANON..... | 13, 38 |
| AUTHAB..... | 20, 47 |
| AUTIMPOS..... | 14, 39 |
| AUTLOG..... | 18, 46, 49 |
| AUTLOG2..... | 18 |
| AUTLOGNO..... | 10 |
| AUTNONCO..... | 14, 38 |
| AUTOCONS..... | 167 |
| AUTREFUS..... | 14, 39 |
| AUTREEMPL..... | 210 |
| AUTREV..... | 272 |
| AUTRQI..... | 282 |
| AUTRQM..... | 174 |
| AVEC..... | 42 |
| AVIRPP..... | 154 |
| AVNAT..... | 229 |

B

| | |
|---------------|--------|
| BAIL..... | 128 |
| BAIN..... | 91 |
| BANQNU..... | 103 |
| BANQP..... | 102 |
| BANQTRA..... | 103 |
| BANQU..... | 102 |
| BANQV..... | 102 |
| BESDENT..... | 279 |
| BESDENTR..... | 279 |
| BESMED..... | 278 |
| BESMEDR..... | 279 |
| BFORF[N]..... | 234 |
| BLOCAI..... | 147 |
| BREEL[N]..... | 235 |
| BRUIT..... | 92 |
| BS..... | 33, 55 |
| BSCTRLC..... | 55 |
| BSCTRLC1..... | 23 |
| BSCTRLC2..... | 24 |
| BSCTRLE..... | 55 |
| BSCTRLE1..... | 24 |
| BSCTRLE2..... | 24 |
| BSCTRLV..... | 55 |
| BSCTRLV1..... | 24 |
| BSCTRLV2..... | 25 |
| BSRELC..... | 24, 55 |
| BSRELE..... | 24, 55 |
| BSRELV..... | 25, 55 |

C

| | |
|----------------|-----|
| CABABO..... | 110 |
| CABABOB..... | 110 |
| CAD..... | 171 |
| CAHTME[N]..... | 235 |

| | |
|-------------------|------------|
| CATEG | 230 |
| CATLOGAC | 58 |
| CATLOGAC1 | 26 |
| CATLOGAC2 | 26 |
| CATLOGAD | 61 |
| CATLOGAD[N] | 29 |
| CATLOGAY | 14, 39 |
| CATLOGAYBIS | 15 |
| CFEMP[N] | 120 |
| CHAMP | 12 |
| CHANG[N] | 190 |
| CHANG[N]_L | 192 |
| CHANGADR | 34 |
| CHARGL | 143 |
| CHARGR | 169 |
| CHAUF | 92 |
| CHAUS | 171 |
| CHGENT | 87 |
| CHGTCLASS | 201 |
| CHGTCONTR | 209 |
| CHGTCONTRA | 202 |
| CHGTEMPL | 199 |
| CHGTPROF | 199 |
| CHLG | 135 |
| CHOFAS | 94 |
| CHOFMOY | 94 |
| CHOFOT | 94 |
| CHOFOTT | 95 |
| CLASSIF | 202 |
| CLASSIFANTE | 211 |
| CLASSIFCD | 183 |
| CLE | 33 |
| CLIM | 95 |
| CMAIS | 228 |
| CMATRI | 51 |
| CODCOMMU | 33 |
| CODECOM | 35 |
| CODECOMI | 36 |
| CODEPAYS | 45, 48 |
| CODNPAYS | 43 |
| COMMENTA | 33 |
| COMMUNE | 35 |
| COMMUNEI | 36 |
| COMPARBA | 11 |
| COMPAUTR | 23 |
| COMPBS1 | 23 |
| COMPGLOBREF | 224 |
| COMPREF[N] | 221 |
| CONDLOG | 107 |
| CONFIR | 25, 57 |
| CONFIRM | 31 |
| CONFIRMB | 57 |
| CONFREV | 75 |
| CONGEL | 108 |
| CONGELB | 108 |
| CONJOINT | 21, 51, 53 |
| CONTACTD[N] | 29 |
| CONTANT | 211 |
| CONTRAT | 203 |
| COPEM | 159 |
| COPRO | 126 |
| COSEP | 153 |
| COTRET | 258 |
| COUPLE | 21, 51, 53 |
| CRIME | 93 |

| | |
|--------------|----|
| CSITUA | 64 |
|--------------|----|

D

| | |
|-------------------|------------|
| DATACH | 117 |
| DATBAIL | 128 |
| DATEMP[N] | 124 |
| DATEMPA[N] | 120 |
| DATENT | 87 |
| DATFIN[N] | 191 |
| DEBAA | 41 |
| DEBSITFA | 51 |
| DEBUTE | 64 |
| DECIRPP | 212 |
| DEDUGLOBREF | 224 |
| DEDUREF[N] | 222 |
| DEM | 280 |
| DEMR | 280 |
| DEMRPRIN | 281 |
| DEP | 33 |
| DEPNAIS | 17, 45, 48 |
| DETECT | 99 |
| DETECTA | 99 |
| DIFCHAUF | 92 |
| DIM | 278 |
| DISJONCT | 96 |
| DISJONCTIM | 97 |
| DISPOC | 197 |
| DOCAIDAUT | 268 |
| DOCALAR | 116 |
| DOCAUTR | 276 |
| DOCBF[N] | 234 |
| DOCBR[N] | 235 |
| DOCBUL | 217 |
| DOCCA[N] | 235 |
| DOCCHO | 239 |
| DOCDEC | 213 |
| DOCDECA | 213 |
| DOCMV | 256 |
| DOCPF | 262 |
| DOCPRE | 243 |
| DOCREC | 215 |
| DOCRETB | 251 |
| DOCRMJ | 266 |
| DURECOL | 82 |
| DURGAD | 84 |
| DURGF | 84 |
| DURGHD | 84 |
| DURGP | 84 |
| DURPES | 83 |

E

| | |
|----------------|-----|
| EAUCHAUD | 92 |
| EAUPB | 99 |
| EAUPRES | 99 |
| EC | 33 |
| ECOLNU | 107 |
| ECOLP | 106 |
| ECOLTRA | 107 |
| ECOLU | 106 |
| ECOLV | 106 |
| EDNATIO | 178 |
| ELEXAM | 96 |

| | |
|-------------|------------|
| ELINST | 95 |
| ELINT | 96 |
| ELINTC | 97 |
| ELINTIM | 98 |
| ELINTQ | 97 |
| ELINTQA | 97 |
| ELINTQIM | 98 |
| ELPB | 96 |
| ELPBIM | 98 |
| ELSECUR | 97 |
| EMPRUN | 168 |
| ENBOURENF | 81 |
| ENFHORS | 71 |
| EOCCREMA[N] | 122 |
| EPARGN | 170 |
| EPICNU | 102 |
| EPICP | 101 |
| EPICTRA | 102 |
| EPICU | 101 |
| EPICV | 101 |
| EQUIL | 170 |
| ESTBF | 232 |
| ESTREF[N] | 220 |
| ETACIVCF | 44 |
| ETACIVER | 44 |
| ETAMATRI | 21, 51, 53 |
| ETREMP | 215 |
| EVENEMEN | 77 |
| EXAEMP[N] | 119 |
| EXAIDAUT | 266 |
| EXRMI | 263 |
| EXTIN | 99 |
| EXTINA | 100 |
| EXTINIM | 100 |
| EXTLOG | 60 |
| EXTLOG[N] | 28 |

F

| | |
|------------|--------|
| FAERREUR | 13, 38 |
| FANONTRAI | 13, 38 |
| FANONTRAIX | 10 |
| FIND | 61 |
| FINEMP[N] | 124 |
| FINEMPA[N] | 121 |
| FINTHL | 62 |
| FONCT | 202 |
| FOR3HIS | 186 |
| FOR4HIS | 186 |
| FOR6HIS | 186 |
| FOR7HIS | 186 |
| FORHIS | 185 |
| FORISC | 188 |
| FORM | 186 |
| FRIGO | 108 |
| FRIGOB | 108 |

G

| | |
|----------|-----|
| GARLOY | 133 |
| GAZEXAM | 98 |
| GAZINST | 98 |
| GAZSECUR | 99 |
| GAZVERIF | 99 |

| | |
|------------|-----|
| GENNU | 106 |
| GENP | 105 |
| GENTRA | 106 |
| GENU | 105 |
| GENV | 105 |
| GLOBALAC | 238 |
| GLOBAIDAUT | 267 |
| GLOBMVFAM | 255 |
| GLOBMVIND | 253 |
| GLOBPRES | 242 |
| GLOBRMIFAM | 265 |
| GLOBRMIIND | 264 |

H

| | |
|----------|-----|
| HABOU | 280 |
| HANDIC1E | 71 |
| HANDIC2E | 71 |

I

| | |
|--------------|--------|
| ICHAPRO | 139 |
| IEAU | 139 |
| IELEC | 140 |
| IFACPRO | 138 |
| IGAZ | 140 |
| IIRPP | 228 |
| IMMO | 145 |
| IMPOSSIB | 14, 39 |
| IMPRCONF | 160 |
| IMVFAM | 255 |
| IMVIND | 253 |
| INCAUTR[N] | 274 |
| INCBE | 270 |
| INCBEC | 271 |
| INCEN | 100 |
| INCENC | 100 |
| INCENCIM | 101 |
| INCEND | 100 |
| INCENIM | 100 |
| INCENIMB | 101 |
| INCLU[PN] | 249 |
| INCLUS | 232 |
| INCMVFAM | 255 |
| INCMVIND | 253 |
| INCPF[N] | 261 |
| INCPRE | 242 |
| INCPRERET[N] | 241 |
| INCRET[PN] | 245 |
| INDC | 237 |
| INMIDPRE | 243 |
| INMNTIC | 239 |
| INTERN | 111 |
| INTERNB | 111 |
| IPCRED | 172 |
| IPELEC | 172 |
| IPETR | 157 |
| IPIMP | 173 |
| IPLOG | 172 |
| IPLOY | 172 |
| IPNATIO | 178 |
| IPNATIOCF | 178 |
| IRNT[PN] | 249 |
| IRRET[PN] | 246 |

| | |
|------------|-----|
| IRSPR..... | 228 |
| ISF..... | 161 |
| ITEOM..... | 139 |

J

| | |
|------------------|------------|
| JIDAUT..... | 267 |
| JAUTR[N]..... | 273 |
| JAVNAT..... | 229 |
| JCHLG..... | 135 |
| JCOPRO..... | 126 |
| JMVFAM..... | 254 |
| JMVIND..... | 252 |
| JNAIS..... | 16, 42, 47 |
| JOUR2AN..... | 18, 45, 48 |
| JOURAN..... | 18, 45, 48 |
| JOURSEM..... | 18, 45, 48 |
| JPF[N]..... | 260 |
| JQUITTA..... | 129 |
| JRECALAR..... | 113 |
| JRECAREF[N]..... | 220 |
| JRECAUTR[N]..... | 272 |
| JRECCHO..... | 237 |
| JRECIND..... | 231 |
| JRECNT[PN]..... | 247 |
| JRECPF[N]..... | 259 |
| JRECPRE..... | 240 |
| JRECRET[P]..... | 245 |
| JRECSAL..... | 215 |
| JRET[PN]..... | 248 |
| JRMIFAM..... | 265 |
| JRMIIND..... | 263 |

K

| | |
|-------------|-----|
| KIALAC..... | 116 |
| KIALAR..... | 113 |
| KW..... | 96 |

L

| | |
|-----------------|------------|
| LDNATIO..... | 179 |
| LE..... | 33 |
| LFEPCC..... | 169 |
| LIENPERS..... | 22, 54 |
| LIENTYP..... | 22, 54 |
| LINGE..... | 109 |
| LINGEB..... | 109 |
| LISTTI..... | 232 |
| LNAIS..... | 17, 45, 48 |
| LOCALOG..... | 59 |
| LOCALOG[N]..... | 27 |
| LOGGAR..... | 132 |
| LOGCOL..... | 18, 46, 49 |
| LOGIND..... | 19, 47, 50 |
| LOGNONID..... | 10 |
| LOI48L..... | 134 |
| LOYSTR..... | 134 |
| LOYTCC..... | 131 |
| LPNATIO..... | 178 |

M

| | |
|------------------|------------|
| MAALAR..... | 114 |
| MAESND..... | 218 |
| MAIRS..... | 228 |
| MAISF..... | 161 |
| MALGRAV..... | 278 |
| MARCHE..... | 135 |
| MAREF[N]..... | 221 |
| MARQUE..... | 229 |
| MAUTOCONS..... | 167 |
| MBALIM..... | 151 |
| MBOURS..... | 270 |
| MBOURSC..... | 271 |
| MCALIM..... | 152 |
| MCHAUF..... | 138 |
| MCHLG..... | 135 |
| MCOPRO..... | 127 |
| MCOTRET..... | 258 |
| MDEBEMP[N]..... | 124 |
| MDEBEMPA[N]..... | 120 |
| MDREF[N]..... | 222 |
| MEAU..... | 136 |
| MEISF..... | 161 |
| MELEC..... | 137 |
| MEMP[N]..... | 124 |
| MEMPA[N]..... | 121 |
| MENERG..... | 137 |
| MER1E..... | 21, 52, 53 |
| MER2E..... | 21, 52, 53 |
| MEUB..... | 171 |
| MEXO..... | 251 |
| MFINEMP[N]..... | 125 |
| MFINEMPA[N]..... | 121 |
| MFIRPP[N]..... | 155 |
| MGAZ..... | 137 |
| MHALAC..... | 116 |
| MICHAUF..... | 142 |
| MIDPRE..... | 243 |
| MIEAU..... | 140 |
| MIELEC..... | 141 |
| MIENERG..... | 141 |
| MIGAZ..... | 141 |
| MINT[N]..... | 125 |
| MINTA[N]..... | 122 |
| MIPETR..... | 157 |
| MIPSEP[N]..... | 156 |
| MIRPP[N]..... | 154 |
| MMATRI..... | 52 |
| MMIN..... | 173 |
| MNAIS..... | 17, 42, 47 |
| MNAS[N]..... | 216 |
| MNT[PN]..... | 249 |
| MNTAC[N]..... | 237 |
| MNTIC..... | 239 |
| MOBLOY..... | 151 |
| MOCLOY..... | 152 |
| MOFACT..... | 209 |
| MOI[NN]EVE..... | 78 |
| MOISAN..... | 18, 45, 48 |
| MOTIF..... | 169 |
| MOUBLI..... | 277 |
| MOUVEMENT..... | 33 |
| MPRERET[N]..... | 241 |
| MREC..... | 197 |

| | |
|------------------|-----|
| MRECALAR..... | 113 |
| MRECAUTR[N]..... | 273 |
| MRECCHO..... | 238 |
| MRECNT[PN]..... | 248 |
| MRECPF[N]..... | 260 |
| MRECPRE..... | 242 |
| MRET[PN]..... | 245 |
| MRFASV..... | 150 |
| MRFAUT..... | 150 |
| MRFEXO..... | 148 |
| MRFLIV..... | 149 |
| MRFLOG..... | 149 |
| MRFVAL..... | 150 |
| MRLOCAI..... | 147 |
| MSAVNAT..... | 229 |
| MTAIDAUT..... | 267 |
| MTAUTR[N]..... | 274 |
| MTEOM..... | 163 |
| MTEOMT..... | 166 |
| MTMVFAM..... | 255 |
| MTMVIND..... | 252 |
| MTPF[N]..... | 261 |
| MTRAP..... | 152 |
| MTRAV..... | 151 |
| MTRMIFAM..... | 265 |
| MTRMIIND..... | 264 |
| MVTPERS..... | 47 |

N

| | |
|----------------|------------|
| NADR..... | 43 |
| NARDR..... | 62 |
| NANAIS..... | 44 |
| NAUTLOG..... | 19, 47, 50 |
| NBANPASSE..... | 19, 50 |
| NBCIRC..... | 230 |
| NBEMP..... | 196 |
| NBENF..... | 180 |
| NBHPR..... | 207 |
| NBHSEC..... | 207 |
| NBLE..... | 11 |
| NBSAL..... | 206 |
| NBTSAL..... | 206 |
| NCODCOM..... | 43 |
| NCODCOMD..... | 62 |
| NCODCOMI..... | 43 |
| NCOM..... | 33 |
| NCOMMU..... | 43 |
| NCOMMUD..... | 62 |
| NCOMMUI..... | 43 |
| NENFHORS..... | 71 |
| NHAB..... | 18, 42, 49 |
| NHABD..... | 60 |
| NHABD[N]..... | 28 |
| NHABY..... | 15, 39 |
| NIDENTM..... | 52 |
| NIDENTP..... | 52 |
| NIVACT..... | 173 |
| NIVISC..... | 184 |
| NJNAIS..... | 44 |
| NMNAIS..... | 44 |
| NOI..... | 41, 47 |
| NOIRQM..... | 70 |
| NOM..... | 43 |
| NOMBEMPR..... | 118 |

| | |
|------------------|--------|
| NOMBRACT..... | 231 |
| NOMBREMP..... | 214 |
| NOMBREMPRA..... | 123 |
| NOMBRRET[P]..... | 247 |
| NOMD..... | 62 |
| NOMLOG..... | 59 |
| NOMLOG[N]..... | 27 |
| NOMLOG1..... | 27 |
| NOMPAYS..... | 45, 48 |
| NOMX..... | 35 |
| NONCONTA..... | 13, 38 |
| NONENT..... | 14, 39 |
| NONPRE..... | 172 |
| NORDI..... | 111 |
| NOTLOG..... | 107 |
| NOUVADR..... | 35 |
| NOUVDIP..... | 184 |
| NOUVPRINCIP..... | 25, 58 |
| NPAYS..... | 43 |
| NPERS..... | 55 |
| NPHONE..... | 109 |
| NPORTA..... | 109 |
| NPRENOM..... | 44 |
| NSEXE..... | 44 |
| NTV..... | 110 |
| NUMAUTLOG..... | 27, 59 |
| NUMENQ..... | 33 |
| NUMFA..... | 33 |
| NUMNPAYS..... | 43 |
| NVOIT..... | 111 |

O

| | |
|----------------|-----|
| OBALIM..... | 151 |
| OCALAC..... | 116 |
| OCALAR..... | 112 |
| OCALIM..... | 152 |
| OCBOUR..... | 269 |
| OCBOURC..... | 270 |
| OCBOURCF..... | 269 |
| OCBOURENF..... | 80 |
| OCCREM..... | 117 |
| OCCREMB..... | 123 |
| OCEUP..... | 194 |
| OCGAD..... | 84 |
| OCGARD..... | 83 |
| OCGF..... | 84 |
| OCGHD..... | 83 |
| OCGP..... | 84 |
| OCIRPP..... | 154 |
| OCPEM..... | 158 |
| OCPES..... | 83 |
| OCRAPP..... | 80 |
| OCRVI..... | 146 |
| OKANTE..... | 282 |
| ONDE..... | 108 |
| ONDEB..... | 109 |
| OPA..... | 206 |
| ORDI..... | 111 |
| ORDIB..... | 111 |
| ORIGECART..... | 11 |
| OUBLI..... | 276 |

P

| | |
|------------------|------------|
| PANEL | 42 |
| PARIMM | 144 |
| PARIMMO | 146 |
| PARTIAN | 42 |
| PARTIAVEC | 42 |
| PARTIJOU | 42 |
| PARTILOG | 43 |
| PARTIMOI | 42 |
| PARTIOU | 42 |
| PASSE | 50 |
| PASSEC | 19 |
| PASSEE | 19 |
| PAUTR[N] | 273 |
| PAYSETR | 36 |
| PAYSNAIS | 17, 45, 48 |
| PER1E | 22, 52, 54 |
| PER2E | 22, 52, 54 |
| PERSAID | 200 |
| PETIT | 92 |
| PFLIST | 79 |
| PHONE | 109 |
| PHONEB | 110 |
| PIECEDI | 90 |
| PIECENB | 89 |
| PJCHLG | 135 |
| PJCOPRO | 127 |
| PLURACT | 231 |
| PLUREMP | 214 |
| PLURRET[P] | 246 |
| POLLU | 93 |
| POSTNU | 104 |
| POSTP | 103 |
| POSTTRA | 104 |
| POSTU | 103 |
| POSTV | 103 |
| PPF[N] | 260 |
| PRACT | 30, 64 |
| PRAN | 30, 64 |
| PRANPR | 30, 64 |
| PRENOM | 16, 42, 47 |
| PRERET | 240 |
| PRESENCE | 12 |
| PRESPERS | 41 |
| PRET[PN] | 248 |
| PRIMEM[N] | 159 |
| PRISTER | 96 |
| PROFAID | 200 |
| PROFAIDA | 211 |
| PROFAIDCD | 181 |
| PROFES | 201 |
| PROFESAN | 211 |
| PROFESCD | 182 |
| PROPCF | 129 |
| PROPLOC | 25, 58 |
| PROPRI | 129 |
| PRPERM | 30, 64 |
| PUISEC | 170 |

Q

| | |
|---------------|-----|
| QAUTRQI | 282 |
| QAUTRQM | 174 |

| | |
|-----------------|-----|
| QENERG | 136 |
| QIENERG | 141 |
| QOUBLI | 277 |
| QUACHO | 238 |
| QUAIDAUT | 267 |
| QUALAR | 113 |
| QUAPRE | 242 |
| QUAUTR[N] | 273 |
| QUILOG | 59 |
| QUILOG[N] | 27 |
| QUIREP | 176 |
| QUIRPP | 154 |
| QUITTAM | 130 |
| QUITTANCE | 130 |
| QUMVFAM | 254 |
| QUMVIND | 252 |
| QUNT[PN] | 247 |
| QUPF[N] | 260 |
| QURMIFAM | 265 |
| QURMIIND | 263 |

R

| | |
|-----------------|--------|
| RAISNBH | 208 |
| RAPEMPR | 119 |
| RAPEQUIP | 101 |
| RAPPRO | 194 |
| RAPREMB | 169 |
| RCHO | 72 |
| RECAP | 66 |
| RECEP | 171 |
| RECH | 196 |
| REFISC[N] | 233 |
| REFUS | 14, 39 |
| REMBPA | 169 |
| REMINDE | 231 |
| REMP | 119 |
| REMRET | 244 |
| REMSAL | 214 |
| REMUCONF | 226 |
| REMPVAR | 172 |
| REPAS | 172 |
| REPERLOG | 10 |
| RESCONTA | 14, 39 |
| RESESSAIS | 13, 38 |
| RESIDMEN | 35 |
| RESIND | 176 |
| RESP | 206 |
| RESPANT | 211 |
| RESSEX | 276 |
| RETEXO | 251 |
| RETRCONF | 257 |
| REVREF[N] | 155 |
| RFAM | 72 |
| RFIN | 73 |
| RGES | 33 |
| RIEXO | 236 |
| RIMM | 73 |
| RINT[N] | 125 |
| RINTA[N] | 122 |
| RIRPP[N] | 155 |
| RLOC | 146 |
| RLOCAI | 147 |
| RLOG | 72 |
| RMAL | 72 |

| | |
|------------------|-----|
| RNSAL..... | 72 |
| RRET..... | 72 |
| RRET_INDIV | 244 |
| RRMI..... | 73 |
| RSAL..... | 72 |
| RTAPP..... | 80 |
| RTRA..... | 73 |

S

| | |
|----------------|------------|
| SAL..... | 201 |
| SANETA..... | 278 |
| SANSOU | 36 |
| SCOL..... | 82 |
| SCOLARITE..... | 188 |
| SEXE..... | 16, 42, 47 |
| SITUA..... | 30, 64 |
| SITUAD[N]..... | 190 |
| SITUADCF | 191 |
| SOMBRE..... | 92 |
| SOUFETE..... | 95 |
| SOUFHIV | 95 |
| SREEL[N]..... | 234 |
| SSECH..... | 33 |
| STATANT..... | 210 |
| STATUIND..... | 213 |
| STATUT | 200 |
| STATUTCD..... | 181 |
| STOC..... | 86 |
| STOCCF..... | 85 |
| STOCP | 86 |
| SUBLOY..... | 134 |
| SUPA..... | 206 |
| SUPH..... | 205 |
| SURFACE..... | 89 |
| SURFADI..... | 90 |
| SURFDITR | 91 |
| SURFTR..... | 90 |

T

| | |
|-------------------|-----|
| TAXEHAB..... | 164 |
| TAXETOT | 165 |
| TAXFON..... | 162 |
| TBOURS..... | 269 |
| TBOURSC | 270 |
| TEMP..... | 171 |
| TEMPADR..... | 34 |
| TEMPCCOM..... | 34 |
| TEMPCOMM..... | 34 |
| TEMPDEM | 34 |
| TEMPNOM..... | 34 |
| TEOM..... | 163 |
| TEOMT..... | 166 |
| TESTREF[N] | 221 |
| TGLOBAC..... | 239 |
| TGLOBAIDAUT | 268 |
| TGLOBAS..... | 217 |
| TGLOBAUTR..... | 276 |
| TGLOBMVFAM | 256 |
| TGLOBMVIND..... | 254 |
| TGLOBPF..... | 262 |
| TGLOBPRE..... | 242 |
| TGLOBREF..... | 223 |

| | |
|-------------------|------------|
| TGLOBRET..... | 250 |
| TGLOBRMIFAM..... | 266 |
| TGLOBRMIIND | 264 |
| TGREF..... | 64 |
| TINCAUTR[N]..... | 274 |
| TINCBE..... | 270 |
| TINCBEC | 271 |
| TINCPF[N]..... | 261 |
| TLOGINDD..... | 60 |
| TLOGINDD[N] | 28 |
| TMAALAR..... | 115 |
| TMAESND | 219 |
| TMAGLOBREF | 224 |
| TMAREF[N]..... | 222 |
| TMDGLOBREF | 225 |
| TMDREF[N]..... | 223 |
| TMNT[PN] | 250 |
| TMNTAC[N]..... | 238 |
| TMPRERET[N] | 241 |
| TMRET[PN] | 246 |
| TMTAUTR[N]..... | 275 |
| TMTPF[N]..... | 262 |
| TOIT..... | 92 |
| TOTREVEN | 73 |
| TPC..... | 207 |
| TPCCF..... | 207 |
| TRANCHPRE..... | 74 |
| TRANSNU..... | 105 |
| TRANSP..... | 104 |
| TRANSTRA | 105 |
| TRANSU..... | 104 |
| TRANSV | 104 |
| TRAVAUX..... | 88 |
| TRESTBF | 233 |
| TRIRPP[N]..... | 155 |
| TRMIPSEP[N]..... | 156 |
| TV..... | 110 |
| TVB..... | 110 |
| TXEMP[N]..... | 125 |
| TXEMPA[N] | 122 |
| TYPACT[N] | 235 |
| TYPECOL | 82 |
| TYPEMP..... | 118 |
| TYPLOGCO | 19, 46, 49 |
| TYPLOGIND..... | 26, 58 |
| TYPLOGP | 11 |
| TYPLOGR..... | 37 |
| TYPMEN..... | 45 |
| TYPMV..... | 252 |
| TYPOLOG..... | 17, 45, 48 |
| TYPOLOGD | 59 |
| TYPOLOGD[N] | 27 |
| TYPPF..... | 259 |
| TYPPRE | 240 |
| TYPRF..... | 148 |
| TYPRMI | 263 |
| TYPRTRA | 73 |
| TYPVOISP | 11 |
| TYPVOISR..... | 37 |

U

| | |
|-----------------|-----|
| UM..... | 74 |
| UMEMP[N] | 124 |
| UMEMPA[N] | 121 |

| | |
|----------------|-----|
| UMINT[N] | 126 |
| UVFEPP | 144 |
| UVIMMO | 145 |
| UVLOG | 60 |
| UVLOG[N] | 28 |

V

| | |
|------------------|-----|
| VIETAMATRI | 51 |
| V1JOUR2AN | 45 |
| V1JOURAN | 45 |
| V1JOURSEM | 45 |
| V1MERIE | 52 |
| V1MOISAN | 45 |
| V1PERIE | 52 |
| V1SITUA | 64 |
| V1TYPOLOG | 45 |
| VAC | 171 |
| VAISS | 109 |
| VAISSB | 109 |

| | |
|----------------|-----|
| VALIDF | 40 |
| VALIDT | 65 |
| VERDEM | 36 |
| VEREAL | 35 |
| VERECA | 43 |
| VERECD | 62 |
| VET | 171 |
| VFEPMAX | 144 |
| VFEPMIN | 144 |
| VIAND | 171 |
| VIDEO | 110 |
| VIDEOB | 111 |
| VIMMOMAX | 145 |
| VIMMOMIN | 145 |
| VOIT | 111 |
| VOITB | 111 |

W

| | |
|----------|----|
| WC | 91 |
|----------|----|